

LA

ROQUETTE

JOURNÉES DES 24, 25, 26, 27 & 28 MAI 1871

Par M. l'Abbé AMODRU

ANCIEN SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARCHICONFRÉRIE

DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

CURÉ DE NOTRE-DAME DES VERTUS, A AUBERVILLIERS, PRÈS PARIS

OTAGE DE LA COMMUNE

INCARCÉRÉ A LA ROQUETTE, ET CONDAMNÉ A MORT

LA ROQUETTE

PAR M. L'ABBÉ AMODRU

ANCIEN SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARCHICONFRÉRIE
DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES
CURÉ de NOTRE-DAME des VERTUS, à Aubervilliers, près Paris

HOMMAGE A NOTRE-DAME DES VICTOIRES

DIX-SEPTIÈME ÉDITION

Revue, considérablement augmentée, enrichie de
planches et de documents historiques inédits

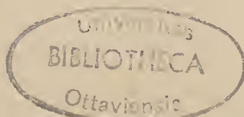
LETTRES DE S. ÉM. MGR GUIBERT, CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS
ET DE PLUSIEURS AUTRES ARCHEVÊQUES
DE MGR DE SÉGUR, DE M. BACUEZ, PRÊTRE DE SAINT-SULPICE, ETC.

PARIS
CASTERMAN, LIBRAIRE,
Rue Bonaparte, 66



TOURNAI
Ve CASTERMAN, IMP.-LIBRAIRE,
Rue aux Rats

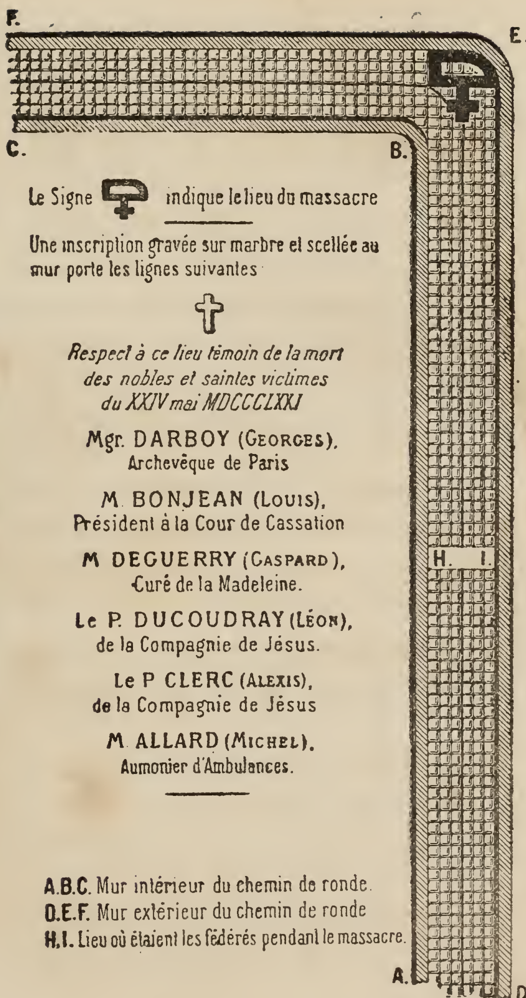
1878



En employant dans cet Ouvrage le titre de Saints ou de Martyrs, notamment à l'égard des victimes massacrées en mai 1871, l'Auteur déclare n'avoir entendu préjuger aucunement la décision officielle de l'Église, et se soumettre d'esprit et de cœur, tant au décret du Pape Urbain VIII sur cette matière, qu'à toutes les décisions du Saint-Siége, juge infaillible de la foi.

FRAGMENT DU CHEMIN DE RONDE OU EURENT LIEU LES MASSACRES DU 24 MAI 1871.

(Les petits carrés représentent les pavés du chemin.)



PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

La Roquette, par M. l'abbé Amodru est arrivée, après six ans, à sa dix-septième édition.

Ce récit historique se recommande par les hautes approbations dont il est revêtu et les succès qu'il a obtenus constamment.

Des Évêques l'ont fait lire publiquement pendant les retraites pastorales (1).

Des communautés religieuses l'ont utilisé de même.

La Société de Saint-François de Sales en a fait distribuer un grand nombre d'exemplaires.

Beaucoup de pensionnats et de colléges le donnent chaque année à leurs élèves dans la distribution des prix.

(1) Entre autres Mgr Lyonnet, archevêque d'Albi qui, à la demande de son clergé, la fit lire dans l'église, à la Retraite pastorale de 1871.

Bon nombre de familles chrétiennes le font lire à leurs enfants.

L'édition précédente étant presque épuisée, on nous en demande une nouvelle qui a été revue et considérablement augmentée par l'auteur.

Le public n'ignore pas que ces pages historiques furent publiées au lendemain des événements, bien avant toute autre publication du même genre. Son premier résultat fut de rectifier bien des erreurs qui commençaient à se répandre.

Déjà *la Roquette* était connue de toute la France et même de l'étranger quand parurent, sur le même sujet, d'autres relations dont quelques-unes sont appréciées à juste titre (1).

Si par cet écrit l'auteur s'attira quelques félicitations, il dut, d'un autre côté, se soumettre à

(1) Parmi ces relations nous aimons à citer celle de M. l'abbé Lamazou qui parut environ deux mois après *la Roquette* et obtint un succès mérité.

Elle a pour titre : *La Place Vendôme et la Roquette.*

A peu près vers la même époque, le R. P. de Ponlevoy publia les *Actes de la captivité et de la mort des RR. PP. Olivaint, Ducoudray, Caubert, Clerc, de Bengy de la Compagnie de Jésus.*

des appréciations peu bienveillantes qu'il avait prévues et qui n'ont pas été sans conséquences. Mais la vérité historique et la gloire de Dieu l'emportèrent sur toute autre considération.

Pour ne pas enlever à *la Roquette* son cachet primitif qui avait mérité la haute approbation de Son Éminence Monseigneur Guibert Archevêque de Paris et dont le public avait paru satisfait, M. l'abbé Amodru s'était contenté d'ajouter aux cinq premières éditions des documents inédits formant un chapitre supplémentaire.

Aujourd'hui il ajoute un autre chapitre relatif aux tombeaux des prêtres, ses compagnons de captivité, mis à mort en haine de la foi pendant les lugubres journées de la Commune.

Toutes les inscriptions gravées sur les tombes sont fidèlement reproduites et quelques-unes avec des notes biographiques. Nous pensons que ce supplément est un véritable service rendu à l'histoire.

Ce travail d'ensemble n'avait pas encore été fait; et bien qu'un petit nombre d'années se soient écoulées depuis les événements, déjà le public se demandait où donc avaient été ensevelies toutes ces vénérables victimes. A l'aide de

cette édition on n'aura plus d'incertitude à ce sujet. Mais l'utilité de ce dernier chapitre se fera surtout sentir dans quelques années, lorsque les témoins ou les contemporains des victimes auront disparu.

Le lecteur trouvera à la fin du volume comme pièce justificative ou explicative un extrait du Rapport officiel du Général Appert sur les jugements des conseils de guerre.

Pour ne pas sortir de son sujet, l'auteur n'a cité de ce rapport officiel que les passages qui peuvent servir à l'explication des faits qu'il a publiés sur les événements de la Roquette pendant les journées des 24, 25, 26, 27 et 28 mai 1871.

Enfin, pour compléter son travail et faciliter celui du lecteur, il a composé une table alphabétique de tous les noms propres, avec l'indication des pages où il en fait mention.

ARCHEVÊCHÉ
DE TOURS

Tours, le 8 juillet 1871.

LETTRE

DE MGR HIPPOLYTE GUIBERT, ARCHEVÊQUE DE TOURS,

TRANSFÉRÉ LE 19 JUILLET 1871, A L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS,
CRÉÉ CARDINAL DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, LE 22 DÉCEMBRE 1873,
A L'AUTEUR.

MON CHER ABBÉ,

J'ai lu avec le plus grand intérêt votre écrit sur les victimes des sauvages de la Commune. Nous avions lu plusieurs de ces détails épars dans les feuilles publiques, mais il était nécessaire de les recueillir et de les présenter avec ordre comme vous l'avez fait.

Vous avez mis d'ailleurs dans vos récits une animation et un sentiment de foi qu'on ne trouve pas toujours dans les autres narrations.

L'épisode de la défense des prisonniers, dans les derniers moments, est plein du plus haut intérêt.

....

Agréez, mon cher Abbé, avec mes remerciements pour votre brochure, l'assurance de mes sentiments affectueux.

† Hipp., *Arch. de Tours,*

Nommé Archevêque de Paris.

LETTRE

DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY

A L'AUTEUR

L'Archevêque de Chambéry est heureux d'encourager, d'approuver et de bénir encore la QUATORZIÈME ÉDITION de la Roquette par M. le Curé Amodru.

Ce récit plein d'intérêt, ces pages émues sont bien propres à ouvrir les yeux aux hommes de bonne foi qu'une propagande impie et anti-sociale aveugle encore, et à empêcher le retour de ces journées lamentables dont nous sommes menacés.

L'histoire de la Commune est le meilleur moyen de prémunir contre elle.

Le souvenir des victimes de la Roquette, un pèlerinage à leurs tombeaux peuvent réconforter les bons et consoler ceux qui pleurent.

Chambéry, 23 Août 1877.

† PIERRE-ANASTASE,
Archevêque de Chambéry.

LETTRE DE Mgr HAYNALD

ARCHEVÊQUE DE COLOKSA ET BACHIA (Autriche-Hongrie)

A L'AUTEUR

Multum venerande Domine Paroche,

Magnas tibi refero gratias, pro eximio dono quod mihi in insigni opere tuo tristem Passionis et atrocis mortis multorum belli civilis, antè septennium, in metropoli vestra sævientis sacrificiorum historiam adumbrante obtuleras.

Justis laudibus prosequor tum pium tuum studium in viros dignissimos sacerdotalis etiam tuæ vocationis martyres contestatum, tum laboriosam illam industriam, quâ è variis relationibus documentisque vel non vel parùm cognitis, per te autem diligenter conquisitis et scitè digestis opus tuum concinnasti.

Lubenterque utor hac quoque occasione fausta quæque et felicia tibi a Domino rerum nostrarum moderatore apprecandi, cum dilectione et cultu manens.

Tibi addictus,

Dr Ludovicus Haynald,
Archiepiscopus Colocsensis et Bachiensis.

Aquis Gratianis, 23 aug. 1877.

Multùm Revdo Dno Amodru Parocho Eccl. N.D. a Virtutibus.

Au Très-Révérend M. Amodru, Curé de Notre-Dame des Vertus.

Très-Révérend Monsieur le Curé,

Je vous suis fort reconnaissant du don précieux que vous m'avez fait de votre remarquable ouvrage dans lequel vous avez retracé l'histoire des souffrances douloureuses et de la mort cruelle d'un grand nombre de victimes qui furent immolées, il y a environ sept ans, dans votre capitale.

Je vous adresse des éloges mérités, soit à cause du zèle pieux et bien connu que vous avez déployé en faveur de ces martyrs, hommes vraiment dignes de la vocation ecclésiastique qui est aussi la vôtre; soit à cause du récit ingénieux que vous avez rédigé avec art, d'après des relations et des documents peu ou point connus et que vous aviez recueillis et coordonnés soigneusement.

Je profite volontiers de cette occasion pour demander au Seigneur, souverain dispensateur de toutes choses, de vous accorder toutes sortes de prospérités et de succès.

Et je demeure avec affection et respect.

Votre tout dévoué,

Docteur Haynald,

Archevêque de Coloksa et Bachia (1).

Aix-les-Bains, 23 Août 1877.

(1) Mgr Haynald occupe un rang très-distingué parmi les Évêques d'Autriche-Hongrie.

Il est Président de plusieurs Sociétés savantes et Membre influent de la Diète du royaume de Hongrie.

LETTRE DE Mgr DE SÉGUR

A L'AUTEUR

Mon bien cher Abbé,

Votre relation des horribles et sanglantes Journées de la Roquette devrait être répandue par toute la France, par centaines de mille d'exemplaires. C'est la plus pénétrante et par conséquent la meilleure des prédications, la prédication des faits. Ceux-là parlent si haut que toute réflexion devient superflue.

Puissent toutes les classes de notre pauvre société, si profondément gangrenée par les mauvaises doctrines, ouvrir enfin les yeux et reconnaître que, sans l'Eglise, sans la foi, les plus nobles nations ne peuvent subsister longtemps.

En ce moment, il nous faut choisir : ou la

mort, la mort définitive, avec la révolution de n'importe quelle couleur, ou la vie avec l'Eglise et le retour à des institutions catholiques.

Je souhaite à votre bon et beau travail une pleine bénédiction, et vous prie de me regarder toujours comme votre serviteur et ami dévoué.

† L. G. DE SÉGUR,

Chan. Ev. de Saint-Denys.

Paris, le 15 août 1871.

LETTRE DE M. BACUEZ

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE.

Qui se trouvait à la Roquette dans la même section que l'auteur.

A M. l'Abbé Amodru.

« Monsieur le Vicaire et cher Confrère,

« J'ai lu votre récit avec le plus vif intérêt.

« Deux choses m'ont surtout frappé, l'exactitude des détails et l'ardeur des sentiments.

« Je souhaite que ce travail soit publié : il rendra gloire à Dieu et fera bénir la Sainte Vierge.

« Agréez, Monsieur et cher Confrère, mes félicitations et mes remerciements les plus sincères (1).

« L. Bacuez,

« Directeur au Séminaire de Saint-Sulpice. »

---

(1) On trouvera à la page 197 une autre lettre de M. l'abbé Bacuez.

NOTE DE L'ÉDITEUR

EXPLIQUANT COMMENT L'AUTEUR FUT AMENÉ A ÉCRIRE LA ROQUETTE

Les trois derniers jours de mai 1871, le domicile de l'auteur fut littéralement assiégé par les jeunes militaires otages dont il avait pris à la Roquette les noms et les adresses pendant la nuit du 27 au 28 mai.

Ces jeunes gens lisaient dans les feuilles publiques des récits incomplets ou inexacts et nulle part ils n'étaient nommés. Ils s'en plaignirent à M. l'abbé Amodru lui rappelant qu'au moment suprême il les avait tous encouragés à se défendre et qu'il leur avait même dit *qu'ils allaient écrire une des plus belles pages de l'histoire de France* (1). C'était une sorte de mise en demeure. Comment se refuser à un engagement pris en face de la mort et à tant d'autres sollicitations qui arrivaient de toutes parts? Nous

(1) Voyez page 87.

reproduisons ici la lettre que ces jeunes gens écrivirent collectivement; on en trouvera l'autographe à la fin du volume.

Paris, le 1er juin 1871.

A Monsieur l'abbé AMODRU, *vicaire à N.-D.-des-Victoires.*

MONSIEUR LE VICAIRE,

Au moment suprême où nous allions tous périr dans la prison de la Roquette, vous nous avez bénis, vous avez ranimé notre foi et notre espérance.

En ce moment, le 27 mai, à quatre heures du soir, heure décisive, vous nous avez dit que nous allions écrire une des plus belles pages de l'histoire de France (1).

Pas un d'entre nous n'a reculé. Notre résistance a été louée dans tous les journaux; mais la page d'histoire n'est pas encore écrite. Nous comptons sur vous pour l'écrire.

C'est un souvenir que nous tenons à conserver; nous désirons que tous les noms de chacun de nous demeurent inscrits à côté des noms de tous les prêtres qui appelèrent sur nous toutes les bénédictions de Dieu lorsque nous en avions si grand besoin.

Comment se fait-il, Monsieur l'Abbé, que PAS UN SEUL HOMME DE NOTRE SECTION N'AIT PÉRI, *tandis que dans*

(1) Voyez la page 87.

toutes les autres sections de l'infâme prison il y a eu de si nombreuses victimes?

Monsieur l'Abbé, vous nous le direz, en racontant le fait d'armes qui s'est accompli sous vos yeux, sans que nous eussions d'autres armes que des épées de bois, ni d'autres remparts que des paillasses, des matelas et des planches.

Merci d'avance, Monsieur le digne Prélat de Jésus-Christ (1), *que nous aimons à considérer comme un ami et un brave compagnon d'infortune.*

Vos défenseurs :

Félix Teyssier, sergent-major au 1er tirailleurs d'Afrique ;
Hippolyte Duponchel, zouave ;
Arnoux, caporal au 9e de ligne (de Reilhanette, Drôme).
Issoly, brigadier d'artillerie ;
Lebanne ;
Archambeau ;
Moullette ;
Houvenaghel, maréchal des logis ;
G. Martin.

(1) Expression militaire, pour dire prêtre de Jésus-Christ. — On trouvera à la fin l'autographe de cette lettre, que tous les autres militaires auraient signée volontiers si on avait pu la leur communiquer.

PLAN DU QUARTIER DE LA ROQUETTE & DU CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE

au moyen duquel le lecteur pourra suivre Topographiquement les principaux événements du 24 au 28 Mai 1871

CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE

Église S.t Ambroise — B.d Voltaire — Avenue Parmentier — Rue du Chemin Vert — Rue Omer Talon — Rue Duranti — Passage Maurice — Rue Saint-Maur — Rue Servan — Rue Merlin — Rue de la Folie Regnault — Passage Rense — Chapelle S.t Hippolyte — Pass. de la Folie Regnault — Imp. Daunay — B.d Ménilmontant — Rue des Amandiers — Cité Industrielle — Rue de la Roquette — La Petite Roquette P. des jeunes détenus — PLACE DE LA ROQUETTE massacres du 27 Mai 1871 — La G.de Roquette Prison des condamnés — Rue de la Vacquerie — Rue Gerbier — Rue Mercœur — Rue de Belfort — Rue Mont Louis — Rue des Rats — Rue du Repos — Rue de la Folie Regnault — Passage Courtois — Passage Gustave — Pass. Alexandrine — Rue Émile Lepeu — Rue des Boulets — Rue de Charonne — B.d de Charonne — Av. Philippe-Auguste — QUARTIER DE LA ROQUETTE — Mairie où fut d'abord amené Mgr Surat avant d'être massacré sur la place de la Roquette — Lieu où fut arrêté Mgr Surat — Avenue Principale — Chapelle — Pointe Sud-Est du cimetière

+++ S Place de la Roquette où furent massacrés Mgr Surat, l'abbé Houillon, l'abbé Bécourt, etc.

—• S Lieu où fut arrêté Mgr Surat avant d'être massacré sur la place de la Roquette (Voyez pag. 112, 247, 248, 360.)

OOO C Lieu où était une batterie de canons dont les boulets ne purent atteindre la Roquette, le 27 mai 1871, parce qu'ils n'étaient pas de calibre. Un seul boulet traversa la toiture de la prison. (Voyez pag. 357 et 201.)

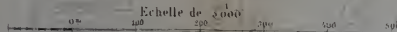
D ‡ Fosse le long du mur où furent jetés, le 24 mai 1871, pendant la nuit, les corps de l'Archevêque de Paris, des Pères Clerc et Ducoudray Jésuites, de l'Abbé Deguerry Curé de Sainte-Madeleine, de l'Abbé Allard Aumônier d'ambulances et de M. Bonjean, Président de la Cour de Cassation. (Voyez pag. 4. 20 et le chapitre des Tombeaux pag. 229 et suiv.)

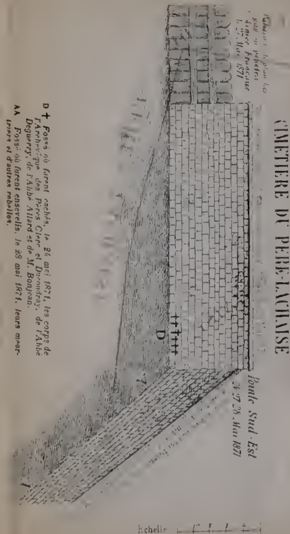
A — Fossé le long du mur où furent ensevelis, le 18 mai 1871, leurs meurtriers et d'autres rebelles dont les ossements y sont encore (Voyez pag. 148. 147. 202 et 203.)

M Barrière en planches par où pénétrèrent les militaires défenseurs de l'ordre et de la Religion, le 27 mai 1871, à l'heure où se produisait dans la Roquette la défense de la 2e et de la 3e section. (Voyez pag. 292 et 204 et surtout pag. 146, 147. 357.)

QUARTIER DE LA ROQUETTE

Echelle de 5000





D ‡ Fosse où furent cachés, le 24 mai 1871, les corps de l'Archevêque, des Pères Clerc et Ducoudray, de l'Abbé Deguerry, de l'Abbé Allard et de M. Bonjean.

AA Fossé où furent ensevelis, le 28 mai 1871, leurs meurtriers et d'autres rebelles.

LA

ROQUETTE

JOURNÉES DES 24, 25, 26, 27 ET 28 MAI 1871

CHAPITRE Ier

MASSACRES DU 24 MAI.

Mort de l'Archevêque de Paris, de M. Bonjean, de l'abbé Allard, de M. Deguerry et des RR. PP. Clerc et Ducoudray, de la Compagnie de Jésus. — La sœur de l'Archevêque délivrée de prison.

Aujourd'hui, 31 mai, nous assistons au dénoûment du drame sanglant qui a effrayé Paris et épouvanté l'Europe.

L'insurrection est vaincue. On n'entend plus le bruit du canon; on ne voit plus les sinistres lueurs de l'incendie, et le soldat qui n'a pas été blessé repose tranquillement à côté de son fusil devenu paisible et silencieux.

Mais que de sang, que de ruines! et combien de larmes couleront encore!

Tous ceux qui furent témoins de tant de maux, tous ceux qui en souffrirent et qui purent y survivre, tiendront à en perpétuer le souvenir comme une terrible leçon donnée à la postérité.

Si chacun de ceux qui peuvent parler ou écrire se fait un devoir de dire ce qu'il sait, nous aurons une histoire complète de ces douloureux événements.

C'est dans ce but qu'en ma double qualité de témoin et de condamné à mort, je raconte aujourd'hui ce que j'ai vu et entendu, dans la prison de la Roquette, pendant les journées tristement célèbres des 24, 25, 26, 27 et 28 mai de l'année présente (1871).

Qu'on veuille bien me considérer comme un narrateur, sorti subitement, sinon miraculeusement, d'un tombeau d'où il ne devait plus sortir.

Le mercredi 24 mai, à trois heures de l'après-midi, j'eus l'honneur de m'entretenir avec Mgr Darboy, archevêque de Paris; je lui parlai de sa sœur, qui, en sortant de prison, était venue me remercier, puis s'agenouiller et prier devant l'autel de Notre-Dame-des-Victoires. Je

lui dis que sur mon conseil elle avait immédiatement quitté Paris le 27 avril et qu'elle se trouvait en sûreté. On ne saurait se figurer combien Monseigneur fut sensible à tout ce que je lui dis de cette sœur, qu'il aimait avec une rare tendresse, et dont la délivrance lui avait été si agréable.

Il se montra également très-sensible au dévouement des prêtres restés à Paris, pendant la Commune, pour y travailler au salut des âmes.

Nous parlâmes ensuite de Notre-Dame-des-Victoires et des offices solennels que nous y avions faits avec un grand concours de fidèles, depuis le saint jour de Pâques jusqu'au 17 mai, veille de l'Ascension, jour de mon arrestation et de la profanation de cette église (1). Je lui dis que nous avions l'habitude de recommander publiquement aux prières des fidèles la France, le Saint-Père, notre archevêque, les prêtres pri-

(1) L'église de Notre-Dame-des-Victoires fut prise par les impies le 17 mai, veille de l'Ascension, et reprise par l'armée française le 24 mai, fête de Notre-Dame Auxiliatrice. — Je fus fait prisonnier la veille de l'Ascension et je commençai à recouvrer la liberté la veille de la Pentecôte : l'espace d'un Cénacle, *Erant perseve-*

sonniers et tous les malheureux, toutes choses qui l'intéressèrent vivement (1).

Après cela, il fut question de la triste situation que les circonstances faisaient au clergé et aux paroisses de Paris, deux points sur lesquels Monseigneur me parut très-imparfaitement renseigné.

De l'ensemble de notre conversation je puis conclure que Mgr Darboy a fait plusieurs fois le sacrifice de sa vie dans la prison ; mais que ce jour-là, 24 mai, à l'heure où je lui parlais, il n'avait pas le moindre pressentiment du coup qui allait le frapper quatre heures plus tard.

Nous ignorions tout ce qui se passait au dehors ; la faveur accordée ce jour-là même à tous

rantes unanimitur in oratione, cum mulieribus et Maria Matre Jesu et fratribus ejus. (*Act.*, 1.)

(1) Pendant la Commune, je suggérai aux fidèles d'invoquer spécialement saint Denys l'Aréopagite, Apôtre de Paris et je fis le vœu, si nous obtenions la délivrance des prêtres ou d'un bon nombre des prêtres incarcérés de travailler à propager dans Paris le culte de saint Denys l'Aréopagite, Apôtre de Paris. — On m'offrit alors quelques dons pour faire une bannière en son honneur. Ce projet fut ajourné. (Voir page 138.)

les prêtres de se promener ensemble de deux à quatre heures fut considérée comme de bon augure. C'était une erreur.

Après cet entretien (1), j'eus le bonheur de converser avec plusieurs de mes confrères, et nous convînmes de nous mettre tous en prières, à sept heures du soir. Cette pieuse convention

(1) Au rapport de M. l'Abbé Bayle, Vicaire général, cet entretien particulier dura trente-huit minutes ; ce qui surprit beaucoup tous ceux qui en furent témoins, car jusque-là je n'avais jamais été admis dans l'intimité de Monseigneur. Mais il fut touché de ce que j'avais fait pour lui et plusieurs de ses prêtres en leur procurant un visiteur dévoué, M. Étienne Plou, jurisconsulte, qui avait obtenu de la Commune un permis régulier. Beaucoup de personnes ignorent quelles démarches importantes furent faites en ces jours périlleux pour la délivrance de l'Archevêque de Paris et des prêtres incarcérés.

La plupart de ces démarches avaient leur point de départ à N.-D. des Victoires, devenue alors plus que jamais un centre de mouvement religieux.

Lorsque Mlle Darboy sortit de prison, elle vint directement à la sacristie de N.-D. des Victoires, me présentant deux cartes. — Ceux, dit-elle, qui m'ont mise en liberté m'ont bien recommandé de venir immédiatement vous voir et de vous présenter leurs noms. Les recon-

fut scrupuleusement observée dans la troisième section, parce qu'il me fut possible de la communiquer à tous les prêtres qui s'y trouvaient enfermés.

naissez-vous? « Oui, Mademoiselle, je les reconnais et « en vous délivrant, ils ont exposé leur vie et la mienne. « Rendez grâces à Notre-Dame des Victoires, car c'est « au pied de son autel qu'ont été trouvés vos libéra- « teurs et les moyens de vous délivrer. »

Monseigneur Darboy savait tout cela et il en était profondément touché.

La lettre suivante démontrera suffisamment pourquoi Monseigneur daigna s'entretenir longtemps avec moi.

« Paris, le 3 juin 1871.

« *A Monsieur le rédacteur en chef de* LA LIBERTÉ.

« Monsieur,

« On vient de me communiquer un article intitulé : « *Évasion de Mlle Darboy*, et qui se trouve dans la *Liberté* « du 1er juin.

« Il résulte de la narration que Mlle Darboy devrait « sa délivrance au général Dombrowski, sur l'initiative « prise le 12 mai par Mme la directrice générale des « Dames de la Providence.

« Je laisse à son auteur la responsabilité de cette nar- « ration, et je vous prie, Monsieur, de vouloir bien ac-

Pour être bien compris, nous devons dire que les bâtiments de la prison comportent généralement trois étages, dans chacun desquels il y a un long couloir par où on arrive dans les diverses cellules. Un long couloir avec ses cellules constitue une section qui porte un numéro. Les prêtres enfermés dans la troisième section étaient

« cueillir quelques explications destinées à renseigner « complétement vos lecteurs sur la mise en liberté de « la digne sœur de notre archevêque martyr. A la de- « mande, notamment, de M. l'abbé Amodru, l'un des « prisonniers échappés aux assassins de la Roquette, « je m'étais mis en rapport le 25 avril avec le citoyen « Protot, dans le but d'obtenir l'élargissement, au be- « soin sous caution, de Mgr Darboy, de Mlle Darboy, « de MM. les abbés Deguerry, Icard, Bayle, Roussel, etc. « Il me sembla convenable d'engager la négociation « d'abord pour Mlle Darboy, dont l'arrestation était en- « core plus inexplicable que celle des autres victimes. « Le citoyen Protot parut adopter mes raisons et m'a- « dressa au citoyen Moirey, juge chargé de l'instruc- « tion.

« Le 26 je me rendis auprès du citoyen Moirey : il « avait déjà interrogé Mlle Darboy, détenue alors au « dépôt; il parut reconnaître encore mieux que le ci- « toyen Protot l'opportunité de l'élargissement, même « dans l'intérêt de la Commune, et il me donna rendez-

M. Bacuez, M. Lamazou, M. Depontalier, le P. Bazin, M. Juge, M. Guillon, M. Delmas, M. Guébels, M. Carré et moi. Nous ne manquâmes pas à la pieuse convention. Plusieurs autres prêtres, et spécialement M. Bayle, qui se trouvaient enfermés dans une autre section en face

« vous, pour le lendemain 27, dans le cabinet du délé-
« gué à la justice.

« De nouvelles explications eurent lieu ; on ne me
« promit rien, mais le citoyen Protot me délivra un per-
« mis, que je possède encore, pour visiter ma cliente,
« qui avait été transportée la veille à Saint-Lazare, et
« j'allais vers onze heures lui porter des paroles d'espé-
« rance.

« Le même jour, vers quatre heures, Mlle Darboy
« était en liberté. Sa première visite était pour l'autel
« de Notre-Dame-des-Victoires ; elle rencontrait dans
« l'église M. l'abbé Amodru, et c'est grâce aux instan-
« ces de ce dernier qu'elle partait dans la soirée même
« de Paris pour se rendre à Conflans-Charenton.

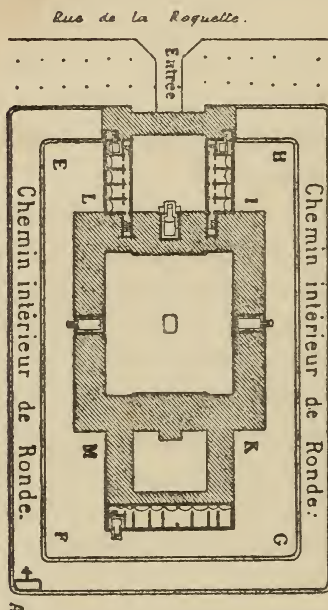
« Comme vous le voyez, monsieur, Mlle Darboy ne
« doit pas exclusivement sa délivrance au général
« Dombrowski ; je tiens à le constater, surtout pour
« elle, dans un but que vous comprendrez sans peine.

« Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments.

« ÉTIENNE PLOU,

« Jurisconsulte. »

Prison des Condamnés



Le chemin intérieur de ronde était exclusivement réservé aux sodats otages.

La cour intérieure, marquée HGEF, était le lieu réservé aux otages civils et ecclésiastiques.

Dans le corps de bâtiment LM étaient l'Archevêque, MM. Deguerry, etc., et toutes les victimes du 24 mai.

Le corps de bâtiment IK comprenait la 3e et la 2e section. (Voir pages 72 et suivantes.)

de nous, avaient accueilli cette proposition avec un pieux empressement; ils étaient aussi en prière à la même heure. (Voir les plans de la 3e et de la 4e section, p. 90, 92, 147, 149.)

Tout à coup la cellule de Mgr l'Archevêque s'ouvrit. Un homme portait une liste sur laquelle était écrit le nom du Prélat, avec les noms de M. Bonjean, président de la Cour de cassation; du P. Clerc et du P. Ducoudray, de la Compagnie de Jésus; de M. Deguerry, curé de Sainte-Madeleine, et de M. Allard, ancien missionnaire. Les six victimes appelées sortirent de leurs cellules et furent immédiatement dirigées vers le lieu du sacrifice, c'est-à-dire à l'angle intérieur du chemin de ronde, que je désigne dans le plan, par la lettre A. Le signe † est l'endroit précis du supplice.

Bientôt nous entendîmes des feux sinistres et irréguliers de peloton qui se reproduisirent deux fois et à des intervalles de temps assez rapprochés; puis quelques coups furent tirés isolément.

Tout cela se passait dans l'intérieur des murs de la prison, et, à travers la fusillade, nous

pûmes distinguer, du fond de nos cellules, quelques cris plaintifs que la douleur arrachait aux mourants.

Trois victimes tombèrent tout d'abord à la première fusillade; puis deux autres à la seconde. M. Bonjean essaya de se relever après la première décharge. M. l'abbé Allard fut littéralement criblé de balles.

Cinq victimes expiraient! La sixième restait debout (1). C'était l'Archevêque de Paris! Quel spectacle!

Mais pourquoi cet étrange et mystérieux privilége?

Peut-être les bourreaux avaient-ils visé de préférence les autres condamnés, chacun d'eux laissant à son voisin le soin de verser le sang de l'Archevêque. Peut-être y avait-il quelque autre motif que Dieu seul connaît. Un voile sombre et lugubre couvre, hélas! cette question d'une profonde obscurité.

(1) Témoignage cité dans l'oraison funèbre de Mgr Darboy, prononcée à Notre-Dame le 18 juillet 1871, par M. l'abbé Adolphe Perraud, discours très-remarquable et bien digne d'être conservé.

Bientôt des coups isolés furent entendus. — L'Archevêque tombait frappé de mort.

Tout porte à croire qu'on a tiré sur l'Archevêque deux coups de pistolet à bout portant. Son corps et ses habits furent entièrement traversés par deux balles dans la région de la poitrine et du cœur.

Comme des milliers d'autres, j'ai vu, à l'archevêché, le corps de Monseigneur, et j'ai remarqué que la balle frappant au côté droit lui avait enlevé deux phalanges des doigts de la main droite sans atteindre la main gauche. Ce fait matériel me porterait à penser que Monseigneur, au moment de sa mort, tenait la main droite appuyée sur sa poitrine et non loin du cœur, tandis qu'il levait la main gauche vers le ciel, comme pour faire à Dieu le suprême sacrifice de sa vie.

Le crime était accompli.... On assure que des gardes nationaux fédérés, invités à commettre cet attentat, s'y étaient refusés nettement, et que, par suite de ce refus, on alla chercher je ne sais quelle troupe sinistre qui se trouvait à la mairie du XIe Arrondissement (boulevard du Prince-Eugène).

La justice de Dieu aura son heure ; un jour, tout sera mis à découvert. On ne voulait pas garder un seul témoin de tous ces crimes, et Dieu en conserva plus de cent cinquante dans la prison (1).

Puissent les coupables revenir à de meilleurs sentiments ! Et puissions-nous enfin vivre tous comme des frères, enfants d'un même Père qui est aux cieux !

Quoi qu'il en soit, tous ceux qu'on avait appelés au supplice, dans ce *chemin de ronde* désormais célèbre, moururent courageusement, faisant à Dieu le sacrifice de leur vie.

Quelques jours auparavant, le P. Chauveau, de la Compagnie de Jésus, étant venu prier à Notre-Dame-des-Victoires, nous avions étudié ensemble les moyens de faire parvenir aux prisonniers

(1) L'un des chefs qui commandèrent le feu contre Mgr l'Archevêque et qui vint audacieusement à la porte de la Roquette, dans la matinée de la Pentecôte, espérant bien n'être pas reconnu, fut pris et interrogé. Il s'avoua coupable et fut exécuté dans le chemin de ronde. La justice de Dieu passait à notre insu à côté de nous. (Note de la 9e édition.) — Voir la lettre du lieutenant de vaisseau Bruant, p. 218.

la sainte Eucharistie, qu'ils désiraient ardemment.

Le 14 mai, dix jours avant la mort de l'Archevêque, il m'apprit avec bonheur qu'il y avait réussi; souvenir touchant qui rappelle les premiers jours du christianisme. Je ne puis y penser sans que mes yeux se mouillent de larmes. Je voulais envoyer aux autres la sainte Eucharistie, et je devais me rencontrer avec ce céleste envoi dans les murs de la Roquette.

Il est très-probable que tous purent communier avant de mourir. Quant à l'absolution, il est hors de doute que tous l'ont reçue.

Nous avions appris dans la prison que M. Bonjean s'était confessé deux jours avant sa mort au P. Clerc. Il avait dit, à ce propos, à Mgr l'Archevêque : « Voilà que moi, qui avais été si gallican, j'ai fini par me confesser à un Jésuite (1). »

La source d'où nous tirons ces paroles nous permet d'affirmer qu'elles sont textuelles.

On attribue à l'Archevêque certaines paroles qu'il aurait prononcées avant d'expirer ; mais je

(1) M. Bonjean était né à Valence en Dauphiné.

n'ai pas une certitude suffisante à cet égard, pour me permettre de les rapporter ici, bien que j'aie cherché immédiatement et depuis lors, à recueillir tous les faits qui pouvaient se rattacher à sa mémoire.

Lorsque Monseigneur, franchissant la porte de fer pour se rendre au chemin de ronde, voulut prendre la parole, on ne le lui permit pas. Une voix forte couvrit la sienne en disant : « Le « temps n'est pas aux discours; les tyrans n'y « mettent pas tant de ménagements. »

Ces paroles furent très-distinctement entendues par M. l'abbé de Marsy, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul.

Si, comme on le prétend, il a dit, après avoir franchi la grille de fer : « J'ai toujours aimé la liberté », il n'a pu prononcer cette parole, dans un moment aussi solennel, que pour repousser une accusation injuste (1), et il a dû le faire en

(1) Les chefs de la Commune lançaient contre le clergé cette étrange accusation : « Depuis plus de dix-huit siècles vous étouffez la liberté et vous enchaînez la libre-pensée, il est temps que cela finisse. — Plus de Dieu, plus d'églises, plus de prêtres ni d'autels. »

On remarquait dans les discours de ceux qui les re-

marchant vers le lieu du supplice, non au moment d'expirer.

Un évêque et un prêtre, à cette heure suprême, ne peuvent plus avoir qu'une pensée, celle de l'Éternité !

Vers l'époque de son arrestation, on avait voulu lui faire signer une pièce portant ces mots : « *Darboy, ex-archevêque de Paris* »; il avait énergiquement répondu : « Ce n'est pas vous qui m'avez fait archevêque de Paris, et ce n'est pas vous qui pouvez me destituer ; vous m'enverriez en Chine, que j'y serais toujours et encore mieux archevêque de Paris. C'est un pouvoir que je ne tiens pas des hommes. »

Noble réponse et vraiment digne d'un évêque ! J'aime à la citer, parce que je l'ai moi-même en-

présentaient les armes à la main, une profonde ignorance de la religion et une haine stupide contre ce qui se rapporte à Dieu.

Pauvres gens, ils en étaient venus là par le travail abrutissant du Dimanche et la lecture habituelle des journaux impies qui, pour eux, remplacent le prône, depuis que nous n'observons plus la loi du septième jour. — Il devrait y avoir en France une conjuration de tous les honnêtes gens contre le TRAVAIL DU DIMANCHE.)

tendue de sa bouche, le 24 mai, au moment où finissait notre conversation intime.

M. l'abbé Bayle avait pu quelquefois converser avec Monseigneur dans la prison. Un jour qu'il lui parlait du martyre : « Il me semble, lui dit-il, Monseigneur, que si l'on vous faisait mourir ici, vous seriez martyr. Dans la vie de saint Thomas de Cantorbéry que vous avez écrite, il y a pour le moins autant de politique que dans la vôtre. — Certainement, lui répondit Monseigneur, si l'on me condamne à mourir, c'est parce que je suis archevêque de Paris. »

Disons enfin que Mgr Darboy avait donné par écrit au Souverain-Pontife son adhésion pleine et entière à tous les décrets du Concile du Vatican, et spécialement à celui qui regarde l'infaillibilité du Vicaire de Jésus-Christ (1).

On a prétendu à tort que M. l'abbé Deguerry eut un moment de défaillance ; voici ce qui a pu

(1) Voir la promulgation des décrets du Concile du Vatican, par Mgr H. Guibert, archevêque de Paris, et la lettre au Saint-Père de Mgr Darboy, citée dans les *Annales de Notre-Dame des Victoires*, mai 1871.

donner lieu à cette erreur. Lorsque les victimes furent appelées nommément, M. Deguerry, étendu sur son lit, dormait d'un profond sommeil, et il ne s'éveilla qu'en entendant Mgr Surat lui dire d'une voix émue : « *Mais, mon ami, c'est vous qu'on appelle!* » M. Deguerry éprouva alors cette surprise que peut tout naturellement ressentir, dans l'intérieur d'une prison, un condamné qu'on éveille en sursaut. Hélas! il allait passer du sommeil de la vie au sommeil de la mort, l'émotion était permise. Parlant, ce jour-là même, à M. l'abbé Delmas, il lui avait dit : « Le salut de Paris ne sera pas obtenu sans l'effusion d'un sang innocent; *Sine sanguinis effusione non fit redemptio* (1) ». M. Deguerry avait donc le pressentiment du martyre, et il l'avait si bien que vers cinq heures du soir, le 24 mai, c'est-à-dire deux heures avant sa mort, il reçut, en viatique, la sainte Communion des mains du P. de Bengy (2).

Ce fait ne saurait être contesté, car le P. de Bengy l'avait raconté lui-même à M. l'abbé Petit,

(1) Heb. 9. 22.

(2) M. Deguerry était né à Génas en Dauphiné.

secrétaire-général de l'archevêché ; mais assurément, ni M. l'abbé Deguerry, ni les autres ne s'attendaient à mourir si promptement. On pensait qu'il y aurait au moins un simulacre de jugement.

Les beaux sentiments du P. Clerc et du P. Ducoudray, Jésuites, nous sont révélés par tout l'ensemble de leur vie et par la brochure qu'a publiée tout récemment le P. de Ponlevoy. — L'un et l'autre portaient sur eux la sainte Eucharistie.

M. l'abbé Allard marchait au supplice les mains jointes, comme s'il fût allé à la sainte Table ! En sortant de sa cellule, il avait dit à ses bourreaux : « Je vous recommande de me faire mourir promptement.» C'est probablement ce qui lui valut la décharge d'un grand nombre de fusils. — Nous avons dit que son corps fut trouvé criblé de balles.

Il est à présumer que M. Bonjean, qui s'était confessé, put aussi recevoir le saint Viatique, en se rendant au lieu du supplice.

Ces tristes événements s'accomplirent le mercredi 24 mai, vers huit heures du soir.

Prêtres et fidèles, tous les prisonniers s'attendirent, dès ce jour, à mourir, et se préparèrent chrétiennement à paraître devant le souverain Juge. O murs lugubres de la Roquette, vous vîtes alors ce que la pieuse industrie du prêtre de Jésus-Christ peut produire d'admirable, à l'ombre terrible de la prison et de la mort! Des laïques se promenaient et parlaient tout bas avec des prêtres; des prêtres se promenaient deux à deux et parlaient tout bas d'un air grave et mystérieux; puis, dans un angle de mur, dans un coin, à l'écart, tous deux se découvraient pieusement et faisaient un signe de croix : l'absolution était donnée et reçue. Un jour, l'un de ces prêtres, que le zèle du salut des âmes poussait à parcourir les groupes, dit à trois laïques :

« Messieurs, entre nous prêtres, nous avons réglé nos comptes pour l'éternité; c'est l'heure d'y penser. »

Il lui fut répondu :

« Merci, Monsieur l'abbé, nous vous sommes reconnaissants de votre charité, mais c'est fait. »

Dans ce groupe se trouvait un prisonnier fort respectable qui garda le silence. C'était M. Derest, officier de paix, qui, prenant l'abbé à part, fit immédiatement sa confession. Après cela, il baisa la main du prêtre, et il lui dit, en versant des larmes : « Je ne sais si nous sortirons vivants de ce lieu; mais, si vous me survivez, je vous prie de dire à ma femme et à mes enfants ce que je viens de faire par votre ministère. J'ai des filles que je conduisais moi-même aux catéchismes de Saint-Sulpice. Vous les rendrez bien heureuses en leur disant que leur père s'était bien confessé avant de mourir (1). » Combien d'autres ont pareillement reçu les secours religieux avant de mourir !... Le lendemain, 26 mai, cet officier de paix disparaissait, avec beaucoup d'autres, sous les coups de la mort. Son corps a été retrouvé à Belleville, dans le secteur de la rue Haxo (2).

On peut dire, en toute vérité, que les victimes

(1) Nous n'avons pas manqué de donner cette consolation à la famille de M. Derest.

(2) Voir le plan, p. 49.

de la Roquette reçurent généralement les consolations de la foi avant de mourir.

Rien de solennellement lugubre comme ces corridors et ces murs de la prison quand on eut appris la mort des six premières victimes. Chaque heure qui sonnait à l'horloge de la cour intérieure semblait être la dernière; les prêtres priaient continuellement, et nous en connaissons qui recevaient l'absolution tous les jours.

Je ne saurais oublier les entretiens que j'avais alors à côté des barreaux de ma fenêtre avec M. l'abbé Lamazou. Ce monde avait disparu pour nous et nos regards ne considéraient plus que les joies de l'éternité!

Pour ajouter un trait à ce sombre tableau, nous dirons encore que chaque soir les murs intérieurs de la cour reflétaient les sinistres lueurs de l'incendie qui consumait plusieurs monuments de Paris. A travers les barreaux de fer de nos fenêtres nous apercevions la fumée et les feux, signes avant-coureurs d'une mort inévitable, et nous avions aussi devant les yeux les tronçons de la croix qu'une main sacrilége avait brisée au-dessus de l'entrée de la chapelle; preuve qu'on avait en haine la religion, dans cette pri-

son où tous les prêtres étaient irrévocablement condamnés à mort.

Grande leçon pour la postérité. La croix est renversée mais Paris est en feu et la France à deux doigts de sa ruine !

Le 28 mai, jour de la Pentecôte, les corps des six victimes du 24 mai furent trouvés et reconnus dans le cimetière du Père Lachaise.

Ainsi, d'un côté les morts sortaient de leurs tombeaux pour être glorifiés ; et d'un autre côté le même jour, à peu près à la même heure, les prêtres survivants sortaient aussi d'une espèce de tombeau où les ennemis de Jésus-Christ croyaient les avoir ensevelis pour toujours.

Les martyrs témoins de Dieu étaient au Ciel et les témoins des martyrs apparaissaient vivants le jour de la Pentecôte pour dire au monde la vérité et rendre grâces à Dieu.

CHAPITRE II

JOURNÉE DU 25 MAI.

Le jeudi 25 mai, il y eut quelques victimes dont j'ignore les noms ; elles durent expirer hors de la prison.

Le bruit courut que M. Jecker avait été fusillé. — On l'avait emmené, avec deux autres victimes, dans la rue de Chine. C'est là que tous les trois furent tués et enterrés. Le corps de M. Jecker a été reconnu vers la fin de juillet par les recherches de la justice. Les deux autres sont inconnus.

Pressés par l'armée française qui avançait victorieusement dans Paris, les chefs de la Commune durent renvoyer au lendemain les exécutions préméditées.

Ce même jour je reçus avec un religieux respect, des mains du caporal Arnoux, un fragment de crâne de l'une des victimes avec une balle qui avait traversé leur corps.

Peut-être ces précieuses reliques ont-elles contribué à notre salut le 27 mai 1871. (Voir p. 187.)

Les conseils de guerre nous ont plus tard révélé qu'un gendarme nommé Bressolles détenu comme otage à la Roquette fut extrait de sa cellule le 25 mai, conduit près d'un mur de la prison et fusillé par un peloton que commandait le citoyen Raoul Deschamps (1).

Combien d'autres dont nous ignorons les noms furent exécutés le même jour !

C'est le 25 mai qu'eut lieu le massacre des Dominicains dont nous parlerons dans le chapitre des tombeaux.

(1) Deschamps condamné à mort par le 8e conseil de guerre a été fusillé à Satory. Voir page 179,

CHAPITRE III

JOURNÉE DU 26 MAI

Appel de 47 victimes. — Massacre de la rue Haxo. — Le DÉLIT des PRÊTRES. — Lettre de l'auteur au P. de Ponlevoy et réponse.

La journée du vendredi 26 mai fut plus terrible que toutes les autres.

Du greffe partaient continuellement des ordres et sortaient sans cesse des listes. En voyant ces employés qu'il me semble apercevoir encore traversant la cour un papier à la main, chacun de nous se disait :

« Si je suis inscrit sur cette liste, dans un quart d'heure je ne serai plus de ce monde. »

Le soldat trépignait en entendant le canon et la fusillade du dehors :

« Mourir assassiné, disait-il, ah ! c'est affreux ! Que ne suis-je avec mes anciens camarades, combattant sous mon drapeau et marchant contre les incendiaires qui brûlent les maisons, tuent les prêtres et pillent les églises ! »

Pauvres soldats ! leur courage demeurait impuissant derrière ces barreaux que leurs mains ne pouvaient briser. Ce jour-là, vendredi 26 mai, vers le soir, trente-huit gardes de Paris, presque tous pères de famille, qui étaient enfermés au rez-de-chaussée, furent appelés, conduits hors de la prison et fusillés à Belleville. Douze ou pour le moins onze ecclésiastiques subirent le même sort.

Une morne stupeur, que ma plume ne saurait retracer, régnait alors dans toute la prison.

Pas un mot n'était prononcé ; vous eussiez à peine entendu un soupir. J'étais à genoux, faisant, comme tous les autres, mon sacrifice à Dieu, quand j'aperçus tout à coup M. l'abbé Bayle, qui, d'un geste très-significatif, m'indiqua avec ses doigts, qu'il ouvrit et ferma plusieurs fois, le nombre des victimes. Ce nombre me parut tellement exagéré que je ne pouvais y croire ; alors, d'un geste plus significatif encore, M. l'abbé

Bayle confirma tout ce qu'il avait essayé de me faire entendre quant au nombre et au choix des victimes. Enfin il éleva ses mains et ses yeux vers le ciel; je vis ses deux mains, que je dévorais du regard, se rejoindre lentement au-dessus de sa tête et retomber enfin sur sa poitrine, comme pour me dire : « C'est fini, faisons notre sacrifice à Dieu. »

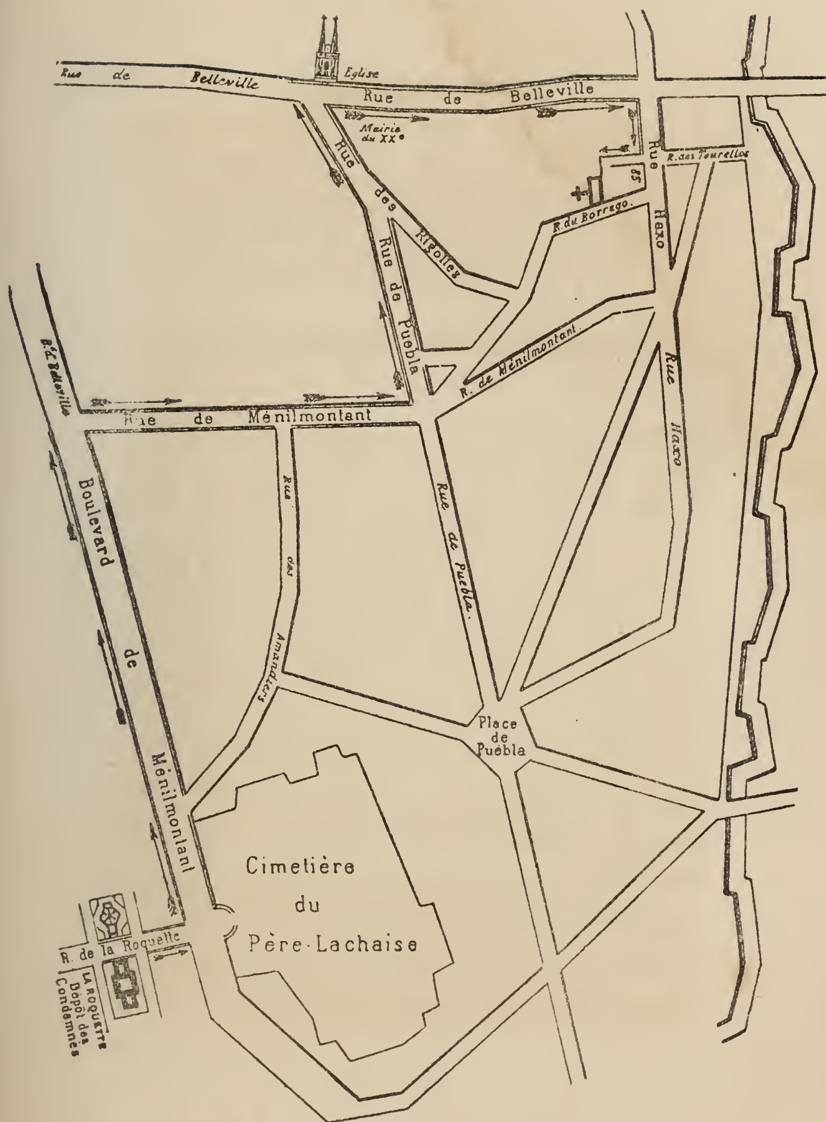
Nous étions convenus que, dans le cas où il serait appelé à mourir, il attacherait au barreau de sa fenêtre un papier blanc. Ce sinistre papier y fut attaché; je le montrai à M. l'abbé Lamazou, dont la cellule touchait la mienne. Bientôt M. l'abbé Bayle ne parut plus à la fenêtre, et je me jetai à genoux; M. l'abbé Lamazou et M. l'abbé Bacuez, mes deux voisins, en firent autant. Je crus vraiment que je ne reverrais jamais M. l'abbé Bayle. Cinq minutes s'étaient à peine écoulées que nous entendîmes les pas d'un gardien qui venait dans notre section, désignant des numéros et des noms tout près de nos cellules. Je dis tout bas à M. l'abbé Lamazou et à M. l'abbé Bacuez : « *Finitum est*, c'est fini. » Notre sacrifice fut en ce moment tout ce qu'il pourra être quand il faudra mourir, si nous avons

la certitude d'une mort très-prochaine. Cependant je dois avouer que, dans l'intimité de mon âme et tout en faisant mon sacrifice, j'attendais une protection spéciale de Notre-Dame-des-Victoires, et je sentais ma confiance grandir avec le péril.

Nous étions à genoux, quand tout à coup, vers sept heures et demie du soir, nous entendîmes très-distinctement les cris aigus et déchirants d'une multitude qui succombe sous les coups d'une fusillade. Puis nous n'entendîmes plus rien, ni cris, ni soupirs, ni coups de fusil.

Des témoins assurent que les prêtres qu'on emmenait alors au secteur de Belleville pour les y fusiller furent accueillis par des huées et des coups à leur sortie de la Roquette. C'étaient bien les disciples de Jésus montant avec lui au Calvaire. Les victimes sorties de la Roquette et dirigées vers Belleville le 26 mai étaient au nombre de cinquante-deux ; d'autres disent quarante-sept.

Pendant le trajet on ne leur épargna ni les outrages, ni les mauvais traitements. Le plan de leur itinéraire, que nous traçons à la page suivante, contribuera à éclairer le lecteur.



Rue de Belleville
Eglise
Rue de Belleville
Mairie du XXe
Rue des Rigolles
Rue de Puebla
R. du Borrego.
R. des Tourelles
Rue Haxo
R. de Ménilmontant.
Bd de Belleville
Rue de Ménilmontant
Rue des Amandiers
Rue de Puebla.
Rue Haxo
Boulevard de Ménilmontant
Place de Puébla
Cimetière du Père-Lachaise
R. de la Roquette
LA ROQUETTE Dépôt des Condamnés

EXPLICATIONS SUR LE PLAN

DE

L'ITINÉRAIRE DES VICTIMES DU 26 MAI.

La flèche indique la route suivie par les victimes depuis la prison de la Roquette jusqu'au lieu de la sanglante immolation, indiqué par le signe †

L'espace rectangulaire surmonté d'une croix est limité par quatre murs dont l'un, celui par où entrèrent les victimes, n'a qu'un mètre de haut.

Les rues et les boulevards sont bordés de deux lignes plus accentuées.

M. l'abbé Croze, aumônier de la Roquette, accompagné de MM. Depontalier, Carré et Martin, vicaires à Belleville, s'est assuré, en interrogeant les habitants du quartier, que le cortége n'avait pas suivi la rue des Amandiers, mais le boulevard Ménilmontant,

RÉFLEXIONS SUR L'ITINÉRAIRE DES VICTIMES DU 26 MAI

Les victimes du 26 mai, au nombre de cinquante-deux, parmi lesquelles onze ecclésiastiques, sortirent de la ROQUETTE suivant la rue du même nom jusqu'en face du cimetière du Père-Lachaise, puis elles continuèrent péniblement leur route par le boulevard et et la rue Ménilmontant, le boulevard Puébla et la rue des Rigolles, jusqu'à la mairie du XXe arrondissement, en face de l'église.

Le sinistre cortége entra par la porte de derrière dans la mairie. Quant aux victimes, elles restèrent pendant une demi-heure exposées à la fureur d'une populace égarée qui poussait des cris de mort.

Ainsi Dieu voulut que sur les hauteurs de Paris la France entière pût voir les lamentables résultats que les calomnies et les funestes doctrines avaient produits parmi nous.

L'ERREUR poussait des cris de mort juste en face d'une ÉGLISE où se trouve une CHAIRE de vérité trop méconnue, d'où l'on proclame sans cesse la paix et l'union des cœurs. La Colonne de vérité s'élevait solidement en face d'une colonne mouvante d'erreurs funestes et de passions déchaînées!!! Cette colonne mouvante ne voulut pour victimes que des représen-

tants et des défenseurs de l'ordre matériel et de l'ordre moral.

Enfin, on se remit en marche par la rue de Belleville, et le cortége arriva à la rue Haxo. C'est au n° 85, presque en face de la rue des Tourelles, que les victimes s'arrêtèrent pour entrer dans le secteur devenu le sommet de leur Calvaire. Le crime allait bientôt se consommer; un horrible tombeau était déjà creusé dans le sol, à la manière dont on creuse les sous-sols modernes. C'est là que les prêtres allaient expier LEUR DÉLIT!

O mes chers compagnons de captivité, je vous avais vus quelques heures auparavant, je vous avais parlé! Maintenant vous voilà sur les hauteurs de Paris; vous le dominez du regard, vous le dominez surtout par la foi. Vous allez mourir!!! Mais votre foi ne mourra pas et votre sang innocent va faire jaillir sur nous des bénédictions...

Quittant la rue Haxo pour prendre la rue du Borrégo, on fait environ quatre-vingts pas et on trouve à sa droite le lieu de l'immolation, que j'ai visité avec un sentiment que je ne saurais définir, car il tient de la terre et du ciel!

Plusieurs de ces nobles victimes sont des martyrs de la Foi. Le tombeau de la rue Haxo m'apparaît entouré de palmes glorieuses.

Il me paraît utile de consigner ici la pièce suivante, me réservant de donner ensuite d'autres détails sur ces affreux massacres, si nous pouvons en recueillir de bien certains.

Extrait du rapport adressé à M. le Général DE LADMIRAULT (1) *le* 2 *juin* 1871, *par M. l'abbé* ESCALLE, *aumônier militaire chargé du service religieux du* 1er *corps.*

Quand j'arrivai le lundi matin à Belleville, nos troupes procédaient au désarmement de ce quartier, encore très-agité. Nos propres soldats ne pouvaient me donner aucune information, et ce n'est qu'à grand'peine que les habitants, encore pleins de défiance et de colère, consentaient à parler. Je ne tardai pas cependant à acquérir la conviction que le massacre avait eu lieu rue Haxo, dans un emplacement appelé la cité Vincennes.

Je demandai au colonel de Vallette, commandant les volontaires de la Seine, quelques officiers de bonne volonté, et nous nous rendîmes

(1) *Gouverneur de Paris dont la sagesse et la fermeté sont appréciées de tous,* en ces temps difficiles.

sur le théâtre de ce nouvel attentat. MM. Lorras, chef au contentieux de la Compagnie d'Orléans, et le docteur Colombel, tous deux comptant de leurs parents au nombre des victimes, s'étaient joints à nous.

L'entrée de la cité Vincennes est au n° 85 de la rue Haxo ; on y pénètre en traversant un petit jardin potager ; vient ensuite une grande cour précédant un corps de logis de peu d'apparence, dans lequel les insurgés avaient établi un quartier général.

Au delà et à gauche se trouve un second enclos, qu'on aménageait pour recevoir une salle de bal champêtre quand la guerre éclata. A quelques mètres en avant d'un des murs de clôture règne, en effet, jusqu'à hauteur d'appui, un soubassement destiné à recevoir les treillis qui devaient former la salle de bal. L'espace compris entre ce soubassement et le mur de clôture forme comme une large tranchée de 10 à 15 mètres de longueur. Un soupirail carré, donnant sur une cave, s'ouvre au milieu.

C'est le local que ces misérables avaient choisi pour l'assassinat ; c'est là que je retrouvai les

corps des victimes et que je recueillis, en contrôlant les uns par les autres plusieurs témoignages, les renseignements suivants sur le crime du 26 mai.

Les prisonniers sortis de la Roquette étaient précédés de tambours et de clairons marquant bruyamment une marche, et entourés de gardes nationaux.

Ces fédérés appartenaient à divers bataillons : les plus nombreux faisaient partie d'un bataillon du XIe arrondissement et d'un bataillon du Ve. On remarquait surtout un grand nombre de bandits appartenant à ce qu'on appelait *les enfants perdus de Bergeret*, troupe sinistre parmi ces hommes sinistres. C'est elle qui, selon tous les témoignages, a pris la part la plus active à tout ce qui va se passer.

Ainsi accompagnés, les ôtages montaient parmi les huées et les injures de la foule. Quelques malheureuses femmes semblaient en proie à une exaltation extraordinaire et se faisaient remarquer par des insultes plus furieuses et plus acharnées. Un groupe de gardes de Paris marchait en tête des otages, puis venaient les prêtres, puis un second groupe de gardes. Arrivé

au sommet de la rue de Paris, ce triste cortége sembla hésiter un instant, puis tourna à droite et pénétra dans la rue Haxo.

Cette rue (surtout les terrains vagues qui sont aux abords de la cité Vincennes) était remplie d'une grande foule manifestant les plus violentes et les plus haineuses passions. Les otages la traversaient avec calme, quelques-uns des prêtres le visage meurtri et sanglant. Victimes et assassins pénétrèrent dans l'enclos.

Un cavalier qui suivait fit caracoler un instant son cheval aux applaudissements de la foule, et entra à son tour en s'écriant : « Voilà une bonne capture, fusillez-les ! »

Avec lui, et lui serrant la main, entra un homme jeune encore, pâle, blond, élégamment vêtu. Ce misérable, qui paraissait être d'une éducation supérieure à ce qui l'entourait, exerçait une certaine autorité sur la foule. Comme le cavalier, il suivait les otages et, comme lui, il excitait la foule en s'écriant : « Oui, mes amis, courage, fusillez-les ! »

L'enclos était déjà occupé par les états-majors des diverses légions. Les cinquante otages et les bandits qui leur faisaient cortége achevèrent de

le remplir. Très-peu de personnes faisant partie de la multitude massée aux alentours purent pénétrer à l'intérieur. En tout cas, aucun témoin ne veut m'avouer avoir vu ce qui s'est passé dans l'enclos.

Pendant sept à huit minutes on entendit du dehors des détonations sourdes, mêlées d'imprécations et de cris tumultueux. Il paraît certain que les victimes, une fois parquées dans la tranchée dont j'ai parlé plus haut, furent assassinées en masse à coups de revolvers par tous les misérables qui se trouvaient sur les lieux. On n'entendit que très-peu de coups de chassepots dans l'enclos.

Il y eut à la fin quelques détonations isolées, puis quelques instants de silence.

Un homme en blouse et en chapeau gris, portant un fusil en bandoulière, sortit alors du jardin. A sa vue, la foule applaudit avec transport. De jeunes femmes vinrent lui serrer la main et lui frapper amicalement sur l'épaule : « Bravo ! bien travaillé, mon ami ! »

Les corps des cinquante victimes furent jetés dans la cave ; les prêtres d'abord, puis les gardes de Paris.

C'est de là qu'avec beaucoup de peine, et avec toutes les précautions qu'exigeait la salubrité publique, nous avons retiré tous les cadavres. Malgré l'état de putréfaction avancée dans lequel nous les avons trouvés, il nous a été possible de reconnaître la plupart des prêtres. Quelques pauvres femmes de gardes de Paris, arrivées dans la soirée, reconnurent leurs maris.

Nous ramenâmes le même soir à Paris les corps du Père Olivaint, du Père de Bengy, du Père Caubert, tous trois Jésuites de la rue de Sèvres ; de M. l'abbé Planchat, directeur d'une maison d'orphelins à Charonne ; de M. Seigneret, jeune séminariste de Saint-Sulpice.

Les autres corps ont été mis dans des cercueils et inhumés chrétiennement, soit par des membres de leur famille, soit par les soins du clergé de Belleville.

En terminant, mon Général, permettez-moi d'exprimer ma très-vive reconnaissance pour le concours ému et pieux que m'ont offert tous les officiers et soldats avec lesquels ces tristes circonstances m'ont mis en relation. Je me permets aussi d'appeler votre attention sur le dé-

vouement des militaires dont je joins les noms à ce rapport.

Veuillez, mon Général, agréer, l'hommage de mon profond respect..

A. Escalle,

Aumônier chargé du service militaire du 1er corps.

Paris, 2 juin 1871.

AUTRES DÉTAILS SUR CE MASSACRE

Au triste récit de M. l'abbé Escalle nous ajouterons certains détails qui nous ont été communiqués par des témoins oculaires.

Le plus ancien des prêtres de Picpus, appesanti par l'âge, tomba épuisé de fatigue, dans l'avenue de la Cité Vincennes, dès qu'il eut franchi la grille qui en fermait habituellement l'entrée. — Il fut foulé aux pieds par une fille de dix-huit ans, cantinière du 174e bataillon; d'autres lui assénèrent des coups de poing.

Quelques pas plus loin, le Père de Bengy, de la Compagnie de Jésus, tomba sous les coups : le jeune Seigneret, séminariste de Saint-Sulpice, lui tendit aussitôt la main pour l'aider à se relever ; mais il reçut lui-même un violent coup de

poing qui le rejeta contre le mur : « O ma chère famille », s'écria-t-il alors. Mais aussitôt, s'interrompant lui-même comme s'il se fût repenti d'avoir cédé à un sentiment trop naturel : « *Je désire, dit-il, qu'on ne fasse aucun mal à mes bourreaux.* »

Ces paroles touchantes furent distinctement entendues par un témoin oculaire, qui les a rapportées fidèlement.

Ce n'était plus un cortége, ce n'était plus une foule : c'était une cohue pleine de rage.

Cependant il y eut un moment où les cœurs semblèrent s'attendrir. Étonnés d'eux-mêmes et épouvantés de leurs actes coupables, ces hommes, dont les yeux étaient pleins de sang, s'arrêtèrent un instant comme pour se recueillir : la conscience poussait un dernier cri.

La cantinière de dix-huit ans s'en aperçut, et elle s'avança fièrement, le révolver à la main, menaçant tous ceux qui céderaient à un sentiment de pitié. Elle fut écoutée (1).

(1) Par un juste châtiment de Dieu, elle fut tuée le lendemain, et François a été condamné à mort par les conseils de guerre.

Au milieu des outrages et des coups, les victimes continuèrent leur marche jusqu'au terrain entouré de murs inachevés qui devait être leur tombeau. — Il nous serait difficile de dépeindre cette scène sanglante, où l'horreur le dispute à la confusion.

Les prêtres furent dépouillés de leur robe ecclésiastique et contraints de monter sur le mur le moins élevé. On les salua avec dérision; on osa même leur dire : *Saluez-nous donc à votre tour!*

Parmi les gardes de Paris se trouvait un homme de haute stature qui disait souvent : « Qu'est-ce que nous avons fait pour que vous nous traitiez ainsi? » Mais cet homme essayait en vain de plaider sa cause.

A la fin, les victimes furent disposées de dix en dix, près du mur faisant face à l'entrée : au fond, les gardes de Paris; par devant, les prêtres, de telle sorte que ceux-ci fussent atteints les premiers.

La cantinière de dix-huit ans s'avança alors le révolver à la main, et tira à bout portant sur ce même vieillard, vénérable prêtre de Picpus, et ancien missionnaire chez les sauvages.

Ce fut le signal du massacre. Ma plume se refuse à le décrire.

Un terrain rouge de sang, cinquante-deux cadavres étendus sur le sol : voilà le lugubre tableau que la nuit du 26 mai 1871 couvrit de ses ténèbres (1).

Après quelques instants de silence, tous les corps furent l'un après l'autre précipités dans la fosse nouvellement construite qui se trouve précisément au point où aboutit le pied de la croix sur le plan de l'itinéraire (page 49).

Le chemin parcouru par les victimes, de la Roquette à la rue Haxo, est d'environ quatre kilomètres.

Si quelqu'un de ceux qui rendirent le dernier soupir à côté des Prêtres avait eu des égarements à se reprocher, il put, avant d'expirer, entendre de la bouche d'un disciple de Jésus ces consolantes paroles : « Aujourd'hui même vous

(1) Nous avions recueilli ces détails aussitôt après les événements. Depuis lors les témoins sont devenus plus circonspects.

serez avec moi dans le Paradis : *Hodie mecum eris in Paradiso.* »

Adieu, chères et nobles victimes ! A travers les barreaux de fer de ma cellule, je vous voyais, avec les yeux de la foi, tenant la croix d'une main et la palme de l'autre.

Pour achever le récit de cette journée, je dois dire que, le même jour, François, directeur de la prison, ayant voulu sauver un otage que Raoul Rigault avait fait emprisonner à la Roquette pour une cause qui nous est inconnue, le conduisit au dehors pour le mettre en liberté.

Cet homme, appartenant à la secte des solidaires, était organisateur d'enterrements civils ; il ne voulait du prêtre ni auprès des mourants ni auprès des morts. — Déjà il se croyait assuré de sa délivrance lorsque des fédérés le tuèrent sous les yeux de son libérateur.

Ainsi mourut, dit-on, ce solidaire. Dieu ne permit pas qu'il fût compté au nombre des victimes innocentes de la rue Haxo.

Comme nous l'avons dit précédemment, en ce jour, 26 mai, périrent trente-huit gardes de

Paris, presque tous pères de famille, plusieurs autres victimes qui nous sont inconnues, et onze ou douze prêtres. Nous donnerons à la fin les noms de ces trente-huit gardes de Paris. Quant aux ecclésiastiques, voici les noms que nous avons pu recueillir :

L'abbé Seigneret, élève du séminaire de Saint-Sulpice.

L'abbé Sabatier, vicaire de Notre-Dame-de-Lorette.

Le Père Tuffier, supérieur des Picpussiens.

Le Père Rouchouse, de la même Société.

Le Père Radigue, *id.*

Le Père Frézal-Tardieu, *id.*

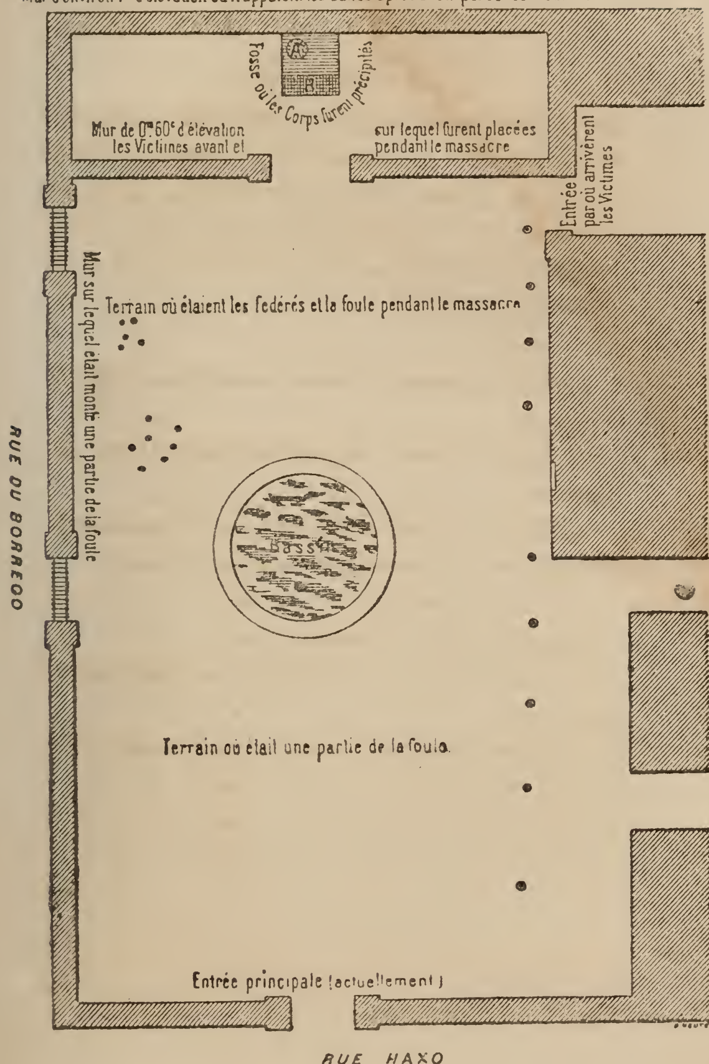
L'abbé Planchat, directeur d'un patronage à Charonne.

Le Père de Bengy, de la Compagnie de Jésus.

Le Père Caubert, *id.*

Le Père Olivaint, *id.*

LIEU DES MASSACRES DU 26 MAI 1871, RUE HAXO.



A. Trou par où les Corps furent précipités, le 26 Mai 1871
B. Trou par où les Corps furent retirés, le 29 Mai 1871
⊙ • Arbres

La veille, 25 mai, j'avais parlé en particulier aux trois Pères Jésuites, aux quatre Pères Picpussiens, à M. l'abbé Sabatier et à M. l'abbé Planchat. Tous étaient dans les meilleures dispositions qu'on puisse avoir quand on se prépare au martyre. Ils avaient la sainte eucharistie, et ils durent marcher au supplice comme les premiers chrétiens quand ils avaient mangé le *pain des forts*.

M. l'abbé Sabatier me parut calme, souriant et résigné; M. l'abbé Planchat me parla de son patronage. Je vis, hélas! qu'il s'occupait d'aumônes jusque dans la prison. Le supérieur des Picpussiens me rappela, en substance, les explications qu'avait publiées l'*Univers* au sujet des attaques dirigées contre sa communauté, et il les donna sans la moindre amertume.

Quant aux Pères de la Compagnie de Jésus, on me permettra de reproduire ici la lettre que j'ai écrite au T.-R. Père de Ponlevoy, Provincial de la Compagnie, et la réponse que j'en ai reçue.

Notre-Dame-des-Victoires, Paris, 3 *juin* 1871.

Mon très-révérend Père,

Je regrette vivement de n'avoir pu assister au service funèbre de vos bons Pères qui furent comme moi prisonniers à la Roquette.

Je les ai vus; je les ai admirés dans la prison.

Ils étaient tous calmes et souriants comme à l'aurore d'un beau jour.

J'ai pu converser pieusement pendant un quart d'heure avec le P. de Bengy, qui n'avait rien perdu de sa sérénité.

Le P. Olivaint surtout m'édifiait par son calme et sa résignation. A le voir, on eût dit qu'il prenait sa récréation dans une maison de la Compagnie.

Il était sans gêne, et une sorte de joie intérieure transfigurait tout l'ensemble de sa physionomie. Je m'approchai de lui, le 26 mai, pour lui présenter mon respect et lui dire que jusqu'au 17 mai, jour de mon arrestation, nous avions prié publiquement et solennellement, à Notre-Dame des Victoires, dans l'intérêt de tous les prêtres prisonniers. Il fut sensible à cette attention et en parut très-touché. Quelque temps après, il était avec Mgr Surat; je crus m'apercevoir qu'il le confessait tout en se promenant avec lui.

J'ai parlé à votre bon P. Caubert le même jour et à peu près dans le même sens. Hélas! je ne savais pas que le soir même, 26 mai, il ne serait plus de ce monde; mais nous nous attendions tous à mourir.

Dans la courte exhortation que M. le curé de Saint-Sulpice a bien voulu adresser aux fidèles, en présence des corps de vos glorieux

défunts, il dit qu'il n'hésite pas à les considérer comme des martyrs mis à mort en haine de la foi.

Ma conscience me fait un devoir de confirmer ce témoignage par un fait qui m'est personnel et dont je garantis l'authenticité.

« Le jour où l'on me transféra, en une voiture cellulaire, de la Conciergerie à Mazas, je fus interrogé au greffe. Le chef du bureau me demanda et écrivit devant trois autres employés mon nom, celui de mon père, celui de ma mère, celui de mon pays, et enfin il m'interrogea sur ma profession, que mon habit désignait suffisamment. Je répondis : « Prêtre, vicaire à Notre-Dame-des-Victoires — C'EST LE DÉLIT, ajouta-t-il. — Si c'est le délit, lui dis-je, écrivez bien tout; je suis Prêtre et vicaire à Notre-Dame des Victoires. » Puis, je m'approchai du registre, sans y être invité, pour m'assurer qu'on avait bien tenu compte de ma réclamation. Ils parurent surpris de mon indiscrétion, qui m'a permis de constater une surcharge, qu'on trouvera sur les registres de Mazas, s'ils existent encore. L'espace laissé en blanc sur le

registre étant insuffisant, on écrivit au-dessus de la ligne (1).

Par ce fait, vous pourrez, mon très-révérend Père, juger du délit de vos chers et vénérés défunts.

Je prie le P. Bazin, seul survivant de tous les vôtres, de bien se souvenir qu'il a été prisonnier avec moi dans la troisième section, au troisième étage, particulièrement placé sous la protection de Notre-Dame des Victoires.

PAS UN SEUL DES QUATRE-VINGT DEUX SOLDATS QU'ON VOULAIT FUSILLER ET QUI SE TROUVAIENT DANS CETTE SECTION N'A ÉTÉ FRAPPÉ, PAS UN SEUL DES DIX PRÊTRES QU'ON Y AVAIT EMPRISONNÉS N'A ÉTÉ TOUCHÉ.

De toute la prison, c'est la seule section qui n'ait eu à déplorer aucune victime. Je publierai prochainement le récit exact et circonstancié de notre résistance et de notre délivrance. Les

(1) Témoignage cité par plusieurs évêques et par Mgr Perraud dans l'*Oraison funèbre* de Mgr Darboy, prononcée à Notre-Dame le 18 juillet 1871.

noms des soldats et des prêtres y seront fidèlement rapportés. Je m'ocupe à les recueillir tous.

J'ai l'honneur d'être, mon très-révérend Père, votre très-humble et très-respectueux serviteur en Notre-Seigneur.

En réponse à cette lettre, le R. P. de Ponlevoy m'adressa la lettre suivante :

Monsieur l'Abbé,

Combien je suis touché et reconnaissant!

Précisément je recueille çà et là quelques souvenirs de nos frères, et vous avez été leur témoin.

Sans doute, si nous avons à féliciter ceux qui sont partis de la Roquette pour le Ciel, nous pouvons au moins, pour nous-mêmes, remercier Notre-Seigneur et nous féliciter pour les survivants sur cette pauvre terre.

N.-D.-des-Victoires a gardé son fidèle gardien.

Veuillez bien, Monsieur l'Abbé, agréer l'expression de mon humble et dévoué respect en Notre-Seigneur.

A. DE PONLEVOY, S. J.

Paris, 3 juin 1871.

Le 28 mai 1871, la Compagnie de Jésus ne perdit pas un instant pour savoir ce qu'étaient devenus les corps de ses enfants et elle les retrouva le même jour.

Cela fait, elle se mit à l'œuvre immédiatement pour recueillir tous les pieux souvenirs de ses chères victimes.

Quelques-uns l'ont blâmée d'avoir si vite songé à la possibilité d'une future béatification. Nous ne partageons pas ce sentiment

Les Jésuites, en faisant introduire la cause de la béatification de leurs Pères massacrés le 24 et le 26 mai 1871, démontrent clairement qu'ils savent agir avec autant de foi que d'intelligence. Ils ne se sont pas laissés prendre au piége ridicule de ceux qui prétendaient, dans l'intérêt des coupables, attribuer à des causes humaines, politiques ou naturelles, la condam-

nation à mort de certains prêtres zélés et courageux ; ils ont compris que l'impiété aurait ainsi un double gain : 1° elle priverait l'Église de bons prêtres : 2° elle lui enlèverait la gloire des martyrs. Les prêtres survivants et les prêtres massacrés étaient coupables du *même délit ; ils étaient prêtres.* Voilà ce qu'il faut affirmer hautement, parce que c'est la pure vérité.

Tout ce qu'on a dit ou fait contre un prêtre survivant qui fut prisonnier à la Roquette a dû être dit ou fait, dans une certaine mesure, contre les prêtres massacrés.

Voilà pourquoi les prêtres survivants ont un peu le devoir de parler d'eux-mêmes, si l'Église juge à propos de le leur demander.

D'ailleurs, qu'avons-nous à craindre ? Si Dieu ne joint pas ses propres affirmations aux affirmations de l'homme, le décret de béatification ne sera pas plus porté pour les Jésuites que pour les autres.

Les Jésuites s'occupent des leurs et ils font bien ; on ne peut raisonnablement leur demander de s'occuper des autres, qui peut-être ne le trouveraient pas bon.

CHAPITRE IV

L'abbé Seigneret, élève de Saint-Sulpice. — Ses beaux sentiments.

Au risque de ralentir la marche de ce récit, je donnerai quelques extraits fort édifiants de lettres du jeune séminariste Seigneret, fusillé à Belleville avec les autres ecclésiastiques.

Ce jeune homme, plein de foi et de courage, toujours le premier en avant, toujours bon, toujours généreux jusqu'à son dernier soupir, apparaîtra désormais dans l'histoire de l'Eglise comme une des gloires les plus pures du séminaire Saint-Sulpice (1).

(1) M. l'abbé Seigneret eut pour directeur M. l'abbé Bouet, qui a écrit sa biographie. (Éditeur Josse.)

M. l'abbé Sire fut emprisonné pendant huit jours;

Voici ce qu'il écrivait le 2 mai :

A M. L'ABBÉ SIRE, DIRECTEUR AU SÉMINAIRE SAINT-SULPICE.

« Je vous remercie bien du nouveau souvenir d'affection que vous venez de nous envoyer ; les témoignages de sympathie nous deviennent plus sensibles à mesure qu'ils sont plus rares ; d'ailleurs, soyez-en sûr, il n'est pas besoin de vos lettres pour nous faire croire au vif intérêt que

M. l'abbé Hogan autre professeur de M. Seigneret fut contraint de quitter Paris. La Commune avait tenté de l'emprisonner.

Le directeur du séminaire d'Issy, M. l'abbé Maréchal, fut constitué prisonnier dans la maison, etc. M. Icard, supérieur du séminaire Saint-Sulpice, M. Roussel, économe, restèrent emprisonnés à la Santé pendant cinquante jours. M. l'abbé Bacuez, directeur au même séminaire, était en prison à la Roquette et faisait partie de la troisième section. Ainsi le séminaire de Saint-Sulpice a payé largement sa part à la persécution religieuse. Ne fallait-il pas que les pères fussent frappés avec les enfants?

vous nous portez et aux fréquentes visites que vous nous faites de cœur. Dans la prison, les affections gagnent en intensité de charme ce qu'elles perdent en multiplicité de rapports. Puis la cellule se peuple de tous ceux qu'on aime et qui pensent à vous; on vit ainsi dans un charmant entourage de souvenirs et de vœux réciproques. Toutefois, nous serons encore bien plus heureux de vous voir en personne, si vous pouvez l'obtenir, comme vous semblez l'espérer, pour vous remercier de tous vos bons souvenirs et des efforts que vous faites pour nous venir en aide....

« Vous voyez, du reste, que nous ne sommes pas bien à plaindre. Il n'y a pour nous de *réelle* que la privation dont vous parlez, celle de la sainte messe; celle-là nous est très-sensible; mais nous l'offrons tous les matins à Dieu, lui demandant qu'en retour il nous accorde la grâce de ne jamais avoir le malheur d'abuser de cette céleste action.

« Nous expérimentons tous les jours l'incomparable bonheur du chrétien et du prêtre, auxquels Notre-Seigneur révèle les infinies douceurs de son amour.

« Je ne vous redirai pas toutes les joies que j'ai eues, depuis un mois, à fouiller en tout sens et à toute sorte de points de vue, le Nouveau Testament. Ce soir même, je viens de recevoir une Bible complète, et je ne puis vous dire le bonheur que je me promets de me lancer désormais à pleines voiles dans cette haute mer. »

. . . .

Parmi ceux auxquels le jeune séminariste fait allusion, il faut compter en première ligne M. l'abbé Hogan, expulsé de Paris par la Commune ; il faut compter ensuite M. l'abbé Amable, aumônier des Quinze-Vingts, qui, étant logé près de Mazas, a souvent servi d'intermédiaire, avec une femme intrépide et charitable, aux messieurs du séminaire Saint-Sulpice.

Voici comment, au nom de tous ses confrères, l'abbé Seigneret savait remercier M. l'abbé Amable :

« ..... Nous ne nous lassons pas plus dans notre reconnaissance que vous ne vous lassez

dans votre charité. Vous nous envoyez des aliments qui feraient peur à des Prussiens. Nous sommes, j'en suis sûr, le scandale de la prison, tant vous nous gâtez, et nous ne pourrons jamais en sortir, tant vous nous y faites bien vivre!

« Chaque jour nous pensons au dérangement considérable que tous ces soins doivent apporter dans votre vie de famille, et nous en admirons davantage la délicatesse de vos procédés à notre égard. Enfin cela fait du bien, au milieu des tristesses que nous traversons, de rencontrer des gens de cœur !

« Veuillez croire, Monsieur, que jamais de notre vie, moi et mes chers confrères, nous n'oublierons ce que vous avez entrepris de faire pour des étrangers et des inconnus. » 17 mai.

Nous continuons à citer quelques extraits des lettres que ce jeune séminariste avait écrites à M. Sire (1).

(1) A la séance de réception de M. X. Marmier à l'Académie française (7 décembre 1871), M. Cuvillier-Fleury cita le passage qui est à la page 66 et fut couvert d'applaudissements.

En les écrivant, il ne se doutait pas que quelques mois après elles mériteraient les applaudissements de l'Académie française. « Il y a, Dieu merci, une invisible société des âmes, inaccessible à toute atteinte humaine, et qui permet aux absents de se comprendre sans se voir. On y puise une affection plus vraie parce qu'elle est plus désintéressée et une joie qui compense bien les distractions du monde. »

« Vous pouvez être parfaitement tranquille sur notre compte : *ici, les jours se succèdent pour nous comme de vrais jours de fête, sans longueur ni tristesse. Cet événement providentiel est destiné à répandre sur toute notre vie une sérénité sans tache. Nous en remercions Dieu du plus profond de notre cœur. L'avenir, de quelque façon qu'il nous arrrive, se présente pour nous sous les apparences les plus heureuses.*

« Je vis toute la journée plongé dans ma Bible, en présence de l'éternelle beauté, qui, Dieu merci, m'a ravi pour jamais !

« Je suis très-reconnaissant de l'offre que vous me faites d'écrire à ma famille ; je n'en vois pas de nécessité pressante. Dieu veuille donner à mes chers parents la confiance et la paix que je lui

demande sans cesse! *La pensée de leur inquiétude est l'ombre inévitable de notre vie actuelle.*

« Je vous remercie également des envois que vous nous faites; nous sommes tellement comblés de bonnes choses que nous n'avons ici de longtemps à ressentir aucun besoin.

« Adieu, mon cher monsieur Sire. Je chante le *Te Deum* tout le long du jour : vous voyez que je ne suis pas à plaindre. Hélas! pendant que je vis si tranquille, il y en a des milliers qui souffrent tant et de toutes façons.

Il écrivait, quelques jours plus tard, au même :

« Plus notre captivité se prolonge, plus nous sommes émus des témoignages d'amitié sans nombre que nous y recevons; nous ne sortirons d'ici que le cœur plein du plus profond amour des hommes. Je vous avais dit pourtant que nous n'avons besoin de rien. Enfin, nous recevons tout cela comme gage de votre affection, qui, ne pouvant plus en personne nous rendre visite, pénètre jusqu'à nous sous la forme ingénieuse de mille douceurs.

« ..... Il m'est venu souvent à l'esprit, puisque vous trouvez le moyen de correspondre avec la province, d'écrire par vous à ma famille. Mais j'hésite toujours, placé entre l'ennui de dire des choses banales et la crainte de tomber dans des choses trop tendres. *Ah! si on n'avait pas ses parents, qu'on aurait peu d'attaches en ce monde!*

« Vous avez vu sans doute dans les journaux les discours furibonds prononcés à l'Hôtel-de-Ville après le renversement de la colonne Vendôme. Nos pauvres familles doivent être épouvantées ! Ce sont elles qui sont à plaindre, et non pas nous. *Pour nous, la Commune, sans qu'elle s'en doute, nous a fait tressaillir d'espérance avec ses menaces. Serait-il donc possible qu'au début seulement de notre vie, Dieu nous tînt quittes du reste, et que nous fussions jugés dignes de lui rendre ce témoignage du sang, plus fécond que l'emploi de mille vies? Heureux le jour où nous verrons ces choses, si jamais elles nous arrivent! Je n'y puis penser sans larmes dans les yeux!*

« Adieu, cher monsieur Sire; *ne vous inquiétez pas sur notre compte. Nous vivons toujours, et de plus en plus en fête.* Que Dieu vous rende au centuple, à vous et à tous ceux qui

nous ont aimés, tout le bien que vous nous avez fait dans notre captivité ! (18 mai.) »

Le 23, deux jours avant sa mort, il écrivait encore, de la Roquette, ces lignes d'une étonnante sérénité :

« *Nous sommes ici dans la prison des condamnés ; j'en bénis Dieu de toute mon âme. Tout me réussit à souhait : j'avais si souvent demandé que, s'il devait arriver malheur à quelqu'un, ce fût à moi ! Il me semble déjà voir l'accomplissement de mon désir. Vous dire la fête où je suis serait chose difficile ; je récite le* Te Deum *du matin au soir !* »

Quelle fraîcheur de pensées ! quels nobles et religieux sentiments ! Qu'il est beau d'entendre la voix de ce jeune élève du sanctuaire, qui chante aux approches du martyre comme on chante à l'aurore d'une fête !

Le jeudi 25 mai, le Père de Bengy disait à M. l'abbé Delmas : « J'ai déjà fait mon *acceptation indifférente* : comme saint Martin, j'ai dit à Dieu : Voulez-vous que je vienne à vous? me voici ! Différez-vous cette heure? *non recuso laborem*, je ne refuse pas le travail. » J'ai là toute une théorie, disait-il avec un sourire qui illuminait sa belle figure. Dieu aime qu'on lui donne avec un cœur joyeux : et, comme il n'y a pas de don plus considérable que celui de la vie, il faut le rendre parfait en le faisant avec joie. » Rien de plus beau dans la vie des martyrs.

Nous aurions trop à dire si nous voulions relever tous les souvenirs édifiants qu'ont laissés les victimes. Quand nous sortîmes de prison, nous trouvâmes des mères de famille que M. l'abbé Planchat avait l'habitude de secourir ; elles fondirent en larmes dès qu'elles apprirent qu'on avait mis à mort celui qui leur donnait du pain.

Reprenons notre récit.

On sait que les victimes périrent sous les coups d'une barbarie qui ne se couvrait pas même d'une apparence de jugement. « Venez, et soyez fusillés. » Voilà tout le procès. Le nom était inscrit sur une liste, et cette inscription dispensait de toute formalité.

Qu'on se figure des hommes enfermés solitairement dans un cachot et voyant successivement passer devant leurs yeux des compagnons de captivité conduits à la mort sans jugement, et on comprendra ce que devait être la Roquette pendant ces tristes jours qui s'écoulèrent de l'Ascension à la Pentecôte, en l'année 1871.

Quel spectacle, grand Dieu ! Les Tuileries brûlaient, le Louvre brûlait, le Conseil d'État brûlait, l'Hôtel de ville brûlait, le Palais de justice brûlait, le Grenier d'abondance brûlait, des centaines de maisons brûlaient ; la flamme, s'élevant dans les airs, projetait sur les murs de la prison et jusque dans l'intérieur des cellules une lueur sinistre qui aurait représenté au Dante les désespoirs de l'enfer. Bruits du canon et du fusil, écroulement et craquement des édifices qui tombent, soupirs étouffés de ceux qui voyaient la

mort derrière un verrou qu'on allait tirer ou un nom qu'on allait prononcer : rien ne manquait à cette scène lugubre.

Et pourtant un sourire passait souvent sur les lèvres des prisonniers, souvent on voyait leur front redevenir serein, quand le prêtre avait dit : « Courage, mes enfants, le Ciel est au bout; le règne des méchants ne durera pas toujours, »

Combien je plains l'homme qui n'a pas la foi! mais combien j'admire celui qui, au milieu de ces horribles tragédies de la terre ensanglantée et calcinée, jette un regard assuré vers le Ciel pour y voir la paix et le bonheur qui ne finiront jamais!

Pardonnez-moi, cher lecteur, d'interrompre le récit de la prison pour vous dire les sentiments que je trouve au fond de mon cœur. Tous les hommes qui nous persécutent ne sont pas méchants et barbares. J'ai vu plusieurs de ceux qui me firent prisonnier revenir à de meilleurs sentiments quand je pouvais leur parler de Dieu; il en est avec qui je partageais le pain qui m'était apporté pendant mon emprisonnement à Notre-Dame des Victoires; je mangeais avec eux; je parlais quelquefois avec eux, et je pus leur

dire : « Mes enfants. » Leurs yeux se mouillèrent de larmes. Un jour de plus, avec la liberté de leur parler de Dieu, et j'en eusse fait de bons chrétiens ; les armes seraient peut-être tombées de leurs mains. On avait vicié leur esprit par d'exécrables doctrines. Malheur à l'homme qui propage l'erreur et arrache des cœurs les racines de la foi ! C'est celui-là qui est le vrai coupable.

Oui, sous l'empire de la baïonette qui me gardait et sous le regard d'un homme qui menaçait de me donner la mort, j'ai découvert l'homme de bien qu'on avait perdu par de mauvaises doctrines !

Quand l'apôtre saint Paul parut dans Athènes et devant l'Aréopage, il trouva un peuple et des savants qui croyaient aux peines et aux récompenses de la vie future. Ce n'était pas assez. Denys l'Aréopagite écouta attentivement l'apôtre ; il crut à la résurrection des corps et à toutes les vérités de la foi chrétienne. Plus tard il vint prêcher aux Parisiens ces mêmes vérités. Pourquoi, hélas ! le peuple de Paris n'a-t-il pas mieux conservé ces croyances qui furent la gloire et le bonheur de nos ancêtres ? Si cette foi robuste de nos

pères a péri pour beaucoup d'âmes, à qui la faute?

Y a-t-il au monde une seule nation civilisée qui ait autorisé, comme la France, le travail du dimanche, et supprimé par là même l'instruction religieuse et morale des classes laborieuses?

Spectacle désolant! Toutes les nations de l'Europe, tous les peuples de l'Amérique, observent religieusement le repos du dimanche. Les mahométans mêmes reconnaissent la loi primordiale du septième jour, et nous avons vu dans Paris, pendant de longues années, nos chantiers, nos magasins, s'ouvrir le dimanche comme les autres jours. Combien d'édifices publics ont été construits ou embellis le dimanche! Et dans nos campagnes, combien de cultivateurs qui travaillent aussi le dimanche? Dans cet ordre de choses, l'ouvrier catholique n'a plus la liberté de pratiquer sa religion : toute morale disparaît.

Que les sages se recueillent et qu'ils délibèrent!

Sans la loi religieuse et sociale du dimanche, la France ne se relèvera pas de ses ruines. Mais

avec l'observation du dimanche, elle ne tarderait pas d'étonner le monde par la rapidité de sa résurrection. Cinquante mille prêtres, des milliers de frères et de religieuses, auxquels il faut ajouter quelques milliers d'instituteurs chrétiens, sont l'armée de réserve que possède la France. Cette armée morale est debout, elle demande à combattre le désordre et à préparer à l'armée française de vigoureuses recrues; mais le champ de bataille lui manque, si le repos du dimanche n'est pas gardé (1).

(1) Pour nous faire mieux comprendre que la profanation du Dimanche était la cause principale des malheurs qui nous frappaient, la Providence permit que nos plus grands désastres fussent *officiellement* connus et annoncés le Dimanche; les moins sagaces d'entre les hommes n'ont pu s'empêcher de le remarquer.

Citons quelques dates :

Dimanche 7 *Août* 1870. — On apprend à Paris la défaite de Reichshoffen et de Forbach.

Dimanche 4 *Septembre*. — Les ministres annoncent à la France la capitulation de Sedan; la République est proclamée à Paris.

Dimanche 2 *Octobre*. — Un décret du Gouvernement annonce à la population de Paris la capitulation de Strasbourg.

Qu'arriverait-il si au travail abrutissant du dimanche qui supprime de fait l'École de Dieu, venait s'adjoindre la suppression des écoles où se donne l'enseignement chrétien?

Hélas ! il ne resterait plus à notre malheureuse patrie qu'à s'envelopper dans un manteau de deuil.

Mais nous ne descendrons pas dans cet abîme de folie qui provoquerait le rire de l'étranger.

Dimanche 16 *Octobre*. — Capitulation de Soissons.

Dimanche 30 *Octobre*. — M. Thiers apporte la nouvelle certaine de la reddition de Metz. — Reprise du Bourget par les Prussiens.

Dimanche 27 *Novembre*. — Capitulation de La Fère, bataille d'Amiens.

Dimanche 4 *Décembre*. — Bataille de Chevilly. Le prince Frédéric-Charles entre à Orléans.

Dimanche 29 *Janvier* 1871. — Occupation des forts de Paris par les Prussiens; le drapeau allemand est arboré sur le mont Valérien.

Dimanche 19 *Mars*. — Le Comité central de l'insurrection s'empare de l'Hôtel de Ville et le Gouvernement se retire à Versailles.

Dimanche 26 *Mars*. — Élection de la Commune de Paris.

Combien de murailles en France, combien de monuments construits le Dimanche ont été couverts le Dimanche par les dépêches fatales!!!

CHAPITRE V

27 mai, l'heure du massacre général. — Consécration à la Sainte-Vierge, barricades de la troisième section. — Quatorze heures de défense. — Délivrance.

Cependant les massacres du 24 mai s'étaient accomplis. On avait cherché en vain à nous cacher ceux du 26; le bruit s'en était répandu avec certitude dans toute la prison. On priait et on attendait.

Plusieurs prêtres de la troisième section, qui avaient pu se voir un instant le 27 mai, veille de la Pentecôte, récitaient pieusement quelques prières. On avait même distribué dans la prison la prière pour la France, bien connue de tous les fidèles qui fréquentent l'église de Notre-Dame

des Victoires (1). On se disait : « Nous sommes au temps où les premiers fidèles priaient avec Marie, mère de Jésus. » — « Prions comme eux, » disaient les prêtres.

Ce mot fut compris. Tous ceux qui habitaient la troisième section prièrent avec ferveur, se

(1) PRIÈRE POUR LA FRANCE.

La FRANCE ne périra pas, parce qu'elle est consacrée à MARIE.

MON DIEU, par le Cœur adorable de Jésus, par le Cœur immaculé de MARIE, par le Cœur très-pur de SAINT JOSEPH, soyez connu et aimé de tous les hommes, pardonnez-nous tous nos égarements, surtout **LA VIOLATION DU DIMANCHE ET LE BLASPHÈME, SAUVEZ LA FRANCE** et faites que nous restions toujours les enfants dévoués du Pontife de Rome, légitime successeur de Pierre, chef visible et infaillible de votre sainte Eglise. Ainsi soit-il.

Pour ma part seulement j'avais distribué cent-cinquante mille de ces prières, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires.

Pendant la Commune, cette même prière fut récitée publiquement du haut de la chaire jusqu'au 14 mai.

M. l'abbé Millault, Curé de Saint-Roch, en fit un jour le sujet de tout un discours.

recommandant particulièrement à Notre-Dame des Victoires, et lui demandant avec instance d'accorder à Paris, à la France, à eux-mêmes et à tous ceux qui se trouvaient enfermés dans la même section, une marque éclatante et visible de sa protection.

Voici une des prières qui furent faites ce jour-là même 27 mai, à trois heures de l'après-midi :

« Vierge sainte, votre Sanctuaire, si connu du monde entier, est profané; les prêtres, qui vous honorent et vous aiment, sont emprisonnés ou massacrés; sans vous, nous allons tous périr; il nous faut un miracle de votre cœur; il le faut, il le faut; vous nous l'accorderez. O Notre-Dame des Victoires, après tant de désastres vous nous accorderez du moins cette dernière victoire. »

Il était alors près de trois heures. Chacun priait dans sa cellule, chacun se sentait encouragé. On eût dit qu'une force mystérieuse passait en ce lieu comme un souffle divin. M. l'abbé Bacuez, récitant l'office de la Pentecôte, lisait avec délices certaines paroles du Psaume 67•

qu'il envisageait comme une prophétie. Plusieurs autres prêtres eurent la même pensée :

« Que le Seigneur se lève ; que ses ennemis
« soient dispersés, et que ceux qui le haïssent
« s'enfuient à sa présence !
« Comme la fumée s'évanouit, que les impies
« s'évanouissent également ; comme la cire se
« fond à la présence du feu, que les pécheurs
« périssent à la présence du Seigneur.
« Que les justes, au contraire, soient rassasiés
« et comblés de joie en présence du Seigneur !
« qu'ils fassent éclater des transports d'allé-
« gresse !
« C'est le Seigneur qui fait habiter les hommes
« *de même sentiment dans une même maison.*
« C'est lui qui brise avec puissance les liens de
« ceux qui étaient enchaînés et qui délivre même
« les rebelles des lieux arides où ils étaient con-
« finés comme dans des tombeaux....
« *Deus noster, Deus salvos faciendi, et Domini*
« *Domini exitus mortis.* »

Telles sont les paroles du Psaume 67e qui avaient particulièrement attiré l'attention de

M. Bacuez et de plusieurs autres prêtres. Il faut convenir qu'elles s'appliquaient bien à notre situation.

Le Bréviaire fut notre bonheur dans la prison; je trouvai tout ce qu'il fallait à mon cœur et à mon âme dans ce livre bien-aimé. La lecture de tout autre livre me paraissait vaine et inutile. O mon cher Bréviaire, voilà bien des années que je vous aime; vous m'avez accompagné partout, et partout j'ai trouvé en vous les délices de mon âme! Mais, en prison et en face de la mort, vous étiez pour moi Dieu me disant par la bouche de son Église comment il fallait prier.

Environ vers la même heure (3 h. 1/2) un gardien nommé Pinet monte par le petit escalier de l'Est; il entre dans sa cellule; il paraît inquiet et agité; trois ou quatre jeunes soldats, qui l'ont vu, croient avoir aperçu de petites bombes Orsini dans une cellule de gardien, puis il leur semble qu'on les a emportées ; ils s'approchent; ils pressent Pinet de questions et ils obtiennent de lui cette réponse : « Mes amis, tenez-vous « sur vos gardes, on veut vous fusiller tous. » — En disant ces mots, il tremblait. A la fin, il des-

cendit par le même escalier, pour remonter bientôt après, quand déjà les barricades étaient faites.

Une grande agitation régnait dans toute la prison.

Tout à coup le sergent-major Teyssier, des tirailleurs algériens, arrêté par la Commune le 5 avril et détenu comme otage, monte du second étage à la troisième section.

Les gardiens avaient l'habitude de nous enfermer chaque jour, dans nos cellules, en poussant un énorme verrou. Heureusement pour nous, depuis deux jours ils ne prenaient plus la précaution de fermer à clé ces verrous. Le sergent-major s'en était aperçu ; il se tenait au guet ; puis, au moment où le gardien venait fermer les cellules des prisonniers, il se cachait dans un tonneau, qu'on avait coutume de remplir d'eau et de laisser dans le lavoir, dont la porte n'était pas fermée. Quand le gardien partait, fermant exactement les énormes grilles du couloir, le rusé soldat sortait doucement de sa cachette, souvent trop humide, et il allait ouvrir la porte à ses camarades, qui, dès lors, se tenaient en garde comme lui, pour n'être pas surpris par un appel suivi de mort.

Ce jour-là, samedi 27 mai, vers trois heures et demie du soir, l'ordre fut donné de faire descendre tous les prisonniers du second et du troisième étages pour les fusiller. Vingt à vingt-cinq minutes s'écoulèrent avant que cet ordre pût parvenir à la connaissance des victimes. Les Vengeurs de Flourens, les mêmes qui, la veille de l'Ascension, à quatre heures, avaient cerné l'église de Notre-Dame-des-Victoires, étaient au Greffe à la même heure, la veille de la Pentecôte, réclamant tous les otages avec une extrême impatience (1).

Bientôt un des prisonniers du deuxième étage, Laurent Soissong, qui, la veille, avait eu avec un prêtre un entretien intime et religieux, se glisse doucement le long de l'escalier (2) ; un peu avant quatre heures, il arrive à la cellule du prêtre qu'il connaissait et lui dit : « Mon père, vous

(1) Voir p. 206, etc.

(2) Quand Laurent Soissong montait, quatre ou cinq jeunes soldats otages commençaient à descendre par le grand escalier E ; encore une minute et ils étaient perdus. On les rappela, et c'est alors que toutes les cellules des prêtres furent ouvertes et que les barricades furent construites. (Voir à ce sujet la lettre d'Arnoux, p. 187 et 206.)

vous rappelez ce que je vous ai dit hier; si vous le voulez, c'est le moment; vous n'avez qu'un mot à dire, vous et vos confrères, ces quatre-vingt-deux jeunes soldats vous écouteront. Dites oui, et nous sommes sauvés. »

Avant lui le caporal Arnoux, du 9ᵉ de ligne, était accouru au guichet de ce même prêtre; les lèvres du jeune caporal étaient pâles : « Adieu, mon père, dit-il, on nous appelle tous pour nous fusiller : donnez-moi votre bénédiction et une dernière absolution. (1)

— Vous fusiller! dit le prêtre; non, mes enfants, on ne vous fusillera pas : Dieu nous sauvera. Ouvrez à tous les prêtres et à tout le monde! »

Cela dit, toutes les cellules des prêtres et des autres otages furent ouvertes.

Au même instant, comme si ces quatre-vingt deux jeunes soldats, les dix prêtres et les trois otages civils qui se trouvaient dans la troisième section, n'eussent eu qu'une seule tête et une

(1) Voir p. 187 lettre d'Arnoux, qui exprime parfaitement de quelle manière a commencé la défense.

seule volonté, un même cri fut poussé de toutes parts :

« Ne descendons pas, barricadons-nous, défendons-nous ! »

En moins de cinq minutes le lit de camp est brisé; paillasses, matelas et chevalets de lits sont jetés aux deux extrémités du couloir; des sentinelles y sont établies; des planches de lits sont fendues; on se fait des épées de bois, car il n'y a point d'armes.

Un capitaine des fédérés se montre dans la cour avec des forçats munis de chassepots; ils nous menacent; nous appréhendons les bombes de picrate, l'incendie. C'est la mort imminente en perspective. Le brave Pinet a pu rentrer; il est des nôtres (1).

(1) Nous étions déjà barricadés quand Pinet vint frapper et crier pendant dix minutes environ à la porte du petit escalier E, demandant qu'on la lui ouvrît. Pour lui donner entrée il fallut, sur mon invitation, enlever une partie de la barricade. (Voir le plan p. 92.)

Je crois devoir rapporter cet incident afin de rétablir l'exactitude des faits, qui a été altérée involontairement par d'autres narrateurs.

Les prêtres s'étaient mutuellement donné l'absolution; plusieurs de ces braves militaires s'étaient confessés en particulier, mais quelques-uns ne l'avaient pas fait encore; alors un prêtre s'avance vers un groupe de la barricade, au milieu du corridor :

« Mes enfants, dit-il, l'heure est solennelle, soyez prêts à paraître devant Dieu; s'il faut mourir, nous mourrons ensemble, mais il faut mourir en chrétiens : rappelez-vous vos familles, rappelez-vous votre première communion. Le temps presse; demandez pardon à Dieu de toutes les fautes de votre vie; faites un signe de croix, je vais vous bénir au nom de Dieu et vous donner l'absolution. »

Tous, excepté un seul, ôtèrent leurs képis, firent le signe de la croix et s'inclinèrent respectueusement.

Alors une seule voix s'éleva, et on entendit ces mots :

« Moi je suis franc-maçon, et je propose, en cette qualité, d'aller parlementer, car on pourrait faire sauter la maison. »

Cette voix discordante fut couverte et étouffée par toutes les autres. On lui répondit :

« Nous aimons mieux sauter avec la maison et mourir en soldats que d'être assassinés. Nous nous défendrons tous jusqu'à la mort !

« Oui, oui, oui, nous nous défendrons jusqu'à la mort ! » Tel fut le cri qui retentit dans toute la prison.

O moment solennel ! Ceux qui n'ont pas été présents à ce spectacle ne pourront jamais s'en faire une idée. Tous les prisonniers étaient électrisés par le sentiment religieux uni à la bravoure. On eût dit que le miracle demandé à Notre-Dame-des-Victoires venait de s'accomplir. Le changement des cœurs fut complet !

Les membres de la Commune, abandonnant la place, commençaient à se retirer sur Belleville. Mais plusieurs prêtres ne faisant pas partie de la troisième section, attirés par eux dans un piége infâme, devaient bientôt y trouver la mort.

Restait à se mettre en communication avec le

second étage, où se trouvaient quarante-six sergents de ville et dix artilleurs.

Soudain les briques du corridor sont enlevées et on s'en fait des projectiles, les plâtres sont repoussés et une large ouverture est pratiquée dans le plafond. Les sergents de ville et les artilleurs, appréhendant une attaque, font le cercle au-dessous de cette ouverture. Bientôt ils se trouvent rassurés en entendant Soissong, l'un de leurs camarades, qui leur crie :

« Amis, ne craignez rien, c'est pour nous mettre en communication avec vous. »

Des battements de mains et des cris de joie lui répondirent.

Les prêtres accourent. L'un d'eux, appelant tous les sergents de ville et les artilleurs, leur dit à haute voix :

« Mes enfants, nous venons de faire un serment solennel et un acte de religion, vous êtes chrétiens comme vos camarades de la troisième section ; rappelez-vous comme eux vos familles et votre première communion ; demandez pardon à Dieu de toutes les fautes de votre vie, et

soyez prêts à mourir en vous défendant. Courage!.. Ne craignez rien...; vous allez écrire une des plus belles pages de l'histoire de France!... Nous sommes ici dix prêtres, nous allons tous vous bénir, et je vous donnerai ensuite l'absolution. »

A ce moment la voix du zouave Duponchel s'éleva, disant :

« Silence! et chapeau bas! »

Les dix prêtres étendirent la main, tandis que tous les défenseurs du second étage se tenaient rangés en cercle et en silence. L'un des prêtres prononça solennellement ces paroles :

« *Benedicat vos omnipotens Deus, Pater et Filius et Spiritus Sanctus. Amen.* »

Ensuite les paroles de l'absolution furent prononcées au milieu du silence le plus solennel. Des larmes abondantes coulaient de tous les yeux. Tous se tenaient inclinés profondément, ou à genoux. Puis ils se relevèrent, faisant tous ensemble un signe de croix solennel et jurant de mourir tous jusqu'au dernier plutôt que de se rendre.

« Je vous recommande, ajouta le prêtre, d'in-

voquer Notre-Dame des Victoires, comme nous l'avons fait nous-mêmes, et vous serez sauvés (1). »

(1) Un de mes chers Confrères, captif dans la même section troisième, a voulu raconter lui-même d'où partit l'initiative de cet acte solennel qui électrisa tous les jeunes militaires prisonniers et condamnés à périr; il m'écrivit une lettre et voulut qu'elle fût imprimée dans la 1re édition de La *Roquette*, nous la reproduisons volontiers, dans l'intérêt de l'histoire.

Lettre de M. l'abbé Carré, *captif de la Roquette, vicaire de Belleville, à M.* Amodru.

« Paris, le 8 Juin 1871.

« Cher et vénéré Confrère,

« Dans le récit des longues douleurs de notre capti-
« vité, n'oubliez pas, je vous prie, de signaler le mo-
« ment qui m'a paru le plus solennel et qui n'a échappé
« à aucun de nos compagnons de captivité : c'est celui,
« où, par vos soins et les miens, une trouée venait d'ê-
« tre pratiquée au plafond qui nous séparait de l'étage
« inférieur et de cinquante et un prisonniers, otages
« comme nous.

« Je crois vous apercevoir encore commençant vous-
« même, avec un trépied de fer et par un mouvement

Que se passait-il au dehors ? On priait beaucoup pour nous et le sang des martyrs était monté jusqu'au cœur de Dieu. Nous sentîmes alors comme un flot invisible qui nous soulevait tous et nous emportait sur un rivage inconnu où brillait un rayon d'espérance, *Spes nostra, salve!*

Le gardien Pinet dit d'une voix forte et vibrante : « Mes amis, s'il le faut, nous mourrons tous jusqu'au dernier et nous ne nous rendrons jamais ; nous mettrons nos prêtres au milieu de

« tout sacerdotal, inspiré de Dieu, l'ouverture qui de-
« vait nous mettre en communication avec les autres
« victimes, pour leur conférer la grâce de leur réconci-
« liation. « L'œuvre à peine achevée, nous voyons tous
« les captifs qui demandent des hommes, car nous
« étions les plus nombreux dans notre section. Alors,
« vous leur adressâtes cette suprême parole : « Mes
« amis, etc. (V. p. 84). . . . .
« . . . .
« . . . . Votre voix est entendue; tous se découvrent,
« s'inclinent ou tombent à genoux; et sur ces fronts
« religieusement inclinés descendirent, avec le pardon
« de Dieu, les grâces merveilleuses du Sacrement.

nous, nous leur ferons un rempart de nos corps.» Puis, s'adressant aux prêtres, il leur dit : « Quant à vous, messieurs, nous ne vous demandons qu'une chose : continuez à prier pour nous. »

Quelques instants après, l'un des défenseurs du second étage se fait hisser à la troisième section par la brèche pratiquée au plafond.

« Les dix prêtres étendirent la main tous ensemble et ré-
« pandirent leurs bénédictions sur ces infortunés expo-
« sés à mourir cruellement. A ce moment, tous me pa-
« rurent transformés. Ils se relevèrent, et Pinet leur cria :
« Jurons maintenant de mourir pour Dieu et pour la
« patrie. Nos prêtres viennent de nous bénir ; gardons-
« les au milieu de nous et faisons-leur un rempart de
« nos corps. Demandons-leur seulement de prier pour
« nous. » Alors, on donne à chacun un poste, et la dé-
« fense s'organise. On sait le reste. Nous étions sau-
« vés.

« Voilà, mon cher ami, ce qui m'a frappé, au point de
« vue religieux. J'admire comment Dieu ménage ses fa-
« veurs dans les heures les plus solennelles de la vie, et
« aussi comment la foi double nos forces et nous inspire
« de grandes choses.

« Agréez, etc.

« L'abbé CARRÉ, *Vicaire à Bellevile,*

« Captif de la Roquette. »

« Où est, dit-il, le prêtre qui nous a bénis et pardonnés? »

Il l'aperçoit et se jette à son cou en pleurant.

« Si vous saviez, lui dit-il, ce que vous avez fait de nous! nous pleurions tous, vous nous avez transformés, vous nous avez rendus invincibles. — Mon ami, lui dit ce prêtre, il y a ici dix prêtres qui vous ont tous bénis. Soyez tranquille, Dieu est avec nous! »

M. Walbert, otage civil, témoin faisant partie de notre troisième division, m'écrivait sept jours après (1) :

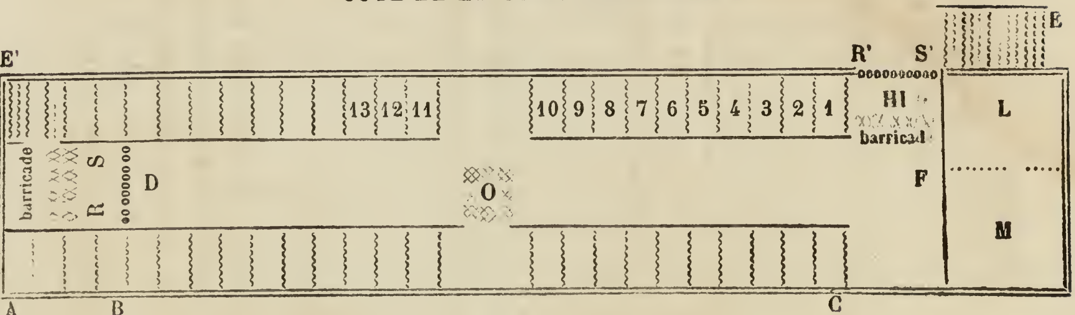
« Monsieur l'Abbé,

« Voilà deux jours que je suis à votre recherche sans pouvoir vous trouver. En attendant le plaisir de vous voir, je veux du moins visiter

(1) Voir une 2e lettre de M. Walbert, p. 190.

PLAN DE LA TROISIÈME SECTION, AU TROISIÈME ÉTAGE.

COTÉ DE LA COUR INTÉRIEURE.



AB. Quatre cellules de gardien.
BC. Cellules réservées aux jeunes soldats otages.
DF. Couloir de la troisième section.
HI. Barricade qu'on essaya d'incendier.
O. Ouverture du troisième au deuxième étage où fut donnée la bénédiction de dix prêtres.

L. Lit de camp brisé et enlevé en cinq minutes.
M. Chambrée de vingt-cinq militaires.
R'S'. Grille de fer en arrière de la barricade.
E. Grand escalier.
E'. Petit escalier.

Noms des dix Prêtres et des trois otages civils, avec les numéros de leurs cellules.

1. Le Père Bazin, prêtre Jésuite.
2. M. Juge, prêtre.
3. M. Guillon, prêtre.
4. M. Géraux, civil.
5. M. Eugène Crépin, civil.
6. M. Walbert, civil.
7. M. Guébels, prêtre.
8. M. Bacuez, prêtre.
9. M. Amodru, prêtre.
10. M. Lamazou, prêtre.
11. M. Delmas, prêtre.
12. M. Depontalier, prêtre.
13. M. Carré, prêtre.

Tous ceux qui étaint dans cette section, spécialement consacrée a Notre-Dame des Victoires, furent sauvés. Pas un seul n'est mort ! C'est la faveur qui avait été spécialement demandée à la sainte Vierge. Dans toutes les autres sections il y eut de nombreuses victimes.

Notre-Dame des Victoires, à laquelle vous nous avez tous recommandés.—Cher monsieur l'Abbé, que nous aimons tous comme un père, je ne vous oublierai jamais.—Dussé-je vivre mille ans sur la terre, non, je n'oublierai jamais ce moment solennel où votre main se levait pour nous bénir au nom du Dieu tout-puissant.—Il me semble encore entendre ces paroles que vous prononciez sur nous au moment où notre prison nous apparaissait comme un vaisseau qui va s'engloutir. Il était quatre heures précises quand nous allions tous périr, et à quatre heures et quart l'espérance revenait dans nos cœurs.

« Merci ! merci, merci, Monsieur et cher Abbé, merci particulièrement à Notre-Dame-des-Victoires, merci à tous mes chers compagnons d'infortune et à toute la brave armée qui s'est montrée dans nos murs de la prison à l'aurore de la Pentecôte.

« Recevez, je vous prie, Monsieur l'Abbé, les témoignages de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble serviteur,

« Walbert, *quai Conti*, 3, *et* 75, *rue de Rennes, Paris.* »

La joie rayonnait sur tous les fronts : on eût dit que l'Esprit consolateur s'était emparé de toutes les âmes. Il était environ quatre heures et demie. Mais nous ne savions pas qu'en ce moment les fédérés amenaient devant l'entrée de la prison deux pièces de canon et un obusier. Dieu ne permit pas qu'ils en fissent usage contre nous, bien qu'ils eussent arrêté de *nettoyer tous les otages à la dernière heure*.

Bientôt arrivèrent dans la cour tous les condamnés reconnus coupables devant les tribunaux réguliers ; quelques-uns étaient armés de fusils, que venaient de leur confier les fédérés. Ils criaient tous : *Vive la Commune* ! A ce cri nous répondîmes : *Vive la France !* Un bandit, condamné à mort par la justice, et bien reconnu par les sergents de ville, monta vers notre barricade du grand escalier; il était armé d'un fusil, et prêt à faire feu, quand il jugea prudent de se retirer. Toutefois il remonta, entr'ouvrit la porte de la grille, tenta vainement de défaire la barricade et se contenta d'y mettre le feu.

Les vivres manquaient : nos jeunes soldats n'en avaient pas reçu depuis la veille. Le peu d'eau qu'on avait était absolument nécessaire pour

tempérer la soif; on ne voulait la dépenser qu'avec une rigoureuse parcimonie, car on ne savait pas si les troupes de Versailles arriveraient à temps pour nous secourir. Alors, nos jeunes soldats, qui ne se déconcertaient jamais, coururent au *baquet* de notre section, et en usèrent pour éteindre le feu. Ce moyen réussit à moitié, car, le lendemain matin, quatorze heures après, la fumée sortait encore des matelas et pénétrait dans tout le corridor. Quant au forçat qui criait *Vive la Commune*, il disparut à l'aspect des briques qui allaient lui fendre la tête, et les chefs de la Commune résolurent de se retirer à Belleville, ou de s'enfuir. On trouvera vers la fin de ce volume, de la page 177 à la page 225, d'autres détails très-intéressants sur la journée du 27 mai.

Comme trait caractéristique, nous signalons ce qui nous a été rapporté par nos jeunes soldats: ils virent dans une corbeille un grand nombre de *chignons*, qu'un employé portait dans la salle où étaient réunis les chefs de la Commune. Il aurait fallu entendre ces braves militaires de-

visant sur les chignons communeux. Le *chignon communeux* deviendra légendaire.

« Et de penser, disait celui-ci, que c'est un homme à chignon qui aura brûlé les monuments de Paris et fait fusiller nos camarades... »

Plusieurs nous ont demandé comment s'était produite l'idée de la résistance. Voici ce que nous avons pu savoir à ce sujet.

L'idée première s'était produite dès la veille, au second étage. Le brigadier Cuénot en avait parlé à M. Walbert, ex-officier de paix, qui l'avait approuvée secrètement. Un sergent de ville, nommé Laurent Soissong, l'avait communiquée la veille à un prêtre qui avait sa confiance, et qui lui avait promis de recommander ce projet à Notre-Dame des Victoires. Les jeunes soldats n'en avaient pas connaissance; mais, à l'heure du danger, elle vint spontanément et comme par inspiration à l'esprit de tous les prisonniers de la troisième section. Tous indistinctement firent leur devoir: tous montrèrent une ardeur et un courage au-dessus de tout éloge.

Il n'y avait pas une minute à perdre. Pour être sauvés, il fallait absolument que toutes les volontés n'en fissent qu'une seule à quatre heu-

res précises. Deux minutes de retard auraient suffi pour nous perdre tous.

La nuit arrivée, le sergent-major de tirailleurs algériens, le zouave et le maréchal-des-logis s'unirent pour veiller à la défense.

Le service de nuit fut parfaitement organisé. Quelques-uns purent dormir tranquillement, tandis que les autres montaient la garde en silence. Le brave sergent choisit ma cellule pour quartier général.

« Père, me dit-il, à la guerre comme à la guerre ! couchez-vous là, à mes côtés : mon dos vous servira d'oreiller. »

Le caporal Arnoux et plusieurs autres militaires, au nombre de sept ou huit, se joignirent à nous et passèrent la nuit dans ma cellule. On parlait tout bas et assez gaiement. De temps en temps le zouave s'approchait de la porte et nous donnait des nouvelles. A la pâle clarté de quelques allumettes-bougies, je pris pendant la nuit les noms et les adresses des militaires otages, qu'on trouvera sur une liste à la page 157 de ce volume.

Cette nuit fut tranquille. Je n'en ai jamais passé de meilleure dans la prison.

De leur côté, les prisonniers du deuxième étage, renforcés de quelques hommes que la troisième section leur avait fait descendre par l'ouverture du plafond, s'acquittaient bravement de leur devoir. On gardait un profond silence ; chacun se tenait sur le qui-vive.

On verra à la page 187 une lettre du caporal Arnoux qui démontre clairement par où a commencé cette admirable délivrance de la troisième section.

Ce jeune homme étant descendu, le 25 mai, dans le chemin de ronde, recueillit sur le pavé, dans le lieu même où avaient été massacrées les victimes du 24 mai, un morceau de crâne et un fragment de balle qu'il portait religieusement sur lui comme un préservatif : il me fit dépositaire d'une partie de ces reliques et je me crus autorisé, le 27 mai, à invoquer ceux qui avaient déjà répandu leur sang pour une sainte cause, en même temps que j'invoquais la Reine des martyrs.

Cette circonstance aurait-elle contribué à notre délivrance, qui a vraiment commencé là où étaient ces reliques? Je ne puis rien affirmer, sinon que je constate le fait et la coïncidence.

C'est le secret de Dieu qui se révélera peut-être un jour par la glorification des martyrs.

En ce cas, on me pardonnera d'avoir révélé la cellule d'où partit l'ordre d'ouvrir toutes les autres (1).

Quoi qu'il en soit, il restera établi dans l'histoire, que les choses admirables opérées dans cette troisième section se firent toutes sous l'inspiration religieuse.

Et tous les prêtres y concoururent, tous sans aucune exception.

Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam.

---

(1) Le samedi 27 mai, ces reliques étaient entre les mains du caporal Arnoux, à qui je les avais rendues le matin, parce que je les croyais plus en sûreté entre ses mains que dans les miennes.

Quoi qu'il en soit, nous fûmes les deux seuls à les posséder, depuis le 25 jusqu'au 27 mai.

CHAPITRE VI

Épisode émouvant de l'ôtage Crépin.

Nous ne croyons pas aux bonnes intentions des communeux qui, le samedi soir 27 mai, vers quatre heures et demie, engagèrent les prêtres et d'autres otages à partir de la prison : car c'est immédiatement après cette invitation que les forçats, devenus libres, recevaient des armes de la main des fédérés, et criaient : *Vive la Commune!* menaçant de nous fusiller.

Le récit qu'on va lire démontre jusqu'à la dernière évidence que la prétendue délivrance of-

ferte aux otages le samedi soir, veille de la Pentecôte, était un affreux guet-apens.

Nous avions à la troisième section un maître ouvrier cordonnier, nommé Crépin, dont l'atelier est à Saint-Ouen, rue Debain, 26. Cet homme, que j'ai particulièrement apprécié à cause de sa droiture et de ses bons sentiments, m'avait ouvert son cœur. Père de famille, il se désolait à la pensée qu'il allait être mis à mort, laissant une veuve et des orphelins. « Qu'ai-je donc fait ? disait-il. Mon seul crime est de n'avoir pas voulu pactiser avec ceux qui incendient Paris et massacrent nos frères. » Je le consolai en lui faisant envisager le Ciel, où il retrouverait un jour tous les siens, et il accepta volontiers les secours religieux de mon ministère.

Je n'avais plus entendu parler de lui, quand la Providence me l'a fait rencontrer, le 7 juin, à Notre-Dame, après le service funèbre célébré pour Monseigneur l'Archevêque et les autres victimes de la Commune.

Le récit qu'il nous a fait des nombreuses péripéties et des cruels dangers de son évasion est du plus haut intérêt. M. Walbert, M. l'abbé Carré, M. l'abbé Depontalier, ex-prisonniers de

la Roquette, et M. l'abbé Martin, vicaire à Belleville, étaient présents. Ils pourraient au besoin attester ce que je rapporte fidèlement.

« Je quittai, nous dit-il, ma cellule de notre troisième section le samedi 27 mai, vers une heure de l'après-midi, pour me rendre à l'infirmerie, car j'étais malade, et je ne pouvais prendre aucune nourriture. Bientôt on vint m'inviter à descendre pour me faire subir le sort de beaucoup d'autres.

« Il fallait obéir. Tout près de l'infirmerie était une salle réservée aux fiévreux ; la porte de cette salle était ouverte, je m'y précipitai et je me jetai dans un lit de fiévreux, où je restai caché une heure entière. Sur ces entrefaites, j'entendais un vacarme d'enfer non loin de moi ; les forçats, qu'on avait rendus libres, cassaient et brisaient tout ce qui leur tombait sous la main ; ils couraient en tous sens et descendaient dans les cours (1). Je ne savais ce que j'allais devenir,

(1) C'était le moment où se produisait la résistance de la troisième section, p. 80.

lorsqu'un détenu ordinairement employé au service de la prison me proposa à moi et à deux autres de nous cacher tous trois dans une étuve de bains qui était encore brûlante : l'eau froide qu'il y fit couler immédiatement pour la refroidir nous permit de nous y précipiter tous trois.

« Fédérés et soldats couraient avec des armes dans les couloirs. Je les entendis s'écrier avec fureur : « Allons à la troisième section; c'est « maintenant que les otages de la troisième vont « y passer; commençons par les prêtres. »

« Ces cris me glacèrent d'effroi ; chrétien depuis un jour seulement, je pensai que Dieu ne refuserait pas d'écouter ma prière ; je me mis donc à genoux dans mon étuve et je ne sus dire que ces mots : « Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié « de mes pauvres compagnons de la troisième section. »

« Vêtus comme les forçats et couchés comme des morts qui ne respirent plus, nous restâmes là, une heure, gardant le plus profond silence, quand nous arriva l'ordre de descendre et de partir immédiatement.

« Hélas ! j'avais à peine fait un pas dans la cour d'entrée, que je vis tomber un prêtre de-

vant mes yeux : on le fusillait à la porte. Ce spectacle me fit reculer d'horreur ; je me rappelai mes braves compagnons de la troisième section que j'avais imprudemment quittés, espérant être mieux ; je revins précipitamment dans la cour intérieure, et je criai à tous les prisonniers de cette section : « Prenez garde, ne descendez pas. » Ma recommandation fut-elle entendue, je l'ignore ; mais je craignais pour vous (1).

« Force me fut de reprendre le chemin de la porte. A l'aide de mon costume de criminel, sous lequel j'avais caché une blouse d'ouvrier, je me glissai rapidement à travers les gardes nationaux jusque dans la maison de la cantinière Rigoulot, qui nous apportait quelquefois des vivres. Chez elle était un gardien de la Roquette qui aurait pu me reconnaître; elle me fit un signe que je compris, et me prêta quelques vêtements de son fils, au moyen desquels je pus courir à

(1) M. l'abbé Carré et quelques militaires l'entendirent; mais, comme M. Crépin portait alors un déguisement de forçat, on ne le reconnut pas, et sa recommandation fut inutile.

travers la mitraille jusqu'au mur du Père-Lachaise. Là, de nouveaux dangers m'attendaient: le mur étant trop élevé, je roulai comme je pus deux énormes pierres l'une sur l'autre pour me hisser le long du mur. C'est ainsi que je pus escalader l'enceinte du cimetière et me jeter parmi les morts. Enfin je pris place entre deux cadavres, tandis que la mitraille passait au-dessus de ma tête. Deux fédérés armés étaient cachés non loin de moi; ils parlaient tout bas de leurs craintes. Tout à coup ils jetèrent leurs armes, changèrent de vêtement, et je les suivis comme si j'eusse été des leurs.

« Le lendemain matin, dès que parut l'armée française, je priai un officier de me faire conduire à la Roquette pour bien s'assurer que j'étais un otage échappé à la mort.

« Parmi tous ces dangers je pensais à vous et à tous mes chers compagnons de la troisième section ; suivant vos conseils, je m'étais bien souvent, pendant ma fuite, recommandé à Dieu et à la bonne Vierge !

« Ah ! qu'on ne vienne plus devant moi parler mal des prêtres ; je les ai vus à l'œuvre, je

les connais maintenant ; j'ai vu leur courage et j'ai goûté leurs encouragements. »

Celui qui parlait ainsi a eu le bonheur de faire sa première communion à Notre-Dame-des-Victoires le 2 juillet 1871, à l'âge de 42 ans.

Quand cet honnête ouvrier rentra dans la Roquette, nous en étions déjà sortis, et nous ne savions pas ce qu'il était devenu. Aujourd'hui nous pouvons vraiment remercier Dieu de ce que pas un seul otage de cette troisième section n'a été mis à mort (1).

Plusieurs prêtres, divers otages, et parmi eux M. Chevriaux (2) et dix-huit jeunes soldats internés dans une autre partie de la prison (4e section), acceptèrent malheureusement l'offre qui

(1) Dieu a sans doute voulu, en sauvant quelques otages, sauver aussi la vérité historique. Je suis convaincu que tôt ou tard on découvrira les coupables qui ont trempé leurs mains dans le sang des innocents, soit à la Roquette, soit à Belleville, soit ailleurs. Seigneur, faites-leur miséricorde!

(2) Survivant. — Il put rentrer le soir sain et sauf.

leur était faite de se retirer. Ces dix-huit soldats, s'il faut en croire le récit d'un enfant qui fut parfaitement entendu par l'une de nos sentinelles, furent massacrés à la sortie de la prison (1). D'ailleurs, le bruit de la fusillade nous avait fait pressentir cette triste nouvelle.

Parmi les prêtres qui sortirent le soir du 27 mai étaient Monseigneur Surat, archidiacre, M. Bécourt, curé de Bonne-Nouvelle, massacrés l'un et l'autre tout près de la prison, et M. Houillon, des Missions étrangères, dont le corps fut retrouvé longtemps après les autres.

Ont pu s'échapper, à travers les plus grands périls, MM. Lartigue, curé de Saint-Leu ; Moléon, curé de Saint-Séverin ; Bayle, vicaire général capitulaire ; de Marsy, vicaire de Saint-Vincent-de-Paul ; Dumonteil, Sosthène, Saintin et Laurent, de la Société de Picpus.

(1) L'enfant disait : « Qu'est-ce qu'ils ont donc fait ces soldats que vous avez tués ? »

A quoi un fédéré répondit en baissant la voix : « Chut! chut! va-t'en ! » (Témoignage du caporal Arnoux et du sergent de ville Tournouer.)

Ceux qui savent bien comment tout cela s'est passé conviennent que, si tous les prêtres eussent tenté de sortir de la Roquette, vers cinq heures, quand on le leur offrait, ils eussent été massacrés. Nous avons sur ce point des témoignages précis que les Conseils de guerre ont d'ailleurs confirmés. On les trouvera à la fin de ce volume.

M. l'abbé de Marsy, dans une lettre qu'il m'a écrite le 6 juin, dépeint très-bien l'affreuse situation qui lui était faite à quatre heures du soir, le samedi 27 mai, veille de la Pentecôte :

« De mon guichet, dit-il, j'apercevais, à travers le guichet et la cellule en face de la mienne, la fumée qui commençait à sortir du pavillon de l'Est... Nous n'avions plus en perspective que les tranchets des détenus, ou l'incendie de nos cellules, ou le piége qui nous attendait à la porte, sous prétexte de mise en liberté. J'optai pour ce dernier parti. »

C'était presque choisir la mort.

M. l'abbé de Marsy et tous les autres otages coururent les plus grands dangers et ne durent

la vie qu'à une protection toute spéciale de la Providence.

Pas un seul de ceux qui se trouvaient à la troisième section ne voulut sortir, et PAS UN SEUL N'EST MORT, PAS UN SEUL N'A ÉTÉ BLESSÉ DANS CETTE SECTION, TOUTE CONSACRÉE SOLENNELLEMENT A LA SAINTE VIERGE (1).

En outre, l'autorisation de sortir n'a été réellement donnée à quelques-uns qu'à la suite de la résistance organisée dans la deuxième et la troisième section. Sans cette résistance, le massacre devenait général et les assassins n'auraient pas été déconcertés. Il est aisé de s'en convaincre en lisant le chapitre X de ce volume, p. 177.

---

(1) Plusieurs otages de cette section m'ont prié de placer des *ex voto* dans l'église de Notre-Dame des Vertus, près Paris.

CHAPITRE VII

Faits relatifs à la quatrième section. — Mgr Surat, M. le curé de Bonne-Nouvelle, etc., massacrés.

Enfermés et barricadés dans la troisième section, nous ignorions alors ce qui se passait dans les autres sections de la prison et dans la petite Roquette. Je l'ai su plus tard d'une manière certaine.

Il n'était pas possible aux prêtres ni aux otages civils de la quatrième section, située en face de la nôtre, de rester dans leurs cellules, dont les portes étaient ouvertes.

Les gardes nationaux fédérés y accouraient de toutes parts, portant des bombes de picrate

destinées à incendier la maison. Ils disaient hautement : « La Roquette brûlera cette nuit. » D'autre part, il y avait danger à sortir ; mais que faire ?

Les employés, bons ou méchants, s'accordaient tous à dire : « Si vous ne sortez pas, vous allez être tués. » Et, en même temps, les fédérés et les forçats couraient ensemble, les armes à la main.

A travers les barreaux de ma cellule, je vis avec douleur Mgr Surat, M. l'abbé Bayle, M. l'abbé Petit, M. l'abbé Bécourt, M. l'abbé Houillon, etc., se disposer à sortir. C'est en vain que nous leur criâmes à travers les barreaux de nos fenêtres : « Prenez garde... Ne sortez pas... Montez chez nous... » Mais comment y venir si les grilles du rez-de-chaussée étaient fermées ? D'ailleurs, au milieu des cris confus lancés de toutes parts, nos chers compagnons de captivité ne purent pas bien comprendre ce que nous leur disions. Ils sortirent.

Hélas ! il me semble apercevoir encore Mgr Surat, dont les longs cheveux se dessinaient comme un col éclatant de blancheur sur l'habit noir qu'on lui avait prêté. Je le vis, et, dans la tris-

tesse de mon âme, je le saluai; c'était pour la dernière fois.

Accompagné de M. l'abbé Bayle et de M. Chaulieu, il avait l'intention de se rendre chez le docteur Colombel, son ami, qui demeurait boulevart du Prince-Eugène. Ils errèrent d'abord, cherchant en vain un autre asile. On leur avait dit qu'ils trouveraient les troupes de Versailles à la mairie du Prince-Eugène (XIe arrondissement). Or, les fédérés s'y trouvaient massés en grand nombre.

Tous trois furent pris, au n° 126 de la rue de Charonne, par deux gardes nationaux fédérés. L'un d'eux, saisissant par le bras Mgr Surat lui dit : « Qui êtes-vous ? D'où venez-vous? Où allez-vous? » Mgr Surat lui répondit : « Je suis prêtre et nous sortons de la Roquette; on nous a mis en liberté. » — « Venez au poste », telle fut la réponse du fédéré. Mais, tandis qu'il va chercher le poste, l'autre fédéré pousse ses trois prisonniers sous la porte cochère de la maison. C'est alors que des femmes s'écrièrent : « Laissez donc ces curés partir.... Votre cause est maintenant perdue... on s'est assez battu pour elle. »

Mais déjà les hommes du poste étaient arrivés et ils emmenaient les trois otages à la mairie du XIe.

Là, Mgr Surat et M. Chaulieu furent appréhendés au corps par cinq ou six fédérés. M. Bayle allait subir la même violence quand la confusion se répandit parmi les troupes de fédérés. Les balles sifflaient et le canon de l'armée française balayait le Boulevard. M. Bayle se trouva bientôt placé entre deux feux, et les fédérés se gardèrent bien de venir l'y prendre. Il était là, entendant de toutes parts le bruit de la mitraille. Cependant il fait quelques pas, se dirigeant vers les troupes de Versailles, et trouve ouverte la porte d'une maison de belle apparence, au n° 233 du boulevard du Prince-Eugène. Il s'y présente en disant : « Je suis prêtre : si vous me refusez l'entrée, je vais mourir. » Un homme et sa femme, M. et Mme Bodet, étaient présents : « Entrez, lui répondirent-ils, et ne craignez rien : nous aimons les prêtres, nous avons des prêtres dans notre famille. » C'est ainsi que M. l'abbé Bayle put échapper à la mort. — Mais le sort de ses deux compagnons de captivité lui devenait inconnu.

La Providence ménageait des témoins. Les conseils de guerre en fourniront la preuve.

M. l'abbé Petit, Secrétaire de l'archevêché; M. Carchon, prêtre de la Société de Picpus, et M. Chevriaux, proviseur du lycée de Vanves, avaient essayé vainement de chercher un asile dans une maison voisine de la Roquette. Pour échapper à une mort inévitable, ils durent se réfugier dans un hangar entouré de planches et rempli de bois. Ils restèrent là quelque temps ; mais le danger les poursuivant, ils revinrent sur leurs pas, ne trouvant rien de plus sûr que l'affreux dépôt des condamnés.

Arrivés devant l'entrée de la prison, M. Petit et M. Chevriaux, aperçurent un groupe d'hommes du côté de la Petite-Roquette, prison des jeunes détenus. Un instant ils eurent la pensée d'aller à eux, quand tout à coup ils virent un drapeau rouge s'élever, et deux corps tomber dans une fosse. C'étaient les corps de Mgr Surat et de M. l'abbé Bécourt, qu'on venait de fusiller sur place. M. Chaulieu fut ensuite fusillé au même endroit. Entre les deux Roquettes, au moment de la confusion générale, se trouvèrent quelques instants les douze ou treize cents sol-

dats otages sortis de la Petite-Roquette qu'on fut sur le point de fusiller, sur l'ordre des chefs de la Commune. La résistance de notre troisième section, qui troubla fort les fédérés, contribua beaucoup au salut de ces douze ou treize cents soldats.

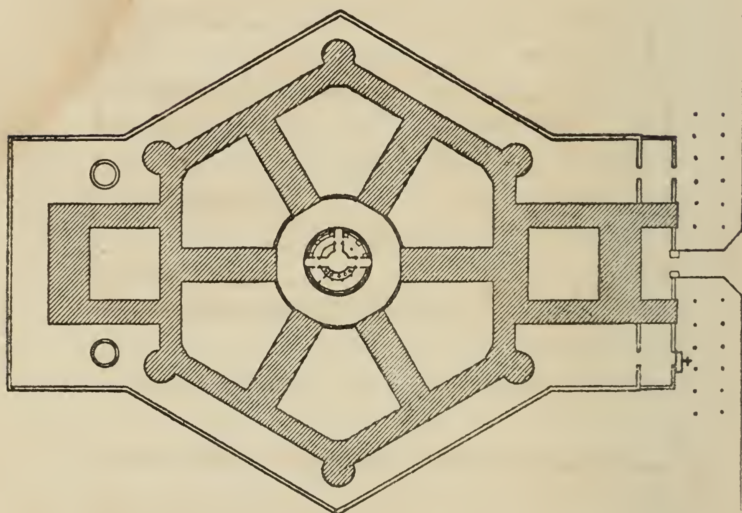
Nous donnons ici le plan de la Petite-Roquette, prison des jeunes détenus, et de la Grande-Roquette, prison des condamnés. Le signe ┴, situé à gauche de la porte d'entrée de la Petite-Roquette, indique le lieu précis où furent tués Mgr Surat (1), M. Bécourt, M. Houillon, M. Chaulieu.

Le même jour, à neuf heures du soir, le directeur de la prison, étant monté à la 4e section, visita toutes les cellules, fit enlever tous les vêtements qui s'y trouvaient, et les brûla dans le

(1) Mgr Surat me disait, le 26 mai, qu'il avait engagé tous les prêtres détenus dans la prison à faire vœu de célébrer le saint sacrifice en l'honneur de la très-sainte Vierge, tous les premiers samedis du mois, pendant trois ans; je pris devant lui le même engagement. Ce vœu sera religieusement accompli par tous les prêtres survivants ; plusieurs ont également fait le vœu d'offrir un *ex voto* à l'autel de Notre-Dame-des-Victoires.

LA PETITE ROQUETTE

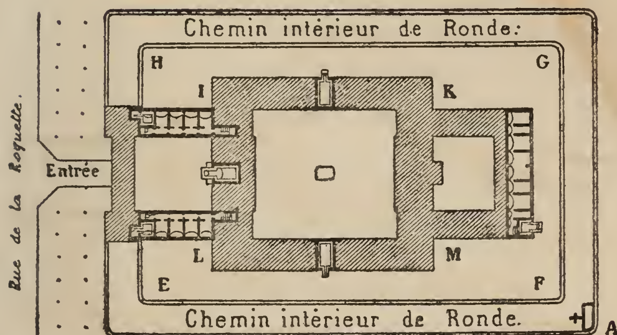
PRISON DES JEUNES DÉTENUS PRÈS DE LAQUELLE MGR SURAT
ET PLUSIEURS AUTRES ONT ÉTÉ FUSILLÉS.



Dans cette Prison étaient enfermés les douze cents jeunes soldats otages qu'on fut sur le point de fusiller, le 27 mai. (Voyez p. 206.)

LA GRANDE ROQUETTE

PRISON DES CONDAMNÉS OU ÉTAIT Mgr L'ARCHEVÊQUE.



Le chemin intérieur de ronde était exclusivement réservé aux soldats otages.

La cour intérieure, marquée HGEF, était le lieu réservé aux otages civils et ecclésiastiques.

Dans le corps de bâtiment LM étaient l'Archevêque, MM. Deguerry, etc., et toutes les victimes du 24 mai.

Le corps de bâtiment IK comprenait la 3e et la 2e section.

chemin de ronde, à l'endroit même où avaient été immolées les victimes du 24 mai.

Cependant il ne fit pas tout enlever, car on trouva le lendemain, dans les cellules, certains objets ayant appartenu aux victimes.

M. Bécourt, curé de Bonne-Nouvelle, mort à la même heure que Mgr Surat, a laissé par écrit ses dernières pensées, qui sont trop trop édifiantes pour que je puisse les passer sous silence.

M. Bruant, lieutenant de vaisseau, trouva cet écrit dans la cellule de M. Bécourt :

« *Prison des condamnés, à la Roquette.*

« Jeudi 23 mai, 45e jour de détention, quelques mo-
« ments avant ma mort.

« Je remets mon âme à Dieu.

« Je me mets sous la protection de Marie et « Joseph.

« J'envoie à ma bonne mère mes dernières, « respectueuses et affectueuses salutations. — « Un souvenir à mon cher père, mort en 1840.

« Adieu, chère mère, bonne sœur et bon frère. « Adieu, Monseigneur d'Arras. Que Mgr d'Arras « veuille bien les consoler.

. . . .

« J'ai désiré être curé de Paris; c'est l'occa- « sion de ma mort : c'est un ancien pressenti- « ment et peut-être une punition.

. . . .

« Adieu à Dugny (où il avait été curé), aux « pauvres comme aux riches. Croyez tous à mon « amour en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Adieu! « adieu! . . . .

« Je demande pardon à Dieu..... A ma mère, « de mes manquements..... A mes frère et sœur, « de mes duretés..... A mes paroissiens, de mes « défauts..... A mes pénitents, que j'ai mal di- « rigés.

. . . .

« Je demande pardon de certaines oppositions « que l'amour-propre m'a fait faire à l'égard de « deux curés, M. Hanicle et M. Barot.

« Je demande pardon à tous ceux que j'ai of- « fensés et scandalisés.

« Je pardonne à tout le monde, sans le moin-
« dre mouvement d'animosité; à ceux qui, par
« imprudence, auront occasionné mon arresta-
« tion et ma mort.

« Au ciel, parents et amis, au ciel! Pardon,
« mon Dieu, pardon!

« Que ceux qui sont ennemis aujourd'hui, de-
« main soient d'accord! et que Paris devienne
« une ville de frères qui s'aiment en Dieu!

« Tout à Dieu, tout pour Dieu.

« Que Dieu soit aimé. — Que mes paroissiens
« croient à la parole d'un mourant.

« Je me prépare comme si j'allais monter à
« l'autel.

« Que l'on dise bien aux paroissiens et aux
« enfants que je MEURS PARCE QUE J'AI VOULU RES-
« TER A MON DEVOIR ET SAUVER LES AMES EN NE
« QUITTANT PAS PARIS (1).

« Que tout le monde prie pour moi.... Dieu me
« recevra-t-il?

« Je prie que l'on me recommande partout aux

(1) Cette parole caractérise la conduite de la plupart des prêtres incarcérés.

« prières. Priez pour le repos de l'âme du mal-
« heureux curé de Bonne-Nouvelle, si pécheur
« en sa vie.

« Au *commencement de nos malheurs, au mois*
« *de septembre, je m'étais offert en état de victime*
« *pour Paris*. Dieu s'en est souvenu.

« Que *mon sang soit le dernier versé!*

« Mgr Daveluy, mon sous-diacre à ma pre-
« mière messe, a été martyrisé en Corée, en
« 1865.

« Je meurs dans la foi et l'union à la sainte
« Église.

« Que Dugny, que Puteaux, se convertissent!

« Je pardonne, je pardonne avec Jésus-Christ
« en croix.

. . . .

« Je meurs à cinquante-sept ans et.... jours.

« Si j'en avais profité !

« Ce vendredi 26 mai, 6 h. 1/2 du soir.

« Je meurs dans l'amour de mon Dieu, avec
« soumission à sa volonté sainte, confiant dans
« Marie, nonobstant mes péchés.

« Mes parents, mes amis, mes paroissiens, et « même ceux qui ne me connaissent pas person- « nellement, priez pour moi.

« Je prierai pour vous si Dieu me met dans « son saint paradis.

« Depuis deux jours je fais mon sacrifice « d'heure en heure.

« Heureux celui que la foi soutient dans ce « terrible moment !

« Dieu veut toujours notre plus grand bien « pour l'éternité.

« S'il avait voulu faire un miracle...

« Il ne l'a pas voulu. Tout à sa volonté.

« Un de mes confrères (1) ayant une sainte « hostie, j'ai reçu la communion en via- « tique. »

« Voilà, dit Louis Veuillot, un pauvre prê-tre que l'on va tuer. Il n'a rien à attendre des hommes qu'une mort cruelle et immédiate. Il

(1) M. l'abbé Petit, secrétaire général de l'Archevêché.

n'esj ère du monde aucun secours ; son humble mémoire n'a besoin d'aucune réparation. Désormais son unique affaire est avec Dieu. Il se confesse à Dien. L'on ne peut imaginer des conditions de sincérité plus entières.

« Il a vécu cinquante-sept ans ; il a été curé ; il a gouverné en dernier lieu une grosse paroisse. Voyez de quoi il s'est mêlé dans le monde, ce qu'il a fait, ce qui l'inquiète au dernier moment, de quelle façon il reçoit cette cruelle et injuste mort. Il nomme tous ceux qu'il a connus pour les embrasser une dernière fois. Pas une parole, et visiblement pas un mouvement de son cœur, contre personne. Il tombe assassiné comme s'il mourait par accident, et ne songe à ceux qui le précipitent que pour leur pardonner. Vous avez le prêtre. »

Pour achever ce tableau, nous transcrivons ici le testament d'un autre prêtre, écrit au crayon quand il allait mourir :

A mon beau-frère B....

« Je suis au ciel en vous attendant !!! Je vous « recommande de le gagner !! Vous garderez

« le peu que j'avais; vous direz à mes frè-
« res et sœurs *que vous en aviez le plus be-*
« *soin.*

« Au revoir au ciel, à toute ma famille, à tous
« mes amis !!

« Ed... X... »

Voilà encore le prêtre dans la simplicité et la sublimité de sa foi ! Ce prêtre avait-il le pressentiment du martyre?... Qui oserait dire que les prêtres massacrés l'eurent moins que lui?

Terminons ce chapitre en citant les paroles du souverain Prêtre, auteur du sacerdoce de la loi nouvelle :

« Bienheureux ceux qui souffrent persécu-
« tion à cause de la justice : parce que le royaume
« des Cieux leur appartient.

« Vous serez bienheureux quand on vous
« maudira, qu'on vous persécutera et qu'on
« dira de vous toute espèce de mal, proférant

« des mensonges à cause de moi. — Réjouissez-
« vous et soyez dans des transports d'allégresse,
« parce qu'une magnifique récompense vous
« attend dans les Cieux. C'est ainsi qu'ils ont
« persécuté les prophètes qui furent avant
« vous. » (Mat. 5.)

CHAPITRE VIII

JOURNÉE DU 28 MAI.

LA PENTECOTE.

Arrivée de l'armée française dans la Prison. — Délivrance. — Traversée du Carrousel. — La sainte Messe à l'église de Saint-Roch. — Vingt-et-un Prêtres massacrés par la Commune.

Le lendemain 28 mai, jour de la Pentecôte, dès l'aurore, une vive fusillade se fit entendre. L'armée française forçait la barricade de la rue de la Roquette, près du Père-Lachaise, et perdait là un certain nombre de soldats. Nous étions restés quatorze heures sous le coup des meurtriers. Enfin, vers cinq heures du matin, lorsqu'il y avait encore 18 à 20 fédérés gardant l'entrée de la Roquette, apparurent, dans la cour intérieure, sous nos fenêtres, quatre ou cinq marins de l'armée de Versailles, qui nous invitèrent à descendre. Nous refusâmes d'abord de

croire à leur sincérité. D'autres marins et plusieurs de leurs officiers vinrent bientôt après. On parlementa pendant plus d'une heure, afin de bien s'assurer qu'on avait affaire à l'armée française, et non à des fédérés déguisés en marins.

Quelques soldats du 85e de ligne se montrèrent ensuite. Nous improvisâmes, à l'aide d'un ceinturon rouge, d'une cravate bleue et d'un mouchoir blanc*, un drapeau tricolore. Nous demandâmes aux marins de nous montrer le leur, qu'ils allèrent aussitôt chercher. C'était bien le drapeau tricolore, le drapeau de la France, qui fut salué avec joie par tous les prisonniers. Un prêtre, celui-là même qui écrit ces lignes, jeta dans la cour le drapeau également tricolore qu'il venait de confectionner. Les marins le saisirent avec empressement. On cria : *Vive la marine! Vive la ligne! Vive l'armée française! Vive la France!* Huit chassepots avec des cartouches furent passés au sergent-major.

Quatre hommes armés descendirent; j'étais au milieu d'eux. Nous vîmes de près ces braves

* Je gardais précieusement ce mouchoir blanc qui m'avait servi à renfermer la sainte Eucharistie, et le jour de la Pentecôte il servit de signe définitif à notre délivrance.

marins (1), leurs vaillants officiers nous tendirent affectueusement la main. Nous vîmes aussi les soldats du 85e de ligne avec leurs officiers, qui nous firent le même accueil. Les uns et les autres ignoraient absolument les massacres de la Roquette.

Plusieurs versèrent des larmes en apprenant ces tristes nouvelles. Tous en furent profondément attristés. Combien je regrette de n'avoir pas les noms de tous nos libérateurs ! je les joindrais à la liste des nôtres, parce que tous se confondirent dans les mêmes sentiments (2).

Tandis que nous parlions à nos libérateurs dans la cour intérieure de la prison, les soldats otages restés en expectative dans la troisième section, lancèrent à travers les barreaux des fenêtres les épées de bois fabriquées quatorze heures auparavant, et il y eut un immense cri de joie quand ces sabres de bois qui avaient effrayé les Communeux tombèrent sur le pavé, à côté des chassepots.

(1) C'étaient les soldats du 1er régiment de fusiliers marins.

(2) Voir la lettre du lieutenant de vaisseau Bruant, page 218.

Enfin nous entrâmes dans ce greffe si redouté, d'où partirent tant d'arrêts de mort. Le Père Bazin, seul jésuite survivant, y trouva la liste des prêtres qu'on devait fusiller le samedi 27. Leurs noms étaient marqués au crayon rouge, comme ceux des victimes de la veille. Il les montra à M. l'abbé Bacuez.

Au bureau était le colonel des Plas, représentant à nos yeux cette chère armée française que nous avions tant désirée. Le colonel nous entoura aussitôt d'une bienveillance et d'une sympathie qui nous permirent de dire entre nous : « Enfin nous voilà en France ! »

Pour que nous pussions nous rendre sans danger à nos domiciles, le colonel eut la bonté de nous faire accompagner par deux officiers à cheval, qui ouvrirent la marche le long des rues et des boulevards, jusqu'au boulevard Mazas.

Nos quatre-vingt-deux soldats de la troisième section marchaient sous la conduite du sergent-major Teyssier. Venaient ensuite les sergents de ville et les dix artilleurs de la deuxième section. avec douze prêtres et un jeune séminariste. Pendant tout le trajet on entendait ces braves sol-

dats parler continuellement de l'événement de la veille, qui les avait tous *transformés*.

Je les quittai près du pont des Saints-Pères; M. l'abbé Lamazou, dont je ne m'étais jamais séparé depuis notre départ de la préfecture de police, les accompagna jusqu'au pont de la Concorde.

Il était alors neuf heures du matin.

Convaincu que je ne pourrais célébrer le saint sacrifice dans l'église profanée de Notre-Dame-des-Victoires, je me rendis à Saint-Roch, en traversant avec une profonde tristesse la place du Carrousel. Je vis de mes yeux les Tuileries en ruines et la noire fumée qui en sortait.

Chemin faisant, il me vint en pensée de redire tout bas quelques paroles de l'*In exitu Israel*, commentées selon que me le suggéraient les circonstances.

Les Hébreux avaient traversé la mer Rouge en sortant de l'esclavage, et moi je venais de traverser une mer de sang en sortant de la prison des condamnés.

Je disais donc l'*In exitu* de la manière suivante :

« *Quand Israel fut sorti de l'Egypte et que la race de Jacob eut quitté ce peuple barbare, la Judée devint le sanctuaire du Seigneur* ; *Israel fut soumis à ses lois*. Paris, pauvre Paris, puisses-tu, comme Israël, être désormais soumis aux lois du Seigneur et sortir de l'esclavage des mauvaises passions !

« *La mer vit et prit la fuite ; le Jourdain remonta vers sa source*. Toi aussi, illustre et antique cité, tu verras des prodiges s'accomplir dans tes murs si tu reviens à ton Dieu ; tes ennemis seront dispersés ct ce torrent de funestes doctrines qui entraînait tout sera soudain arrêté dans sa course furibonde; ce torrent ne remontera pas vers sa source, car il n'en a pas ; il est l'effroyable produit de l'orage et de la tempête. Mais Dieu arrêtera l'orage, il imposera silence à la foudre et à la tempête. Paris, reviens donc à ton Dieu.

« *Les montagnes tressaillirent comme des béliers, et les collines bondirent comme les petits des brebis.*

« *O mer, pourquoi as-tu fui? O Jourdain, pourquoi es-tu remonté vers ta source?...*

« *Montagnes, pourquoi avez-vous tressailli comme des béliers? Collines, pourquoi avez-vous bondi comme des agneaux?*

« *C'est que la présence du Seigneur Dieu de Jacob a fait trembler la terre.*

« Il en sera ainsi quand Dieu sera avec nous; nos montagnes, nos collines et nos plaines tressailleront de joie. Dieu rendra à la France toute sa puissance et toute son influence dans le monde, car la France est encore, malgré ses égarements, la fille aînée et bien-aimée de son Église. Nous sommes et nous serons encore *la très-noble nation française* (1). »

« Paris, cité florissante et comblée de richesses, te voilà pauvre et humiliée; mais c'est le Seigneur qui a *converti la pierre en un torrent et le rocher en une source d'eau*... Courage, relève-toi, avec la grandeur de ta Foi.

« Grand sujet de tristesse et grand sujet de joie : des barbares qui tuent sans pitié, et des martyrs qui font vivre ceux qui devaient mourir!...

(1) C'est l'expression du Saint-Père, dans son Encyclique du 1er juin 1871.

« Une grande victoire nous est accordée, car ces martyrs ont prié la Reine des Victoires, qui a foudroyé l'ennemi, tandis qu'il profanait son sanctuaire privilégié. Quel bonheur et quelle gloire à la face de tout l'univers !

« Oui, les hommes raconteront la faveur qui nous a été accordée le jour de la Pentecôte, dans ces horribles murs que la prière et le sang des martyrs avaient sanctifiés.

« *Seigneur, ce n'est pas à nous qu'est due la gloire, donnez-la uniquement à votre nom, à cause de votre miséricorde et de votre vérité, de peur que les nations ne disent : Où est donc leur Dieu?*

« Seigneur, j'ai entendu quelques-unes de ces nations ajouter une humiliation à toutes nos humiliations ; elles disaient : « Voilà ce qu'est devenue la fille aînée de l'Église : où est donc son Dieu? » Et j'ai répondu en pleurant : « La fille aînée de l'Eglise avait oublié ses devoirs envers son Père ; elle lui avait retiré l'appui glorieux de son bras ; elle avait profané le jour consacré au Seigneur et blasphémé son saint nom : voilà pourquoi elle a été humiliée. Mais elle reconnaîtra sa faute et implorera son pardon ; la

gloire lui reviendra, parce qu'elle dira : « Seigneur, ce n'est point à moi qu'est due la gloire, « mais uniquement à votre nom. »

Telles sont les réflexions qui remplissaient mon cœur et mon âme tandis que je passais à côté des ruines encore fumantes du plus beau palais de l'univers.

Enfin j'entrai dans l'église Saint-Roch, où je reçus l'accueil le plus fraternel et le plus aimable du Pasteur (1), et du clergé de cette paroisse. Une foule nombreuse était accourue pour me féliciter et savoir ce qui s'était passé dans notre prison. Quelques instants après je montais à l'autel.

Pour la clôture du mois de Marie, et sur les instances du vénérable pasteur de cette paroisse, il me fallut raconter du haut de la chaire les principaux détails de notre délivrance, dont on parlait déjà dans tout Paris. Après ce discours,

(1) M. l'abbé Millault, qui, le lendemain de Pâques, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, a récité et expliqué publiquement, du haut de la chaire, la prière pour la France. (Voir page 76.)

plusieurs personnes me supplièrent de publier par écrit ce que je venais de leur raconter. L'origine de ce récit est donc en l'église de Saint-Roch.

J'offre ici tous mes remerciements les plus sincères aux milliers de fidèles qui prièrent pour moi et pour tous les autres prêtres durant notre captivité (1). Tous ne sont pas sortis vivants de

(1) Au nombre des prières récitées publiquement et en particulier dans l'église de Notre-Dame des Victoires, il faut compter la prière suivante :

PRIÈRE A SAINT DENYS L'ARÉOPAGITE, MARTYR,

PREMIER ÉVÊQUE DE PARIS.

« Saint et glorieux Apôtre de Paris, dont les récits respirent la foi la plus pure et la piété la plus tendre, vous qui avez été converti par la prédication de l'apôtre saint Paul; vous qui avez eu le bonheur ineffable de voir et d'entendre la glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu, daignez, en ces tristes jours, nous accorder la pacification de Paris et la délivrance de nos frères, principalement celle du Pontife vénérable votre successeur au siége de Paris.

« Au nom de votre sang répandu à Montmartre dans votre glorieux martyre, arrêtez l'effusion de celui qui

la prison, mais tous étaient destinés à y mourir. Plusieurs sont restés comme des témoins fidèles de ce grand combat que Satan livrait à la France et à l'Eglise.

coule au milieu de nous. Si nous obtenons cette grâce, si notre archevêque et nos prêtres nous sont conservés, nous vous promettons de propager votre culte dans la capitale de la France, et de répandre, autant qu'il dépendra de nous, les célestes enseignements contenus dans vos écrits sur la divine Eucharistie et la hiérarchie des anges. Ainsi soit-il.

Cette prière a été récitée solennellement à l'autel de Notre-Dame-des-Victoires, le 22 avril 1871, en présence d'un grand concours de fidèles et à la suite d'un *Triduum*. Depuis ce jour les fidèles continuèrent à la réciter en particulier. S'ils n'ont pas obtenu la délivrance de tous les prêtres, ils ont, du moins, obtenu la délivrance du plus grand nombre.

Dieu voulait couronner quelques martyrs, disciples de saint Denys l'Aréopagite.

J'avais promis au saint martyr un *ex voto* auquel devaient concourir les fidèles qui fréquentent l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Dans ma pensée, c'était une réparation faite à la mémoire du saint Apôtre de Paris, disciple de saint Paul.

Je remercie en particulier ces milliers de fidèles qui ne craignirent pas d'apposer leurs noms à des demandes officielles pour obtenir notre délivrance, car en ces tristes jours, de telles demandes ne pouvaient être faites en faveur des prêtres, sans courir quelques dangers. Que Dieu les bénisse et les récompense : je le lui demande par l'entremise de Celle que nous appelerons plus que jamais : NOTRE-DAME DES VICTOIRES (1).

Outre les ecclésiastiques prisonniers dans la Grande-Roquette, il y en eut plusieurs autres emprisonnés à la Conciergerie, à la Santé, à Sainte-Pélagie, dans les églises, dans les secteurs, etc.

Ainsi M. Icard, Supérieur du séminaire Saint-Sulpice, et M. Roussel, économe du même séminaire, restèrent emprisonnés à la *Santé* pendant cinquante jours. Au milieu de leurs souffrances, ces deux vénérables prêtres reçurent une immense consolation. Grâce à la bienveillance du personnel de la prison ils purent souvent offrir le saint Sacrifice de la messe dans la chapelle jusqu'au jour où ils échappèrent au massacre par

(1) Nous avons conservé ces listes comme un précieux souvenir de la foi et de la piété des fidèles qui fréquentaient alors l'église de Notre-Dame-des-Victoires.

la fermeté de M. Caullet Directeur de la prison, du brigadier Adam et d'un capitaine de la garde nationale, qui résistèrent aux ordres de Serizier (1).

M. l'abbé Jourdan, vicaire général, devenu plus tard évêque de Tarbes, fut emprisonné à la Conciergerie et y courut les plus grands dangers. Le clergé de Paris compte environ cent vingt prêtres emprisonnés, dont la vie fut plus ou moins en danger.

Le récit que nous donnons au public ayant pour but principal de consigner dans un écrit authentique les événements de la Roquette, nous n'avons pas parlé du massacre des Dominicains.

Leurs noms, ajoutés à ceux que nous connaissons déjà, nous permettent de constater qu'un Archevêque, vingt prêtres, deux sous-diacres et un séminariste ont été mis à mort par la Commune.

Ne craignons pas de dire de tous ceux qui donnèrent leur sang pour la foi de Jésus-Christ et pour la cause de l'Église, que « *leurs corps*

(1) Voir le récit de M. Maxime du Camp. — Il est juste de reconnaître aujourd'hui que les démarches faites par M Étienne Plou et quelques autres ne furent pas inutiles. Nous avons démontré cette vérité historique pages 5 et suivantes en parlant de Mlle Darboy.

« ont été ensevelis dans la paix, que leur nom « vivra de génération en génération, que les peu- « ples proclameront leur sagesse et que l'Église « publiera leurs louanges. » (*Eccli.*, 44.)

Nous donnons ci-après la liste des prêtres mis à mort et plusieurs autres listes dignes d'être conservées, car elles viennent à l'appui de notre relation.

Au premier abord la nomenclature de ces listes paraîtra peut-être fastidieuse car la marche du récit en souffre nécessairement.

Mais cette considération a dû céder à une autre que les esprits sérieux mettent avant tout en un livre historique : la preuve des faits allégués.

Ici cette preuve est frappante. Comment contester des faits où cent cinquante-deux témoins sont cités nommément avec leurs adresses sans compter les jugements des conseils de guerre?...

Dès le mois de juin 1871, *la Roquette* fut répandue par milliers d'exemplaires dans toutes les contrées et elle est restée après plusieurs années ce qu'elle était dès le premier jour, un document historique hors de contestation (1).

(1) Nous ne jugeons pas opportun de signaler un article anonyme imprimé dans quelques journaux et

CHAPITRE IX

Diverses Listes contenant les noms des ôtages morts ou vivants.



LISTE DES ECCLÉSIASTIQUES FUSILLÉS OU MASSACRÉS.

—

1° *Dans le chemin de ronde de la Grande Roquette,* 24 *mai.*

Mgr DARBOY, archevêque.
MM. DEGUERRY, curé.
CLERC, jésuite.
DUCOUDRAY, jésuite.
ALLARD, prêtre.

refuté immédiatement par *l'Univers* du 8 octobre 1875.

Cet article était d'ailleurs en contradiction avec les propres paroles de celui *à qui seul* on attribuait à son insu un rôle héroïque.

Toutes les preuves, tous les témoignages énumérés dans ce volume subsistent intégralement.

La parole du général Appert résume toute la journée

2° *Au secteur de Belleville, le 26 mai, après avoir été emmenés de la Roquette à la rue Haxo.*

MM. SABATIER, vicaire.
OLIVAINT, jésuite.
DE BENGY, jésuite.
CAUBERT, jésuite.
PLANCHAT, prêtre.
TUFFIER, picpussien.
ROUCHOUZE, picpussien.
RADIGUE, picpussien.
SEIGNERET, séminariste.
TARDIEU, picpussien.

du 27 mai quand il dit QU'UN CONCOURS DE CIRCONSTANCES PROVIDENTIELLES PUT SEUL NOUS SAUVER.

Dans cette journée notre section de la Roquette fut protégée par une main invisible, à Dieu seul honneur, gloire et reconnaissance à jamais !

3° *En sortant de la prison de la Roquette, le samedi* 27 *mai.*

Mgr SURAT, archidiacre de Paris.
MM. BÉCOURT, curé.
HOUILLON, missionnaire.

OTAGES CIVILS DE LA ROQUETTE, FUSILLÉS.

—

MM. BONJEAN, président de la Cour de cassation, fusillé dans la Roquette.
JECKER, banquier.
CHAULIEU (fusillé en s'évadant le 27 mai).
LARGILLIÈRE, } fusillés le 25 ou 26 mai,
RUAULT, } rue Haxo.

Pour mémoire (non prisonniers à la Roquette).

FURENT MIS A MORT (*avenue d'Italie, près de l'église*) :

Le Père BOURARD, dominicain.
— CAPTIER, — (du tiers-ordre).
— COTRAULT, — —
— CHATAGNERET, —(s-diacre).
— DELHORME, — —

MM.	F. VOLANT, A. GAUQUELIN,	maîtres auxiliaires.
	GROS, MARCE, CATHALA, DINTROZ, CHEMINAL,	serviteurs de l'École Albert-le-Grand.

Nous donnons ici le plan de la quatrième section avec les noms des victimes qui y furent renfermées.

Nota. — Les numéros des cellules pourraient être changés; mais toutes les cellules gardant leurs positions respectives, la demeure des victimes reste déterminée selon le plan. Nous avons la conviction que Dieu glorifiera ici-bas quelques-uns de ceux qui furent mis à mort en haine de la foi, et c'est pour ce motif que nous avons jugé utile de publier le plan de la quatrième section.

Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Petit, Secrétaire général de l'archevêché, et à M. Bruant, lieutenant de vaisseau, des renseignements précis sur les cellules des prêtres mis à mort.

NOMS DES OTAGES MIS A MORT (4e SECTION.)

† 1-23. Mgr DARBOY (Georges), archevêque de Paris, arrêté le 4 avril. Monseigneur n'a occupé la cellule 23 que le dernier jour de sa vie, pendant quelques heures.

† 2. M. BONJEAN (Louis-Bernard), premier président.

† 3. Mgr SURAT, proton. apost. vicaire général de Paris.

† 4. M. DEGUERRY (Gaspard), curé de la Madeleine.

† 5. Le P. DE BENGY, jésuite.

† 6. Le P. Alexis CLERC, jésuite, anc, offic. de marine.

† 7. Le P. Léon DUCOUDRAY, sup. des jésuites de l'institution Ste-Geneviève de la rue des Postes.

† 9. Le P. CAUBERT, jésuite.

† 11. Le P. OLIVAINT, sup. des jésuites, rue de Sèvres.

† 12. M. l'abbé ALLARD, aumôn. milit. des ambulances du diocèee d'Angers.

† 16. M. J.-B. HOUILLON, miss. apost. en Chine.

18, M. l'abbé PLANCHAT, aumôn. de l'œuvre des patronages de S. Vincent-de-Paul.

† 19. M. l'abbé Paul SEIGNERET, sém. de S. Sulpice.

† 20. Le P. Frezal TARDIEU, de Picpus.

† 24. M. BÉCOURT, curé de Bonne-Nouvelle.

† M. SABATIER, vic. de N.-D. de Lorette.

† 28. M. JECKER, banquier du Mexique.

† 29. Le P. POLYCARPE TUFFIER, proc. gén. de Picpus.

† 30. M. DEREST, anc officier de paix.

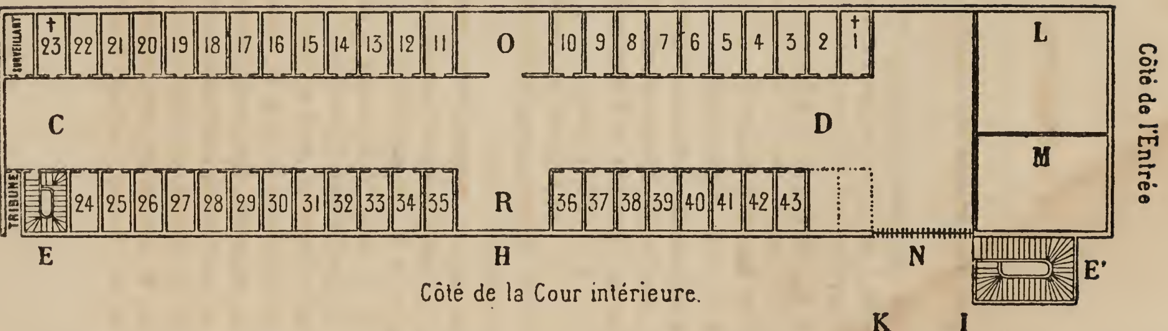
† 31. M. LARGILLIÈRE, sergent-fourrier du 74e bat.

† 41; M. CHAULIEU, employé à la préfecture.

PLAN DE LA 4e SECTION

Où étaient Mgr l'Archevêque, le P. Olivaint, M. Deguerry, l'abbé Seigneret, etc.

(Les noms des otages massacrés sont précédés d'une †).



C D Corridor. — E Petit escalier. — E' Grand escalier. — L Lit de camp. — M Chambrée du lit de camp. — K lieu où tomba dans la matinée du 27 mai la cheminée visée par les canons du Père Lachaise. — N Barrières de fer. — † Otages massacrés.

NOMS DES OTAGES SURVIVANTS QUI FURENT ENFERMÉS DANS LA QUATRIÈME SECTION

(Corps de bâtiment à l'ouest.)

M. Moreau, garde national.
M. Alphonse Salmon.
M. Bayle, promoteur du diocèse de Paris.
Le P. Saintin Carchon, de Picpus.
Le P. Siméon Dumonteil, ancien miss. de l'île de Taïti, de Picpus.
Le P. Laurent Besqueut, de Picpus.
Le P. Philibert Tauvel, de Picpus.
Le P. Sosthène Duval, de Picpus.
Le F. Constantin Lemarchand, de Picpus.
M. Graef.
M. l'abbé Gard, sém. de St-Sulpice.
M. Petit, secrét. général de l'archevêché.
M. Moléon, curé de Saint-Séverin.
M. Paul Perny, miss. apost. en Chine.
M. Chevriaux, proviseur du lycée de Vanves.
M. Léon Guerrin, direct. au séminaire des Missions-Etrangères de la rue du Bac.
M. l'abbé de Marsy, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul.
M. Rabut, commissaire de police de la Bourse.
M. Ferdinand Evrard, sergent-major du 106ᵉ bat.
Le P. Ladislas Radigue, prieur de la maison Picpus.

Tous les otages survivants de la deuxième et de la troisième section conviennent que leur délivrance présente un intérêt civil, religieux et militaire.

Nous pensons que cette délivrance, dans les circonstances où elle s'est produite, est un fait sinon unique, du moins très-rare dans les annales de l'histoire.

C'est un exemple à citer aux jeunes militaires, pour leur montrer ce que peut la religion sur l'esprit des combattants dans les heures les plus difficiles.

C'est un fait national qui nous rappelle nos pères, les anciens Gaulois, combattant avec des pieux aigus contre les Romains armés de glaives et de lances.

C'est donc un fait dont il faut conserver le souvenir.

Si cela dépendait de moi, je perpétuerais la mémoire de cet événement glorieux dans le lieu même où il s'est produit. Je fermerais par une double porte de fer ou de bronze l'ouverture du large plafond de la prison, et je mettrais sur chaque porte l'inscription suivante, qui pourrait être lue du premier et du deuxième étage :

ICI LES OTAGES DE LA COMMUNE REÇURENT LA BÉNÉDICTION DE DIX PRÊTRES; ILS INVOQUÈRENT NOTRE-DAME DES VICTOIRES; ILS SE DÉFENDIRENT BRAVEMENT, ET ILS FURENT SAUVÉS. 27 ET 28 MAI 1871.

Par une coïncidence singulière, le jour que paraissait la cinquième édition dans laquelle pour la première fois je formulais ce vœu, on fermait soigneusement cette ouverture par où descendirent les bénédictions de Dieu.

Un inconnu me dit en présence de M. Dupont, directeur de l'École des Mines, ami du Père Clerc et comme lui ancien élève de l'Ecole polytechnique : « Nous nous garderons bien d'en laisser subsister la trace, car ce serait un trop mauvais exemple pour les prisonniers. — Soyez tranquille, lui dis-je, ce fait ne se reproduira pas ! »

Ce même personnage prétendait qu'il y avait eu beaucoup de martyrs semblables à ceux de la

Roquette : « Non lui répondit M. Dupont avec vi-
« vacité. Je connais le P. Clerc, mon ancien ca-
« marade, il est mort ici victime de la religion
« comme il serait mort à son *quart* sur un vais-
« seau en face de l'ennemi lorsqu'il était lieute-
« nant, et qu'on ne vienne pas devant moi juger
« différemment mon ancien camarade de l'École
« polytechnique, ni le comparer à ceux qui sont
« morts après avoir brûlé Paris. »

Les mêmes réflexions ne peuvent-elles pas s'appliquer, dans une certaine mesure, à presque toutes les victimes qui, le 24 mai, furent frappées de mort dans la prison de la Roquette ?

Voici les autres listes conformes aux premières éditions de cet ouvrage.

LISTE 1re

Noms des Ecclésiastiques survivants qui étaient à la Roquette.

—

1° A la troisième section, d'où est partie la délivrance.

MM. Bacuez, prêtre de Saint-Sulpice.
Bazin, de la Compagnie de Jésus.
Juge, fondateur du Refuge des jeunes aveugles.
Guillon, du clergé de Saint-Eustache.
Depontalier, vicaire à Belleville.
Guebels, vicaire à Saint-Eloi.
Carré, vicaire à Belleville.

MM. Delmas, du clergé de Saint-Ambroise.
Lamazou, vicaire à Sainte-Madeleine.
Amodru, vicaire à Notre-Dame-des-Victoires.

2° *Dans la quatrième section.*

MM. Bayle, vicaire général capitulaire.
Lartigue, curé de Saint-Leu.
Moléon, curé de Saint-Séverin.
De Marsy, vicaire de Saint-Vincent-de-Paul.
Guerrin, prêtre des Missions étrangères.
Saintin-Carchon, picpussien.
Sosthène, —
Laurent, —
Dumonteil, —

(Tous sortis le 27 mai, entre 4 et 5 heures.)

MM. Petit, secrétaire général de l'archevêché.
Gard (d'Annonay), élève de Saint-Sulpice.

MM. Philibert-Tauvel, picpussien.
Perny, prêtre des Missions étrangères.

Nota. Ces quatre derniers, rentrés dans la prison, se réunirent, le matin de la Pentecôte, 28 mai, à tous les otages de la troisième section, et sortirent avec eux; ils avaient tenté en vain de partir le 27.

LISTE 8e

Noms des 82 soldats survivants, 3e section (1).

—

André (B.), soldat au 42e de ligne; de Bois (Isère).

André (G.), caporal au 29e de marche; de Saint-Nicolas, commune de Plumelio, canton de Biaud (Morbihan).

(1) J'ai recueilli ces noms dans la prison pendant la nuit du 27 au 28 mai, parce que je sentais qu'il faudrait publier, avec preuves à l'appui, la Journée du 27 mai 1871.

ARCHAMBEAU, soldat au 54e de ligne ; de Tougnet (Vendée).

ARCHAMBAUD (J.), soldat au 109e de ligne.

ARNOUX (J.), caporal au 109e de ligne ; de Reilhanette (Drôme).

AUROUSSEAU (B.), soldat au 111e de ligne ; du Mont-d'Onlay, commune d'Onlay (Nièvre).

BAILLOT, soldat au 73e de ligne ; de Dubar (Gironde).

BARBIER (F.), soldat au 108e de ligne ; de Champlemy, canton de Plomery (Nièvre).

BERTRAND (P.), soldat ; de Bourges (Cher).

BIORET (J.), soldat au 120e de ligne.

BOTTARD (N.), soldat ; de Montereau, canton d'Ouzouer (Loiret).

CABON (J.-M.), soldat au 23e de ligne ; de Kerdilis (Finistère).

CABON, garde mobile.

CARTIER, caporal au 44e de ligne ; d'Etival, canton de la Suze (Sarthe).

CARTOUX (L.), soldat.

CHAPUZET (J.), soldat au 120e de ligne ; de Goujzougnat (Creuse).

CHATELOT (A.), soldat au 110e de ligne ; de Jozerand (Puy-de-Dôme).

Chaturnin (André), soldat; de Pousthomy, canton de Saint-Sernin (Aveyron).

Chion (P.-L.), soldat au 22e chasseurs à pied; de Lespyles (Drôme).

Colléneau (Ch.), soldat au 120e de ligne.

Corrége (J.), caporal au 35e de ligne; de Descala, (Hautes-Pyrénées).

Dard (L.), soldat au 97e; de Beaumont-sur-Grosne (Saône-et-Loire).

David (P.), soldat au 120e de ligne; de Prinquoy (Loire-Inférieure).

Delagrée (J.), soldat au 9e dragons; de Saint-Jacques (Ille-et-Vilaine).

Delagie, soldat au 9e dragons.

Delaunay, 29e de marche; de Ferrière-aux-Etangs (Orne).

Descharmes (A.), soldat au 29e de ligne; de Langres (Haute-Marne).

Domange (L.), soldat au 4e infanterie de marine.

Dorat (A.), soldat, 29e; du Vibral, canton de Viverols (Puy-de-Dôme).

Ducher (B), soldat au 29e de ligne.

Duponchel (H.-F.) soldat au 4e zouaves; de Nontron (Dordogne).

Dussert (B.), soldat an 29e de ligne.

Duvoghel, caporal au 4e voltigeurs ; de Guiscard (Oise).

Ersot (J.), soldat au 35e de ligne.

Euvoline (H.), soldat au 120e de ligne.

Fabre (F.), soldat au 4e infanterie de marine; de Goncelin (Isère).

Fabre (J.), soldat au 4e zouaves ; de Montellier, par Vézins (Aveyron).

Fournier (J.), soldat au 29e de ligne.

Fournier (J.), soldat au 61e de ligne ; de Gillois (Jura).

Gasnier (H.), soldat au 120e de ligne ; à Ahun (Creuse).

Gayrard (H.), soldat au 77e; La Peyrade, canton d'Aubin (Aveyron).

Gémy, 20e de marche ; de Coulanche, par Messey (Orne).

Gillet, soldat au 110e de ligne, à Nantes, rue de la Moutonnerie (1).

(1) Ce soldat recueillit le 25 mai, dans le chemin de ronde, lieu où avait été massacré Mgr l'Archevêque, une balle qui avait dû percer son corps, car elle portait un morceau de sa soutane violette.

Guillet (P.), soldat au 42e de ligne; de Napoléon-Vendée (Vendée).

Guillot Ét.), soldat au 119e de ligne ; de Dun-le-Roi (Cher).

Humbert (P.), soldat au 83e de ligne.

Imbert (P.), 120e de ligne; de Ballon, par Séderon (Drôme).

Klany, soldat au 24e de ligne ; d'Auberkantal (Haut-Rhin).

Lafaye (P.), soldat au 120e de ligne.

Lalloué (A.), caporal au 120e de ligne; de la Chapelle-au-Bois (Vosges).

Lascot (G.), soldat au 4e d'infanterie de marine ; de Julliac (Corrèze).

Lecarpentier (L.), soldat au 115e de ligne, de Creully (Calvados).

Lechapelier (Malo), soldat au 54e de ligne; de Plancouet (Côtes-du-Nord).

Lepalmec (Alex.), soldat au 29e de ligne ; de Lorient (Morbihan).

Lourdin (P.), soldat au 126e de ligne ; de Saint-Pourçain (Allier).

Liègre (L.), soldat au 34e de ligne ; de Badajanparel, canton de Napoléon-Vendée (Vendée.)

Maillot (L.-A.), soldat au 120e de ligne.

Maitrot, soldat au 3e du génie ; de Meurville (Aube).

Mairet (J.-B.), soldat au 29e de ligne.

Malval (J.), soldat ; de la Quenille (Puy-de-Dôme).

Moullette (F.), soldat au 114e de ligne; de Saint-Pée (Hautes-Pyrénées).

Morel, soldat au 22e d'artillerie ; de Lyon (Rhône).

Monegou, soldat au 113e de ligne; de Saint-Martin (Indre).

Mouclet (J.), soldat au 49e de ligne ; de Toul (Meurthe), 12, rue Saint-Waast.

Narjot (P.), soldat au 120e de ligne.

Navilly (Alex.), soldat au 125e de ligne.

Nicolas (J.-M.), soldat au 29e de ligne ; de Plumier, canton des Audriets (Côtes-du-Nord).

Niort (J.-M.), soldat au 113e de ligne ; de Brolade (Ille-et-Vilaine).

Ours (J.), mobile d'Aneyron (Drôme).

Paildot (J.) soldat au 114e de ligne ; de Clairval (Doubs).

Pajot (L.), soldat au 109e de ligne.

Pouey (B.) soldat au 4e d'infanterie de marine ; de Senac (Hautes-Pyrénées).

Pérat (A.), soldat au 48e de ligne ; de Lyon (Rhône).

Ponlabarde, soldat au 114e de ligne ; de Bedoux (Basses-Pyrénées).

Poulet (E.), soldat au 114e de ligne ; de Chârost (Cher).

Pradier (C.), soldat au 110e de ligne ; de Salvagnac (Tarn).

Rach (M.), soldat au 118e de ligne ; à Paris, 77, rue d'Allemagne.

Ramaux (L.), soldat au 42e de ligne ; de Saint-Florent (Deux-Sèvres).

Saval, soldat au 120e de ligne ; de Mont-Louis (Indre-et-Loire).

Savary (Ch.), soldat au 120e de ligne.

Teyssier, sergent-major au 1er tirailleurs algériens ; du Puy (Haute-Loire).

Thomas (G.), soldat au 46e de ligne ; de Valençay (Indre).

Valentin (N.), soldat ; de Bellefontaine.

Cuestroy (C.), soldat au 58e de ligne ; de Roubaix (Nord).

Houvenaghel, maréchal-des-logis au 10e d'artillerie : de Rennes (Ille-et-Vilaine.)

LISTE 8e

Survivants de la deuxième section, placée immédiatement au-dessous de la troisième.

—

NOMS DES GARDIENS DE LA PAIX.

MM. Cuénot, brigadier.
Domec, sous-brigadier.
Rougé, —
Allard, sergent-de-ville.
Amoudru, —

MM. Angst, sergent de ville.
Beaudey, —
Burdet, —
Cointet, —
Cretin, —
Daussin, —
Delaplace, —
Desbade, —
Devillers, —
Fayot, —
Faivre, —
Gaillard, —
Grosnom. —
Guenard, —
Guénet, —
Hubert, —
Lafeuillade, —
Lainé, —
Koenig, parti depuis 8 jours.
Mariotti, sergent de ville.
Masson, —
Mauqui —
Mulllédo, —
Micet, —
Nieux, —

MM. Niodot, parti depuis 8 jours.
Osvald, —
Padrona, —
Pagès, —
Regnier, —
Rénaud, —
Renault, —
Richard, —
Soissong, —
Tocane, —
Tournouer, —
Vulliod, —
Vaujany, —
Victoor, —
Wald, —
Dubosq, (L.-P.), ex-serg. de ville.

N. B. Le sous-officier Teyssier quitta cette section pour monter à la troisième, dès qu'il sut qu'on allait nous fusiller.

Noms des dix artilleurs de la deuxième section.

Houvenaghel, maréchal des logis au 10e d'artillerie.

Issoly,	brigadier au 10e d'artillerie.	
Degauve,	—	—
Martin,	—	—
Paques,	—	—
Corrazier,	artilleur,	—
Jourdan,	—	—
Michelot,	—	—
Bassery,	—	—
Enjolras,	—	—
Guyot,	—	—
Plumart,	—	—
Lebrun,	—	—

LISTE 4°

Otages civils survivants dont nous avons pu recueillir les noms.

—

1° De la troisième section.

Crépin, cordonnier à Saint-Ouen, 26, rue Debain.
Géraux (Alphonse), 3, rue Bréa.
Walbert, ex-officier de paix, 3, quai Conti.

2° De la quatrième sections.

Chevriaux, proviseur du lycée de Vanves.
Rabut, commissaire de la Bourse, sorti le 27 mai.
Salmon, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine.
Évrard (F.), sergent-major du 106e bataillon.

LISTE 5e

A titre de renseignement, nous donnons la liste suivante d'un certain nombre d'otages transférés de Mazas à la Roquette le 22 mai 1871.

—

Mgr Darboy, archevêque.
MM. Deguerry, curé.
Ducoudray, jésuite.
Clerc, jésuite.
Caubert, jésuite.
Bécourt, curé.
Sabattier, vicaire,
Olivaint, jésuite.
Moléon, curé.
Lartigue, curé.
Radigue, prêtre.
Rouchouse, prêtre.

MM. Frézal-Tardieu, prêtre.
Houillon, —
Surat, —
Tuffier, —
Guerrin, —
Planchat, —
Petit, —
Perny, —
Dumonteil, —
Bayle, —
De Bengy, jésuite.
Allard, prêtre.
Seigneret, séminariste de St-Sulpice.
Gard, séminariste de St-Sulpice.
Levy.
Guichery.
Colignon.
Lemarchand.
Tauvel.
Derest.
Duval.
Larguillière.
Saintin-Carchon.
Tardieu.
Ruault.

MM. Géraux.
Salmon.
Walbert.
Houillon, missionnaire.
Lafaye, picpussien.

LISTE 6e

Noms des otages transférés de Mazas à la Roquette le 23 mai (1)

MM. Bacuez, prêtre.
Bazin, jésuite.
Juge, prêtre.

(1) Ce transfèrement devait s'effectuer le 22 mai : les voitures cellulaires étant pleines, on fut obligé de le remettre au lendemain matin.

Pendant le trajet de Mazas à la Roquette, nous pûmes nous convaincre des sentiments de haine que manifestaient nos conducteurs contre la religion.

MM. Guillon, prêtre.
Guébels —
Delmas, —
Lamazou, —
Amodru, —
De Marsy, —
Crépin (Eugène), civil.
Walbert, —
Géraux, —
Carré, prêtre.
Depontalier, prêtre.

Ces deux derniers furent amenés directement de Belleville, le 24 mai seulement.

LISTE 7•

Noms des Ecclésiastiques morts ou vivants qui se trouvaient à la Roquette.

—

Mgr Darboy, archevêque de Paris.
Mgr Surat,
M. l'abbé Bayle, promoteur du diocèse.
M. l'abbé Deguerry, curé de Sainte-Madeleine.
M. l'abbé Perny, des Missions étrangères.
M. l'abbé Guerrin, —
M. l'abbé Sabatier, de Notre-Dame-de-Lorette.
M. l'abbé Lamazou, de Sainte-Madeleine.

M. l'abbé Bacuez, sulpicien.
Le P. Olivaint, jésuite.
Le P. de Bengy, jésuite.
M. l'abbé Juge, aumônier des Sœurs-Aveugles.
M. l'abbé Amodru (Laurent), de Notre-Dame-des-Victoires.
M. l'abbé Depontalier, de Belleville.
M. l'abbé Delmas, de Saint-Ambroise.
M. l'abbé Guillon, de Saint-Eustache.
Le P. Bazin, jésuite.
M. l'abbé Moléon, curé de Saint-Séverin.
M. l'abbé Planchat, aumônier du patronage, à Charonne.
Le P. Clerc, jésuite.
M. l'abbé Besqueut, né à Privas (Ardèche), picpussien.
Le P. Laurent, picpussien.
Le P. Saintin-Carchon, picpussien.
Le P. Radigue, — prieur.
M. l'abbé Allard, ancien missionnaire, aumônier d'armée.
M. l'abbé Houillon, des Missions étrangères.
Le P. Ducoudray, jésuite.
M. l'abbé de Marsy, de Saint-Vincent-de-Paul.
M. Tuffier, supérieur des Picpussiens.

MM. Gard, élève du séminaire de Saint-Sulpice.
Guébels, vicaire à Saint-Éloi.
Carré, vicaire à Belleville.
Lartigue, de Saint-Leu.
Petit, secrétaire de l'archevêché.
Seigneret, élève de Saint-Sulpice.
Caubert, jésuite.
Bécourt, de Bonne-Nouvelle.
Rouchouze, picpussien.
Frézal-Tardieu, picpussien.

LISTE 8e

Gardes de Paris sortis de la Roquette et fusillés le 26 mai.

—

MM. Geanty.
Poirot.
Millotte.
Pons.
Cousin.
Bermond.
Biolland.
Breton.
Pauly.
Keller.
Salder.
Ducros.
Jourès.
Pourtau.
Mannoni.
Mouillie.
Marty.
Coudeville.

MM. Burlotei.
Veiss.
Paul.
Colombani.
Chapuis.
Dupré.
Biancherdini.
Doublet.
Fischer.
Bodin.
Mangenot.
Marchetti.
Margueritte.
Villemin.
Garodet.
Belamy.
Vallette.
Moreau, g. nat.

CHAPITRE X

Lettres et documents historiques pour servir à l'histoire de la Roquette dans la journée du 27 mai 1871.

SOMMAIRE : Jeune soldat assassiné près de la Roquette vers trois heures de l'après-midi. — Lettre de M. l'abbé Juge, otage de la troisième section. — Lettre du caporal Arnoux. — Lettre de Laurent Soissong, gardien de la paix. — Réflexions de l'auteur. — Lettre du capitaine Ferry. — Récit très-important d'après le 6e conseil de guerre. — Lettre de M. Walbert, officier de paix. — Lettre du lieutenant de vaisseau Bruant. — Lettre de Mgr de Ségur. — Conclusion.

En publiant LA ROQUETTE, au lendemain des événements, nous n'avons pas eu l'intention de faire un livre, mais de fournir à l'histoire des documents incontestables.

Depuis notre publication, qui en est aujourd'hui à la 17e édition, les Conseils de guerre et de nouveaux écrits sont venus confirmer ce que nous avions raconté comme témoin oculaire.

Mais quelques points étant restés obscurs relativement à la journée du 27 mai, nous nous faisons un devoir de les éclaircir, toujours dans le but de fournir à l'histoire des documents irrécusables. Sur cette journée, nous n'avons fait aucune déposition au conseil de guerre.

Le 27 mai était le lendemain des massacres de la rue Haxo. Une atmosphère de mort régnait dans toute la prison et aux alentours.

Nous nous attendions tous à de nouveaux massacres. D'ailleurs, les coups de fusil que nous entendions suffisaient pour nous avertir du sort qui nous était réservé.

Ainsi, vers trois heures de l'après-midi, il m'en souvient, nous entendîmes distinctement quelques coups de fusil dont on a parlé dans le 6e Conseil de guerre. Voici en quelles circonstances : Un tout jeune soldat de la ligne ayant été fait prisonnier aux environs de la Bastille vers deux heures de l'après-midi, fut traîné jusqu'à la prison de la Roquette et introduit dans le greffe.

Après un simulacre de jugement, le malheureux soldat fut amené rue Servan, au coin du mur de la prison, près du quinconce ; là, ces hommes qui déjà avaient si souvent trempé leurs

mains dans le sang de leurs frères, sans jamais se laisser attendrir, adossèrent au mur leur jeune et infortuné captif ; ils lui ordonnèrent de s'agenouiller ; il le fit ; ils lui commandèrent de se relever ; il le fit encore ; on lui banda les yeux une première fois ; on lui retira ensuite le bandeau, pour lui bien montrer le peloton d'exécution. Enfin, on lui remit le bandeau sur les yeux, et après ce long martyre, on l'assassina sur place (1).

Henri-Raoul Deschamps, reconnu coupable d'avoir commandé le feu contre ce jeune soldat, a été exécuté le 18 septembre 1872 au camp de Satory.

Du fond de ma cellule, j'entendis, le 27 mai, les coups de fusil et, préoccupé du salut des victimes, je demandais pour elles la grâce d'une bonne et sainte mort.

Cependant c'était l'heure fatale des exécutions et c'était aussi l'heure des miséricordes.

On en jugera par les lettres et les récits que nous allons reproduire textuellement.

(1) Voir le plan des deux Roquettes, p. 118, 119.

Lettre de M. l'abbé Juge (1),

otage de la troisième section, a M. l'abbé Amodru.

« Paris, le 27 mai 1872.

« Monsieur et cher Confrère,

« Nous avons eu le bonheur de nous rencontrer dans les prisons pendant les derniers jours de la Commune. Nous nous sommes consolés et encouragés mutuellement, d'abord à la Préfecture de Police, puis dans notre translation de Mazas à la Roquette.

(1) M. l'abbé Juge est un prêtre vénérable, âgé de plus de soixante ans, qui a fondé l'œuvre des Sœurs Aveugles de Saint-Paul, destinée à recueillir les jeunes filles aveugles. Sa vie entière est consacrée à cette œuvre de charité.

« Je me rappelle que, dans la première de ces prisons, vous m'avez vivement engagé à invoquer Notre-Dame des Victoires au nom de son Archiconfrérie, et je vous ai vu plus tard, toujours dominé par votre confiance illimitée en la sainte Vierge, encourager tous ceux qui vous approchaient à prier cette tendre Mère avec persévérance. Vous avez fait ressortir tous ces détails dans votre récit fidèle et consciencieux de la Roquette, le premier qui ait été publié, et qui a dû servir de document à ce qu'on a écrit depuis.

. . . .

. . . .

« D'abord, je ne m'étais pas bien expliqué notre délivrance dans cette fameuse journée du 27 mai, veille de la Pentecôte ; je me l'explique aujourd'hui parfaitement, sachant que vous avez consacré toute notre section au Cœur immaculé de Marie, au nom de son Archiconfrérie, lui demandant le salut de toute notre section comme signe de sa protection, et à cause des honneurs qui lui avaient été rendus dans votre église pendant quarante jours consécutifs, en face des persécuteurs.

« Vous avez fait cette consécration de nous

tous à trois heures et demie, juste au moment où j'entendais, moi, du côté du greffe, une voix féroce dire à un gardien : « Tous, » et celui-ci lui répondrè avec étonnement : « Tous ? » et la même voix féroce répliquer avec colère : « OUI, TOUS ENSEMBLE !... »

« Un autre témoin, Géraud, a entendu comme moi cet ordre fatal, après lequel il n'y avait plus d'espoir qu'en Dieu seul.

« Nous devions donc MOURIR TOUS ENSEMBLE, et l'on commençait à nous faire descendre pour nous massacrer. Une minute perdue, c'était la mort. On eût vu alors, dans les cours et aux alentours de la Roquette, un massacre pareil à celui de la rue Haxo. Il est aisé de s'en convaincre par les choses que nous avons vues et que les conseils de guerre sont venus confirmer.

« Pour moi, je fis mon suprême sacrifice, me recommandant à Notre-Dame de Consolation : *Consolatrix afflictorum, ora pro nobis.*

« Immédiatement après, je me trouvai dans le corridor, avec tous les autres, sans savoir comment et par qui ma cellule avait été ouverte. C'est alors, cher ami, que je vous vis parlant à tous nos jeunes militaires, les encourageant et

leur donnant l'absolution ; c'est presque au même instant que je vous aperçus brisant, avec la rapidité de l'éclair, une brique du corridor pour faire une ouverture à la voûte, et porter aux condamnés de la deuxième section le bienfait de l'absolution, que tous ceux de la troisième avaient déjà reçue.

« C'est aussi en ce moment que tous les autres prêtres se rangèrent autour de cette ouverture, pour bénir, de concert avec vous, les prisonniers des deux sections, tandis que vous prononciez solennellement les paroles : BENEDICAT VOS OMNIPOTENS DEUS PATER ET FILIUS ET SPIRITUS SANCTUS !

« Oh ! que la très-sainte Trinité fut bien adorée et bien glorifiée dans la prison ! Qui pourrait dire les bénédictions qui descendirent du Ciel en ces horribles lieux, quand tous les cœurs eurent été purifiés par le Sacrement !

« Pour couronner cette œuvre de foi, Dieu vous inspira la pensée de nous dire : « Invoquez Notre-Dame des Victoires, refuge des pécheurs, et vous serez sauvés, etc. » Votre pieuse invitation, vous le savez, eut un écho dans tous les cœurs.

« Quel moment, grand Dieu ! quelle heure solennelle dans la vie d'un homme ! J'ai soixante-

deux ans, et je ne crois pas avoir rien vu, pendant ma vie entière, de plus solennel et de plus beau !

« Dieu était aimé, adoré et glorifié dans la prison !

« Le 27 mai 1871 est le plus beau jour de ma vie, sans excepter celui de ma première Communion et celui de mon Sacerdoce ! Les âmes étaient purifiées, une nouvelle vie nous était donnée, à l'heure sonnante où vous aviez coutume de réunir les fidèles dans l'église de Notre-Dame des Victoires. Tout se tient, tout s'enchaîne ici minute par minute. Une prière amène un fait, et un fait en amène un autre.

« Je crois, cher monsieur, que nous étions tous préparés au martyre. Dieu seul connaît le mérite personnel de chacun ; mais si vous me permettez de dire toute ma pensée, je crois aussi que pour cette délivrance Dieu a voulu se servir de celui qui représentait parmi nous la vénérable église de Notre-Dame des Victoires et son Archiconfrérie.

« On expliquera ce fait comme on voudra.

« Pour moi, je le résume en deux mots : J'ai entendu l'ordre de nous massacrer tous ensemble ; et a la même minute, je le sais, vous nous consa-

CRIEZ TOUS ENSEMBLE AU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE, REFUGE DES PÉCHEURS. PAS UN SEUL D'ENTRE NOUS N'A PÉRI, PAS UN SEUL N'A ÉTÉ BLESSÉ. Quatre-vingt-deux jeunes soldats otages, trois civils et dix prêtres enfermés dans notre troisième section, sont sortis sains et saufs de la prison; de plus, nous avions contribué puissamment à sauver les dix artilleurs et les quarante-six gardiens de la paix enfermés au-dessous de nous, dans la deuxième section : en tout, cent cinquante et un hommes sauvés au moment où ils allaient tous périr. Voilà le fait. Vous aviez été l'âme de cette résistance, vous deviez aussi en être l'historien; et c'est sans doute pour ce motif que Dieu vous inspira la pensée de prendre, à la lueur d'une allumette-bougie, les noms et les adresses de tous les prisonniers, que vous avez inscrits dans votre relation.

« La postérité jugera ce fait comme elle l'entendra; mais elle n'oubliera pas que celui qui l'a raconté le premier, a cité les noms et les adresses de plus de cent cinquante témoins oculaires.

« Il convient peut-être d'ajouter ici que sans notre résistance tous les prisonniers restants des autres sections eussent été massacrés; car je suis

convaincu qu'on ne les a fait sortir, en face de nous, que pour nous tendre un piége abominable.

« On sait, d'ailleurs, que Mgr Surat, M. l'abbé Bécourt, le P. Houillon et M. Chaulieu ont été massacrés, et que tous les autres ont failli subir le même sort. Les survivants des autres sections sont je crois au nombre de quinze, et ils confirment notre témoignage.

« Gloire à Dieu ! honneur à Marie ! reconnaissance éternelle à Notre-Dame des Victoires, refuge des pécheurs, invoquée dans la prison au nom de son Archiconfrérie !

« Prions, cher ami, cette bonne Mère de nous protéger toujours, de sauver la France, et d'accorder au Saint-Père des jours plus heureux.

« Votre tout dévoué compagnon de captivité,

L'Abbé Henry JUGE,

Aumônier et Fondateur des Soeurs Aveugles de Saint-Paul,
88, rue d'Enfer, Paris.

P. S. Si vous ne racontez pas vous-même ces détails, vous m'obligerez personnellement de publier ma lettre dans votre nouvelle édition de la Roquette.

H. J.

Cette lettre de M. l'abbé Juge ne laisse subsister aucun doute sur l'imminence du danger à trois heures et demie, le 27 mai.

Or, en ce moment, tous les otages de la troisième section étaient enfermés sous verrous, dans leurs cellules respectives. Ils en sortirent de la manière qui est racontée dans la lettre suivante :

Lettre du caporal Arnoux, otage de la troisième section, a M. l'abbé Amodru.

« Monsieur,

« Vous m'avez demandé quelques détails sur le commencement de notre délivrance de la troisième section de la prison de la Roquette. Voici ce que je puis affirmer sur l'honneur et en toute sincérité.

« Le samedi soir, veille de la Pentecôte, à trois heures et demie environ, nous étions, mes camarades et moi, au nombre de vingt-cinq appelés à descendre par le grand escalier, pour subir le triste sort des autres victimes. Déjà quatre

de mes camarades descendaient par ce grand escalier quand j'eus l'heureuse inspiration de me précipiter vers votre cellule pour vous demander une dernière Absolution et une dernière Bénédiction.

« En ce moment, pas une seule cellule de prêtres n'était ouverte, je vous appelai par votre guichet que j'ouvris moi-même, vous étiez encore à genoux et vcus vintes promptement vers moi pour me donner l'Absolution et me parler comme vous l'avez raconté dans votre livre *La Roquette,* vous ranimâtes ma confiance, vous me dîtes d'ouvrir votre cellule et celles de tous les autres prêtres, ce que je fis en me précipitant vers les nos 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1. Vous ouvrîtes vous-même la porte de la cellule n° 10 (celle de M. l'abbé Lamazou); et moi, pour avoir plus tôt fini, j'ouvrais les autres de deux en deux, de manière que celui que j'avais rendu libre ouvrait à son voisin. Après cela, j'ouvris encore quelques cellules des militaires otages, et ceux-ci continuèrent.

« Voilà, Monsieur, l'exacte vérité sur le commencement de notre résistance. Pinet n'était pas là, en ce moment; Soissong vous parla après

moi, et avec Soissong était monté le sergent Teyssier.

« Tout se fit avec la rapidité de l'éclair. Je ne puis dire comment m'était venue l'inspiration pressante d'aller vous trouver, quand j'étais appelé à mourir, mais c'est ainsi que les choses se sont passées. Les barricades étant construites, le gardien Pinet frappa à la porte du petit escalier, nous suppliant de lui ouvrir, nous le fîmes et nous pûmes constater que lui aussi subissait une transformation qui en fit un de nos défenseurs.

« En disant cela, je ne prétends pas m'attribuer l'honneur de la défense ; je reconnais que mes camarades devinrent admirables d'énergie et de courage ; nous subîmes tous l'heureuse influence de la religion. La confiance en Dieu, l'espérance du Ciel et la dévotion envers la Sainte-Vierge nous rendirent invincibles. Notre courage se répandit dans la deuxième section quand vous eûtes prononcé les paroles de l'Absolution et de la Bénédiction.

« Veuillez agréer, etc.

« J. Arnoux,

« Promu sergent au 5e de ligne.

« Reilhanette, le 8 septembre 1871. »

LETTRE DE M WALBERT, OTAGE DE LA TROISIÈME SECTION
A M. L'ABBÉ AMODRU.

« Paris, le 20 Décembre 1872.

« Monsieur l'Abbé,

« J'ai lu la lettre du caporal Arnoux dans votre septième édition de la Roquette.

« Elle concorde parfaitement avec tous mes souvenirs.

« C'est bien lui qui s'est précipité vers la porte de ma cellule en me jetant ce cri : SORTEZ, ON VIENT VOUS FUSILLER.

« A ces mots je me levai précipitamment.

« Quelle heure solennelle dans la vie d'un

homme et quel précieux souvenir pour un cœur chrétien! Je m'arrête, monsieur l'Abbé, car je sens que mes yeux se mouillent de larmes.

« Merci encore une fois de nous avoir conservé religieusement tous ces souvenirs dans votre nouvelle édition.

« Agréez, Monsieur et cher Abbé, la nouvelle expression de ma reconnaissance et de mon respect.

« WALBERT, *ancien Officier de Paix,*

« 75, rue de Rennes, Paris. »

A ces quatre lettres, il ne sera peut-être pas inutile d'ajouter celle d'un gardien de la paix qui montra beaucoup de courage.

« Paris, le 21 mai 1872.

« Monsieur l'abbé Amodru,

« Nous célébrerons bientôt l'anniversaire de nos journées des 24, 25, 26, 27, 28 mai. Permettez-moi de vous écrire à cette occasion.

« Non, je n'oublierai jamais ce moment terrible où je me présentai à la porte de votre cellule que

venait d'ouvrir le caporal Arnoux. — Une minute plus tard, nous aurions tous été massacrés, comme nos chers compagnons de la rue Haxo. Jamais je n'ai mieux compris l'importance et l'utilité de la religion que dans ce moment suprême. Votre bénédiction nous porta bonheur, et l'invocation de Notre-Dame des Victoires nous valut une éclatante victoire dans les murs de la Roquette.

« Puisque nous n'avons pas pu visiter l'église de Notre-Dame des Victoires le 28 mai 1871, je veux du moins y aller le 28 mai 1872.

« Recevez, Monsieur, l'assurance, etc.

« Laurent Soissong,

« Gardien de la Paix (1). »

Sur le même sujet, nous laissons parler un prêtre vénérable, M. l'abbé Bacuez, professeur de théologie au séminaire Saint-Sulpice, otage de la trosième section. Voici la lettre qu'il nous a écrite :

(1) On trouvera dans l'église de Notre-Dame des Vertus plusieurs *ex voto* des otages de la Roquette.

« Séminaire d'Issy, le 15 septembre 1871.

« Monsieur et cher confrère,

« Je vois avec joie la bénédiction que la très-sainte Vierge a donnée à votre publication. Elle fera certainement beaucoup de bien, et vous avez employé utilement votre temps à recueillir les faits et à les préciser.....

« Pour la manière dont nos cellules furent ouvertes, mes souvenirs concordent avec vos notes. Toutefois, je ne puis affirmer, sur ma seule mémoire, que c'est Arnoux qui a ouvert les portes. Ce dont je suis sûr seulement, c'est que ce n'est pas Pinet. Cet homme a bien mérité le titre de brigadier qu'on lui a fait obtenir, il a parlé et agi en homme de cœur, mais quand il

est entré dans notre section, nous étions tous dans le corridor; il n'a pu que nous affermir et nous encourager dans notre résolution.

« *J'ai comme vous la ferme conviction que nous* « *devons notre délivrance à une protection toute* « *spéciale de la sainte Vierge.*

« Rien de plus admirable que le concours des circonstances qui nous a sauvés. On ne peut être plus près de la mort que nous n'étions, ni dans une plus grande impuissance de s'y soustraire. Nous avons passé tout un jour dans ce sentiment. Et pour ma part, j'ai dit vingt fois à Dieu que, s'il nous délivrait, je me regarderais comme ayant reçu la vie de lui une seconde fois. D'un autre côté, la résolution de nous mettre à mort était bien arrêtée.

Agréez, etc. »

Toutes ces lettres se prêtent un mutuel appui pour affirmer de quelle manière a commencé notre délivance; elle a commencé indépendamment de tout mérite personnel, là où la troisième section avait été consacrée à Notre-Dame

des Victoires au nom des milliers d'âmes qui priaient pour nous.

C'est par suite de cette consécration, suivie d'un commencement de délivrance, que nous fûmes irrésistiblement entraînés à dire à tous les prisonniers d'*invoquer Notre-Dame-des-Victoires*.

Dieu seul a le secret de ses miséricordes, mais il voulut qu'à trois heures un gardien, passant le long des cellules, donnât à toutes les serrures un tour de clef, pour ouvrir le pêne sans tirer le verrou. Dans la pensée des gens de la Commune, ce tour de clef était pour nous exécuter plus rapidement ; et, dans la pensée de Dieu, c'était pour qu'il fût possible de nous trouver tous ensemble dans le corridor en faisant ouvrir toutes les portes à la fois.

O heureux ceux qui prient avec confiance et qui croient fermement que Dieu veille sur chacun de nous ! L'un sera pris, l'autre sera laissé. Pourquoi ? C'est le secret de Dieu !

Sacramentum regis abscondere bonum est; opera autem Dei revelare honorificum est. (*Lib. Tobiæ*, cap. XII). Il est bon de cacher le secret du roi, mais il est honorable de révéler les œuvres de Dieu.

D'ailleurs, ne plaignons pas ceux qui furent massacrés en haine de la foi ; car ils sont dans la gloire. M. l'abbé Juge me disait le jour de la Pentecôte : Je suis content de ce que Dieu nous a conservé la vie, mais pourtant il est regrettable d'avoir manqué une si belle occasion d'aller au ciel !

Au point de vue humain, on frémit quand on pense que le soir du 27 mai, à 9 heures, le Directeur de la prison vint enlever ce qui restait dans les cellules des victimes, pour le brûler dans le lieu où avaient été massacrés l'Archevêque et les autres victimes du 24 mai ; que n'eût-il pas fait contre nous, s'il avait pu pénétrer dans notre section avec une bande de forcenés ?

Un otage, le sergent-major Evrard, déclara avoir entendu dire à ce Directeur que *pas un prêtre* n'échapperait au massacre, et on a su, par les révélations faites aux conseils de guerre, que tous les prêtres devaient mourir le 24 mai ou les jours suivants.

Les chefs de la Commune espéraient bien qu'il ne resterait pas un seul témoin oculaire des crimes commis à la Roquette.

Ils se trompèrent dans leurs calculs. Dieu réservait des témoins.

Toujours il en sera ainsi dans les faits généraux qui intéressent la société et l'Église.

Au souvenir du 24 mai 1871 et de ce que nous avons raconté plus haut, M. l'abbé Bacuez directeur au séminaire Saint-Sulpice, daignait le 24 mai de l'année suivante nous faire présent de son *Traité du saint office* avec cette épigraphe écrite de sa main.

« Condiscipulo, commilitoni et concaptivo in Christo et beatæ Mariæ servitio Laurentio Amodru.

L. Bacuez.

Sæpè dùm Christi populus cruentis
Hostis infensi premeretur armis,
Venit adjutrix pia Virgo cœlo
Lapsa sereno.

Nil truces possunt furiæ nocere
Mentibus castis prece quas vocata
Annuens Virgo fovet et superno
Robore firmat.

Qui ambulat simpliciter ambulat confidenter. »

« A mon condisciple, au compagnon de mes combats et de ma captivité en Jésus-Christ, à Laurent Amodru qui est attaché au service de la Bienheureuse Vierge Marie.

L. Bacuez.

Souvent quand le peuple chrétien
était pressé par les armes ensanglantées
d'un cruel ennemi,
la Vierge secourable
descendit du ciel, avec sérénité.

Les furies sauvages ne peuvent nuire aux âmes chastes qui prient et invoquent la Vierge, elle réchauffe ces âmes sur son cœur et les fortifie d'une force surnaturelle.

Celui qui marche avec simplicité marche avec confiance.

Souvenir du 24 mai 1871.

Fête de Notre-Dame Auxiliatrice. »

Nous avons des motifs pour croire que le 24 mai, une protection spéciale d'en haut préserva de la mort plusieurs otages de la Roquette. C'est le 24 mai, jour où l'on célèbre la fête de la sainte Vierge sous le titre de *Secours des Chré-*

ciens, que l'église de Notre-Dame des Victoires fut reprise par l'armée de Versailles, vers 8 heures du matin. Cette église était dans un état lamentable; mais l'édifice avait échappé à l'incendie et la statue de la sainte Vierge était conservée (1). Les tonneaux de pétrole préparés dans la cour de la mairie pour incendier le vénérable sanctuaire

(1) Le 19 mai, au moment où l'on m'entraînait en prison, je me mis à genoux devant l'autel de Notre-Dame des Victoires, et je dis à ceux qui me conduisaient à la mort :

« Vous voyez cette statue, elle est vénérée du monde entier. Je ne sortirai pas d'ici sans que vous m'ayez promis de la respecter et de ne pas la briser. Je vous le demande et pour vous et pour moi ; comprenez bien ce que je vous dis. »

J'aime à croire que la préservation de cette vénérable statue de Marie m'a valu une préservation dans la prison de la Roquette, le 27 mai suivant.

Ceux qui ont expérimenté les bontés du cœur de Marie comprendront pourquoi je rappelle ce fait qui, d'ailleurs, a été cité publiquement par un Vicaire général. (Discours d'installation. *Semaine religieuse de Paris*, 27 juillet 1872; Discours de M. Bayle, Vicaire général; voir aussi *Annales de Notre-Dame des Victoires*, juin 1872; Discours de Mgr Langénieux.)

de Marie ne furent pas employés à temps pour cette œuvre de destruction, et PAS UNE SEULE MAISON DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES N'A ÉTÉ BRULÉE, PAS UN SEUL EMPLOYÉ N'A PÉRI, PAS UN SEUL PRÊTRE DE CETTE ÉGLISE N'A ÉTÉ TUÉ, MALGRÉ L'ARRÊT DE MORT CENT FOIS PROCLAMÉ.

La grande Bibliothèque de la rue Richelieu échappa comme par miracle à l'incendie préparé.

La Banque de France, la Bourse, le Timbre, la Mairie, édifices appartenant à cette paroisse, furent entièrement conservés. Nous serait-il permis d'en conclure que les prières faites solennellement et courageusement dans cette église, pendant quarante jours, servirent à quelque chose?

Le 26 mai, vers le soir, les canonniers de la Commune, postés dans le cimetière du Père-Lachaise, avaient pointé leurs canons et essayé leur tir contre la Roquette. Tout était prêt pour nous foudroyer le 27 mai. (*Voir lettre K du plan de la 4e section, page* 149.)

Et si les canons ont gardé le silence, la lettre du capitaine Ferry va nous apprendre pourquoi.

Extrait d'une lettre du capitaine Ferry
a M. l'abbé Amodru.

« . . . . . . Voici, en ce qui nous concerne, l'événement le plus saillant de la journée :

« Dans l'après-midi de cette journée, la brigade Bernard de Seigneurens, de la division Bruat, quittait sa position des remparts pour se diriger sur le Père-Lachaise. Là nous attendons de nouveaux ordres. Un peu en avant de nous, à notre droite, on voit l'église de Charonne. A environ trois cents mètres, le sol se relève brusquement, c'est le tertre sur lequel est situé le cimetière.

« Les insurgés, dans la prévision d'une attaque du côté de la ville, s'étaient retranchés vers l'ouest le mieux possible, en élevant des barricades avec des pierres tumulaires; précaution inutile; le cimetière fut attaqué à l'opposé, c'est-à-dire tout à la fois par les pointes Nord, Est et Sud.» (Les boulets des insurgés n'étaient pas de calibre.)

Voilà ce qui explique pourquoi la prison de la Roquette ne fut pas broyée par les pièces de

canon que les insurgés avaient braquées contre nous dans le cimetière du Père-Lachaise. Quatre heures sonnèrent, la résistance s'organisait dans la prison et, en même temps, les canonniers de la Commune prenaient la panique dans le cimetière. Si notre résistance eût commencé une heure plus tôt, nous aurions été broyés par le canon, et si elle eût commencé une minute plus tard, le massacre général s'exécutait dans la prison et aux alentours.

O Providence!

Le capitaine Ferry continue en ces termes :

« Vers sept heures du soir, nous reçûmes l'ordre de donner l'assaut. Les fusiliers marins et le 74e se portent en avant pour pénétrer par la partie déclive du terrain qui borde le boulevard de Puébla. La pluie commençe à tomber et rend le sol glissant; les hommes sont chargés et épuisés, l'ascension est pénible. Trois coups de hache ont suffi pour briser la palissade en madriers qui ferme l'entrée de ce côté.

« Pendant que nous nous précipitons par cette ouverture, les fusiliers marins, pour faire di-

version, escaladent le mur du côté de la rue des Poiriers et pénètrent dans l'enceinte où ils eurent à soutenir une lutte assez vive, mais quelques obusiers de montagne, en lançant à propos leurs projectiles dans le cimetière, jetèrent la panique parmi les insurgés dont le plus grand nombre s'enfuit précipitamment en escaladant le mur qui les séparait de Belleville. Le reste fut poursuivi, au milieu des ombres de la nuit, à travers les mille méandres que décrivent les tombes. La lutte suprême fut livrée aux environs du mausolée de Charles Nodier.

« C'est pendant que ces choses s'accomplissaient qu'une troupe de ces misérables s'abattit sur la prison de la Roquette pour s'emparer des otages.

« Déjà troublés par la connaissance qu'ils avaient de notre approche, ils furent surtout effrayés de trouver devant eux une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas. Confondus par l'attitude énergique que vous leur opposâtes, ils eurent, comme le serpent, recours à la ruse..... « Venez, descendez, vous disaient-ils, venez, il « ne vous sera fait aucun mal..... » Ceux des

otages qui se laissèrent prendre à ces trompeuses promesses, comme Mgr Surat, M. l'abbé Bécourt, le Père Houillon, M. Chaulieu, furent impitoyablement massacrés. »

Quelques-uns cependant échappèrent à la mort après avoir couru les plus grands dangers.

« L'incendie de la prison, telle était la dernière expression de ces forcenés et déjà ils s'éparpillaient pour se livrer à cette terrible besogne, quand apparurent avec l'aube de ce jour, 28 mai, qui devait être celui de la délivrance, les têtes de colonnes de l'armée.

« Tandis que nous nous dégagions du milieu des tombes, pour nous reformer sur le boulevard de Ménilmontant, en face de la rue de la Roquette, la brigade de Langourian, pénétrant par l'avenue, Philippe-Auguste, enveloppait la prison et achevait l'œuvre que vous aviez si bien préparée.

« La nuit du 27 mai fut une des plus pénibles de cette semaine de combats, à cause de la pluie qui ne cessa de tomber à torrents et que nous reçûmes intégralement. Oh ! si elle avait pu, comme elle lavait le sol ensanglanté de la cité,

laver aussi toutes les souillures morales de la Commune ! mais celles-ci ne pourront être effacées que par un retour complet de la nation vers les saines croyances qui seules font l'honneur vrai et la force durable des sociétés.

« Daignez agréer, etc.

« Hippolyte FERRY,

« Ex-capitaine au 74e de marche. »

On voudra bien nous permettre quelques réflexions sur ce récit militaire.

C'est à l'heure où l'exécution des otages est commandée que ces divers mouvements de l'armée française s'opèrent aux alentours du cimetière du Père-Lachaise, c'est à l'heure où nous allions tous être broyés par le canon, que les canonniers de la Commune sont pris de la panique et s'enfuient ; c'est à la même heure que les forcenés armés qui voulaient nous massacrer tous, sont appelés à défendre leurs propres positions.

C'est dans le même temps et durant toute la nuit que ces gens moitié ivres et capables de tout, recevaient sur la tête une pluie torrentielle

qui calmait un peu leur colère et gênait leurs mouvements.

Enfin, c'est aussi à la même heure que Ferré et les autres chefs de la Commune voient tous leurs plans renversés et anéantis comme par une main invisible. Les conseils de guerre nous ont fait à ce sujet bien des révélations surprenantes dont le résumé se trouve dans un journal du 23 avril 1872 (1).

Nous reproduisons ce récit : il est digne d'attention.

« Ferré, Ranvier, Tridon, Avrial, Vaillant et trois ou quatre autres firent rassembler un bataillon de fédérés de toute provenance et déclarèrent que le gouvernement allait se rendre à la Roquette pour y organiser un nouveau centre de résistance. De là, ON DEVAIT DICTER DES CONDITIONS AUX VERSAILLAIS, EN LES MENAÇANT DE MASSACRER TREIZE CENTS OTAGES qui se trouvaient dans les prisons de la Commune.

(1) *Petite Presse.*

« Pendant que toutes ces choses se préparaient, on vit Ranvier et Ferré circuler de barricade en barricade.

« Vers TROIS HEURES, FERRÉ ET SES COMPAGNONS SE RENDIRENT AU GREFFE DE LA GRANDE ROQUETTE.

« Ils étaient suivis de plusieurs chevaux de selle, puis d'un camion de la compagnie de Lyon, sur lequel était une caisse, une seule caisse petite, mais paraissant fort précieuse, car on en prenait grand soin (1).

« Quoiqu'il en soit, le bataillon de fédérés marchait à quelque distance par derrière, de façon à entrer à la prison quelques minutes après les grands chefs.

« Au greffe, les membres de la Commune furent reçus par François, le directeur. Après un entretien de quelques instants, François sortit, monta sur l'un des chevaux et se tint en

(1) Peut-être renfermait-elle les riches couronnes de Notre-Dame des Victoires ou tout au moins leurs diamants. Il est probable que ces objets précieux, si bien remarqués par les chefs de la Commune, les accompagnaient dans leur retraite à la Roquette.

surveillance à la grille d'entrée de la prison. Dès que Ferré vit apparaître la tête de colonne du bataillon, il donna l'ordre au brigadier Ramain de lui amener les prêtres et les gendarmes détenus comme otages.

« Mais tout à coup la scène changea de face. Deux incidents tout à fait inattendus se manifestèrent à quelques minutes d'intervalle :

« D'abord les condamnés criminels auxquels on ne songeait pas, si ce n'est peut-être pour en faire des complices, s'étaient mis en révolte depuis un quart d'heure à l'instigation de deux d'entre eux condamnés à mort. Ils avaient pillé les ateliers, saisi tous les outils dont on pouvait faire une arme, et s'avançaient avec une attitude menaçante contre ces fédérés dont le nombre insolite les avait inquiétés.

« Leur intervention turbulente TROUBLA D'ABORD LA SÉCURITÉ dans laquelle les fédérés croyaient être à la Roquette.

« Ferré s'en aperçut et intervint au-devant de ces condamnés en révolte. Il eut l'audace de leur dire que la Commune, bientôt victorieuse et maîtresse de Paris, leur donnerait la liberté pleine

et entière *s'ils voulaient se joindre à ses défenseurs* Il allait peut-être réussir; quelques-uns commencèrent à crier « Vive la Commune! » Heureusement le second incident survint.

« Une *panique du dehors* pénétra dans la cour et acheva d'épouvanter le bataillon. On annonce que les Versaillais sont en vue! Il n'en fallut pas davantage pour provoquer une déroute subite, les fédérés SE PRÉCIPITÈRENT EN FOULE VERS LA PORTE DE LA RUE ET SE DISPERSÈRENT EN JETANT LEURS ARMES.

« François revint.

« Il retrouva dans le greffe Ferré et ses compagnons, auxquels Ramain racontait que les otages s'étaient barricadés et refusaient de descendre. François entra dans une colère furieuse.

« Sur-le-champ il se rendit, accompagné de complices auprès des otages et les somma de se rendre. Refus. Ramain voulait qu'on descellât les grilles. François parlementa. On ne l'écouta point. « Si vous ne sortez pas, je ferai bombarder, brûler et sauter la maison », dit-il. — « Faites

ce que vous voulez, répondirent les otages, nous ne descendrons pas. »

« Les fédérés vinrent faire d'autres tentatives et essayèrent d'incendier les barricades ; mais on éteignit leurs feux. Bref, les otages résistèrent jusqu'à l'arrivée des troupes régulières et furent délivrés seulement le lendemain matin (quatorze heures après le commencement de leur résistance.)

« Mais tous ces faits ne se passaient qu'au bâtiment de l'Est, et ce n'était pas le seul qui renfermât des otages. De l'autre côté de la cour, dans le bâtiment de l'Ouest, il existait encore quarante-cinq prêtres, soldats ou laïques, exposés aux mêmes périls, et ceux-là n'avaient pas eu l'idée de se défendre.

« Aussi, quand Ferré vit qu'il ne pouvait pas prendre de force ceux qu'il voulait avoir, il dit à Ramain : « Puisqu'on ne peut avoir ni les curés, ni les sergents de ville, vous avez des soldats, eh bien, donnez-nous des soldats !

« Ramain commanda à Picon d'aller chercher dans un dortoir commun des bâtiments de l'Ouest vingt militaires de plusieurs régiments qui des-

cendirent sac au dos, sans savoir où on les conduisait. Il ne restait plus, après leur départ, que vingt-cinq prêtres ou laïques répartis dans les cellules du même bâtiment.

« C'est de là que sont sortis Mgr Surat et les trois autres victimes du 27 mai, ses compagnons.

« Au moment où Ferré demandait à Ramain de lui amener des soldats, un homme qui se trouvait présent au greffe, M. Briant, directeur de la petite Roquette, entendit les paroles de Ferré, et comme il gardait dans son établissement onze à douze cents militaires qui pouvaient d'un moment à l'autre se révolter, il crut opportun de s'en débarrasser ; il les fit donc sortir aussi.

« Les uns et les autres se rencontrèrent et se confondirent en une seule troupe dès leurs sorties simultanées des deux prisons, c'est-à-dire *vers trois heures et demie*.

« Leur réunion formait un nombre d'hommes assez imposant pour empêcher les fédérés de tenter aucun massacre. »

— Qu'on le remarque bien, c'était à l'heure où se faisait la consécration publique à la Sainte

Vierge. Les otages de la 3e et de la 2e section étaient tous sauvés, et il y avait aussi une protection manifeste accordée à ces douze cent-vingt soldats qu'on aurait probablement massacrés. —

« Tous ces soldats furent délivrés le lendemain matin

« Revenons à la grande Roquette.

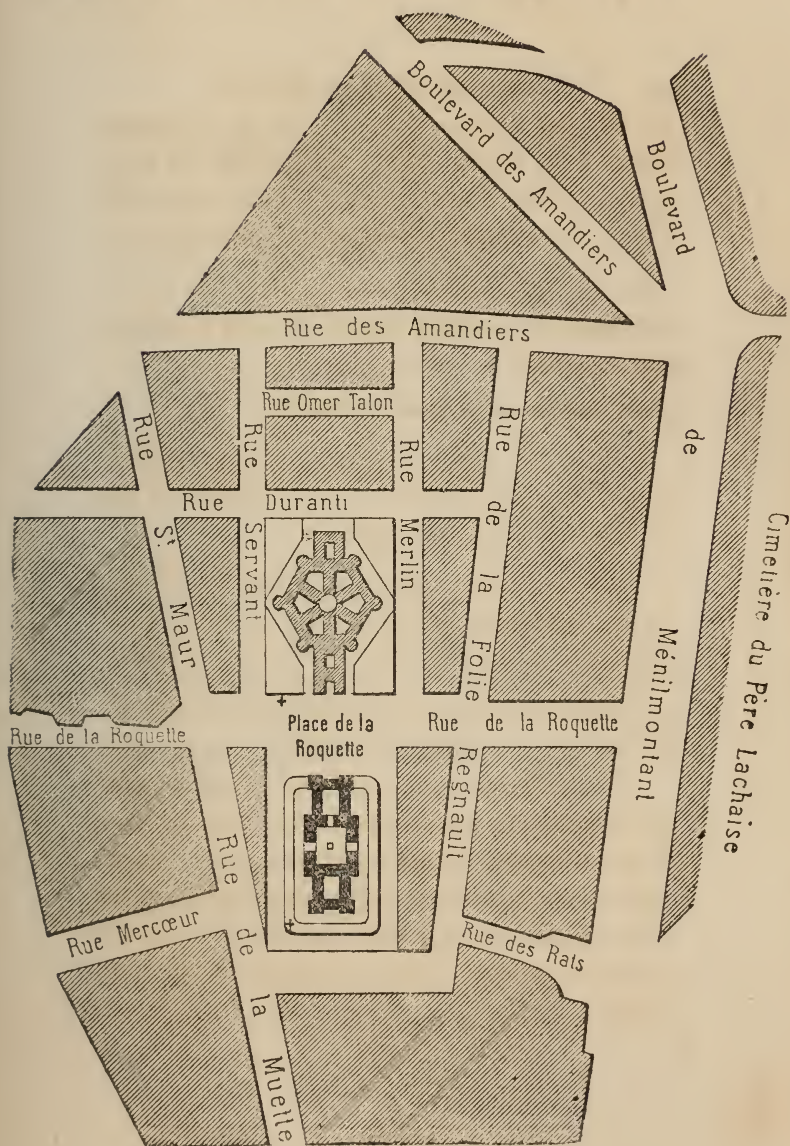
« Ferré et ses compagnons y étaient encore, mais la déroute des fédérés et la résistance des prisonniers les avaient atterrés.

« Bien loin de penser à cette fameuse organisation de défense qu'ils avaient si pompeusement annoncée, ils ne songèrent plus qu'à s'enfuir.

« Les hommes à ceinture rouge se travestirent. Ferré se déguisa en femme.

« Il avait sans doute prévu cette nécessité de la dernière heure, car il avait apporté plusieurs chignons de faux cheveux, que le pharmacien de la prison a retrouvés en partie, après son départ ; ces chignons avaient été réquisitionnés d'avance chez un perruquier du voisinage.

ALENTOURS DE LA ROQUETTE



« A quatre heures, Ferré s'esquiva, suivi de François ; ses compagnons l'imitèrent.

« Les gardiens de la prison s'en aperçurent presque aussitôt, et engagèrent les otages des deux bâtiments à profiter de l'occasion pour se sauver. Ceux de la 3e et de la 2e section du bâtiment de l'Est ne voulurent jamais.

« Presque tous les autres descendirent ; quelques-uns prirent des habits au vestiaire, et ce fut ainsi qu'ils sortirent, soit individuellement, soi par petits groupes. Ils se dirigèrent vers le boulevard Voltaire, espérant se dérober ainsi aux poursuites des fédérés.

« C'est à ce moment même où ils pouvaient se croire hors de danger que les assassins massacrèrent le groupe des otages qui venaient de sortir de la grande Roquette, et qui se composait de :

« Mgr Surat, grand-vicaire de Paris ;

« L'abbé Bécourt, curé de Bonne-Nouvelle ;

« Le Père Houillon, des Missions étrangères ;

« M. Chaulieu, employé à la préfecture de police (1). »

Ce récit que nous avons emprunté à un journal, et qui ressort des dépositions faites au 6e Conseil de guerre, ne nous démontre-t-il pas qu'il y a eu le 27 mai, de trois à quatre heures, une série d'événements extraordinaires et imprévus qui contribuèrent dans tout leur ensemble à sauver les otages de la grande et de la petite Roquette?

Qu'on étudie bien chaque circonstance, et on demeurera saisi d'étonnement. Les chefs de la Commune, les détenus, les otages du bâtiment de l'Ouest et les douze cents jeunes soldats de la petite Roquette, tous s'agitent à la même heure, autrement qu'ils ne l'avaient prévu, tandis que les cent-cinquante-deux otages de la 2e et de la 3e section du bâtiment de l'Est tombent à genoux et reçoivent l'absolution ou se consacrent à Marie. Quelle scène, grand Dieu! Et il

(1) *Petite Presse*, 23 *avril* 1872.

ne serait pas permis d'y voir autre chose que la main de l'homme !

Dans la matinée de la Pentecôte, vers quatre heures du matin, l'armée française força la barricade de la rue de la Roquette en face du Père-Lachaise et y perdit un certain nombre d'hommes.

Nous entendîmes les coups de fusil de ce combat. En ce moment, notre prison était encore sous la garde d'un corps de vingt fédérés, laissés là par les chefs de la Commune. Ces deux considérations suffisent pour démontrer à quels dangers nous restâmes exposés pendant quatorze heures, depuis la veille de la Pentecôte jusqu'au lendemain matin.

Les soldats otages de la 3e section étaient si bien convaincus de la protection dont ils avaient été l'objet, que le lendemain 28 mai, jour de la Pentecôte, ils voulaient tous se rendre à l'église de Notre-Dame des Victoires. Ils l'eussent fait si je ne les en eusse empêchés par le motif que l'église était fermée et profanée, et que nous ne pourrions pas y entrer. M. l'abbé Lamazou fut de mon avis, et cette résolution fut prise sur le quai Voltaire, en face du pont des Saints-Pères.

M. Bruant, lieutenant de vaisseau, adjudant du 1er régiment de fusiliers marins, est venu plusieurs fois converser avec nous, sur les journées des 27 et 28 mai 1871. C'est lui qui le premier pénétra dans la cour de la Roquette avec sa compagnie. Nous citons une lettre qu'il nous a écrite à la date du 27 mai 1872.

. . . .

« . . . . Je considère comme une faveur providentielle d'avoir pu pénétrer des premiers dans le corridor de la 4e section, pour recueillir dans les cellules des otages plusieurs documents précieux (peut-être rapportés là pendant la nuit) tels que le testament de l'humble curé de Bonne-Nouvelle, quelques bréviaires ayant appartenu aux otages et un écrit de Mgr Surat (1). »

. . . .

« Je crois que la Providence qui est si admirablement venue à votre aide le 27 mai, vous a bien servi encore le 28 mai, car c'est après votre départ dans la matinée de la Pentecôte, que deux

(1) Ceux qui avaient pris ces objets purent les rapporter dans les cellules où ils les avaient pris. Peut-être le directeur négligea-t-il d'enlever les bréviaires.

balles tirées d'un point inconnu sont venues frapper deux fédérés au moment où je les interrogeais dans la grande cour de la Roquette. La justice de Dieu aurait-elle voulu démontrer davantage que si la Roquette avait été le dernier retranchement de la Commune, elle devait être aussi le lieu du châtiment des uns et du triomphe des autres ?

« Recevez, etc.,

« Bruant, *Lieutenant de vaisseau.* »

Qu'il nous soit permis maintenant d'obéir à un sentiment de profonde reconnaissance et de nous soumettre à un conseil donné par Mgr de Ségur, en publiant sa lettre.

LETTRE DE MGR DE SÉGUR A M. AMODRU, SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES.

« Mon bien cher abbé,

« En lisant vos intéressants souvenirs sur les horreurs de la Roquette, je n'y trouve pas un détail que vous m'avez raconté vous-même, et qui, tout petit qu'il est, me semble avoir une certaine importance, au point de vue de l'intervention de Notre-Dame des Victoires, dans les terribles crises que vous avez traversées. Vous m'avez raconté que, cinq minutes à peine avant le moment où les otages de votre division ont décidé la résistance, vous aviez imploré à genoux, et avec un sentiment extraordinaire de confiance, l'assistance de Notre-Dame des Victoires, suppliant le très-saint et immaculé Cœur de Marie, de ne pas laisser plus longtemps infécondes tant d'ardentes prières de son Archiconfrérie bien-aimée. « En me relevant, me disiez-

vous, je me suis trouvé dans une paix singulière, et sans pouvoir m'en rendre compte autrement, j'ai eu le sentiment très-clair que la sainte Vierge allait nous sauver. » A ce moment, sur votre ordre, un jeune caporal ouvrit la cellule; et le reste que vous racontez. PAS UN OTAGE DE VOTRE DIVISION N'A PÉRI, ET NOTRE-DAME DES VICTOIRES A ÉTÉ INVOQUÉE PAR TOUTES CES VICTIMES VOUÉES A UNE MORT CERTAINE.

« Tout en comprenant le motif qui vous a fait passer sous silence ce touchant et important détail, laissez-moi, mon très-cher ami, vous reprocher une discrétion qui empêche quelque peu de voir, ou du moins de voir clairement, le rôle miséricordieux, que la très-sainte et très-bonne Vierge des Victoires a joué en tout ceci (1).

(1) Tous ceux qui fréquentent l'église de Notre-Dame des Victoires savent que le 29 novembre 1870 et vers la fin du siége, le 17 janvier 1871, de 8 à 9 heures du soir, à l'instigation du prédicateur, un *Ex-voto* général avait été promis solennellement à la sainte Vierge pour le salut de Paris et de la France. Le vénérable abbé Chanal, curé de Notre-Dame des Victoires, avait même approuvé publiquement cet *Ex-voto*.

Le dimanche 15 janvier, à l'office de l'Archiconfrérie,

« Vous me pardonnez bien certainement ce reproche uniquement dicté par le zèle de la gloire de Marie.

« En son amour je suis tout vôtre du fond du cœur.

« Paris, le 30 octobre 1871.

« † L. G. de Ségur,

« Chanoine-Évêque de Saint-Denis. »

---

il avait solennellement établi l'Œuvre du Dimanche et annoncé que la neuvaine pour le salut de Paris et de la France commencerait le 17 janvier, à l'office du soir; elle fut retardée de deux jours par ordre de Mgr l'Archevêque, mais beaucoup de fidèles, qui savaient l'annonce faite le 15, accoururent à l'office, le 17. — La ferveur fut extraordinaire et à la même heure se produisait l'événement du Pont-Main, sur lequel Mgr l'Evêque de Laval a fait un mandement.

On conçoit que ce pieux souvenir, joint à beaucoup d'autres, devait nous inspirer une grande confiance.

Presque toutes mes lettres ont été brûlées pendant la Commune, mais, grâce à Dieu, j'ai pu conserver mon journal du siége.

Plus tard je publierai, à la gloire de la très-sainte Vierge, ce qui s'est fait à Notre-Dame des Victoires, pen-

Puissent ces documents, ajoutés à notre récit primitif, glorifier Celle qu'on ne glorifiera jamais assez !

Loin de nous attribuer aucun mérite dans cette célèbre journée du 27 mai, nous attribuons tout aux prières ferventes et nombreuses qui furent faites de toutes parts, et nous évitons d'ailleurs de caractériser les faits.

Aux prières se joignit le courage des jeunes soldats prisonniers, mais ce courage hélas ! qu'aurait-il pu faire si une main invisible ne s'en était mêlée, pour faire ouvrir toutes les cellules à la fois ?

Frappé de cet événement, Monseigneur l'Évêque de Tarbes, dans le diocèse duquel est située Notre-Dame de Lourdes, voulut en parler publiquement dans l'église de Notre-Dame des Victoires, et il s'écria d'une voix qui attendrit tous les assistants :

dant le siége de Paris, y compris le règne de la Commune.

On a pu remarquer que le 31 mai, jour où l'on célèbre partout en France et spécialement à Paris la clôture du mois de Marie, l'insurrection était finie et la proclamation du Maréchal Mac-Mahon apparaissait.

« *Tous ceux qui dans la prison s'étaient consacrés à Marie échappèrent au massacre!* (1) »

Quant aux prêtres qui furent massacrés en haine de la foi, nous pensons que Dieu manifestera un jour de quelle gloire il les a couronnés. La Reine des martyrs les couvrit donc aussi de sa puissante protection.

En terminant la première partie de cette relation, nous sentons vivement, au fond du cœur, le désir de rendre un dernier hommage à la très-sainte Vierge. Ayant déposé humblement au pied de son autel notre première relation, nous voulons lui offrir encore ce modeste supplément comme un témoignage de notre profonde reconnaissance et nous la supplions de protéger toujours la France qui lui est consacrée.

La France ne périra pas; elle revivra, mais après avoir passé par des épreuves: elle rede-

(1) Mgr Pichenot transféré au siége de Chambéry. Voir *Annales de Notre-Dame des Victoires*, février 1872. Par les soins de M. l'abbé Chevojon, successeur de M. l'abbé Chanal, a été placé dans l'église de Notre-Dame des Victoires un *ex-voto* qui rappelle à la fois, et

viendra bonne et florissante, mais après avoir reconnu qu'elle avait outragé son Dieu et propagé l'impiété.

En ce moment, Dieu agit envers elle comme un père à l'égard de son fils. *Quis enim filius quem non corripit Pater?* (Heb. 12, 7.) Quel est le père qui ne corrige pas son fils ?

O ma chère Patrie, que ne m'est-il donné de faire entendre partout cette vérité ! J'espère du moins qu'elle sera entendue et comprise par un très-grand nombre d'hommes, et j'ose attendre des âmes ferventes qui prièrent pour nous dans les jours mauvais, de nouvelles et ardentes prières pour la France, pour le Saint-Père, pour toute l'Eglise et pour la conversion de ceux qui avaient juré de nous faire mourir.

---

la promesse solennelle du 29 novembre 1870 et celle du 17 janvier 1871, et la délivrance des otages de la Roquette. Disons-le hautement : — La France ne périra pas, parce qu'elle est consacrée à Marie.

Sur l'événement de Pont-Main, on peut voir *Notre-Dame de Pont-Main* par M. l'abbé Postel.

On racontera peut-être un jour la coïncidence qui

Le 28 mai, jour de Pentecôte, deux Frères des Écoles chrétiennes furent amenés à la Roquette après avoir subi de rudes épreuves et couru mille dangers jusque sur les hauteurs de Belleville.

Leur histoire touchant ainsi aux *journées de la Roquette*, nous pensons qu'il n'est pas hors de propos de reproduire dans ce volume le tableau qui constate leur captivité et celle des autres membres de l'Institut (1).

existe entre l'événement de Pont-Main et les promesses faites solennellement dans l'Église de Notre-Dame des Victoires le 17 janvier 1871.

Il suffit aujourd'hui de constater deux faits qui sont publics : 1° que M. l'abbé Chanal, Curé à Notre-Dame des Victoires, approuva publiquement le vœu fait par un grand nombre de fidèles, le 17 janvier 1871, et, 2° que le même jour et à la même heure, il se passait un fait extraordinaire, à Pont-Main.

Par suite de ce dernier fait, une belle église construite à Pont-Main en l'honneur de NOTRE-DAME D'ESPÉRANCE a été consacrée le 27 juin 1877, en présence de plusieurs Évêques.

(1) Voir *Les Frères pendant la Guerre de* 1870-1871 par J. d'Arsac pages 546-548.

NOMS DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES EMPRISONNÉS PENDANT LA COMMUNE

NOM DE RELIGION.	NOM DE FAMILLE ET PRÉNOMS.	NUMÉRO de la cellule de prison.	COMMUNAUTÉ A LAQUELLE APPARTENAIENT LES FRÈRES INCARCÉRÉS.	DATE d'arrestation.	DATE du transfert à Mazas.	DATE de la sortie.
Frère Dagobertus, Direct...	Gérardin (Jean).........	3-18	Sainte-Marguerite.	20 avril.	14 mai.	25 mai.
— Janson..............	Voisin (César)...........	3-13	—	—	—	—
— Amèle...............	Humbert (Nicolas).......	2-22	—	—	—	—
— Exupérien, Direct....	Mas (Adrien)............	1-80	Noviciat.	8 mai.	11 mai.	—
— Bénigne-Paul.........	Biondi (Paul)...........	1-73	—	—	—	—
— Berthevin-Denis......	Peytavin (Auguste)......	1-114	—	9 mai.	—	—
— Adolphinus..........	Chayla (Jean-Baptiste)...	1-78	Gros-Caillou.	8 mai.	—	—
— Adelme-André........	Joris (Jean)............	1-111	—	—	—	—
— Hamon-Martyr.......	Marion (François).......	1-117	Saint-Nicolas (Vaugirard).	—	—	—
— Adolphe-François.....	Sauze (Célestin).........	1-127	—	—	—	—
— Adrianis............	Labat (Jean)............	1-129	—	—	—	—
— Nizier-de-Lyon.......	Aldin (Antoine)..........	1-76	—	—	—	—
— Abdonis.............	Letalnet (Jean-Baptiste)..	1-112	—	—	—	—
— Naile...............	Devèze (Justin)..........	1-125	—	—	—	—
— Aubert-François......	Leplé (Jean-Baptiste)....	1 138	—	—	—	—
— Altigien............	Vallès (Etienne).........	1-120	—	—	—	—
— Agrève-Emile........	Pélamourgue (Emilien)...	3-26	—	—	—	—
— Néon-de-Rome.......	Barthélemy (Jean-Régis).	1-87	—	—	—	—
— Antide..............	Page (Augustin).........	1-93	—	—	—	—
— Photius, Directeur....	Roussel (Louis)..........	1-77	Saint-Nicolas (Issy).	—	—	—
— Bertule.............	Longuet (François)......	1-92	—	—	—	—
— Abérius.............	Barrandon (Michel)......	1 122	—	—	—	—
— Abélien-de-Jésus......	Villert (François)........	1-81	—	—	—	—
— Néophile............	Peyre (Justin)...........	2-8	—	—	—	—
— Agelan..............	Surbled (Ange-Julien)....	1-118	—	—	—	—
— Dosithéus...........	Blanvillain..............	1-89	—	—	—	—
— Néomède-Justin......	Saguet (Philippe)........	1 98	Issy (école communale).	Tué le 25 mai, près d'une barricade.		
— Abuert-Antoine......	Cossé (Frédéric).........	1·99	—	8 mai.	11 mai.	25 mai.
— Abrosimus..........	Sabatier (Jean)..........	3-51	Gros-Caillou.	—	—	—
— Bertéric-André.......	André (Etienne)..........	4-33	Charonne.	25 avril.	—	—
— Berthulien, Directeur.	Pérignon (Auguste)......	Préfecture.	Saint Eustache.	9 mai.	—	12 mai.
— Amertin.............	Fèvre (Henri)...........	Préfecture.	—	—	—	—
— Flour, Directeur......	Milhau (Jean)...........	Préfecture.	Notre-Dame-des-Champs.	8 mai.	—	15 mai.

CHAPITRE XI

LES TOMBEAUX

Tombeaux des Prêtres ou Ecclésiastiques mis à mort pendant la Commune.

Sommaire :

§ 1. — Réflexions préliminaires.

§ 2. — Tombeau de Mgr Darboy, archevêque de Paris.

§ 3. — Tombeau de Mgr Surat, premier archidiacre de Paris.

§ 4. — Tombeau de M. Deguerry, curé de Sainte-Madeleine.

§ 5. — Tombeau de M. Bécourt, curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

§ 6. — Tombeau de M. l'abbé Sabatier, vicaire de Notre-Dame de Lorette.

§ 7. — Tombeau des cinq RR. PP. Jésuites.

§ 8. — Tombeau de M. l'abbé Houillon, ancien missionnaire en Chine.

§ 9. — Tombeau de M. l'abbé Planchat, Prêtre de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul.

§ 10. — Tombeau des RR. PP. de la Congrégation des SS. Cœurs de Jésus et de Marie.

§ 11. — Tombeau de M. l'abbé Seigneret, élève du Séminaire de Saint-Sulpice.

§ 12. — Tombeaux des RR. PP. du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, de l'école d'Arcueil.

§ 1er.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

L'Église a toujours honoré les morts.

Cet usage n'est pas nouveau, car la Bible nous apprend que Tobie avait grand soin d'ensevelir ceux de sa nation qui étaient morts durant la captivité ou qui avaient été tués (1) :

« Le roi Sennachérib s'étant enfui de la Judée à cause de la plaie dont Dieu l'avait frappé pour ses blasphèmes et étant revenu plein d'une

(1) *Tobie,* chap. I, v. 20 et suiv.

grande colère contre les enfants d'Israël, en fit tuer plusieurs dont Tobie ensevelissait les corps.

« Cela ayant été rapporté au Roi, sa majesté commanda qu'on tuât Tobie et qu'on s'emparât de tout son bien.

« Mais Tobie étant dépouillé de tout, s'enfuit avec son fils et sa femme et demeura caché parce qu'il était aimé de plusieurs.

« Quarante-cinq jours après, le roi Sennachérib fut lui-même tué par ses fils. »

(La Sainte Écriture ne dit pas comment il fut enseveli.)

« Tobie revint dans sa maison et tout son bien lui fut rendu.

« Après cela, un jour de fête du Seigneur étant arrivé, un grand repas fut préparé dans la maison de Tobie (c. II), et il dit à son fils : Allez, amenez ici quelques hommes de notre tribu qui craignent Dieu afin qu'ils mangent avec nous.

« Son fils obéit, et étant revenu il lui dit qu'il y avait dans la rue le corps d'un des enfants d'Israël qui avait été tué. Tobie se leva aussitôt de table et laissant là le dîner il vint à jeun vers

le corps et l'enlevant il l'emporta dans sa maison pour l'ensevelir avec soin quand le soleil serait couché.

« Et ayant caché le corps il commença à manger avec larmes et tremblement repassant dans son esprit ce que le Seigneur avait dit par son prophète Amos : *Vos jours de fête se changeront en jours de pleurs et de larmes.* Et lorsque le soleil fut couché il alla ensevelir le corps.

« Or, tous ses proches le blâmaient disant : On a déjà commandé de vous faire mourir pour ce sujet.... et après cela vous ensevelissez encore les morts !...

« Mais Tobie craignant Dieu plus que le Roi, emportait les corps de ceux qui avaient été tués et ils les ensevelissait au milieu de la nuit. »

Voilà ce que faisait un homme juste, un grand serviteur de Dieu qui a été béni dans sa postérité.

Après nos désastres des années 1870 et 1871, des hommes religieux et animés d'un véritable amour pour la France, instituèrent l'*Œuvre des Tombes* qui a pour but d'honorer nos soldats tombés sur les champs de bataille et de prier pour eux.

Faut-il donc nous étonner qu'on ait recueilli et enseveli avec honneur les corps des prêtres mis à mort pendant la Commune?

Il fallait le faire.

Et maintenant il appartient à l'histoire de dire le lieu où ils ont été ensevelis et de reproduire les inscriptions gravées sur leurs tombes.

Ce travail d'ensemble n'avait pas encore été fait.

Nous ne dirons rien des tombeaux des autres otages de *la Roquette;* leurs noms resteront du moins écrits avec honneur dans les listes qui accompagnent ce récit.

Voici l'ordre que nous avons adopté pour chaque paragraphe :

1° Nous indiquerons avec précision le lieu du tombeau;

2° Nous reproduirons l'inscription gravée sur ce tombeau ;

3° Nous ajouterons pour quelques prêtres des détails biographiques inédits qui nous ont paru édifiants.

§ 2.

TOMBEAU DE MGR DARBOY, ARCHEVÊQUE DE PARIS, MIS A MORT DANS LA PRISON DE LA ROQUETTE, LE 24 MAI 1871.

Le corps de Mgr Darboy a été enseveli dans la crypte de Notre-Dame de Paris, là où reposent les corps de ses prédécesseurs.

L'inscription suivante est gravée autour de l'abside, à gauche en entrant, du côté de l'évangile. C'est la première et l'unique de ce côté du chœur :

GEORGIUS DARBOY XVI[e] ARCHIEPISCOPUS
PARISIENSIS IN ATROCI MARTYRIO EVOLAVIT
AD DOMINUM DIE VIGESIMA QUARTA
MAII A[O] D[I] XDCCCLXXI.

Traduction :

GEORGES DARBOY XVI[e] ARCHEVÊQUE DE PARIS. (1)
MARTYRISÉ AVEC ATROCITÉ, IL S'ENVOLA
VERS LE SEIGNEUR, LE 24 MAI DE
L'AN DU SAUVEUR 1871.

(1) Pour les lecteurs qui ne connaîtraient pas bien l'histoire du diocèse de Paris, nous ferons remarquer

On se propose d'ériger un monument à la mémoire de Mgr Darboy dans la Chapelle Saint-Georges à Notre-Dame de Paris (1).

Dans le chemin de ronde de la prison de la Roquette et à l'endroit même où furent massacrées les nobles victimes du 24 mai, on a placé une grande plaque de marbre blanc bordée d'un encadrement de marbre noir.

Le marbre blanc, sur lequel est gravée l'inscription, paraît avoir environ deux mètres de long, sur une largeur proportionnée et l'encadrement noir n'a pas moins de trente à trente-cinq centimètres de large.

S'il n'y a pas en ce lieu devenu tristement célèbre, six tombeaux pour les six innocentes et nobles victimes du 24 mai, il y a le sol sacré

que le titre d'archevêché n'a pas toujours été donné au diocèse de Paris. Pendant des siècles les successeurs de saint Denis l'Aréopagite portèrent simplement le titre d'évêques. Mgr Darboy est le seizième qui ait porté le titre d'archevêque.

(1) Pour d'autres détails sur Mgr Darboy, voir les pages 2 et 3 de ce volume jusqu'à la page 17; et dans le § 3e sur les tombeaux la relation écrite par Mgr Surat.

qui but leur sang; et, les pierres du mur qui reçurent les balles avec les jaillissements de sang n'ont pas été enlevées.

Elles sont là comme nous les vîmes hélas! dans la matinée de la Pentecôte le 28 mai 1871, lorsque nous sortîmes de la prison qui devait être notre tombeau.

Il nous semble que l'inscription fixée à ce mur lugubre doit naturellement trouver sa place dans le chapitre des tombeaux que nous publions aujourd'hui pour la première fois, six ans s'étant écoulés depuis les événements.

Nous allons donc la reproduire textuellement et dans un encadrement qui rappellera suffisamment au lecteur celui du marbre de la Roquette.

INSCRIPTION GRAVÉE SUR MARBRE ET FIXÉE AU MUR DU CHEMIN DE RONDE

Là où eut lieu le Massacre du 24 Mai 1871

†

RESPECT A CE LIEU TÉMOIN DE LA MORT DES NOBLES ET SAINTES VICTIMES

DU XXIV MAI MDCCCLXXI.

Mgr DARBOY (Georges) † Archevêque de Paris.
M. BONJEAN (Louis) † Président à la Cour de Cassation.
M. DEGUERRY (Gaspard) † Curé de la Madeleine.
Le P. DUCOUDRAY (Léon) † de la Compagnie de Jésus.
Le P. CLERC (Alexis) † de la Compagnie de Jésus.
M. ALLARD (Michel) † Aumônier des Ambulances.

PLAN DE LA GRILLE ET DU TERRAIN

Partie cultivée, fleurs

Partie sablée

Partie fleurie

Partie sablée

† Mgr DARBOY † M. BONJEAN † M. DEGUERRY † P. DUCOUDRAY † P. CLERC † M. ALLARD

Partie sablée

Partie cultivée, fleurs

† Place du marbre fixé au mur.

Partie cultivée

Saule pleureur

Partie sablée

En avant du marbre; qui porte l'inscription existe une grille de fer présentant dix mètres environ de développement.

Le terrain compris dans cet espace est en partie orné de fleurs cultivées avec soin et en partie couvert de sable.

On a planté à côté un saule pleureur.

Les noms des victimes sont tous reproduits sur la grille de fer selon l'ordre suivi dans l'inscription, en commençant par le côté Est où s'étalent les branches du saule pleureur. A cette grille sont suspendues des couronnes de perles et d'immortelles qui attestent que le souvenir des massacres du 24 mai est encore vivant dans les cœurs.

Sur les pierres meulières des murs, on reconnaît les trous creusés par les balles. Des mains pieuses les ont légèrement agrandis pour emporter quelques parcelles de pierre.

Le long des murs, montent des branches de vignes vierges qu'on a eu soin de planter en ce lieu. Leurs racines plongent dans ce sol qui fut baigné de sang. Quand vient l'automne, la feuille de la vigne vierge prend elle-même la couleur du

sang et en tombant sur le sol elle semble redire tout bas qu'il y eut un jour tristement célèbre où ce même sol fut teint d'un sang innocent.

Le saule pleureur planté à côté du nom de l'Archevêque abaisse doucement ses branches et laisse aussi tomber ses feuilles sur les feuilles de vigne vierge comme tomberait une larme sur une tache de sang.

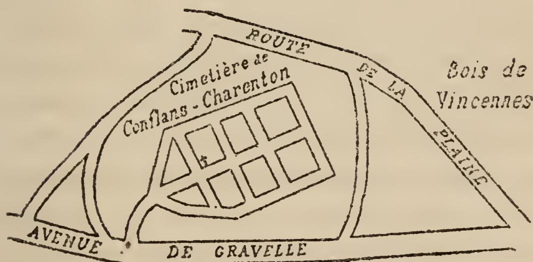
C'est la Roquette dans la journée du 24 mai 1871 !

§ 3.

TOMBEAU DE Mgr SURAT, VICAIRE GÉNÉRAL PREMIER ARCHIDIACRE DE PARIS, MASSACRÉ SUR LA PLACE DE LA ROQUETTE, LE 27 MAI 1871.

Sommaire : Place où est le tombeau dans le cimetière de Conflans-Charenton. — Inscription gravée sur la tombe. — Dernier écrit de Mgr Surat trouvé après sa mort dans sa cellule de la Roquette, le 28 mai 1871 ; il raconte l'arrestation de Mgr Darboy et la sienne.

Cimetière de Conflans-Charenton.



✝ Lieu précis où est le tombeau de Mgr Surat, Vicaire général, premier Archidiacre de Paris.

N. B. En quittant Paris, le chemin le plus direct, pour se rendre à ce cimetière est la rue de Charenton qui aboutit à la porte du même nom.

DERNIER ÉCRIT DE MGR SURAT

TROUVÉ DANS SA CELLULE DE LA ROQUETTE

Le 28 Mai 1871

La Providence nous fit découvrir, en 1872, plusieurs pages écrites en entier de la main de Mgr Surat premier Archidiacre de Paris. Ce manuscrit avait été placé par lui dans son bréviaire qu'il laissa le 27 mai, en sa cellule de la prison, une heure ou deux avant d'être massacré sur la place de la Roquette.

M. Bruant, le même officier de marine qui avait si soigneusement recueilli les dernières paroles de M. l'Abbé Bécourt, curé de Bonne-Nouvelle, eut encore le bonheur de trouver ce précieux document du premier Archidiacre de Paris et il eut la bonté de me le donner; à mon tour j'en ai fait don à M. Lagarde Vicaire général, Archidiacre de Notre-Dame.

C'est une relation simple et touchante de ce qui s'est passé à l'Archevêché pour l'arrestation de Monseigneur l'Archevêque.

On y sent d'un bout à l'autre la main prudente d'un Archidiacre expérimenté qui ayant traversé plusieurs révolutions, comprend toute la gravité de la situation faite au clergé et aux Églises de Paris.

Bien que dans cette relation il y ait moins d'expansion de piété que dans le récit de M. le Curé de Bonne-Nouvelle l'esprit de foi et de résignation s'y montre clairement.

Tout le clergé de Paris en sera édifié. Nous la reproduisons textuellement et avec bonheur. C'est un document inédit jusqu'à ce jour; il nous paraît digne de figurer à la suite de l'inscription gravée sur sa tombe.

ÉPITAPHE GRAVÉE SUR LE TOMBEAU DE Mgr SURAT

HIC JACET

IN SPEM BEATÆ RESURRECTIONIS
ALEXIUS AUGUSTUS SURAT
P̄ROT. APOSTŌ. AD INSTAR PARTICIP̄.
VICARIUS GENERALIS PARISIENSIS
NECNON BEATÆ MARIÆ ARCHIDIACONUS,
Q̄.TER A PRǢSLIB̄S PARIS̄. IN P.TEM CONSIL. ADSCITUS
VIR SIMPLEX AC RECTUS
IN REBUS GERENDIS SOLERS ET PRUDENS
IN REGIMINE ANIMARUM PATIENS SUAVISQUE
ANNO ÆTATIS SUÆ LXVIII
HOMINUM NEFARIORUM OBSES IMMERITOQUE FACTUS
PLURIMAQUE PER LIV DIES IN DURO CARCERE PASSUS
ATROC̄. EST CONFOSSUS IN ODIUM CHRISTI ET ECCLESIÆ
QUAM IN FINEM AMICUS SPONSI DILEXIT
CECIDIT DIE XXVII MAII ANNO R. S. MDCCCLXXI.

VISI SUNT OCULIS INSIPIENTIUM MORI
ET ÆSTIMATA EST AFFLICTIO EXITUS ILLORUM
ILLI AUTEM SUNT IN PACE (SAP. III.)

VITA MUTATUR, NON TOLLITUR.

ICI REPOSE

AVEC L'ESPOIR DE LA BIENHEUREUSE RÉSURRECTION,
ALEXIS AUGUSTE SURAT,
PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE *ad instar participantium,*
VICAIRE GÉNÉRAL DE PARIS
ET ARCHIDIACRE DE NOTRE-DAME,
QUATRE FOIS ADMIS PAR LES ARCHEVÊQUES DE PARIS
A FAIRE PARTIE DE LEUR CONSEIL,
HOMME SIMPLE ET DROIT,
HABILE ET PRUDENT EN LA GESTION DES AFFAIRES,
PLEIN DE PATIENCE ET DE DOUCEUR DANS LE GOUVERNEMENT
DES AMES,
MORT A L'AGE DE SOIXANTE-HUIT ANS,
SANS ÊTRE COUPABLE DE RIEN, IL FUT PRIS COMME OTAGE
PAR DES HOMMES CRIMINELS,
IL EUT BEAUCOUP A SOUFFRIR PENDANT 54 JOURS,
DANS UN DUR EMPRISONNEMENT,
ET IL FUT MASSACRÉ AVEC ATROCITÉ,
EN HAINE DU CHRIST
ET DE L'ÉGLISE,
QU'IL AIMA JUSQU'A LA FIN COMME UN AMI FIDÈLE
DE L'ÉPOUX (*divin de cette Église*)
IL TOMBA FRAPPÉ DE MORT LE 27 MAI,
L'AN DE LA RÉDEMPTION 1871.

AUX YEUX DES INSENSÉS ILS ONT PARU MOURIR
ET LEUR TRÉPAS A ÉTÉ CONSIDÉRÉ COMME UN SUJET D'AFFLICTION
MAIS IL SONT DANS LA PAIX (SAP. CH. III.)

LA VIE EST CHANGÉE; ELLE N'EST POINT RAVIE!!

RÉCIT DE Mgr SURAT

TOUCHANT L'ARRESTATION DE Mgr L'ARCHEVÊQUE DE PARIS ET LA SIENNE

Avril 1871

« Le mardi 4 avril, le conseil de l'Archevêché terminé, Mgr l'Archevêque nous dit ce qu'il répétait depuis plusieurs mois : — « *A mardi prochain, si nous y sommes encore* »; puis il ajouta : « *C'est peut-être aujourd'hui plus que jamais qu'il faut mettre cette condition.* » — Était-ce un pressentiment, ou bien avait-il reçu quelque avis indirect, je l'ignore, toujours est-il qu'une heure après, environ vers les cinq heures du soir, une trentaine de gardes nationaux envahirent l'Archevêché, commandés par un capitaine et un lieutenant. Les gardes nationaux se rangèrent dans la cour, le capitaine et le lieutenant montèrent chez Mgr l'Archevêque, je ne sais ce qui se passa dans le cabinet de Monseigneur. Descendu avec M. l'abbé Lagarde

dans le premier salon nous ne pûmes pénétrer plus avant; quelques minutes après, Mlle Darboy, sœur de l'Archevêque, vint nous dire que son frère était mandé à la préfecture de police pour avoir une conférence avec M. le Préfet et que Monseigneur priait M. Lagarde de vouloir bien l'accompagner (1). L'ordre fut donné d'atteler la voiture et vers six heures, Monseigneur quitta l'Archevêché avec M. Lagarde accompagné du lieutenant qui monta sur le siége à côté du cocher.

« A peine Monseigneur eut-il quitté l'Archevêché que les gardes nationaux précédés du capitaine s'emparèrent des appartements du premier étage laissant des factionnaires dans l'escalier et à la porte de chaque pièce. On procéda alors à une perquisition dans le cabinet de l'Archevêque à laquelle personne ne fut admis, ni aucun de nous ni la sœur de l'Archevêque. Une autre perquisition fut faite ensuite au Secrétariat et M. l'abbé Petit dut remettre les clefs de la caisse ainsi que l'argent qu'elle contenait.

(1) M. Lagarde offrit lui-même d'accompagner Monseigneur.

« Mlle Darboy et M. Schœpfer ne pouvant dîner dans la salle à manger occupée par les gardes nationaux, me demandèrent l'hospitalité que je leur offris bien volontiers. Nous dînâmes comme nous pûmes, c'est-à-dire fort mal. MM. Petit et Allain vinrent nous retrouver pendant le dîner. Ce dernier resta peu de temps et bien lui en prit, car s'il s'était attardé je ne sais s'il aurait pu sortir de l'Archevêché.

« Entre neuf et dix heures, Mlle Darboy et MM. Petit et Schœpfer quittaient mon cabinet et rentraient chez eux, Mlle Darboy et moi bien résolus à ne pas nous coucher. La mesure n'était pas inutile. Vers onze heures du soir, Mlle Darboy et M. Petit, furent arrêtés et conduits à la préfecture de police. Déjà le valet de chambre de Monseigneur qui était parti pour porter du linge à son maître y avait été retenu prisonnier. Au même moment qu'on emmenait Mlle Darboy et M. Petit, le concierge et l'autre domestique de l'Archevêque étaient également arrêtés et conduits à la préfecture de police.

« Vers minuit, on fit descendre par-devant le capitaine mon domestique et ma cuisinière et on leur signifia qu'ils étaient prisonniers. C'est à

grand'peine qu'on les laissa remonter vers moi. A une heure de la nuit je fus invité par deux gardes nationaux armés à descendre pour parler au capitaine qui m'annonça en termes convenables, je dois le dire, qu'il était désolé de me faire de la peine en ce moment et à mon âge et surtout parce qu'il savait que j'étais un excellent homme, mais qu'il était contraint de me faire savoir qu'il avait ordre de m'arrêter et de me conduire à la préfecture de police. Je répondis que j'étais prèt, que je ne demandais que le temps de prendre un peu de linge, mais qu'il me serait impossible d'aller à pied jusques à la préfecture. L'étouffement que j'éprouvais, causé par la reprise de la crise d'asthme que j'avais éprouvée, il y a deux ans, prouvait la vérité de mon assertion. M. le capitaine me répondit que la voiture de Monseigneur était en bas et qu'il m'accompagnerait, à moins que je ne préférasse attendre au matin. Contraint, en tout cas, d'aller à la préfecture, je dis que j'aimais autant y aller de suite et je remontai chez moi, comme je pus, faire mes préparatifs de départ. A peine étais-je arrivé à la porte de mon appartement que les deux gardes qui étaient venus me chercher se

présentèrent de nouveau de la part du capitaine pour me dire de me tenir tranquille, de me reposer et que, si l'on avait besoin de moi le lendemain matin, l'on m'écrirait et qu'une voiture serait à ma disposition

« Je me résolus donc à me coucher pour essayer de prendre un peu de repos ; mais il me fut impossible de dormir.

« On m'a dit que pendant cette nuit on a enlevé toute l'argenterie appartenant à l'archevêché mais je n'ai rien vu. M. l'abbé Petit avait remis le mardi soir au capitaine l'inventaire de tout le mobilier de l'Archevêché, dont le double doit se trouver à la préfecture de la Seine déclarant que tout ce qui est porté sur cet inventaire appartient à l'État, et que tout ce qui n'y figure pas est propriété personnelle. Cette propriété personnelle de l'Archevêque, de ses grands Vicaires et de toutes les personnes habitant l'Archevêché aura-t-elle été respectée? Je veux l'espérer.

« Le mercredi 5, je me levai à 6 heures et me préparai à me soumettre à tout ce que la divine Providence pourrait exiger de moi. Déjà nous étions prisonniers chez nous; les domestiques

même ne pouvaient sortir pour aller aux provisions sans être accompagnés d'un garde national.

« Toutefois les étrangers pouvaient pénétrer jusqu'à nous, sans être inquiétés. Je reçus, ce matin même, plusieurs visites d'amis qui avaient entendu parler de l'invasion de l'Archevêché et de l'arrestation de l'Archevêque. M. et Mme Jules Delalain parents de M. Lagarde; M. Frédéric Lauras ; M. Colombel et M. Bonvalet avec son fils.

« A dix heures et demie je déjeûnai avec M. l'abbé Schœpfer et me retirai ensuite dans mon cabinet, attendant les ordres qui pourraient m'être transmis.

« Vers midi ou midi et demi, le capitaine me fit prévenir de me préparer à partir pour la préfecture de police, me faisant dire aussi qu'il m'y accompagnerait dans la voiture de l'Archevêque. Je demandai s'il me serait possible de me faire accompagner de mon domestique mais il me fut répondu que c'était inutile, qu'il ne pourrait être avec moi et qu'il serait lui-même prisonnier. Je fis donc mes adieux à mon monde, me fiant à la Providence et priant Dieu de pardonner à ceux qui attentaient aussi gratuitement à ma liberté. Que sont devenus mon domestique et ma cuisi-

nière que j'ai laissés en larmes ? je l'ignore. J'espère cependant qu'il ne leur sera rien arrivé de fâcheux et je demande à Dieu de les bénir et de les conserver.

« Comme je montais en voiture une personne de ma connaissance m'envoya quelqu'un, sa femme de chambre, je crois, pour me prévenir de me tranquilliser, d'être sans inquiétude et de le dire à Mgr l'Archevêque s'il était possible, que la Commune négociait en ce moment avec Versailles et que nous n'étions arrêtés que comme otages.

« Je fus immédiatement conduit à la préfecture de police par le capitaine sus-indiqué qui, dans le chemin, ne m'adressa la parole que pour me demander si mon domestique était investi de mes pleins pouvoirs. Je lui répondis qu'à cette demande je n'avais d'autre réponse à faire sinon que mon domestique avait toutes les clefs de l'appartement sauf une, celle de mon secrétaire à cylindre de mon cabinet, clef que je lui remis, à lui-même, à l'instant, avec prière de la laisser au meuble. J'ajoutai que j'avais laissé dans le secrétaire de ma chambre environ cent cinquante à cent soixante francs.

« Arrivé à la préfecture de police on me fit attendre dans un cabinet l'espace d'une heure; après laquelle je fus introduit dans un grand salon. Je me trouvai alors en présence, je crois, de M. Rigault ou tout au moins d'un membre de la Commune et de plusieurs autres personnages assis sur un canapé ou des fauteuils.

« M. Rigault me demanda mes noms et prénoms que je déclinai immédiatement, et sur ce, ordre fut donné d'amener deux gardes. Je crus devoir demander s'il était possible de connaître le motif de mon arrestation. La réponse à cette question me dit M. Rigault sera très-courte mais très-catégorique : Les Chouans de M. de Charette et les Vendéens de M. de Cathelineau tirent sur nos frères, il nous faut des otages et tout prêtre qui sera rencontré dans Paris nous en servira.

« Mais Monsieur, repris-je, je ne suis ni Chouan ni Vendéen, je suis Parisien et je ne vois point ce que j'ai à faire dans cette question. Oh! ne prenez point votre ton paternel, répliqua M. Rigault, nous connaissons cela, mais nous sommes las de tout votre jésuitisme, nous n'en voulons plus. Vous avez pour la première fois le bonheur d'avoir un gouvernement athée et nous

FERONS VOIR QUE NOUS NE RECONNAISSONS D'AUTRE DIEU QUE...... Je n'ai pas compris ce qui m'était dit, tant le ton avec lequel on me parlait était exaspéré. Voilà ajouta-t-il dix-huit cents ans que cela dure, il faut que ça finisse (1). Je n'avais rien à répondre à de telles paroles; je me tus et je me contentai de lever les épaules. Les deux gardes arrivèrent et je fus conduit au dépôt. »

Ici s'arrête le récit de Mgr Surat nous regrettons qu'il ne l'ait pas continué jusqu'au jour de sa mort, peut-être l'avait-il fait.

En ce cas, il ne nous en reste que la première partie dont tous les lecteurs seront édifiés.

Mgr Surat dit simplement ce qu'il a vu et entendu et il le dit sans amertume; il se souvient avec bonté et reconnaissance de tous ceux qui l'ont servi ou qui lui ont donné des marques de sympathie pendant ces tristes journées de la Commune. Nous l'avons entendu dans la prison et nous savons combien était grande la bonté de

(1) C'est ce même langage que j'avais entendu à Notre-Dame des Victoires quand j'y fus fait prisonnier.

son cœur; il prend en pitié ses accusateurs qui se vantent d'athéisme et déclarent hautement qu'ils veulent en finir avec la religion du Christ.

Quel est son crime? Il est prêtre, et il le dit quand on l'interroge avant de le massacrer. Voilà l'unique cause de son arrestation et de sa mort, on ne le lui dissimule pas.

Le cri de l'impiété cent fois répété dans les églises de Paris se fait encore entendre à ses oreilles : « Voilà dix-huit cents ans qu'il y a des « adorateurs de Jésus-Christ et on en veut finir « avec eux!... »

N'avons-nous pas entendu les mêmes blasphèmes et beaucoup d'autres prêtres ne les ont-ils pas entendus comme nous?

Mgr Surat les entend; il en gémit; il prie pour ses persécuteurs qu'il pardonne; il bénit tous les siens, il s'abandonne à la Providence et il est enfermé dans les prisons pendant cinquante-deux jours, du 5 avril au 27 mai. Enfin il est cruellement massacré quand il a confessé qu'il est prêtre et vicaire général; aveu que M. l'abbé Bayle avait entendu.

Après cela, ne serait-il pas étrange de prétendre que ce vénérable vieillard, orné d'une cou-

ronne de cheveux blancs et d'une physionomie douce et respectable a été massacré comme un personnage politique et non en haine de la religion? Ne faudrait-il pas fausser l'histoire pour affirmer que son titre de prêtre ne lui a pas valu sa condamnation à mort?

Quant à sa piété n'est-ce pas lui qui dans la prison nous suggéra le vœu de célébrer pendant trois ans la sainte messe, tous les samedis, en l'honneur de la Sainte-Vierge?

Pour que ces pieux souvenirs ne soient pas perdus nous avons voulu les rappeler à côté de son sépulcre et nous pensons que le clergé de Paris peut se glorifier d'avoir eu à sa tête, pendant un grand nombre d'années, un prêtre si digne de son estime et de son affection.

§ 4.

TOMBEAU DE M. DEGUERRY,
CURÉ DE LA MADELEINE, MIS A MORT DANS LA PRISON DE LA ROQUETTE, LE 24 MAI 1871.

SOMMAIRE : Inscriptions : 1° Dans l'église de la Madeleine; 2° sur la tombe. — Une page édifiante de M. Deguerry.

En entrant dans l'église de la Madeleiue on voit au soubassement de la deuxième colonne à droite une plaque commémorative de la mort de M. l'abbé Deguerry.

L'inscription est ainsi conçue :

A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE
DE JEAN GASPARD DEGUERRY,
CURÉ DE LA MADELEINE,
MORT POUR LA FOI
ET LA JUSTICE
EN LA PRISON DE LA ROQUETTE
LE 24 MAI 1871.

SES RESTES PIEUSEMENT RECUEILLIS
REPOSENT SELON SON DÉSIR,
DANS LA CRYPTE DE CETTE ÉGLISE.
LE CLERGÉ, LES FABRICIENS
LES FIDÈLES
LUI ONT ÉLEVÉ UN MONUMENT
TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE
ET DE RELIGIEUX REGRET.

ÉPITAPHE GRAVÉE SUR LA TOMBE DE M. DEGUERRY

HIC
DORMIT IN PACE
JOHANNES GASPAR
DEGVERRY
HUJVS PAROECIAE S. M. MAGDALENAE
ANN XXIV RECTOR ET PATER
QVAM MAGNA OBLATA DIGNITATE NVNQVAM DESERVIT

VIR IN DIVINIS RITE EXSEQVENDIS
RELIGIOSAE GRAVITATIS EXEMPLAR
DECOREM DOMVS DOMINI
APPRIME DILIGENS
DOCTRINAE COELESTIS PRAECO INDEFESSVS
ZELO ANIMARVM
VBICVMQUE FLAGRANS
ERGA PAVPERES CARITATE PRAECIPVVS
SVMMIS IMPENDENTIBVS PERICVLIS
SAEPE DICERE AVDITVS
SINE SANGVINIS EFFVSIONE
NON FIERI REDEMPTIONEM
CAPTVS OBSES A NEFARIIS
IN IPSA CVSTODIA
CVI NOMEN LA ROQVETTE
IN ODIVM FIDEI ET JUSTITIAE
HOSTIA DEO GRATA
IMPIE TRVCIDATVS EST
DIE XXIV MENSIS MAII
A. CHRIST. MDCCCLXXI
AETATIS SVAE LXXIV

Le Tombeau de M. l'Abbé Deguerry est dans la crypte de l'église de la Madeleine.

ICI

REPOSE EN PAIX

JEAN GASPARD

DEGUERRY

PÈRE ET CURÉ PENDANT 24 ANS

de cette Paroisse de la Madeleine

QU'AUCUNE DIGNITÉ NE PUT LUI FAIRE ABANDONNER

MODÈLE DE RELIGIEUSE GRAVITÉ
DANS LES CÉRÉMONIES SAINTES,
AIMANT PAR-DESSUS TOUT
LA BEAUTÉ DE LA MAISON DU SEIGNEUR,
PRÉDICATEUR INFATIGABLE DE LA DOCTRINE CÉLESTE,
PARTOUT ET TOUJOURS EMBRASÉ DU ZÈLE DES AMES,
ÉMINENT PAR SA CHARITÉ POUR LES PAUVRES,
ON L'ENTENDAIT SOUVENT REDIRE
SOUS LA MENACE DES SUPRÊMES PÉRILS :
« SANS L'EFFUSION DU SANG,
IL NE PEUT Y AVOIR DE SALUT »
ARRÊTÉ COMME OTAGE PAR DES SCÉLÉRATS,
ENFERMÉ A LA ROQUETTE,
VICTIME AGRÉÉE DE DIEU,
IL Y FUT CRUELLEMENT MIS A MORT
EN HAINE DE LA FOI ET DE LA JUSTICE,
LE VINGT-QUATRIÈME JOUR DE MAI
L'AN DU SEIGNEUR 1871
DE SON AGE LE 74e.

Nous empruntons à M. l'abbé Lamazou une page édifiante qu'il a publiée sur M. le Curé de la Madeleine (1) :

M. Deguerry ne se faisait pas illusion sur les dangers qui le menaçaient. Aussi le lundi saint, 3 avril, il rédigea à la hâte quelques dispositions testamentaires précédées des réflexions suivantes :

« Ne sachant pas ce que Dieu, de toute éternité, a décidé de ma vie, au milieu des troubles qui nous agitent; en sa présence et à genoux je dépose et j'écris sur le papier mes dernières volontés :

« 1° Je remercie Dieu de m'avoir fait homme et de m'avoir fait prêtre. Je lui demande très-humblement pardon des fautes que j'ai commises et comme homme et comme prêtre; je le demande à sa miséricorde par les mérites infinis de Jésus-Christ, l'adorable rédempteur.

(1) la Place Vendôme et la Roquette par M. l'abbé Lamazou, p. 113.

« 2° Je conjure mes bien-aimés paroissiens et toutes les personnes auxquelles j'ai pu être utile spirituellement et matériellement, de beaucoup prier pour moi et de réciter à cette intention chaque jour le psaume *De profundis*.

« 3° Je déplore et regrette bien douloureusement le mal que j'ai pu faire par mésédification ou par scandale. Ceux qui auront reçu cette funeste impression n'en prieront que plus ardemment pour moi ; je leur demande cette faveur et je l'espère de leur indulgente charité.

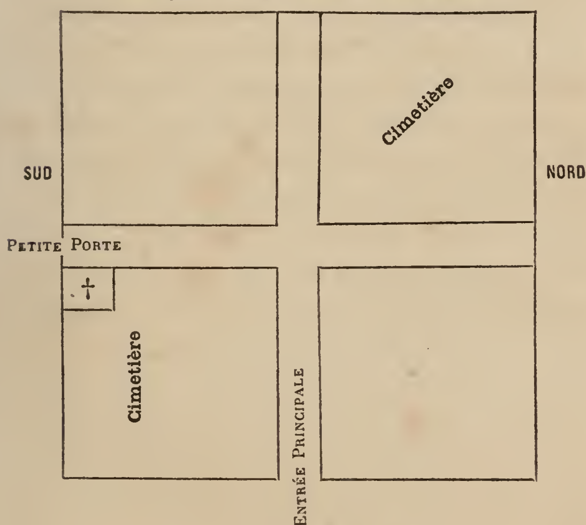
« 4° J'espère aussi de la charité des pauvres, dont l'infortune m'a toujours touché vivement et dont l'assistance m'a toujours occupé et préoccupé qu'ils prieront pour mon âme, ainsi que toutes les personnes qui m'ont estimé et aimé afin qu'elle soit délivrée plus tôt de la peine du purgatoire à laquelle il est si difficile de ne pas être condamné. »

§ 5.

TOMBEAU DE M. BÉCOURT
CURÉ DE NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE, PRISONNIER A LA ROQUETTE, MASSACRÉ LE 27 MAI 1871 SUR LA PLACE DE LA ROQUETTE.

SOMMAIRE : Plan du cimetière où est le tombeau. — Épitaphe gravée sur la tombe.

Cimetière de Villejuif, près Paris.



[+] Lieu précis où est la tombe de M. Bécourt.

INSCRIPTION GRAVÉE SUR LA TOMBE DE M. BÉCOURT

HIC

IN SPEM BEATÆ RESURRECTIONIS
JACET
CORPUS EMILII VICTORIS BÉCOURT
ANNO REPARATÆ SALUTIS MDCCCXIV, ATREBATI NATI
ECCLESIÆ DEIPARÆ A FAUSTO NUNTIO
GALLICE NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE
LUTECIÆ PAROCHI
AB INIMICIS ECCLESIÆ FIDEI CATHOLICÆ ODIO MOTIS
E DOMO SUA XI APRILIS MDCCCLXXI VI EREPTI
DURUM IN CARCEREM CONJECTI
MULTA IN CAPTIVITATE PERPESSI
XXVII MAII SEQUENTIS TRUCIDATI
ZELO DEI SUCCENSUS FIDEQUE STRENUUS
OPERARIUS INDEFESSUS ET INCONFUSIBILIS
CONCAPTIVORUM FUIT CONSOLATOR

BEATI QUI PERSECUTIONEM PATIUNTUR
PROPTER JUSTITIAM QUONIAM IPSORUM EST REGNUM
CŒLORUM (MAT., V. 10)

AMICO FIDELI
MONUMENTUM HOC EREXIT
LUDOVICUS ANSELMUS PRUVOST
HUJUS PARŒCIÆ RECTOR
ANNO MCCCLXXI

ICI REPOSE

DANS L'ESPOIR DE LA BIENHEUREUSE RÉSURRECTION
LE CORPS D'ÉMILE-VICTOR BÉCOURT
NÉ A ARRAS L'AN DU SALUT 1814.
CURÉ DE NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE, A PARIS,
ARRACHÉ VIOLEMMENT DE SON DOMICILE, LE 11 AVRIL 1871,
PAR DES HOMMES ENNEMIS DE L'ÉGLISE
ET POUSSÉS PAR UN SENTIMENT DE HAINE
CONTRE LA FOI CATHOLIQUE
IL FUT JETÉ DANS UNE DURE PRISON,
IL SOUFFRIT BEAUCOUP PENDANT SA CAPTIVITÉ
ET IL FUT MASSACRÉ LE 27 MAI SUIVANT (1871)
BRULANT DE ZÈLE POUR DIEU, ANIMÉ D'UNE FOI VIVE
OUVRIER INFATIGABLE QUE RIEN NE REBUTAIT
IL FUT LE CONSOLATEUR DE SES COMPAGNONS DE CAPTIVITÉ (1)

BIENHEUREUX CEUX QUI SOUFFRENT PERSÉCUTION
POUR LA JUSTICE, PARCE QUE LE ROYAUME DES CIEUX
LEUR APPARTIENT (MAT.; V. 10).

UN AMI FIDÈLE
LOUIS ANSELME PRUVOST
CURÉ DE CETTE PAROISSE (VILLE JUIF)
LUI ÉRIGEA CE MONUMENT (2).

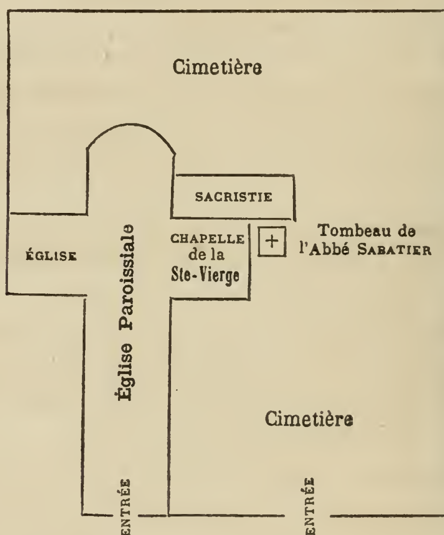
(1) Voir la page 121 et suiv.

(2) M. l'Abbé Pruvost mourut trois ans après son ami; il voulut être enseveli avec lui. On a mis au-dessous de l'inscription de M. Bécourt celle de M. Pruvost.

§ 6.

TOMBEAU DE M. L'ABBÉ SABATIER, VICAIRE A NOTRE-DAME DE LORETTE, PRISONNIER A LA ROQUETTE ET MASSACRÉ, RUE HAXO, LE 26 MAI 1871.

SOMMAIRE : Épitaphe gravée sur la tombe. — Détails biographiques inédits.



Ce tombeau, creusé dans le cimetière de la paroisse de Chastel-Marlhac (Cantal), est adossé au mur sud de la chapelle de la Sainte-Vierge comme l'indique le plan.

La tombe est entourée d'une grille de fer ; une tablette de marbre blanc incrustée dans une pierre de granit porte cette inscription :

A LA MÉMOIRE
DE M. L'ABBÉ SABATIER
MARTYRISÉ PAR LA COMMUNE
LE 26 MAI 1871.

On voit chaque année de belles fleurs s'épanouir sur la tombe du doux abbé Sabatier. Parmi ces fleurs il y a beaucoup d'immortelles.

Des mains pieuses et amies y ont ajouté des couronnes.

Monsieur l'abbé Sabatier naquit à Varagnes petit hameau situé à vingt minutes de l'église paroissiale où il fut baptisé et près de laquelle reposent ses précieux restes.

Chaque année il faisait un cadeau à l'église de sa paroisse natale. La dernière fois, en 1870, il donna et fit placer une fort belle statue de la Sainte-Vierge dans la chapelle dédiée à la Mère de Dieu. Lui-même, huit mois après devait,

pour ainsi dire, reposer à l'ombre de cette sainte image.

Sa piété était connue de tous les habitants du village, tout le monde le vénérait.

En 1870, au mois de septembre, après quelques jours de vacances, il se disposait à partir pour Paris, lorsqu'un de ses confrères vint le le voir, le priant de vouloir bien l'attendre et retarder son départ de deux jours seulement.

Bien que contrarié par ce retard, l'abbé Sabatier y consentit; mais, sur ces entrefaites, une lettre arrivée de Paris lui apprit que les Prussiens n'étant plus qu'à une journée de la capitale ne tarderaient pas de l'investir.

A cette nouvelle, le pieux vicaire de Notre-Dame de Lorette se fit un reproche de sa condescendance envers un ami, il ne voulut plus l'attendre, il partit seul et immédiatement disant que sa conscience lui faisait un devoir d'être à son poste et qu'il ne lui était même pas permis d'hésiter (1).

Voilà bien l'homme du devoir, voilà le prêtre

(1) Nous devons ces détails à l'obligeance de M. l'abbé Vamprun curé de Chastel-Marlhac.

dévoué jusqu'à la mort et il mourra, en effet, pour être resté fidèle à son poste, défendant les intérêts de la gloire de Dieu.

Nous l'avons vu dans la prison de la Roquette, nous lui avons parlé de Notre-Dame de Lorette et de ses deux confrères qui étaient venus à Notre-Dame des Victoires dans les journées périlleuses du 14 au 17 mai (1) il m'écoutait avec un air de bonté, de bienveillance et de résignation qui est resté gravé dans ma mémoire.

Après m'avoir entendu il leva les yeux au ciel et les abaissa en silence comme on le fait quand on se résigne à paraître bientôt au tribunal de Dieu. C'est la dernière fois que je l'ai vu et que je lui ai parlé.

Aujourd'hui j'enregistre ce souvenir en face de sa tombe devenue glorieuse et j'ai la conviction qu'il sera accueilli avec sympathie par le vénérable M. de Rolleau, Curé de Notre-Dame de Lorette et par tout le clergé de cette paroisse.

(1) M. l'abbé Dufau et M. l'abbé Laurençon.

§ 7.

TOMBEAU DES RÉVÉRENDS PÈRES JÉSUITES, MASSACRÉS DANS LA ROQUETTE, LE 24 MAI, OU A LA RUE HAXO, LE 26 MAI 1871.

Comme nous l'avons raconté précédemment, cinq Pères de la Compagnie de Jésus prisonniers à la Roquette furent massacrés.

Le T. R. P. de Ponlevoy a écrit *les Actes de leur captivité et de leur mort.*

Témoin attentif de ce qui a été dit et fait pendant ces jours d'égarement et d'impiété, nous aimons à rendre hommage à la Compagnie de Jésus pour le pieux empressement qu'elle mit à recueillir les corps de ses enfants dont elle entrevoyait la future glorification.

L'église du Jésus, 35, rue de Sèvres, à Paris, possède leur tombeau. Tous ont été ensevelis dans la chapelle dédiée aux saints martyrs de la Compagnie qui se trouve à droite en entrant. Des dalles de marbre blanc recouvrent l'entrée

des caveaux, et sur ces dalles des inscriptions marquent la place qu'occupe chacune des victimes.

Nous retraçons sur un plan leur place respective, et nous reproduisons exactement les inscriptions gravées sur les pierres tumulaires (1).

(1) Les RR. PP. Jésuites avaient obtenu de l'Administration civile la permission d'ensevelir les corps de leurs cinq martyrs dans l'église du Jésus, rue de Sèvres.

« Par une autre faveur également obtenue de l'Administration, dit le T.-R. P. de Ponlevoy provincial de la Compagnie, notre maison s'enrichit d'un nouveau trésor. Les prisonniers de Mazas (et de la Roquette) n'avaient-ils pas, en quelque sorte, sanctifié tous les objets qui avaient été à leur usage pendant leur captivité. Dans tous les cas, c'étaient de précieuses reliques dont la possession nous tenait à cœur. Nos vœux furent encore une fois exaucés et les hamacs, les tables, les tabourets, les bidons dont s'étaient servis nos frères sont devenus notre propriété. » *Actes de la Captivité* (page 189).

J'admire vraiment les Jésuites qui, pendant que certains esprits à courte vue voudraient laisser dans l'ombre tous ces pieux souvenirs, ne perdent pas une minute, et vont recueillir non-seulement les corps de leurs martyrs mais aussi tous les objets qui leur ont servi dans la prison.

LES INSCRIPTIONS SÉPVLCRALES DE LA CHAPELLE DES MARTYRS AV JÉSVS DE PARIS,

35, RUE DE SÈVRES.

† LOCVS SEPVLTVRÆ ANATOLII DE BENGY ORTV BITVRIGIS PRESBYTERI SOCIETATIS JESV QVI QVAM MORTEM IN MILITVM CVRA A PATRIÆ HOSTIBVS NON METVIT A RELIGIONIS HOSTIBUS FORTITER ACCEPIT VII KAL. IVN A. D. MDCCCLXXI ANNOS NATVS XLVI MENSES VIII DIES VII	† LOCVS LÉONIS DVCOVDRAY PRESBYTERI SOCIETATIS JESV ET RECTORIS SCHOLÆ GENOVEFIANÆ NATVS LAVALII PRID. NON. MAIAS A. D. MDCCCXXVII VITAM SANCTAM SANCTIORE MORTE CORONAVIT ODIO J.-C. NOMINIS IMPIE TRVCIDATVS IX KAL. IVN A. D. MDCCCLXXI	DVM SVB ALTARI DEI PONVNTVR † REQVIESCVNT HOC LOCO OSSA PETRI OLIVAINT PARISII PRESBYTERI SOCIETATIS JESV HVIC DOMVI PRÆFECTI VIXIT ANNOS LV MENSES III DIES IV PRO PIETATE MORTEM OPPETIIT VII KAL. IVN A. D. MDCCCLXXI	† HOC LOCO DEPOSITA SVNT OSSA ET RELIQVIÆ JOANNIS CAVBERT PRESBYTERI SOCIETATIS JESV NATVS PARISIIS XIII KAL. AVG. A. D. MDCCCXI ODIO PIETATIS OCCISSVS EST VII KAL. IVN A. D. MDCCCLXXI	† HIC JACET IN PACE J.-C. ALEXIUS CLERC DOMO PARISIIS PRESBYTERI SOCIETATIS JESV NATVS ANNOS LI MENSES V DIES XIII LIBENS FVSO SANGVINE FIDEM SIGNAVIT IX KAL. IVN A D. MDCCCLXXI

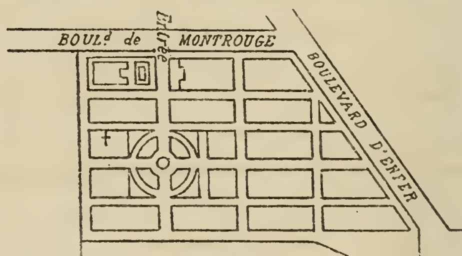
† SÉPVLTVRE D'ANATOLE DE BENGY NÉ A BOVRGES PRÊTRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSVS LA MORT QV'VA SERVICE DES SOLDATS IL NE REDOVTA POINT DE LA MAIN DES ENNEMIS DE LA PATRIE IL L'A COVRAGEVSEMENT REÇVE DE LA MAIN DES ENNEMIS DE LA FOI LE 26 MAI L'AN DV SEIGNEVR 1871 AGÉ DE 46 ANS 8 MOIS 7 JOVRS	LIEV OV REPOSE LÉON DVCOVDRAY PRÊTRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSVS ET RECTEVR DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE NÉ A LAVAL LA VEILLE DES NONES DE MAI L'AN DV SEIGNEVR 1827 MASSACRÉ PAR IMPIÉTÉ EN HAINE DV NOM DV CHRIST LE 24 MAI L'AN DV SEIGNEVR 1871	EN ATTENDANT D'ÊTRE PLACÉS SOVS L'AUTEL DE DIEV † REPOSENT EN CE LIEV LES OSSEMENTS DE PIERRE OLIVAINT DE PARIS PRÊTRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSVS SVPÉRIEVR DE CETTE MAISON IL VÉCVT 55 ANS 3 MOIS 4 JOVRS POVR LA RELIGION IL AFFRONTA LA MORT LE 26 MAI L'AN DV SEIGNEVR 1871	† EN CE LIEV SONT DÉPOSÉS LES OSSEMENTS ET LES RESTES DE JEAN CAVBERT PRÊTRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSVS NÉ A PARIS LE 13 DES CAL. D'AOVT L'AN DV SEIGNEVR 1811 TVÉ EN HAINE DE LA RELIGION LE 26 MAI L'AN DV SEIGNEVR 1871	† CI-GIT EN LA PAIX DV CHRIST ALEXIS CLERC PARISIEN DE NAISSANCE PRÊTRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSVS AGÉ DE 51 ANS 51 MOIS 13 JOVRS DE BON GRÉ IL SIGNA LA FOI DE SON SANG LE 24 MAI L'AN DV SEIGNEVR 1871

§ 8.

TOMBEAU DE M. L'ABBÉ HOUILLON
ANCIEN MISSIONNAIRE EN CHINE, PRÊTRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES, PRISONNIER A LA ROQUETTE ET MIS A MORT SUR LA PLACE DE LA ROQUETTE LE 21 MAI 1871.

SOMMAIRE : Lieu précis où est le tombeau. — Épitaphe. — Détails biographiques inédits et peu connus.

CIMETIÈRE DE MONTPARNASSE OU DU SUD, PARIS.



✝ Lieu précis du tombeau.

M. Houillon a été enseveli dans la sépulture du Séminaire des Missions étrangères qui est au cimetière Montparnasse, 3e division 2e section, 1re ligne Nord, n° 13 par l'Ouest.

Avec cette indication, les gardiens peuvent immédiatement montrer où est la tombe.

La pierre tumulaire porte les noms de plusieurs Supérieurs ou Directeurs du Séminaire des Missions étrangères, le dernier nom est celui de M. Houillon, son cercueil est le plus rapproché du sol.

INSCRIPTION GRAVÉE SUR LA TOMBE DE M. L'ABBÉ HOUILLON :

HIC JACENT
EXUVIÆ MORTALES
JOANNIS BAPTISTÆ HOUILLON
MISS. IN SINIO. A REBELLIBUS
PARISIIS TRUCIDATUS EST DIE 27 MAI 1871
XLV ANNOS NATUS.

ICI REPOSENT
LES DÉPOUILLES MORTELLES
DE JEAN-BAPTISTE HOUILLON
MISSIONNAIRE EN CHINE
IL FUT MASSACRÉ PAR LES REBELLES DE PARIS
LE 27 MAI 1871
A L'AGE DE 45 ANS.

M. Houillon Jean-Baptiste naquit à Dommartin, au diocèse de Saint-Dié, le 3 décembre 1825; il entra au Séminaire des Missions étrangères le 22 novembre 1860.

Parti le 31 mars 1862, pour la mission du Sutchuen méridional (Chine), il y travailla jusqu'en 1870, époque où sa santé et spécialement l'affaiblissement de sa vue exigèrent son retour en France.

Il venait de subir chez un oculiste célèbre, une douloureuse opération, quand éclata la guerre de 1870.

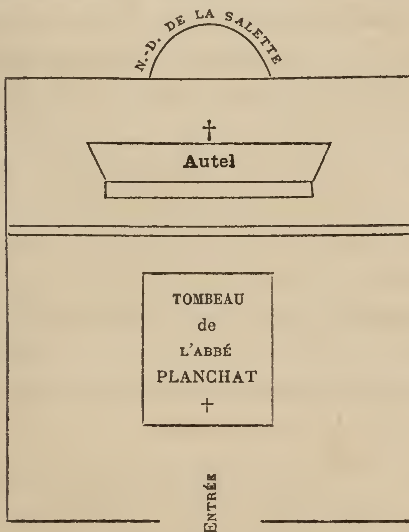
Arrêté le 4 avril 1871 et emprisonné à Mazas puis à la Roquette, il fut massacré le 27 mai, sur la place même de la Roquette avec Mgr Surat, M. Bécourt curé de Bonne-Nouvelle et M. Chaulieu, employé de Préfecture (1).

(1) Nous devons ces renseignements biographiques à M. l'Abbé Guerrin, Directeur au Séminaire des Missions étrangères qui fut aussi prisonnier à la Roquette.

§ 9.

TOMBEAU DE M. L'ABBÉ PLANCHAT PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DES FRÈRES DE SAINT-VINCENT DE PAUL, PRISONNIER A LA ROQUETTE ET MIS A MORT, RUE HAXO LE 26 MAI 1871.

SOMMAIRE : Lieu du tombeau. — Inscription gravée sur la pierre tumulaire. — Extrait du procès-verbal de l'invention et de l'inhumation du corps.



La Chapelle de Notre-Dame de la Salette dans laquelle repose le corps de M. l'abbé Planchat est au nº 3 de la rue Chemin du Moulin, Paris-Vaugirard.

INSCRIPTION GRAVÉE SUR LA PIERRE TUMULAIRE

HIC JACET

HENRICUS-MARIA-MATHÆUS PLANCHAT

PRESBYTER CONGREGATIONIS FRATRUM S. VINCENTII A PAULO

VIR EXIMIA IN PAUPERES CHARITATE;
PERFECTÆ HUMILITATIS EXEMPLAR;
QUI CUM PER ANNOS PLUS QUAM VIGINTI
SE TOTUM EGENORUM SERVITIO MANCIPASSET,
INNUMEROSQUE E VITIORUM TRAMITE
AD MELIOREM FRUGEM ADDUXISSET,
AB IMPIIS VIRIS COMPREHENSUS,
ET IN CARCEREM CONJECTUS,
PAULO POST TRUCIDATUS,
QUADRAGESIMUM OCTAVUM ÆTATIS ANNUM,
PROFESSIONIS VERO DECIMUM SEPTIMUM AGENS
PARISIIS IN CÆDE VIA HAXO PERPETRATA OCCUBUIT
7° KAL. JUNII, ANNO DOMINI MDCCCLXXI

« POPULE MEUS QUID FECI TIBI......
« EGO TE PAVI MANNA PER DESERTUM,
« ET TU ME CECIDISTI ALAPIS..... ET
« FLAGELLATUM TRADIDISTI. »

ICI REPOSE

HENRI-MARIE-MATHIEU PLANCHAT

PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DES FRÈRES DE SAINT-VINCENT DE PAUL

HOMME D'UNE ADMIRABLE CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES;
MODÈLE DE PARFAITE HUMILITÉ;
QUI APRÈS S'ÊTRE LIVRÉ TOUT ENTIER PENDANT PLUS
DE VINGT ANS AU SERVICE DES INDIGENTS,
ET EN AVOIR RAMENÉ UN NOMBRE INCALCULABLE
DE LA VOIE DU VICE DANS CELLE DE LA VERTU,
FUT SAISI, JETÉ EN PRISON,
ET PEU APRÈS MIS A MORT,
PAR DES HOMMES IMPIES,
DANS LA QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE DE SON AGE
DE SA PROFESSION LA DIX-SEPTIÈME.
IL SUCCOMBA A PARIS DANS LE MASSACRE DE LA RUE HAXO,
LE 27 MAI DE L'AN DU SEIGNEUR 1871.

« MON PEUPLE, QUE T'AI-JE FAIT?..,
« MOI, JE T'AI NOURRI DE MANNE DANS LE DÉSERT,
« ET TOI TU M'AS SOUFFLETÉ..... TU M'AS
« FLAGELLÉ ET TU M'AS LIVRÉ!!! »

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

De l'invention et de l'inhumation du corps de M. Henri Planchat, *fusillé en haine de la foi par les insurgés, le* 26 *mai* 1871, *et inhumé à la chapelle Notre-Dame de la Salette, maison mère des Frères de Saint-Vincent de Paul, à Vaugirard* (1).

« Le lundi de la Pentecôte, 29 mai 1871, M. Lantiez et M. Maurice Maignen, de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, ayant été avertis la veille que leur bien-aimé frère Henri Planchat avait été fusillé par les insurgés, se mirent en mesure de retrouver ses restes précieux pour leur rendre les honneurs qu'ils méritaient à tant d'égards. Après avoir obtenu de l'état-major de M. le maréchal de Mac-Mahon, séant au ministère des affaires étrangères, les laisser-passer nécessaires pour parcourir Paris, à peine délivré de l'insurrection

(1) Nous devons cette relation à M. l'abbé Lantiez Supérieur général de la Congrégation qui a bien voulu nous la communiquer. — Voyez Notice sur l'abbé H. Planchat.

et occupé par les troupes de l'armée régulière, nous nous rendîmes au couvent de Picpus, à l'état-major du général Vinoy, où nous devions trouver les renseignements et les autorisations nécessaires pour faire nos recherches. A la prison de la Roquette, on ne put nous donner aucun renseignement précis. On nous montra le cadavre d'un homme qu'on disait être un prêtre; mais nous reconnûmes que ce n'était pas l'abbé Planchat. Nous nous rendîmes au patronage Sainte-Anne, à Charonne, pour nous faire aider dans nos démarches par le directeur de cette maison. En sa compagnie, nous essayâmes, mais en vain, d'obtenir quelques renseignements auprès des gens du quartier qui prétendaient avoir vu fusiller l'abbé Planchat à la Roquette. Nous revînmes à cette prison et fîmes de nouvelles recherches qui furent inutiles. Enfin, on nous renvoya à la mairie de Belleville, où l'on avait, dit-on, des renseignements sur un groupe de victimes fusillées dans ce quartier. Nous y arrivâmes vers les quatre ou cinq heures du soir. Un employé nous dit qu'effectivement, rue Haxo, n° 85, il y avait eu une exécution, et qu'il fallait se hâter pour assister à l'exhumation qui se

faisait en ce moment. Remontant en voiture, nous arrivâmes vers cinq heures et demie à l'endroit désigné. Déjà M. l'abbé Raymond, vicaire de Belleville, avait commencé l'exhumation de plusieurs corps. Les PP. Bazin et Escalle, jésuites, se trouvaient là et cherchaient les corps des PP. Olivaint, Caubert et de Bengy. Ils donnèrent sur les événements des renseignements d'après lesquels il était probable que l'abbé Planchat avait été immolé en ce lieu et que son corps devait être dans la fosse où les victimes avaient été jetées. Nous nous assurâmes, aussitôt notre arrivée, que le corps de l'abbé Planchat n'était pas parmi ceux qui étaient déjà exhumés. Nous attendîmes, et assistâmes à cette lente et douloureuse opération. Quelques agents des pompes funèbres, aidés des volontaires de la Seine, s'y employèrent pendant près de quatre heures. Nous remarquâmes le courage d'un digne officier de ce corps (M. Valin), qui descendit dans ce foyer de corruption à chaque corps qu'il fallait en retirer. Il attachait des cordes destinées à les remonter hors du caveau. Il poursuivit sa tâche avec une constance vraiment remarquable. On

dit qu'au feu il avait la même fermeté. A chaque victime exhumée, nous allions examiner si ce n'était pas notre pauvre ami. Nous reconnûmes ainsi le P. Olivaint, le P. de Bengy; avant notre arrivée, le P. Caubert avait été reconnu. Enfin, vers les sept heures, il y avait déjà près de 50 cadavres exhumés, quand on en retira un, encore revêtu d'une soutane, c'était M. Planchat. Il était très-défiguré, et ce ne fut que par l'ensemble de sa personne que nous parvînmes à le reconnaître; puis nous en acquîmes les preuves certaines par les marques du linge et le détail des vêtements. Sa tête avait été broyée à la partie postérieure; ses yeux étaient ouverts. Tous ceux qui le voyaient couché à terre disaient: « Il est mort en regardant le ciel. » Un des nombreux jeunes gens qu'il avait secourus était venu spontanément, avec sa mère, à sa recherche. Ils le reconnurent aussi fort bien. La douleur, les larmes et les exclamations de ce bon jeune homme étaient des plus touchantes. Nous crûmes un instant qu'il allait tomber évanoui sur le corps de son bienfaiteur. Il se calma cependant, et fut vivement consolé quand on lui laissa prendre la ceinture teinte de

sang de l'abbé Planchat. Nous recueillîmes ses restes précieux dans un cercueil; puis, avec le consentement des PP. Jésuites, nous le plaçâmes dans une voiture qui avait été amenée pour le transport des corps de leurs Pères et de l'abbé Seigneret. Au moment de partir, le commissaire de police arriva et demanda les noms de ceux dont on enlevait les corps, ainsi que ceux des témoins qui avaient été présents à l'exhumation et avaient constaté l'identité. Ces formalités accomplies, nous partîmes dans une voiture qui suivait celle où étaient les corps des cinq martyrs et qui allait au pas. Nous descendîmes ainsi tout Belleville et traversâmes Paris. Sur le chemin, beaucoup de personnes, reconnaissant le triste cortége, se découvraient. Nous arrivâmes rue de Sèvres à neuf heures du soir. Les Pères Jésuites reçurent les corps des leurs; puis nous allâmes à Saint-Sulpice, déposer celui de l'abbé Seigneret, et nous arrivâmes, enfin, à Vaugirard, à neuf heures trois quarts, avec notre chère relique. Les jours suivants furent employés aux formalités nécessaires pour l'inhumation. Elle eut lieu le mercredi 31 mai à la paroisse de Vaugirard. M. le curé et MM. les

vicaires furent pleins de bienveillance et nous donnèrent tout leur concours. La grand'messe fut dite à midi. Les officiants étaient tous Frères de Saint-Vincent de Paul. La levée du corps fut faite par M. le curé et l'absoute par M. l'abbé Petit, secrétaire général de l'archevêché. M. le curé, la veille, au mois de Marie, avait invité à la cérémonie ses paroissiens et leur avait fait le panégyrique de la vie apostolique de l'abbé Planchat, quand il était à Vaugirard et à Grenelle. Aussi l'église était-elle pleine. Malgré les invitations précipitées, le nombre des ecclésiastiques présents était relativement considérable. Réunis à la sacristie en attendant le départ pour le cimetière, ces messieurs demandèrent unanimement que les restes de l'abbé Planchat ne fussent pas déposés au cimetière, mais à part, dans notre maison de Vaugirard. M. l'abbé Le Rebours, qui déjà nous avait écrit une lettre dans ce sens, était celui qui insistait avec le plus d'ardeur. Nous ne pouvions exécuter de suite ce projet; nous n'avions aucune autorisation; tout était prêt au cimetière et rien n'était organisé à l'orphelinat. Nous nous rendîmes donc au cimetière. Tout le clergé de la paroisse, les Frères de Saint-Vincent

de Paul, les enfants de l'orphelinat et une foule de fidèles accompagnaient le corps. On le descendit dans une fosse temporaire. Rien ne signala ce modeste enterrement, sinon la piété des assistants. Aussitôt après la cérémonie, M. Hello, frère de Saint-Vincent de Paul, se rendit à l'état-major du général de Cissey, commandant la rive gauche, et obtint l'autorisation d'exhumation et d'inhumation définitive dans notre chapelle de Vaugirard... On exhuma le corps... On profita de la circonstance pour prendre quelques morceaux des vêtements... Enfin, on mit le cercueil dans la voiture et on le déposa dans le vestibule de la chapelle Notre-Dame de la Salette... L'ordre étant rétabli, on procéda à l'inhumation définitive. Un caveau fut disposé dans la chapelle. Le vendredi 16 juin 1871, fête du Sacré-Cœur de Jésus, auquel l'abbé Planchat avait une grande dévotion, les Frères de Saint-Vincent de Paul présents à Paris étant réunis, le cercueil fut descendu dans le caveau... A partir de ce jour, la Congrégation posséda dans sa maison mère le gage le plus précieux des bénédictions de Dieu sur son apostolat... »

§ 10.

TOMBEAU DES RÉVÉRENDS PÈRES, DE LA CONGRÉGATION DES SAINTS CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE, 33, RUE DE PICPUS A PARIS.

Sommaire : Lieu précis du tombeau. — Place respective des victimes. — Inscription gravée sur chaque tombe et sur le marbre du milieu. — Note indiquant les noms des Frères de la Congrégation qui furent emprisonnés pendant la Commune.

Les Révérends Pères de Picpus qu'on appelle aussi *Prêtres de la Congrégation des saints Cœurs de Jésus et de Marie* subirent de rudes épreuves pendant la Commune (1). Quatre prêtres de cette Congrégation que nous avions vus et qui nous avaient particulièrement édifié dans la prison de la Roquette furent massacrés le 26 mai 1871, à la rue Haxo.

Leurs corps ont été ensevelis dans l'église de la Congrégation. Leur tombeau se trouve dans une chapelle, à gauche en entrant par la rue Picpus.

La place respective de chaque victime est indiquée par le plan suivant sur lequel nous avons reproduit toutes les inscriptions.

Dans les listes précédentes, nous avons nommé les Pères de cette Congrégation qui furent nos compagnons de captivité à la Roquette; mais il y eut aussi dix Frères qu'on emprisonna à Mazas; savoir : Mathieu Silvain; Miquel Polémon; Martin Théodore; Vallée Didier; Poliot Agapit; Bussmann Conrad; Beunot Stanislas; Virieu Maurice; Beaudin Damien; Roos Boniface. — Voir les martyrs de Picpus, précédés d'une Notice sur la Congrégation des SS. Noms de Jésus et de Marie, par le R. P. Perdereau, Prêtre de la même Congrégation.

TOMBEAU DES QUATRE PÈRES DES SS.-CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE, MASSACRÉS LE 26 MAI 1871

CE TOMBEAU EST DANS L'ÉGLISE DE LA COMMUNAUTÉ, 33, RUE PICPUS, A PARIS

†	†	VC † IC	†	†
R. P. FRESALIUS TARDIEU MIMATENSIS	R. P. LADISLAUS RODRIGUE SAGIENSIS	ISTI QUATUOR SS. CC. CONGREGATIONIS PRESBYTERI AMAVERUNT CHRISTUM IN VITA SUA IMITATI SUNT IN MORTE SUA, ODIO CRRISTI NOMIN. IMPIÈ TRUCIDATI PARISIIS VIA HAXO 26 MAII 1871	R. P. POLYCARPUS TUFFIER MIMATENSIS	R. P. MARCELLINUS ROUCHOUZE LUGDUNENSIS
R. P. TARDIEU, FRIZOL DU DIOCÈSE DE MENDE	R. P. LADISLAS RODRIGUE DU DIOCÈSE DE SÉEZ	CES QUATRES PRÊTRES DE LA CONGRÉGATION DES SS.-CŒURS DE JÉSUS ET MARIE AIMÈRENT JÉSUS-CHRIST PENDANT LEUR VIE ILS L'IMITÈRENT EN MOURANT ET A CAUSE DE SON NOM DÉTESTÉ PAR LES IMPIES ILS FURENT MASSACRÉS A PARIS, RUE HAXO, LE 26 MAI 1871.	R. P. POLYCARPE TUFFIER DU DIOCÈSE DE MENDE	R. P. MARCELLIN ROUCHOUZE DU DIOCÈSE DE LYON

§ 11.

TOMBEAU DE M. L'ABBÉ SEIGNERET, ÉLÈVE DU SÉMINAIRE SAINT-SULPICE, PRISONNIER A LA ROQUETTE, MASSACRÉ A LA RUE HAXO, LE 26 MAI 1871.

Sommaire : Extrait du récit de M. l'abbé Bouet prêtre de Saint-Sulpice sur l'exhumation et l'inhumation du corps de M. l'abbé Seigneret (1). — Inscription gravée sur le tombeau.

« Dès le lendemain du dernier combat, le 29 mai 1871, M. Sire Directeur au séminaire Saint-Sulpice, et M. Gard compagnon de captivité de Paul Seigneret à la Roquette, allèrent à la recherche de ses précieux restes.

« Ce fut à la prison seulement qu'ils apprirent que le dernier massacre des otages avait eu lieu sur les hauteurs de Belleville, devenues, comme autrefois celles de Montmartre, l'arène des martyrs. Quand ils arrivèrent à la cité Vincennes, ils

(1) Notice sur Paul Seigneret par M. l'abbé Bouet Directeur au séminaire Saint-Sulpice. Edit. Josse Paris, page 324 et suivantes.

eurent sous les yeux le plus navrant spectacle : une vingtaine de cadavres sanglants avaient déjà été retirés de la fosse où les assassins avaient entassé leurs victimes; on travaillait à en retirer tous les autres. Parmi les corps qui étaient étendus sur le sol, ils n'eurent aucune peine à reconnaître celui de Paul Seigneret. Il était là, les yeux fermés, le visage parfaitement intact, blanc comme l'albâtre, sans souillure et sans contractions. La mort avait éteint sa douce physionomie, mais ne l'avait point encore décomposée; et elle gardait quelque chose de cette sérénité qu'on avait admirée aux derniers jours de sa vie. Ses vêtements ne portaient pas la trace de violences. Sa soutane, inondée du sang qui avait coulé de la blessure reçue à la poitrine, était percée au bas de plusieurs balles. Il avait sur lui son chapelet, le petit Office de la Sainte-Vierge, et son livre tant aimé, le Nouveau Testament.

« Déposé le soir dans l'église de Saint-Sulpice, le corps du jeune séminariste fut le lendemain, par les soins pieux de ses amis et de ses maîtres, renfermé dans un triple cercueil; et le mercredi, on célébra pour lui un service solennel. C'était

une dernière et touchante réunion des prêtres de Saint-Sulpice et de leurs élèves témoins ou victimes de nos terribles luttes. Les condisciples de Paul Seigneret, ses frères de Mazas et de la Roquette servaient à l'autel, où l'un des Directeurs du séminaire offrait le saint sacrifice; lui, l'élu du Seigneur, était là aussi, reposant dans sa mort glorieuse, présent sur terre par sa dépouille sanctifiée, présent sans doute par son âme devant l'autel du ciel et le trône de Dieu.

« L'office terminé, on descendit ces reliques précieuses dans les caveaux de l'église de Saint-Sulpice, en attendant que l'on eût fait choix du lieu où elles reposeraient d'une manière définitive.

« Une heureuse pensée réunit aisément tous les suffrages. La place du jeune lévite martyr était au séminaire d'Issy, dans la crypte de cette chapelle de Notre-Dame de Lorette que l'on peut appeler le lieu sacré et comme le cœur de Saint-Sulpice.

« Mais une année entière devait s'écouler avant que ce pieux dessein pût être mis à exécution. Il fallait d'abord relever de ses ruines le sanctuaire bien-aimé.

« Enfin, le jeudi 27 juin 1872, quelques jours avant l'ouverture des vacances, eut lieu au séminaire d'Issy la cérémonie de la translation que n'oublieront point ceux qui en ont été témoins.

« Réunis dans la cour d'entrée du séminaire, les Directeurs et les élèves des deux communautés reçurent avec une religieuse émotion le corps du frère que Dieu avait choisi parmi eux comme la victime la mieux préparée au sacrifice. Il n'y avait là que des cœurs amis, en qui le nom de Paul Seigneret réveillait les plus doux souvenirs. Le prêtre qui présidait à la cérémonie était l'oncle de Paul, celui-là même à qui si souvent le tendre enfant avait ouvert son âme dans les charmantes lettres que l'on connaît. Autour de lui se tenaient, prêts à remplir les fonctions saintes, les condisciples du jeune martyr qui avaient partagé sa captivité, et ceux qui avaient, pendant les années du séminaire, joui de rapports plus intimes avec lui. A quelques amis du dehors venus pour rendre à l'aimable victime l'hommage d'une affection déjà ancienne s'étaient joints des prêtres et des laïques, compagnons de ses épreuves et témoins de la joie sereine que la mort n'avait pu altérer.

« Afin de se conformer aux règles de la liturgie, on fit les prières ordinaires, et une messe de *Requiem* fut chantée dans la chapelle. Toutefois, c'était moins un deuil qu'un triomphe, et ceux qui étaient réunis pour prier autour de ce cercueil recouvert du blanc surplis du lévite et orné de lis et de roses sentaient dans leurs cœurs plus de joie que de regrets.

« On n'avait plus là, il est vrai, qu'une froide poussière, un vase brisé d'où s'était échappée la belle âme qui était présente au souvenir de tous; mais toute amertume était adoucie par l'inébranlable confiance que, délivrée des liens qui la retenaient ici-bas, cette âme s'était envolée d'un trait vers Dieu, le lieu de son repos et de sa gloire.

« La cérémonie prit un caractère plus touchant encore quand, après la messe, on transporta le corps du jeune martyr de la chapelle du séminaire au caveau qui lui était préparé dans la crypte de Notre-Dame de Lorette. On remarquait tout de suite qu'une vive affection pour celui dont on voulait honorer la mémoire, avait inspiré les préparatifs de cette fête; car c'est ainsi qu'il faut l'appeler. Les allées du jardin et

du parc étaient jonchées de verdure et ornées comme pour une marche triomphale. De distance en distance, des guirlandes de feuillage entremêlé de fleurs blanches et rouges, les couleurs symboliques de la pureté et du martyre, dessinaient de gracieuses arcades sous lesquelles devaient passer les restes vénérés.

« Tout le monde était doucement ému. Ces deux longues files de lévites en surplis qui s'avançaient lentement dans les allées, en chantant le cantique : *Benedictus Dominus Deus Israel;* ce cercueil orné de fleurs, ce cortége recueilli et visiblement sympathique de pieux amis, formaient un attendrissant spectacle, et rappelaient à la pensée ces joyeuses et solennelles translations de corps saints que célébraient nos ancêtres dans les siècles de foi.

« Quand le corps eut été déposé dans la chapelle du Sacré-Cœur, une soudaine inspiration fit entonner l'hymne d'action de grâces, ce *Te Deum* que Paul Seigneret avait chanté dans sa prison et en face de la mort, et toutes les voix répondirent avec émotion à ce cri de triomphe. Le programme de la cérémonie ne le contenait point; mais il était l'expression vraie et sponta-

née des sentiments qui remplissaient en ce moment tous les cœurs.

« Le corps de Paul Seigneret repose maintenant sous une dalle de marbre blanc, où, avec les emblèmes qui ornent souvent dans les catacombes le tombeau des martyrs, on a gravé l'inscription suivante :

HIC QUIESCIT
PAULUS-MARIA-JOSEPH-CLAUDIUS SEIGNERET
CLERICUS
SEMINARII SANCTI-SULPITII ALUMNUS
QUI PUER INGENIOSUS ET SORTITUS ANIMAM BONAM
VITAM BREVEM
SED CARITATE IN DEUM ET HOMINES EXIMIAM
CONSTANTIQUE CRUCIS CHRISTI DESIDERIO FLAGRANTEM
SANGUINIS EFFUSIONE
GAUDIO EXULTANS COMPLEVIT
PARISIIS DIE XXVI^a MAII AN. D^i MDCCLXXI ÆTATIS XXVI^a
IN ODIUM RELIGIONIS TRUCIDATUS

Desiderium cordis ejus tribuisti ei Domine.
(Ps., xx, 2.)

ICI REPOSE

PAUL-MARIE-JOSEPH-CLAUDE SEIGNERET

CLERC TONSURÉ

ÉLÈVE DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

AME ADMIRABLEMENT DOUÉE

ET QUE DIEU AVAIT ORNÉE DE SES DONS LES PLUS EXCELLENTS

SA VIE FUT COURTE

MAIS RICHE D'AMOUR POUR DIEU ET POUR LES HOMMES

ET UN ARDENT DÉSIR DE LA CROIX DE JÉSUS-CHRIST

L'INSPIRA TOUJOURS

C'EST EN TRESSAILLANT DE JOIE

QU'IL LA COURONNA PAR L'EFFUSION DE SON SANG

IL FUT MASSACRÉ EN HAINE DE LA RELIGION

A PARIS LE 26 MAI DE L'ANNÉE DU SEIGNEUR 1871

LA VINGT-SIXIÈME DE SON AGE.

Vous lui avez accordé, Seigneur, le désir de son cœur. (Ps., xx, 2.)

Le séminaire de Saint-Sulpice conservera avec bonheur ce trésor précieux. Quand les jeunes aspirants au sacerdoce iront, selon le pieux usage du séminaire, prier dans la chapelle de Notre-Dame

de Lorette, ils aimeront aussi à aller s'agenouiller près de la tombe glorieuse de Paul Seigneret. Elle leur rappellera les grands et beaux traits d'une âme sacerdotale que leur a offerts sa vie, et que trois mots résument :

Avoir toujours l'esprit au nobles et hautes pensées.

Aimer avec passion Jésus-Christ et les âmes.

Trouver son bonheur à s'immoler chaque jour par la pratique généreuse du devoir, et si Dieu en jugeait digne, par l'effusion même du sang.

Mihi vivere Christus est, et mori lucrum (Philip, I, 21) (1).

(1) Voir la page 59 de ce volume et les pages suivantes.

§ 12.

TOMBEAU DES RÉVÉRENDS PÈRES DU TIERS-ORDRE, ENSEIGNANT DE SAINT DOMINIQUE, MASSACRÉS A L'AVENUE D'ITALIE, LE 25 MAI 1871.

Ce tombeau est à Arcueil, près Paris, au lieu précis que nous allons indiquer d'après le récit du R. P. Reynier, qui a écrit la vie du R. P. Captier (1).

Bien que ces victimes n'eussent pas été emprisonnées à la Roquette, nous avions exceptionnellement publié leurs noms dans les listes des premières éditions de ce livre.

Pour les mêmes motifs nous devons conserver leur souvenir dans le chapitre des Tombeaux.

« La tombe qui renferme les corps du P. Captier et des compagnons de son martyre a été

(1) Page 306.

creusée dans une sorte de rotonde, servant autrefois de lieu de repos et située à l'angle du parc qui borne le chemin de fer et la route d'Arcueil. A cause de l'étroit espace dont on pouvait disposer, les cercueils ont dû être superposés en trois rangées : au fond et au milieu les PP. Captier, Bourard, Delhorme et Cotrault ; à droite le P. Chatagneret, MM. Gauquelin, Voland et Aimé Gros ; à gauche, MM. Marce, Cathala, Dintroz, Cheminal. Une ingénieuse disposition a fait entre-croiser les cercueils de telle sorte que les têtes des victimes se trouvent réunies sous l'autel en marbre blanc dressé au-dessus et au centre du caveau. On y a gravé la devise désormais si chère : *Allons, mes amis, pour le bon Dieu !*

« Un riche dallage de marbre de diverses couleurs recouvre le sol et la chapelle funéraire. La voûte est ornée de caissons présentant les noms des martyrs, entrelacés par des palmes et des rosaires. Sur la frise, à droite et à gauche de l'autel, on lit ces deux versets des saintes Écritures :

(1) CORPORA IPSORUM IN PACE SEPULTA SUNT,
ET NOMEN EORUM VIVIT
IN GENERATIONEM ET GENERATIONEM (Eccli. XLIV, 14)

ILLI VIRI MISERICORDIÆ SUNT QUORUM
PIETATES NON DEFUERUNT,
CUM SEMINE EORUM PERMANENT BONA (Eccli. XLIV, 11)

« Une porte en fer, à jour dans la partie supérieure, ferme l'entrée. Au-dessous de l'écusson aux armes de l'école, la croix rouge de Genève avec la palme des martyrs brochant sur le tout, on lit cette devise tirée de l'office de Ste-Agathe, qui résume si bien la pensée de leur sacrifice :

(2) MENTEM SANCTAM
SPONTANEAM
DEO HONOREM ET PATRIÆ
LIBERATIONEM.

« Une peinture symbolique, empruntée aux souvenirs des Catacombes, orne l'imposte : deux colombes buvant à la même coupe.

(1) Leurs corps ont été ensevelis dans la paix et leur nom vivra de génération en génération.

Ceux-ci sont des hommes pleins de miséricorde, leurs œuvres de piété demeureront à jamais avec ceux qui leur succéderont. (Eccl. 44.)

(2) Ils eurent une âme sainte et dévouée rendant gloire à Dieu et travaillent à la délivrance de la Patrie.

« De chaque côté de la porte se trouvent deux tables de marbre noir portant : à droite, les noms et les titres de chacune des victimes ; à gauche, l'inscription suivante :



CEUX QUI REPOSENT EN CE LIEU
SE SONT DÉVOUÉS JUSQU'A LA FIN,
AU PÉRIL DE LEUR VIE,
AU SOULAGEMENT DES VICTIMES
DU PREMIER ET DU SECOND SIÉGE DE PARIS,
APRÈS QUOI ILS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS,
LE 19 MAI 1871,
PAR CEUX MÊMES QUI AVAIENT REÇU LEURS SOINS,
EMPRISONNÉS PENDANT SIX JOURS,
ET SOUMIS A TOUTES SORTES DE PRIVATIONS
SANS QU'AUCUNE FAUTE LEUR FUT REPROCHÉE.
ILS ONT ÉTÉ MASSACRÉS
A L'AVENUE D'ITALIE, LE 25 MAI 1871,
PAR ORDRE DE LA COMMUNE DE PARIS,
EN HAINE
DE LA RELIGION CATHOLIQUE.



DIEU PRENNE EN PITIÉ
LEURS MEURTRIERS.



« Une première grotte formée de rochers artificiels sert de vestibule à celle que nous venons de décrire ; une croix la surmonte, pour indiquer à tous sa religieuse destination. D'ailleurs de nombreuses couronnes et des emblèmes de toutes sortes accrochés à ses parois ou déposés à l'entrée, des fleurs pieusement entretenues et renouvelées, rappellent assez le précieux dépôt confié à cette terre bénie, pour les jours de la résurrection.

« Avant la catastrophe qui a donné lieu à sa transformation, la grotte du tombeau abritait chaque année un reposoir de la Fête-Dieu. Maintenant, sur la dépouille des martyrs, l'Hostie divine est offerte à certains jours pour la rémission des péchés, pour le triomphe de l'Église et le salut de la France. Non-seulement les anciens amis du P. Captier et de ses compagnons, mais encore des étrangers attirés par le parfum de leur sacrifice, visitent ce tombeau avec le même respect que l'on apporte aux catacombes de Rome. Aux jours les plus solennels de l'année, on y conduit les élèves de l'école, afin de leur apprendre dans une courte et suprême leçon

qu'il doivent, eux aussi, se préparer à vivre et à mourir POUR LE BON DIEU.

« Nous voudrions pouvoir espérer, en terminant ce récit, que la noble et sainte physionomie du P. Captier y sera reconnue par ceux qui l'ont approché comme ses disciples et comme ses amis. Puissent-ils la trouver conforme à leurs souvenirs; puissent ceux qui la rencontreraient pour la première fois apprendre à vénérer et à bénir sa mémoire! Elle a droit, en effet, à leur reconnaissance, puisque l'œuvre de l'éducation, qui fut celle du P. Captier, intéresse toutes les âmes chrétiennes. Il y excella en faisant concourir à ce but unique de sa vie les grâces reçues de Dieu et les vertus développées par le travail. « Il nous apparaissait, dit son éloquent panégyriste, comme un des hommes que la Providence avait le mieux préparés à soutenir, à défendre, à honorer parmi nous le drapeau de l'enseignement libre et chrétien. » Il apporta dans cette mission une constance absolue et un entier dévouement.

« Dès qu'il eut pris possession de lui-même par la conscience de sa vocation, le P. Captier se rendit à l'appel de Dieu, et, s'étant une fois

donné, il ne songea pas un seul instant à se reprendre. Jamais le doute, jamais le moindre regret n'entrèrent dans son âme qui avait fait de la fidélité religieuse la passion de sa vie. En elle, le dévouement et la générosité, loin d'avoir eu leur plus haut point à l'âge exalté de la jeunesse, ne firent que grandir et se développer dans les désillusions et les entraves qu'apportent les événements et le commerce des hommes. Le P. Captier ne connut pas de limites au devoir religieux du sacrifice. »

CHAPITRE XII

Extrait du Rapport d'ensemble de M. le Général Appert sur les opérations de la justice militaire.

Sommaire : Crimes et pillages. — Sacriléges avant l'entrée de l'armée française dans Paris. — Journées du 21 au 28 mai 1871.

Pour donner à notre récit toute l'authenticité désirable et laisser à la postérité un monument irrécusable de ces tristes journées de l'année 1871, il nous a paru bon de publier dans un chapitre spécial un extrait du Rapport officiel sur les opérations de la justice militaire.

Le lecteur trouvera dans ce document des détails qui lui démontreront jusqu'à la dernière évidence que lorsque les hommes s'attaquent à Dieu et à son Église la société tout entière est en péril.

RAPPORT D'ENSEMBLE

DE M. LE GÉNÉRAL APPERT, SUR LES OPÉRATIONS DE LA JUSTICE MILITAIRE RELATIVES A L'INSURRECTION DE 1871, PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR ORDRE DE M. LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, PAR M. LE GÉNÉRAL DE CISSEY, MINISTRE DE LA GUERRE.

Extrait du Journal Officiel 5, 7 et 8 janvier 1876.

. . . .
. . . .
. . . .

ÉGLISES ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES PILLÉES

« Les édifices consacrés au culte catholique, les presbytères et quantité d'habitations privées furent envahies, profanées, dévalisées. Pendant la période qui nous occupe, nous citerons : Saint-Eustache, envahi le 11 avril ; Notre-Dame de Lorette, pillée le 13 ; Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Jean, Saint-François, le 9 ; Saint-Martin, le 24 ; Saint-Pierre, le 10 ; Notre-Dame de Clignancourt, le 12 ; Saint-Leu, le 13 ;

Saint-Bernard, le 14; Saint-Roch, le 15; Saint-Honoré, Saint-Médard, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, la chapelle Bréa, le 15 et le 16; Notre-Dame de la Croix, le 17; Saint-Ambroise, le 22; Notre-Dame de Bercy, brûlée plus tard; Saint-Lambert, Saint-Christophe, Saint-Germain-l'Auxerrois, Sainte-Marguerite, Saint-Pierre-de-Montrouge, du 28 au 30 avril. Après cette liste viendrait celle des communautés religieuses, des hôtels publics et particuliers, mais il faut restreindre cette énumération qui embrasserait tous les quartiers de Paris et se borner à indiquer les caractères généraux de ces crimes qui sont partout les mêmes. Un commissaire de police ou un délégué militaire ou civil se présentait entouré de baïonnettes, insultait et arrêtait le clergé et procédait à une perquisition minutieuse, sous prétexte de trouver soit des armes soit la preuve d'intelligences avec Versailles. Les troncs étaient brisés et vidés; les vases sacrés, les objets de valeur d'or et d'argent, saisis et envoyés à la Monnaie ou au Garde-Meuble, et, pendant ce temps, les acolytes du délégué, les gardes nationaux faisaient disparaître tout ce qui leur tombait sous la main, médailles, menue monnaie, etc., non sans avoir lacéré les tableaux, les étoffes, souillé les statues, l'autel, tous les objets du culte.

« Enfin, l'église était réquisitionnée et on y ins-

tallait un club où chaque soir la population venait applaudir les divagations et les motions sanguinaires de quelques énergumènes.

« Les propriétés privées n'étaient pas mieux respectées. Chaque arrestation était accompagnée d'une perquisition et de vols nombreux. A l'archevêché, le 4 avril, les officiers du 84e bataillon se faisait remettre, par l'abbé Petit, une somme de 4,688 fr. 50, et un inventaire complet des meubles et objets précieux. Ceux-ci furent enlevés le soir même dans le propre coupé de Mgr Darboy, en deux voyages. Là encore, la chapelle n'avait pas été oubliée, et quand l'abbé Schœpfer y pénétra le 6, il constata que tout avait été saccagé comme dans le cabinet de l'Archevêque. Plus de calices, plus d'ornements, plus de flambeaux sur l'autel, les armoires brisées et vidées (1). Pendant les jours qui suivirent, de grandes voitures de déménagement emportèrent le gros du mobilier et 3,000 bouteilles de vin.

« Un autre exemple entre mille :

« Chaudey est arrêté, le 13 avril, dans les bureaux du *Siècle* par le nommé Pilotell, commissaire de police, qui ne l'avait pas trouvé chez lui, et avait

(1) Dossier Letourneau, sous-lieutenant au 84e bataillon, condamné aux travaux forcés à perpétuité.

déjà essayé, mais en vain, de faire sauter la serrure du bureau. Il revient cinq jours après, accompagné d'un serrurier, force la serrure, et sur 912 fr., en glisse 815 dans sa poche, en s'écriant avec emphase : « Il y a du sang sur cet or ! » Chaudey était accusé d'avoir fait tirer sur le peuple, le 22 janvier (1).

« La nomenclature de tous les crimes et délits de ce genre n'aurait pas de fin et ne peut trouver place ici. Après les otages venaient les suspects, les détenteurs d'armes, les espions et bientôt les réfractaires; par le fait, toute la population était livrée sans contrôle à l'arbitraire au premier venu ceint d'une écharpe, armé d'un chassepot ou d'un revolver.

« Dans nombre de quartiers, les habitations abandonnées avaient été réquisitionnées pour installer des états-majors, des bureaux, ou loger simplement des gardes nationaux de service. Immédiatement chacun s'emparait des objets à sa convenance; on opérait un déménagement en règle. Les pillages de ce genre, dans les hôtels du faubourg Saint-Germain, à Passy, etc., ne peuvent être indiqués dans ce rapide exposé. Nous pensons cependant devoir dire quelques mots des pillages de Neuilly pour donner une idée des procédés pratiqués ouvertement par les

(1) Affaire Chaudey, 6e conseil.

troupes de la Commune, et de la situation faite aux habitants par son gouvernement.

« Après les combats du 2 avril, les bandes fédérées, maîtresses de Neuilly, organisèrent les barricades et les perquisitions. Nous parlerons plus spécialement ici des actes de pillage commis par les 117e et 257e bataillons (1), dans la partie centrale de la ville, sous les yeux et à l'exemple de l'état-major du général Dombrowski, installé rue Péronnet.

« A 150 pas des barricades des fédérés, l'armée établit les siennes et une pluie de projectiles couvrit incessamment, jusqu'au 21 mai, la zone qui les séparait, forçant les habitants à se cacher dans les caves, d'où ils ne sortaient que pour pourvoir à leur subsistance.

« Le 25 avril, il y eut un armistice; contrariés dans leurs mouvements et dans leurs secrets désirs, les féderés engagèrent les habitants de Neuilly à profiter de cette trêve pour se retirer dans Paris.

« Beaucoup le firent, et il ne resta bientôt plus que quelques domestiques dévoués, voulant sauvegarder les propriétés de leurs maîtres, ou du moins ce qu'elles contenaient, et quelques personnes

(1) Extrait du réquisitoire du commissaire du gouvernement près le 13e conseil de guerre. — Affaire de Neuilly. — 49 inculpés.

malades, ou voulant à tout prix garder le peu qu'elles possédaient.

« Les fédérés du 117e bataillon, quoique trompés en partie dans leur attente, semblaient tolérer la la présence de ceux qui avaient cru devoir rester. Ils se contentèrent de poursuivre leurs perquisitions dans les maisons pour forcer à marcher dans leurs rangs, les hommes âgés de moins de quarante ans, ce qui activa l'émigration, et de plus, ils réquisitionnèrent des vivres et du vin.

« Au mois de mai, la mitraille et les obus avaient fait de sérieux dégâts ; quelques maisons gravement atteintes laissaient apercevoir par leurs flancs éventrés, les richesses qu'elles contenaient, ce qui accrut la cupidité des fédérés.

« Ils commencèrent à piller ces maisons complétement abandonnées.

« C'est ainsi qu'une voiture chargée d'un riche butin estimé à 10,000 fr. fut conduite à l'état-major de Dombrowski, puis à celui de la place Vendôme, et dont les membres se distribuèrent, sans doute, les objets qu'elle contenait, car on en perd complétement la trace.

« Le 10 mai, le 257e bataillon vint remplacer le 117e. Jusque-là, il n'y avait eu que des pillages isolés : la maison Daga, la maison Boucher, la phamacie Grez et quelques autres. A partir du 12 mai,

le 257e ne montre aucun scrupule et ne semble craindre que les révélations. Il y a encore dans le cantonnement des vieillards, des femmes, des enfants; il faut à tout prix chasser ces témoins indiscrets. Le révolver au poing, on expulse ce qui reste d'habitants ; on brutalise et on menace de mort ceux qui résistent, on les conduit en troupeau à l'état-major sous une pluie de projectiles, pour les expédier de là sur Paris. Une mourante ne trouve même pas grâce devant ces hommes alléchés par le butin : comme elle ne peut marcher on la porte sur un matelas à travers les jardins.

« Dès lors, ce ne sont plus qu'orgies et pillages. Comme toutes ces maisons ne sont séparées que par des murs de jardins, on chemine de l'une à l'autre par des brèches, et on pénètre dans les appartements en fracturant les portes et les fenêtres. Robes de soie et de velours, châles, dentelles, linge, rideaux, pendules, tableaux, curiosités et objets d'art, tout ce qui peut s'emporter est choisi, empaqueté et envoyé à Paris. Les caves renferment encore du vin, on s'enivre.

« Enfin, aux festins succèdent des bals hideux où ces voleurs se travestissent avec les dépouilles de leurs victimes, conviant à ces saturnales leurs concubines appelées de Paris, et aussi leurs femmes légitimes.

« A ces scènes vinrent s'en ajouter d'autres, sacriléges cette fois. La chapelle de l'institution Ferrand fut envahie, les tableaux éventrés à coups de baïonnette, les saints furent décapités, l'autel couvert de souillures.

« Si l'on ajoute que toutes les dépouilles des malheureux habitants de Neuilly étaient portées au domicile de ceux qui les avaient volées, par l'omnibus destiné au transport des blessés, que pour tromper la surveillance établie aux barrières, quand on n'avait pas de blessé on en simulait un, que l'exemple était donné par l'état-major général, on pourra se faire une idée de la façon dont les officiers et les soldats de la Commune comprenaient la révolution du 18 mars, et comment ils appliquaient les théories sociales.

. . . .

. . . .

Du 21 au 28 mai.

« *Entrée de l'armée dans Paris* (1), 21 *mai.* — Les batteries de brèche avaient ouvert leur feu depuis plusieurs jours et, le 21 mai, le maréchal comman-

(1) Extrait du rapport de M. le Maréchal de Mac-Mahon.

dant en chef avait prescrit les dispositions générales pour l'assaut, lorsqu'il fut informé que les gardes de tranchée entraient dans Paris par la porte de Saint-Cloud.

« En effet, M. Ducatel, alors piqueur des ponts et chaussées, avait reconnu que les insurgés exposés au feu de nos batteries avaient abandonné le Point-du-Jour et que la porte de Saint-Cloud était libre; du haut des remparts, il était parvenu à en donner l'avis aux gardes de tranchée. Dans la soirée et la nuit, les positions de la Muette et du Trocadéro tombaient entre nos mains, ainsi qu'une partie du quartier de Grenelle, sur la rive gauche.

« 22 *mai.* — La journée du 22 fut employée à occuper les points d'où l'armée, le lendemain 23, put tourner les principaux centres de résistance. A la fin du jour, sur la rive gauche, la ligne des postes avancés s'appuyait à la Seine, au Corps législatif, passait par les Invalides, la place de Breteuil, formant saillie à la gare de l'Ouest, et venait, en suivant la voie ferrée, s'appuyer aux fortifications à la porte de Vanves. Sur la rive droite, le palais de l'Industrie, l'Élysée, la Pépinière et Saint-Augustin, la gare Saint-Lazare, le parc Monceau, les portes Bineau et d'Asnières, étaient occupés.

« *La Commune organise résistance.* — La surprise du 21 mai avait permis d'avancer avec rapidité et sans pertes sensibles; mais, le 22, la Commune organise sa dernière résistance, pousse aux barricades menacées ses plus ardents défenseurs, tandis qu'en arrière elle en élève de nouvelles, en contraignant les passants, les femmes, les enfants, à aider au travail.

« Les murs de Paris se couvrent des proclamations de la Commune, du Comité de salut public, du Comité central.

« Que tous les bons citoyens se lèvent!

« Aux barricades! L'ennemi est dans nos murs!

« Pas d'hésitation!

« Parisiens, la lutte engagée ne saurait être dé-
« sertée par personne; car c'est la lutte de l'avenir
« contre le passé, de la liberté contre le despotisme,
« de l'égalité contre le monopole, de la fraternité
« contre la servitude.

« Aux armes!

« Donc aux armes! Que Paris se hérisse de barri-
« cades!...... que ces pavés, nouveaux moyens de
« défense, soient accumulés de distance en distance
« sur les balcons des étages supérieurs des maisons.

« Que le Paris révolutionaire, le Paris des grands
« jours fasse son devoir, la Commune et le Comité
« feront le leur! »

« Deux autres proclamations invitaient les soldats de Versailles à imiter l'exemple du 18 mars.

« Nous passons rapidement sur ces factums, dont la forme et le fond sont toujours les mêmes. Signalons encore cependant une affiche du Comité central qui, prétendant n'avoir jamais lutté que contre un ennemi « la guerre civile » proposait comme seules conditions acceptables d'une conciliation « la dissolution de l'Assemblée nationale et de la « Commune, — l'éloignement de l'armée régulière à « 25 kilomètres au moins, — l'élection d'une Consti- « tuante et d'une Commune de Paris, sans représailles « ni contre les membres de l'Assemblée ni contre les « membres de la Commune. »

« Les francs-maçons, dont quelques-uns, après la cérémonie dans laquelle ils avaient planté leurs bannières sur les remparts de la ville, avaient accepté des fonctions militaires de la Commune, étaient tous appelés à prendre part à la lutte.

« 23 *mai.* — *Prise de Montmartre.* — Les succès du lendemain 23 mai furent plus chèrement achetés par nos troupes : elles rencontrèrent la résistance la plus acharnée sur différents points : la rue Marcadet, la rue Royale, le carrefour de la Croix-Rouge entre autres. Cependant le grand réduit de l'insurrection, Montmartre, était enlevé d'assaut à

une heure de l'après-midi, et le soir, la ligne de bataille de l'armée, débordant par ses ailes le centre de Paris, formait un immense angle rentrant avec son sommet à la place de la Concorde, et les côtés appuyés à gauche, à la gare des marchandises du Nord, et à droite au bastion 81, près de la porte d'Arcueil.

« *Les incendies.* — Pendant que les derniers combattants de la Commune se faisaient tuer sur les barricades, ses membres cherchaient, avant de fuir, à mettre à exécution des projets dès longtemps préparés, et commençaient à brûler Paris (1).

« Depuis la fin d'avril, le pétrole et tous les engins de destruction avaient été réquisitionnés. Le 23 mai, les compagnies de fuséens organisées spécialement, des bandes de femmes hideuses et de garde nationaux ivres, traînant à leur suite des bonbonnes de pétrole, des seaux, des pompes, de la poudre, étaient réparties entre les différents quartiers. A l'approche des troupes, et après le pillage des maisons et des établissements publics, le pétrole était répandu dans les chambres, les escaliers : on en badigeonnait les

(1) Pendant notre trajet de Mazas à la Roquette le 23 mai, un garde fédéré armé de son chassepot nous déclara que *lorsque l'armée entrerait dans Paris elle le trouverait en cendres*, (l'Auteur).

murs. En un instant les édifices prenaient feu du rez-de-chaussée aux combles.

« Que de scènes horribles seraient à décrire, dont les auteurs ou les complices ont échappé à la justice! Ces scélérats ne s'attaquaient pas seulement à nos souvenirs historiques en brûlant les monuments, à la science et aux arts en incendiant nos bibliothèques, nos palais, nos églises; ils brûlaient pour brûler, ici un théâtre, là, une maison habitée. Les femmes et les enfants, jetés brutalement dans la rue, exposés aux balles, voyaient incendier, sous leurs yeux, leur mobilier, toute leur fortune souvent; les hommes impuissants à protéger leur foyer, leur famille et leur vie, étaient traînés aux barricades.

« Ce n'était plus la vengeance, mais la rage, le crime dans tout ce qu'il a de plus hideux.

« Que dire des hommes intelligents qui, de sang-froid, dirigeaient ces bandes! Que dire des hommes « politiques et humanitaires » qui violaient ainsi toutes les lois naturelles de l'humanité et de la conscience!

« La presse et différentes publications ont fait connaître quelques ordres d'incendie donnés par les chefs de l'insurrection. Nous en transcrirons trois des plus célèbres que nous avons sous les yeux.

« *Cabinet du ministre de la guerre.*

« Citoyen Luçay,

« FAITES DE SUITE FLAMBER FINANCES ET VENEZ NOUS « RETROUVER.

« Th. FERRÉ.

« 4 prairial an 79. »

« Ordre trouvé dans la poche d'un insurgé à la barricade de la rue Royale (30 ans environ, paletot brun, pantalon gris blanc).

« 24 mai.

« INCENDIEZ LE QUARTIER DE LA BOURSE, NE CRAI- « GNEZ PAS (1).

« Le lieutenant-colonel,

« PARENT. »

« Pièce trouvée (revêtue du cachet du commandant militaire de l'Hôtel de Ville) sur le corps d'un in-

(1) Nous prions le lecteur de bien remarquer cet ordre formel d'incendier le quartier de la Bourse... Les tonneaux de pétrole étaient dans la cour de la Mairie, le long des murs de l'église de Notre-Dame des Victoires. Cette vénérable église rendez-vous de tant d'âmes pieuses, centre de tant de prières pendant les mauvais jours de la Commune, allait donc périr dans les flammes ! — Dieu ne le permit pas ; l'armée arriva juste à temps le 24 mai, pour empêcher l'incendie, (l'Auteur).

surgé tué par les troupes, le 28 mai 1871, à l'attaque de la mairie du XIe arrondissement :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Paris. — Comité de salut public.

« Paris, le 23 mai 1871.

« Ordre aux municipalités de requérir immédiatement tous les produits chimiques inflammables et violents qui se trouvent dans leur arrondissement et de les concentrer dans le XIe arrondissement.

(2 cachets rouges.) *Comité* *de salut public.* COMMUNE DE PARIS

« *Le Comité du salut public,*
(griffe rouge du secrétaire général.)

« *Le secrétaire-adjoint,*
« C. JAUFFRET. »

« Faites brûler les maisons assaillies par les Versaillais ou la réaction. C. J.

« C'est le 23 mai, vers trois ou quatre heures de l'après-midi, que les incendies se déclarèrent. Dans la soirée, les flammes s'élevaient de la Légion d'honneur, de la Cour des comptes et des maisons de la rue de Lille, des Tuileries,

« *Les incendiaires des Tuileries.* — 23 *mai.* — Les détails de tous ces incendies sont semblables au fond; mêmes ordres, mêmes exécutions, mêmes figures sinistres. Nous ne nous étendrons donc que sur l'un deux, celui des Tuileries et du Louvre, qui fut sur le point de coûter si cher à la France, afin de montrer à l'œuvre les membres et les états-majors de la Commune (1).

« Le jour de l'entrée des troupes dans Paris, Bergeret occupait le Corps législatif, ayant sous ses ordres, aux Tuileries et au Louvre, les colonels Dardelle et Bénot. Le 21 mai, dans la nuit, menacé par la rive gauche, il se replia sur les Tuileries et y passa, avec tout son état-major, les journées du 22 et du 23 mai. Dans l'après-midi du 23, des camions, des omnibus, des voitures, chargés de barils et de bonbonnes, traversèrent la cour du Louvre et furent déchargés dans les sous-sol du pavillon de l'Horloge.

« Ce fut dans la cour du même nom, en face de la régie, que l'incendie du palais fut résolu dans un conseil de guerre tenu par tout le personnel de Bergeret et présidé par lui. Chacun reçut ses instructions pour la défense de la retraite. Bénot fut spécialement chargé de préparer l'incendie. Il fait réunir

(1) Extrait de la procédure. — 3e Conseil de guerre de Paris.

aussitôt le pétrole et la poudre nécessaires, les bougies, les balais, les seaux, et, conduisant une bande de fédérés dans les appartements, il fait asperger les toitures, les planchers, dispose çà et là des bonbonnes pleines; au rez-de-chaussée du pavillon de l'Horloge, un baril de poudre, dans la salle des Maréchaux, des munitions. Tout est relié par des traînées de poudre, que Bénot allume bientôt lui-même. A neuf heures moins cinq, l'horloge des Tuileries s'arrête sous l'action du feu, et les flammes jaillissent du sommet du pavillon. Vers onze heures du soir, une explosion se produit au pavillon de l'Horloge? une gerbe d'étincelles et de débris en flammes s'épanouit en éventail sur les deux ailes du palais et les embrase.

« Bénot rentre à la caserne du Louvre vers dix heures du soir, les vêtements imprégnés de l'odeur du pétrole (1), et donne un dernier coup d'œil aux préparatifs du souper du général Bergeret. Bientôt, tout l'état-major est à table, trinquant joyeusement, tandis qu'aux étages supérieurs les fédérés brisent et démolissent. Bénot fait ensuite à ses hôtes les honneurs de son œuvre; et tous, de la terrasse du Louvre, contemplent l'incendie.

« Vers cinq heures du matin, la bibliothèque du

(1) Déposition du concierge Rémy.

Louvre, incendiée de la même façon, s'abîmait dans les flammes. Bergeret avait accompli sa sinistre prédiction :

« Quand je quitterai les Tuileries, elles seront en « cendres! »

« *Assassinat du pharmacien Koch et de trois autres victimes.* — 22 *mai.* — La veille, avait commencé cette longue série d'assassinats dont la Commune porte la responsabilité, en faisant fusiller sous ses yeux, contre le mur même du palais, quatre malheureux arrêtés sous des prétextes futiles, et parmi lesquels se trouvait M. Koch, pharmacien, rue Richelieu (1).

« Ce dernier était devant sa porte le 22 mai, vers deux heures de l'après-midi, lorsque des enfants mêlés à une bande de fédérés, vinrent arracher les planches de clôture d'une maison en construction pour les porter à la barricade voisine. Il leur reprocha de s'attaquer ainsi à une propriété privée, et les engagea à ne pas travailler à des barricades.

« Aussitôt des gardes accourent, l'insultent, le poursuivent dans l'arrière-boutique; ils l'accusent d'avoir voulu leur jeter de l'acide sulfurique au

(1) Note de l'Auteur. — Le 28 mai, à ma sortie de prison, Mme Kock accourut tout en pleurs me demandant des nouvelles de son mari, je ne pus hélas! lui donner aucun renseignement.

visage. Des officiers qui passaient à cheval ordonnent de l'arrêter.

« Conduit brutalement aux Tuileries, puis au Comité du salut public à l'Hôtel de Ville, il est ramené aux Tuileries vers cinq heures, avec trois autres prisonniers restés inconnus.

« L'escorte était commandée par Boudin (1), adjudant du palais, l'auxiliaire le plus actif de Bénot dans les préparatifs d'incendie. Une des victimes s'attachait à ses vêtements, demandant grâce; les fédérés hésitaient. Mais Boudin parvint à isoler les prisonniers en les repoussant jusqu'au mur; il fit honte à ses hommes de leur faiblesse. Bergeret et son état-major parurent en même temps au balcon du pavillon central pour assister à l'exécution. La fusillade éclata; le peloton s'y reprit à deux fois; les cadavres furent insultés et mutilés.

« Puis un individu en bourgeois, de l'entourage de Bergeret, exalta le courage des assassins dans une courte allocution prononcée du haut du balcon et finit par ces mots : « Périssent ainsi les traîtres et « les ennemis de la Commune. »

« Le lendemain commençait le massacre des otages.

« *Assassinat à la prison Sainte-Pélagie* (2). — Le 23 mai, vers onze heures du soir, trois hommes se

(1) Condamné à mort le 16 février 1872 (exécuté le 25 mai 1872).
(2) Extrait de la procédure. — 6e conseil de guerre.

présentaient à Sainte-Pélagie et demandaient à parler au directeur; l'un d'eux portait l'uniforme de commandant de la garde nationale, les deux autres étaient vêtus en bourgeois; tous trois portaient l'écharpe rouge et des revolvers à la ceinture. « An-« noncez Raoul Rigault, dit le commandant au gardien. »

« A. Ranvier, le directeur, frère du membre de la Commune, était malade et couché; auprès de lui se trouvaient : Genty, Jean Clément, Préau de Wedel, Benn, Jolivet, quelques officiers de la garde nationale, ses compagnons habituels de débauche.

« A l'annonce de l'arrivée de Raoul Rigault, tous descendirent précipitamment, et ils apprirent de sa bouche qu'il allait commencer par Gustave Chaudey l'exécution des otages. La victime fut introduite.

« Le procureur de la Commune lui annonça brutalement que, dans cinq minutes, il allait mourir. Pendant un colloque assez long, dans lequel l'attitude calme et digne de Gustave Chaudey exaspéra Raoul Rigault, celui-ci dictait à son secrétaire le procès-verbal dont voici à peu près la teneur, d'après une déposition :

« Par-devant nous Raoul Rigault, membre de la Commune, procureur, ont comparu :

« Gustave Chaudey, ex-adjoint au maire de Paris;

« Bouzon, Capdevielle et Pacate, gardes républi-
« cains; et leur avons signifié, qu'attendu que les
« Versaillais nous tirent par les fenêtres et qu'il est
« temps d'en finir avec ces agissements, ils vont
« être immédiatement fusillés en la cour de cette
« maison... »

« 8 gardes nationaux du poste de la prison, un sergent, un sous-lieutenant, Raoul Rigault et les employés que nous avons nommés, sortirent alors avec Gustave Chaudey.

« J'ai femme et enfant, dit Gustave Chaudey. — « Qu'est-ce que cela nous f..., répliqua Rigault. — « Regardez donc comment meurt un républicain, « lui riposta Gustave Chaudey. » — Raoul Rigault leva son épée, la victime tomba criant : « Vive la « République! » — « Je vas t'en f... de la Répu- « blique » s'écria Genty; et il lui fit sauter la cervelle.

« Souvent, après un grand crime, la conscience reprend ses droits, la stupeur succède à la rage, l'instrument du crime tombe des mains. Il n'en fut pas ainsi. Les trois gendarmes furent amenés à leur tour.

« Vous allez être fusillés, dit Raoul Rigault. » Ces malheureux protestèrent, et l'un d'eux alléguant sa qualité de soldat, sa détention depuis le 22 mars, réclama sa liberté. — « Ah! c'est plaisant, répondit

« le bourreau, pour que vous nous f... des coups de « fusil ! » Un instant après, il commandait un second feu de peleton. Une des victimes, blessée seulement se sauva ; tous le poursuivirent, le saisirent derrière une guérite, le ramenèrent près des cadavres et l'achevèrent.

« Ainsi tombèrent ces braves gens, défenseurs de la loi et du devoir, sous les coups de quelques misérables.

« Les corps furent transportés à l'hôpital de la Pitié : G. Chaudey et un gendarme sur une civière, les deux autres dans la charrette aux ordures. Les cervelles et les crânes furent jetés dans la fosse d'aisance.

« Ainsi commençait l'exécution du décret de la Commune sur les otages.

« 24 *mai.* — La journée du lendemain 24 fut plus sinistre encore. Ce fut, dit le rapport du Maréchal, la journée des incendies et des explosions.

« Pendant la matinée, les flammes dévoraient toujours les Tuileries et le Louvre ; on les vit s'élever du ministère des finances, du Palais-Royal, des maisons de la rue de Rivoli et de la rue du Bac, du carrefour de la Croix-Rouge. Quelques heures plus tard, les incendiaires, reculant toujours devant l'armée, mettaient le feu au Palais de Justice, au

Théâtre-Lyrique, à l'Hôtel de Ville, à l'avenue Victoria. « Tout le cours de la Seine, en amont du palais « législatif, paraissait en feu, et des explosions con- « sidérables dans les quartiers de la Sorbonne et du « Panthéon venaient augmenter l'horreur qu'inspi- « raient ces immenses foyers (1). »

« Afin de conjurer de plus grands désastres et de préserver le Louvre, s'il est possible, de puissants efforts sont faits par l'armée sur le centre.

« Le Luxembourg, le Val-de-Grâce et le Panthéon, au prix de grands sacrifices, sont occupés; le pont Saint-Michel est atteint.

« Sur la rive droite, on enlève la place Vendôme, le Palais-Royal, le Louvre, l'Hôtel de Ville, la Banque, la Bourse, le Conservatoire, l'église Saint-Vincent-de-Paul, la gare du Nord.

« L'armée occupait, dès lors, plus de la moitié de Paris, et son front de bataille formait une ligne à peu près droite, allant des gares du chemin de fer du Nord et de l'Est jusqu'au parc de Montsouris.

« *Assassinat de six otages à la grande Roquette* (2) — Malgré ces efforts, il n'était pas possible d'atteindre encore le centre de la résistance au delà du bou-

(1) Rapport du Maréchal.

(2) Extrait du rapport, des instructions, des dépositions, etc. — 6e conseil de guerre.

levard Richard-Lenoir et du canal. Le quartier général de l'insurrection avait été établi à la mairie du 11e arrondissement, boulevard Voltaire. C'est là que s'étaient donné rendez-vous les combattants chassés des barricades, les bandes de pétroleurs, les bataillons de femmes. Cette foule hideuse, ivre de sang et de vin, entourait la mairie, tumultueuse, menaçante, réclamant l'exécution des mesures les plus sanguinaires et la présence des membres de la Commune. Un grand nombre de ceux-ci avaient déjà pris la fuite, et leur désertion rendait suspects leurs collègues moins heureux ou moins prudents. Prisonniers à leur tour, exposés à périr de la main même de la populace s'il laissaient paraître leur abattement, leur faiblesse, trop lâches pour la ramener au combat et pour se faire tuer à sa tête sur les barricardes, ils résolurent de détourner son attention vers les prisons en faisant massacrer les otages qui, au nombre de près de 400, avaient été entassés à la grande Roquette.

« Le 22 mai, le président Bonjean, Mgr Darboy, Mgr Surat, l'abbé Deguerry, entre autres, avaient été transférés de Mazas à la Roquette, sous la conduite de Raoul Rigault et de Dacosta, dans une tapissière ouverte, réquisitionnée au chemin de fer. A leur départ, la foule s'était montrée hostile et menaçante; le blasphème, l'injure et les menaces étaient

proférés contre les prisonniers : « A bas les calo-« tins!... Arrêtez!... n'allez pas plus loin!... qu'on « les mette en morceaux!... » et, pour.... mieux faire endurer ce supplice au Prélat et à ses compagnons, les voitures marchaient au pas et prenaient le chemin le plus long. De l'avis des victimes qui ont survécu, ces scènes infâmes avaient été préparées. Dès ce jour, le crime du 24 put être prévu, et ceux qui devaient y présider commençaient leurs sinistres préparatifs. Ils firent établir sur la place et devant la porte de la Roquette, un piquet de six compagnies tirées des plus mauvais bataillons de ce quartier (les 180e et 206e). Il était sous les ordres de Vérig, capitaine fédéré, repris de justice, qui devait commander le feu et dépouiller ensuite les victimes (1). Le 24, après avoir déjeuné avec François, le directeur de la prison de la Roquette (2) et Genton, juge d'instruction de la Commune (3), il descendait pour demander des hommes de bonne volonté, sans leur cacher le motif criminel de sa démarche.

« Ce Genton, ex-porte-drapeau au 66e bataillon, revint ensuite à la mairie du 11e arrondissement et présida une sorte de cour martiale dont les juges

(1) Tué dans la guerre des rues. (Voir pag. 14 et 218.)

(2) Condamné à mort (exécuté le 24 juillet 1872.)

(3) Condamné à mort (exécuté le 30 avril 1872.)

furent un sergent et un vieillard sordide restés inconnus. Les membres de la Commune et des comités formaient le public. Ce fut ce tribunal qui rendit la sentence de mort, sans entendre personne, sans même connaître les noms des victimes.

« Vers sept heures du soir, on vit arriver à la Roquette une cinquantaine d'hommes en armes escortant trois délégués de la Commune revêtus de l'écharpe rouge. La foule ivre qui entourait la prison — on venait de faire la solde — comprit que l'exécution allait avoir lieu et poussa des cris de joie.

« Dans la journée, un premier ordre signé Théophile Ferré prescrivait de fusiller tous les prêtres; mais il fut rapporté et remplacé par un autre qui n'en désignait plus que six, celui-là même qu'apportaient les délégués de la Commune. Trois noms étaient écrits : Darboy, Bonjean, Deguerry. Ils en prirent trois autres au hasard sur la liste des otages. Quelques instants s'écoulèrent; on cherchait les clefs jetées dans un coin par un gardien qui comprit, à ce moment qu'il s'agissait d'un crime; G. Ranvier les réclamait avec des imprécations; on les retrouva et tous s'acheminèrent vers l'escalier conduisant aux cellules.

« Depuis le 22 mai, les otages menaient la vie la plus misérable; certains du sort qui les attendait, sans siéges, sans eau, sans tables, à peine nourris,

ils n'avaient d'autre consolation que de s'entretenir, soit en commun pendant les heures de réunion, soit par les fenêtres qui se touchaient deux à deux. Le directeur de la prison, François, augmentait leurs souffrances en les faisant sortir et placer en rang pour les donner en spectacle à ses amis qui les insultaient et leur annonçaient la mort. Déjà, le jour de leur arrivée, il avait dit en ricanant au gardien-chef : « Je veux voir tous ces gaillards-là défiler devant moi. » Tous montrèrent constamment la plus grande sérénité d'âme, les prêtres surtout, qui rappelaient, a dit un témoin, par leur courage, les premiers martyrs de l'Église.

« Le 24 mai, entre sept heures et demie et huit heures du soir, la grille s'ouvrit ; des pas, un cliquetis d'armes retentirent ; une bande de fédérés s'avançait, précédée d'un individu en écharpe rouge ; de très-jeunes gens, quelques vieilles figures immondes et avinées, particulières à ces mauvais jours, un pompier, des gardes nationaux, des volontaires habillés de gris et coiffés de chapeaux garibaldiens. L'appel fait au milieu des lazzis et des injures de cette troupe, les victimes descendirent et suivirent le chemin de ronde, mêlées aux gardes nationaux ; n'opposant aux violences que le silence ou des paroles dignes et calmes.

« C'étaient : Monseigneur Darboy, le président

Bonjean (1), l'abbé Deguerry, le Père Clerc, l'abbé Allard, le Père Ducoudray.

« Arrivé sur le lieu du crime, G. Ranvier impose silence : « Il faut que cela finisse, » dit-il. Un officier commanda aux otages d'aller en avant ; puis Ranvier donna le signal, un feu de peloton prolongé suivi de quelques coups isolés retentit. Monseigneur Darboy se tint debout le dernier et fut achevé...

« Après minuit, le gardien-chef Ramain, quelques fédérés, le capitaine Verig et J. Clément vinrent sans bruit, éclairés par un fallot, fouiller les cadavres; l'un d'eux se blessa en voulant arracher la boucle

(1) J'avais connu M. Bonjean en 1849. Il me parlait alors du dégoût que lui inspiraient les révolutionnaires et du bonheur qu'il éprouvait à lire le saint Évangile. « Quand je suis à la campagne, me disait-il, je fais mes délices de la lecture de l'Évangile qui fortifie mon esprit et nourrit mon cœur. Je ne comprends pas qu'un prêtre ne trouve pas dans l'Évangile une source intarissable d'instructions. »

Un jour il éclata en colère contre des révolutionnaires dont la conduite dans le département de la Drôme, son pays d'origine, l'avait profondément indigné. « Je les combattrai, me dit-il, jusqu'à la fin de ma vie. »

Hélas! il ne se doutait pas alors qu'un jour nous nous trouverions ensemble dans les murs de la Roquette et que son dernier combat serait livré en compagnie de l'Archevêque de Paris.

Ses sentiments religieux, qu'il avait puisés dans sa famille à Valence et principalement auprès d'un oncle

d'argent du Prélat. Il frappa alors la victime du pied, et l'insulta en blasphémant. Les corps furent ensuite portés au Père-Lachaise sur une charrette à bras. Puis vint le pillage des quelques menus objets abandonnés dans les cellules et que se partagèrent François, sa maîtresse et ses hommes de confiance.

« 25 *mai.* — Des propos échappés aux gardiens et à François faisaient prévoir un nouveau massacre pour le lendemain 25 ; mais les délégués de la Commune ne revinrent pas ; aucun ordre ne fut donné et les otages anxieux purent espérer encore, en entendant le bruit de la fusillade et du canon qui devenait plus distinct et leur indiquait l'approche de l'armée. Celle-ci s'était emparée, en effet, dans la

Curé dans le diocèse de Grenoble, ne l'abandonnèrent pas à la Roquette.

On a recueilli ses dernières réflexions, faites le 24 mai à un Père de Picpus : « La crise que nous traversons, disait-il, me rappelle les dangers que j'ai courus sur mer. J'ai vu, dans les violences de la tempête, le gouvernail échapper aux mains du pilote et le navire se balancer sur les abîmes. La main seule de Dieu le soutenait et l'empêchait de sombrer. Voilà notre situation pour le moment. Qu'il fait bon alors s'abandonner à la conduite de Dieu qui dirige tout à sa gloire et pour notre bien ! Comme cette pensée repose le cœur, comme elle me console quand je songe à l'affliction de ma famille (1) ! » (L'AUTEUR.)

(1) Martyrs de Picpus, page 359.

journée et la soirée du 25 mai, sur la rive droite, du quartier du Marais, de la rue Turbigo, du boulevard Saint-Martin, du Château-d'Eau et du boulevard Magenta. La lutte fut assez longue au Château-d'Eau pour empêcher de tourner la place de la Bastille et de rejeter ainsi complétement l'insurrection vers Ménilmontant et Belleville.

« De ce côté, l'arsenal, le grenier d'abondance, le théâtre de la Porte Saint-Martin, les magasins du Tapis-Rouge, etc., étaient en feu.

« Plus les fédérés se sentaient acculés, plus ils mettaient d'acharnement et de fureur dans la lutte. Le soir du 25 mai, le commandant de Sigoyer, du 26e bataillon de chasseurs à pied, s'égara en faisant une ronde et tomba dans leurs lignes. Le lendemain, il fut retrouvé par nos troupes, mort, au pied de la colonne de la Bastille; ses vêtements, son visage et ses mains étaient brûlés. La justice n'a pu savoir après quelles tortures il avait succombé, ni frapper un seul de ses bourreaux (1). Un autre fait rapporté par un témoin oculaire montre encore la férocité de ces scélérats. Le 26 au matin, une douzaine de fédérés, conduits par un sous-lieutenant, débouchaient sur la place de la Roquette, amenant avec eux un mal-

(1) Le Commandant de Sigoyer était originaire de Valence (Drôme), son père que j'avais connu était de la Société de Saint-Vincent de Paul et amenait souvent son fils aux réunions. (Note de l'Auteur.)

heureux soldat de la ligne pris, disaient-ils, à une barricade. Il avait les mains liées; son képi, son uniforme et sa chemise étaient en lambeaux. Ils lui bandèrent les yeux, le firent mettre à genoux, puis parlementèrent; le firent relever, lui enlevèrent le bandeau et le fusillèrent enfin debout, après une série d'atrocités et de tortures de toute espèce.

« *Pillage de l'école Albert-le-Grand.* — *Arrestation et massacre des Dominicains.* — 19-25 *mai.* — Ces crimes isolés sont sans nombre; chaque insurrection les ramène; mais à ces actes barbares de ses défenseurs, la Commune ajouta le massacre par ordre, et l'on vit les mêmes hommes, sans l'excuse de l'ignorance et de l'ivresse de la lutte, condamner et exécuter eux-mêmes leurs victimes.

« Le 25 mai, 13 personnes, Dominicains et laïques, tombaient encore sous les balles, devant la prison du 9e secteur, avenue d'Italie, dans les circonstances suivantes :

« Un établissement religieux, l'école Albert-le-Grand, dirigé à Arcueil par les Dominicains, semblait devoir être épargné entre tous par cette raison, que, transformé en ambulance dès le début du siége de Paris, il ne contenait plus que des blessés de l'insurrection, objet des soins les plus attentifs. Cette charité inépuisable ne trouva pas grâce cependant

auprès de l'état-major de la 13e légion, composé d'étrangers et de repris de justice, commandé par Serizier (1), membre actif de l'Internationale, un des assaillants de l'Hôtel de Ville au 31 octobre 1870. Son bataillon préféré, le 101e, occupait le château du marquis de La Place et poursuivait de ses menaces les ambulanciers ses voisins.

« Le 17 mai, un commencement d'incendie, arrêté grâce au dévouement des Dominicains eux-mêmes, fut le prétexte de leur arrestation. Les flammes devaient être un signal convenu entre eux et les Versaillais. Serizier a prétendu qu'elle avait été ordonnée par le Comité de Salut public, dans une dépêche à Léo Meillet, gouverneur de Bicêtre; quoi qu'il en soit, le 19 mai, à quatre heures du soir, Léo Meillet (2), Serizier, l'état-major de Bicêtre, Lucipia (3), un des juges d'instruction de la Commune, entourés de quatre compagnies, firent descendre tous les employés, les Pères, les serviteurs de l'école, et envoyèrent sous bonne escorte au Fort, 23 hommes et 2 enfants de 12 à 14 ans. Les femmes, les Sœurs de Charité, les enfants furent dirigés sur Saint-Lazare ; sept élèves et un comptable alité en ce

(1) Condamné à mort (exécuté le 25 mai 1872).

(2) Condamné à mort (contumax).

(3) Condamné à mort (peine commuée en travaux forcés à perpétuité).

moment, furent exceptés de la mesure provisoirement, et auraient été plus tard envoyés à l'Hôtel de Ville sans l'approche des troupes.

« Arrivés à Bicêtre vers 7 heures du soir, les prisonniers furent entassés à deux heures du matin seulement, dans une étroite casemate, après avoir été dépouillés de leurs bijoux, de leurs montres, de leurs papiers, de leur argent. Un des enfants se vit même enlever ses balles à jouer, son encrier, un crayon et son mouchoir de poche. Ils restèrent dans cette situation, insultés et maltraités jusqu'au matin du 25 mai, sans que les Pères aient pu obtenir l'élargissement de leurs serviteurs, non plus que l'explication de leur propre captivité.

« Pendant que Léo Meillet et Lucipia se retranchaient pour toute réponse derrière les ordres du Comité, le pillage de l'école s'effectuait par leurs soins.

« Les scellés que les Dominicains avaient eu le temps de poser à leur départ étaient brisés, les portes enfoncées et des détachements des 120e et 161e bataillons, chargeaient une douzaine de prolonges d'artillerie et 8 voitures de réquisition des vêtements, meubles, linge, literie, caisses, le tout évalué ensuite à 80,000 francs environ. Ce butin partit pour Bicêtre.

« Déjà les gardes et leurs femmes avaient dévalisé les magasins de provisions, les cellules de domestiques où 16,000 francs en obligations de chemins de

fer, fruit des économies de ceux-ci, avaient été soustraits. L'orgie succéda au pillage, et si les fédérés ne mirent pas le feu aux bâtiments, ce fut grâce à la persuasion que les batteries du fort allaient les démolir à coups de canon.

« Cependant nos troupes légères menaçaient les forts de Montrouge et de Bicêtre, où elles devaient entrer le 25. Plusieurs colonnes de fédérés conduisirent alors, dès le matin de ce jour, le butin dans Paris. Les prisonniers crurent un instant qu'on les oubliait; mais, au dernier moment, on les emmena, réduits au nombre de 21 par la mise en liberté des deux enfants et de deux domestiques de nationalité étrangère; à la hauteur du cimetière dit « Champ de navets » quelques balles sifflèrent, et le Père Rousselin profita du désordre qui s'ensuivit pour s'échapper. Il était sauvé.

« Après avoir souffert tous les outrages, soit dans le parcours, soit à la mairie du 13e arrondissement, les vingt otages qui restaient furent conduits, vers dix heures du matin, à la prison du 9e secteur, avenue d'Italie, n° 38. C'était le quartier général de Serizier. A une heure, l'attaque de l'armée se dessinait; on vint chercher les Dominicains pour les conduire aux barricades. « Allons, soutanes, levez-« vous! » s'écriait Boin dit Bobèche, le gardien-chef de la prison. Le Père Cotrault, au nom de tous,

refusa de prendre les armes. « Nous sommes des in-« firmiers, disait-il, et nous irons chercher vos morts « et vos blessés sous les balles. » Sa résolution, son calme en imposèrent aux fédérés ; tous ses compagnons furent ramenés en prison ; mais ils sentaient leur perte inévitable et se préparaient à mourir.

« Vers quatre heures du soir, Serizier les demanda de nouveau. Ils répondirent à l'appel, traversèrent sur deux rangs le long couloir qui mène à la porte d'entrée et se trouvèrent en présence d'une double haie de gardes nationaux au milieu desquels les survivants ont pu remarquer deux très-jeunes femmes vêtues en soldats. A peine les premiers Dominicains ont-ils franchi la porte, que les cris et la fusillade éclatent. Plus loin, des groupes poursuivent de leurs coups de feu les fuyards. En un instant, douze cadavres sont étendus sur la chaussée, exposés aux plus odieux outrages. Un Dominicain donnait encore signe de vie, un garde s'approche et le met en joue ; un officier lui arrache son fusil pour tirer lui-même ; tous s'acharnent sur le moribond. Serizier, reconnu par l'abbé Grand-Colas, présidait au massacre.

« Voici les noms des treize victimes : Père Captier, prieur ; Père Cotrault, procureur ; Père Chatagneret, Père Bourard, Père Delhorme, Père Gauquelin, professeurs laïques ; Gros, Cheminal et

Marcel, domestiques ; Volant et Cathala, surveillants ; Dintroz, infirmier, et Petit, commis.

« Ce dernier, jeune homme de vingt ans, s'était d'abord échappé. Poursuivi et atteint par quelques assassins, il fut conduit à la barricade de la rue Baudricourt. Là, sa mort fut votée à l'unanimité, et il allait être exécuté lorsque les troupes débouchèrent. Il fut entraîné dans la fuite des insurgés ; on l'arma d'un fusil, et, le lendemain, son cadavre était retrouvé, sans qu'on ait pu savoir s'il avait été assassiné par eux ou atteint par les balles de nos soldats.

« Pendant ce temps, Serizier rentrait à la prison et faisait l'appel d'une trentaine de noms, hommes et femmes, en indiquant d'une voix brève par les mots « rentrez ! » ou « sortez ! » ceux qui devaient être élargis et ceux qui devaient être fusillés, lorsqu'un garde national accourut et annonça qu'ils étaient cernés. Serizier prit la fuite. C'est le même homme qui avait préparé et ordonné l'incendie des Gobelins, et qui, le 23 mai, dans la nuit, après avoir dressé sur le registre d'écrou de la prison de la Santé, la liste des otages, disait à l'officier de garde : « Vous ferez fusiller tous ces gens-là, dès que vous « verrez paraître les troupes de Versailles ». Deux fois celles-ci lui avaient arraché ses victimes. Surmontant tous les obstacles accumulés à la Butte-aux-Cailles, au boulevard d'Italie, aux Gobelins et

sur la place Jeanne-d'Arc, elles passaient la Seine dans la soirée du 25 mai, et pénétraient jusqu'à la gare de Lyon et de Mazas.

« 26 *mai.* — Le 26, l'armée poursuivit ses succès; toute la rive gauche était à nous. La journée fut employée à vaincre une résistance acharnée, place de la Bastille, rue de Reuilly et du Faubourg-Saint-Antoine, place du Trône. Le boulevard du Temple fut dépassé, la Rotonde de la Villette prise, et, le soir, l'armée formait un demi-cercle le long du boulevard Richard-Lenoir, du canal Saint-Martin, allant ainsi de la porte de Vincennes à la porte du canal de l'Ourcq. Les insurgés avaient incendié, ce jour-là les magasins de la douane et la raffinerie de sucre de la Villette. Le lendemain, les corps des ailes en suivant les fortifications devaient s'emparer des hauteurs qui, près des portes des Prés Saint-Gervais, de Romainville et de Ménilmontant, dominaient les dernières positions des insurgés.

« *Massacre de la rue Haxo*, 47 *victimes.* — 26 *mai.* — Pendant que ces faits d'armes trop chèrement achetés s'accomplissaient, 47 martyrs étaient massacrés rue Haxo, avec une férocité qui touche aux dernières limites de l'horrible.

« Depuis quarante-huit heures, les otages, con-

naissaient, dans tous ses détails, le crime du 24, et vivaient dans les angoisses les plus cruelles. Le 26, vers trois heures de l'après-midi, leurs prévisions se réalisèrent. Soixante fédérés environ, commandés par un officier resté inconnu, se présentèrent à la Roquette. Un ordre, signé de Ferré, enjoignait au directeur de remettre immédiatement au commandant de l'escorte tous les gendarmes et autant d'autres otages qu'il pourrait en conduire. L'officier désigna nominativement Largillière et Greffe, prévenus d'espionnage, et que poursuivaient des haines particulières. François transmit l'ordre : Picon, sous-brigadier, alla chercher les gendarmes, tandis que Ramain montait vers le couloir de la 4e section, où se trouvaient les prêtres et d'autres prisonniers. « Attention, dit-il, qu'on se range, il m'en faut « quinze ! » Et il fit l'appel sur une liste préparée à l'avance (1).

« Les victimes embrassèrent leurs compagnons ! tous étaient persuadés que leur séparation serait courte et qu'un même sort les réunirait bientôt. Le Père de Bengy rectifia lui-même son nom mal prononcé ; plus loin, le Père Guerrin, des Missions étrangères, disait à M. Chevriaux, proviseur du lycée de

(1) Tout ce récit est emprunté aux dépositions, au rapport de la procédure inscrite au 6e conseil de guerre.

Vanves : « Vous avez femme et enfants, ce sont des « liens bien douloureux à briser, laissez-moi vous « sauver; on ne vérifie pas l'identité, je suis vêtu « comme vous en laïque, ma vie est vouée au mar- « tyre, elle aura été utile, si elle conserve la vôtre ; « laissez-moi répondre pour vous. » M. Chevriaux refusa comme il avait déjà fait la veille; heureusement ni l'un ni l'autre ne furent appelés. Ramain interrompit bientôt les adieux. « Mettez-vous là que « je compte. » — Puis : « Vous êtes bien. » Et l'on descendit.

« Plus de vingt minutes se passèrent au greffe, pendant qu'on donnait le récépissé des prisonniers au nombre de 47 : 35 gendarmes ou gardes républicains, 10 prêtres ou religieux et 2 laïques. Ces infortunés se placèrent eux-mêmes au milieu des rangs du peloton de fédérés, qui se mit en marche vers quatre heures, monta vers le Père-Lachaise, puis, tournant à gauche, suivit le boulevard de Ménilmontant jusqu'à celui de Belleville. Dans cette première partie du trajet, on chemina en silence; les prêtres priaient et exhortaient les gendarmes, calmes et recueillis. Au bas de la chaussée de Ménilmontant, devant une barricade défendue par le 74e bataillon, la foule augmenta. L'officier qui commandait l'escorte prit avec lui le chef de bataillon et une compagnie et poursuivit sa route.

A la hauteur de la rue de Puebla, la physionomie de la foule, plutôt curieuse jusque-là, devint tout à coup haineuse et agressive. On cria : « A bas les « calotins! à bas la rousse! » Et la garde fut renforcée d'artilleurs et de chasseurs fédérés, qui venaient d'être repoussés par les troupes et qui voulaient fusiller sur place les otages.

« Bientôt le cortége tout entier entrait dans la cour de la mairie de Belleville. G. Ranvier, membre de la Commune, après quelques pourparlers, ordonna d'aller les fusiller sur les remparts. La colonne reprit sa marche par la rue de Paris et la rue Haxo, au milieu d'une cohue et d'un tumulte indescriptibles. Hommes, femmes, enfants, plus de 1,200 furieux, suivaient à flots pressés, bousculant les rangs de l'escorte pour maltraiter les victimes, et désigner d'avance celles qu'ils voulaient frapper; d'autres excitaient leur férocité, vociféraient des discours sur la justice du peuple, promettaient de faire inscrire les noms des vengeurs de la Commune sur les journaux du lendemain. En avant marchait une cantinière à cheval, coiffée d'un képi, puis un officier à cheval, puis des tambours et des clairons. L'on vit même un jeune homme armé d'un fusil, danser en tête du cortége; de temps à autre il s'arrêtait, et appelait la mort sur les prêtres et les gendarmes.

« A cinq heures et demie environ, les otages arrivèrent exténués à la grille du 2e secteur, dernier refuge des chefs de la résistance et qu'occupaient alors plusieurs membres du Comité central, ainsi que l'état-major du nommé Parent (Hippolyte), qui, sans avoir été reconnu par la Commune, se disait, dans les derniers jours de la lutte, délégué à la Guerre (1). « Allons, s'écria celui-ci en se retournant « vers les délégués de toutes sortes qui l'entouraient, « c'est le moment de montrer votre influence! Em- « pêchez donc vos gens de déshonorer la Commune, « si vous le pouvez! » Mais, la foule n'écoutait plus que sa fureur. Un artilleur fédéré, d'une force herculéenne, posté sur le seuil de la grille d'entrée, assénait à chaque prêtre un coup de poing, qui parfois renversait la victime, relevée aussitôt à coups de pieds et à coups de crosse. Il semble cependant que l'attitude calme des otages, leurs regards sans haine et sans peur aient fait hésiter un instant les assassins, car plusieurs minutes s'écoulèrent sans qu'on osât les frapper, malgré les cris de mort qui partaient des rangs plus éloignés.

« Enfin, un officier monta sur une voiture et fit un discours; un autre grimpa sur le mur et lut un papier. Alors, d'immenses clameurs s'élevèrent et

(1) Condamné à mort (contumax).

une poussée irrésistible accula les premiers otages dans un terrain vague contigu au secteur, et sans issue. Le feu commença; ils furent tués à bout portant. Puis, successivement, tous les autres entrèrent et subirent le même sort, couverts en tombant du sang de leurs compagnons, dont ils voyaient les dernières convulsions. Cette boucherie dura près d'un quart d'heure. Un seul acte de révolte sublime a été signalé par l'instruction : un vieux prêtre, voyant le maréchal des logis Genty présenter sa poitrine à un marin fédéré qui le mettait en joue, ne put contenir son indignation, repoussa l'assassin et couvrit inutilement de son corps ce malheureux sous-officier.

« Quand le dernier otage fut tombé, la foule fit encore pleuvoir une grêle de balles sur les cadavres; puis on vit une femme (1), trois officiers et deux fédérés marcher en trépignant sur ces corps palpitants, d'où le sang jaillissait encore.

« S'ils croyaient apercevoir un reste de souffle, ils frappaient à coups de sabre et à coups de revolver.

« Le lendemain du massacre, des hommes armés de couteaux de boucher, ont ouvert, en les lacérant, les vêtements des victimes pour les dépouiller de ce qu'elles pouvaient avoir gardé. Un grand

(1) Probablement celle dont nous avons parlé, page 43 et 45.

nombre d'entre elles pensant que la volonté d'un mourant étaient sacrée, avaient, au dernier moment, remis à leurs bourreaux un billet, une montre, différents objets pour leurs femmes ou leurs parents. Un jeune homme disait ensuite : « Plus souvent que « j'aille porter le paquet à sa femme. Était-il assez « bête ! » Le récit de tous les discours infâmes entendus après le crime autour des cabarets envahis, les détails affreux du massacre donnés par les meurtriers eux-mêmes, ne sauraient du reste trouver place ici. Le 27 au matin, les cadavres après avoir été dépouillés, furent jetés dans un caveau, sur le lieu même du crime. Ils furent exhumés le 29 mai ; l'un d'eux portait la trace de soixante-neuf coups de feu.

« Voici les noms des victimes tels qu'ils se trouvent inscrits dans les archives du 3e conseil de guerre.

Prêtres.

Olivaint, Père Jésuite.
Caubert, Père Jésuite.
De Bengy, Père Jésuite.
Radigue, Picpussien.
Tuffier, Picpussien.
Rouchouze, Picpussien.

Tardieu, Picpussien.
Planchat, Aumônier.
Sabatier, Prêtre.
Benoît, Prêtre.
Seigneret, Séminariste.

Gardes de Paris et gendarmes.

Bermont, garde.
Breton, garde.
Biancherdini, garde.
Bodin, garde.
Bélamy, gendarme.
Carlotti, garde.
Chapuis, garde.
Cousin, brigadier.
Colombani, garde.
Coudeville, garde.
Ducros, garde.
Dupré, garde.
Doublet, garde.
Fischer, garde.
Fourès, garde.
Genty, maréchal des logis.
Garodet, maréchal des logis.
Keller, garde.
Mannoni, garde.

Marchetti, garde.
Margueritte, garde.
Marty, garde.
Mouillé, garde.
Mougenot, garde.
Millotte, brigadier.
Poirot, garde.
Paul, garde.
Pons, brigadier.
Pauly, garde.
Pourteau, garde.
Riolland, garde.
Valder, garde.
Vallette, gendarme.
Villemin, garde.
Weiss, garde.

Civils.

Largillière.
Greffe.

« *La journée du* 27 *aux deux prisons de la Roquette. — Massacre de Mgr Surat et de trois autres otages. — La cour martiale de la petite Roquette.* — Après ce massacre, il restait encore : à la grande Roquette, 167 prisonniers criminels et 315 otages ; à la petite

Roquette, un millier de soldats de toutes armes ou sergents de ville, qui tous (plus de 1,300 innocents), devaient succomber le 27 mai, fusillés ou écrasés sous les murs de leurs prisons par le feu d'une batterie de 10 pièces, munie de projectiles incendiaires, installée tout exprès au Père-Lachaise. Un concours de circonstances providentielles put seul les sauver (1).

« Le 27 au matin, en effet, Ferré, Tridon, Avrial, G. Ranvier, Vaillant et quelques autres de ces scélérats annoncèrent que le gouvernement de la Commune allait se transporter à la Roquette, et de là, dicter des lois aux Versaillais, en les menaçant du massacre des otages. Ils partirent entourés de gardes nationaux, suivis de plusieurs chevaux de selle et d'un camion de la compagnie de Lyon chargé d'une seule petite caisse, précieuse sans doute, à en juger par les soins dont elle était entourée. Ferré et Ranvier parcouraient les barricades dont le quartier était couvert, exhortant les fédérés. Sans avoir le texte de leurs paroles, l'instruction a recueilli des affirmations constatant qu'après leur passage, les insurgés avaient pour consigne de ne laisser passer aucun individu suspect, AUCUN OTAGE FUGITIF.

(1) Note de l'auteur. — Nous avons fait remarquer ce concours de circonstances providentielles, pag. 205 et 216; mais nous aimons à voir les mêmes observations consignées dans le *Rapport officiel* du général Appert. (L'AUTEUR.)

« Vers trois heures, Ferré et ses compagnons arrivèrent à la prison ; François les reçut à cheval, en uniforme galonné et fit pénétrer un bataillon de fédérés dans la cour. Aussitôt Ferré remit au gardien-chef Ramain l'ordre écrit de livrer les otages, et harangua son bataillon. Les cris de Vive la Commune ! lui répondirent, pendant que le sous-brigadier se dirigeait vers le bâtiment de l'Est pour en faire sortir les prisonniers. C'en était fait de leur vie, lorsque deux incidents inattendus vinrent changer la face des choses.

« Depuis le matin on manquait de vivres ; les otages n'avaient reçu qu'un peu de soupe et de lard ; les condamnés criminels presque rien. Ceux-ci, poussés sans doute par la faim et excités par deux condamnés à mort se révoltèrent, pillèrent les ateliers, s'armèrent de couteaux, de tranchets, de barres de fer et descendirent dans la cour prêts à se précipiter sur le bataillon des fédérés, dont la présence insolite leur semblait une menace. Ferré, prévenant le danger, courut à eux, leur promit liberté pleine et entière s'ils se joignaient à ses hommes, et, d'ennemis, s'en fit des complices. Tout à coup, au milieu des vivats, quelqu'un cria : Les Versaillais ! Ce cri, répété aussitôt, fut le signal d'une panique générale ; fédérés et condamnés se précipitèrent vers la porte et disparurent en jetant leurs armes, malgré les efforts de

Ferré et de François. Celui-ci s'écria alors : « Ah ! c'est ainsi ?... eh bien, les canons du Père-Lachaise vont raser la prison ! » et il partit à cheval, vers le cimetière. LES CANONS N'ONT PAS TIRÉ, ON L'A SU DEPUIS, PARCE QUE LEURS MUNITIONS N'ÉTAIENT PAS DE CALIBRE.

« Ce long répit avait été utilisé par les otages. Dans le bâtiment de l'Est, vers lequel nous venons de voir le sous-brigadier Picon se diriger pour exécuter l'ordre de Ferré, les prisonniers avaient résolu, à l'instigation de quelques hommes courageux, de défendre leur vie jusqu'à l'arrivée de l'armée qu'ils prévoyaient très-prochaine. En un instant, les paillasses, les bancs, les escabeaux, les tables, entassés, formèrent des barricades aux extrémités des couloirs de deux étages. Un trou, pratiqué dans le plancher (la voûte), permit aux défenseurs de communiquer et de s'entendre.

« François vint parlementer lui-même ; il promit la liberté, la vie sauve ; puis, exaspéré de cette résistance, il menaça de la mine et des canons du Père-Lachaise. Tout fut inutile. Quelques condamnés criminels mirent ensuite le feu aux paillasses ; mais l'incendie se communiqua assez lentement pour permettre de l'éteindre, grâce à quelques seaux d'eau que des gardiens apportèrent. Ce fut la dernière angoisse de ces malheureux ; la nuit du 27 au 28 fut

relativement calme, et, le matin, l'armée les délivrait. Mais en face, de l'autre côté de la cour, il restait encore quarante-cinq personnes : prêtres, soldats ou laïques, qui n'avaient pas eu l'idée de se barricader (1).

« Ferré, furieux de son échec, avait dit à François : « A défaut de curés et de sergents de ville, vous avez « des soldats ; donnez-moi des soldats ! » Et aussitôt vingt-cinq militaires avaient reçu l'ordre de descen-

(1) Note de l'Auteur. — Nous prions le lecteur de bien faire attention à ce concours admirable de circonstances ....
...... — C'est l'heure du massacre, — l'ordre est donné. — Il y a plus de mille otages dans la Petite Roquette ; il en reste environ deux cents dans la Grande Roquette. Le sang va-t-il donc couler par torrents?... A l'instant tout s'arrête et les ordres les plus sanguinaires demeurent impuissants !! C'est un boulet qui n'est pas de calibre et le canon se tait devant ceux qui le commandent !! C'est un cri jeté par hasard au milieu des fédérés : les *Versaillais* !! Et aussitôt la panique s'empare de la plupart des bourreaux : — Ce sont des verrous qu'on a préparés pour accélérer le massacre et cette circonstance permet à tous les otages de la 3e section de se trouver ensemble dans le corridor et de se barricader. — Ce sont des cris de terreur qui pénètrent chez les jeunes détenus, et jusque dans la Petite Roquette. — C'est un courage extraordinaire qui s'empare de tous les cœurs dans la 3e et la 2e section de la Grande Roquette. C'est Dieu qui est adoré, c'est la Sainte-Vierge qui est invoquée, c'est l'armée française qui approche, c'est enfin une main invisible qui couvre la prison. Tous sont sauvés quand tous allaient être perdus et massacrés. (Voyez page 69 jusqu'à la page 91.)

dre. Au moment où ils sortaient de la prison, sac au dos, ils trouvèrent sur la place un millier de soldats auxquels le directeur de la Petite Roquette, nommé Briant (1), qui avait entendu l'ordre de Ferré, venait d'ouvrir les portes. Cette colonne considérable imposa aux fédérés ; le pavé était jonché partout de cartouches et de fusils ; une lutte était certaine. La foule, un instant hésitante, finit par crier: Vive la ligne ! On conduisit ces soldats à la mairie de Belleville, où une cour martiale montra encore quelques velléités de les faire fusiller ; mais les assassins manquaient.. L'armée approchait, et le massacre de plus de 1,000 hommes, dont la méfiance était éveillée et résolus à ne pas se quitter, présentait de grandes difficultés. On se contenta donc de les enfermer dans l'église de Belleville, qui devait être incendiée la nuit. L'armée arriva à temps pour les sauver, le matin du 28.

« Après le départ des soldats, Ferré et ses complices voyant leur dernier crime rendu impossible et jugeant, aux nouvelles du combat, que peu de moments leur restaient pour se mettre en sûreté, se préparèrent à fuir. Ferré se déguisa en femme ; plusieurs chignons réquisitionnés chez un coiffeur du voisinage furent retrouvés ensuite ; François pilla ce

(1) Fusillé par les troupes, le 28 mai 1871.

qui restait dans la caisse et reprit ses vêtements sordides. Vers quatre heures du soir, la prison était vide d'insurgés. Il y restait, d'une part, les otages retranchés dans le bâtiment de l'Est; de l'autre, 25 prêtres ou laïques dont quelques-uns allaient encore périr.

« Prévenus par les gardiens de l'abandon de la prison et pressés par eux de profiter de l'occasion de s'enfuir, tous descendirent dans la cour. Les laïques partagèrent leurs habits avec les prêtres, de façon à les déguiser; puis, chacun suivit son inspiration. Certains d'entre eux, ne connaissant pas le quartier et n'osant affronter la rencontre des fédérés, se cachèrent à l'infirmerie; d'autres affublés de costumes de condamnés, marchèrent droit aux gardes nationaux, causèrent avec eux et franchirent les postes sans encombre, grâce à la livrée de la prison.

« Quelques-uns, prenant leur course tête baissée, coururent vers les boulevards du côté de la troupe, à travers les groupes d'insurgés, essuyant les coups de feu, sautant les barricades, n'entendant rien, ne voyant rien que leur liberté et la fin d'un supplice de deux mois! Quatre d'entre eux ne devaient pas échapper malheureusement à ces derniers dangers: Mgr Surat, premier vicaire général de l'archevêché, l'abbé Bécourt, curé de Bonne-Nouvelle, le Père Houillon, des Missions étrangères, et M. Chaulieu,

employé de la préfecture de police, partis les derniers de la Roquette, furent arrêtés vers quatre heures et demie à la hauteur du n° 130 du boulevard Voltaire, derrière une barricade.

« M. Chaulieu qui avait conservé sa redingote, attira sans doute, par sa mise plus soignée, l'attention des insurgés ; quelques instants après, poussé et maltraité dans un couloir, Mgr Surat commit l'imprudence de livrer sa carte à un habitant de la maison qui la lut à haute voix, en énonçant tous ses titres.

« Dès lors ils étaient perdus. M. Chaulieu fut dépouillé des valeurs qu'il portait ; puis les quatre malheureux furent traînés à la Roquette, précédés par une ambulancière tenant un drapeau rouge à la main et portant un long poignard et un révolver à la ceinture, Placés contre le mur de la prison, près de la rue Servan, ils furent fusillés à bout portant par leur escorte et par cinq ou six jeunes détenus de quinze à seize ans que le directeur Briant avait fait armer. Trois tombèrent et furent achevés. M. Chaulieu ne fut pas atteint ; tournant lestement le coude de la rue Servan, il se sauva, arracha, cinquante pas plus loin, un sabre à un fédéré qui le rattrapait, se défendit, puis continua sa course ; mais, épuisé bientôt et repris, il fut ramené près des cadavres de ses compagnons et tué d'un coup de feu en pleine poitrine.

« D'autres exécutions avaient aussi ensanglanté la petite Roquette ; là, elles présentaient un caractère particulier : Une cour martiale jugeait et condamnait les victimes dans le greffe de l'établissement. Composée de jeunes gens restés inconnus, dont l'âge contrastait avec l'horreur de ces scènes, elle statuait en quelques minutes sur le sort des malheureux qu'on lui amenait, ou plutôt faisait exécuter une sentence dictée par les cris de la foule. Les mots « En cellule » équivalaient à un sursis. Les mots « En cellule provisoire » signifiaient : « bon à livrer à la populace. » L'arrêt de mort était exécuté au moment même, sous le quinconce de la place. La justice n'a pu savoir exactement le nombre de ces meurtres isolés ; elle a pu constater seulement que tous les témoins prisonniers de la Commune, à la Préfecture de Police, à Mazas, aux deux Roquette, signalent des exécutions semblables dans toutes les prisons, antérieurement à cette dernière et terrible semaine.

« PARMI LE GRAND NOMBRE D'INDIVIDUS QUI ONT PRIS PART A CES CRIMES, 84 SEULEMENT ONT PU ÊTRE ATTEINTS JUSQU'A CE JOUR ET JUGÉS PAR LES CONSEILS DE GUERRE. » (SUR CES 84 COUPABLES, 9 SEULEMENT ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS !)

« Le tableau ci-après indique les décisions judiciaires qui leur ont été appliquées. »

TABLEAU DES CONDAMNATIONS PORTÉES PAR LES CONSEILS DE GUERRE

DÉCISIONS JUDICIAIRES PRONONCÉES	ASSASSINAT DES OTAGES				Assassinat des Dominicains d'Arcueil, le 25 mai.	TOTAL	OBSERVATIONS
	le 23 mai, à Sainte-Pélagie.	le 24 mai, à la grande Roquette.	le 27 mai. rue Haxo.	le 27 mai, aux deux Roquettes.			
1° *Contradictoirement :*							
Mort : Exécutés	1	1	4	»	3	9 (*a*)	
— Peine commuée en travaux forcés à perpétuité	»	»	3	1	3	7	Y compris Lucipia.
Travaux forcés à perpétuité	»	»	7	1	»	8	
Déportation dans une enceinte fortifiée.	»	»	3	2	3	8	Y compris Quesnot
— simple	»	9	3	»	3	15	
Travaux forcés à temps	2	2	2	1	»	7	Y compris Ramain.
Réclusion	»	»	1	»	»	1	
Détention	1	»	»	»	»	1	
Emprisonnement	1	4	»	4	1	10	
Acquittement	»	5	»	»	1	6	
Totaux	5	21	23	9	14	72	
2° *Par contumace :*							
A mort	8	»	»	»	4	1 (*b*)	
	13	21	23	9	18	84	

(a) Aubry, Boin, Dalivoust, François, Genton, Rouillac, Serizier, Saint-Omer, Préau de Wedel.
(b) Léo Meillet, Thaler, Moreau, Gebel, Raoul Rault, Clément, (Jean-Baptiste, Genty, Sloui, Léonard, Thibaudier, Brideau, Pilotell.

« *Fin de la résistance.* — 27-29 *mai.* — Tels furent les derniers exploits des bandes de la Commune et de leurs chefs.

« Dans la journée du 27 mai, l'armée, immobile au centre, derrière le boulevard Richard-Lenoir, enveloppait les insurgés par ses ailes, pendant que les batteries de Montmartre fouillaient les derniers refuges de l'insurrection. Le soir les fédérés, délogés des Buttes-Chaumont à gauche, du Père-Lachaise à droite, ne conservaient plus que les bastions 16, 17, 18, 19, 20, la Roquette et l'espace compris entre les rues du Faubourg-du-Temple et de Paris d'une part, les rues Oberkampff et Ménilmontant de l'autre.

« Le 28, à cinq heures du matin, la Roquette, est enveloppée ; les églises Saint-Ambroise et de Belleville sont sauvées d'une destruction certaine pendant que les troupes ferment toute retraite vers les fortifications. A trois heures de l'après-midi, la lutte, circonscrite à l'hôpital Saint-Louis et rue du Faubourg-du-Temple, prenait fin.

« Le 29, à dix beures du matin, Vincennes se rendait sans résistance. La Commune était vaincue. »

Ici se termine la première partie du Rapport officiel. Tout commentaire nous paraissant superflu, nous passons à la Conclusion générale.

CHAPITRE XIII

CONCLUSION

Le Rapport Officiel du général Appert, dont nous avons donné un extrait, complète et confirme tout ce que nous avons publié sur les mémorables journées de la Roquette.

Ainsi les faits lamentables que nous avons racontés demeureront hors de toute contestation ; car d'un côté, on a plus de cent-cinquante témoins cités avec leurs adresses ; de l'autre, on a le Rapport Officiel publié d'après les conseils de guerre, qui ont interrogé les témoins et contrôlé tous les témoignages.

Il nous semble difficile d'apporter dans un récit historique un ensemble de preuves plus irrécusables.

Chose étrange ! Tandis que les Tuileries brûlaient, la Roquette devenait le siége du Gouvernement de l'insurrection !... Cette prison fut,

en effet, le 27 mai, le rendez-vous général et le dernier asile des chefs de la Commune.

C'est de là qu'ils dictaient leurs ordres sanguinaires. C'est là qu'avait été massacré l'Archevêque de Paris avec le Premier Président de la Cour de Cassation et d'autres personnages très-recommandables. C'est dans la même prison que fut donné, le 26 mai, l'ordre de conduire sur les hauteurs de Belleville les quarante-sept victimes massacrées dans le secteur de la rue Haxo.

C'est de la Roquette que nous vîmes partir ces quarante-sept victimes innocentes et vouées au supplice.

La Roquette était donc le point culminant et suprême des crimes de la commune.

Tous les otages survivants de cette lugubre prison le comprenaient. Aussi accueillirent-ils avec bonheur le récit qui portait ce titre. Le nom seul de la Roquette était, pour eux, le résumé de tout ce qu'ils avaient vu et entendu de plus affreux.

On trouvera peut-être que nous avons beaucoup insisté sur la journée du 27 mai.

Nous en convenons sans peine.

Les massacres du 24 mai avaient eu lieu dans

la prison; ceux du 26 mai ne s'étaient pas accomplis sous nos yeux, mais nous en avions vu les commencements. Le 27 mai devait être notre dernier jour, comme il le fut pour quelques-uns et spécialement pour Mgr Surat, M. l'abbé Bécourt et M. l'abbé Houillon.

On sait maintenant comment nous avons été sauvés. Serait-il possible à un témoin oculaire d'oublier cette journée, qui a mérité une mention particulière du général Appert et frappé d'étonnement tous ceux qui ont lu notre récit?

Oui, le 27 mai restera dans notre souvenir comme un jour mémorable parmi tous les jours de notre vie.

Dix prêtres étaient là, dans notre section il y avait aussi quatre-vingt-deux jeunes soldats otages et quarante-deux gardes de Paris avec trois otages civils.

Tous subirent l'influence de la religion. — Tous s'inclinèrent; tous firent le signe de la croix; tous se consacrèrent à Marie et tous furent sauvés....

On pourra essayer d'interpréter différemment ce fait unique dans les tristes annales de la Commune; mais nous qui avons vu de nos yeux

tout ce qui s'est passé là, nous qui avons adressé la parole à tous ces condamnés à mort, nous affirmons hautement que, sans un secours particulier de Dieu, plus de treize cents hommes de la grande et de la petite Roquette auraient été massacrés impitoyablement le 27 mai 1871 (1); nous affirmons pareillement que, si l'incident dont nous avons fait le récit, ne s'était pas produit dans la troisième section où l'on s'était barricadé, les fédérés, au nombre de plus de mille, postés au bas de la prison, l'arme au bras, le fusil chargé et attendant leurs victimes, auraient massacré tout le monde.

Les chefs les plus dangereux de la Commune étaient là, siégeant et dictant leur volonté suprême et les arrêts de mort.

S'imagine-t-on une situation plus périlleuse et plus digne d'effroi?

Aussi le général Appert, dans son rapport officiel sur les conseils de guerre, a-t-il exprimé les mêmes sentiments, disant QU'UN CONCOURS DE CIRCONSTANCES PROVIDENTIELLES PUT SEUL NOUS SAUVER (2).

(1) Voir le Rapport, pages 355 et suiv.

(2) Page 355.

Oui, il y eut un *concours de circonstances providentielles pour nous sauver tous.* Et c'est d'une évidence tellement saisissante qu'aujourd'hui, après un grand nombre d'années, je ne puis y penser sans que mes yeux se mouillent de larmes, et sans éprouver l'irrésistible entraînement de tomber à genoux pour dire à Dieu : C'est vous, Seigneur, qui nous avez tous arrachés sans blessures à la profondeur des abîmes et aux cruelles étreintes de la mort.

« Ce jour, dit un prêtre vénérable, âgé de plus de soixante ans, *est le plus beau de ma vie* (1). » « *En ce jour*, dit un autre prêtre, non moins digne de respect, *j'ai dit vingt fois à Dieu que, si j'échappaisà la mort, je me regarderais comme redevable d'une seconde vie* (2). »

Combien d'autres partagent cette même conviction!... Tout se tient, tout s'enchaîne merveilleusement dans cette journée mémorable du 27 mai. Tout semble y parler de Dieu et de sa protection évidente, même les portes de la prison, et les verrous de nos cellules et les grilles de fer... Les pênes de toutes les serrures tom-

(1) M. Juge, voir sa lettre, page 180.

(2) M. Bacuez, voir sa lettre, pages 193 et 194.

bent à l'heure voulue (1); les verrous sont poussés simultanément au moment précis; — les portes s'ouvrent tout à coup... — c'est l'heure solennelle! — Cent cinquante-deux hommes se trouvent subitement réunis ensemble dans un long corridor d'où ils devaient descendre pour mourir... Toutes leurs volontés s'unissent; une Bénédiction et une Absolution descendent du Ciel par la main des prêtres. Tous alors poussent un cri immense qui remplit d'effroi les assassins armés : « *Barricadons-nous, défen-* « *dons-nous; s'il faut mourir, nous mourrons en-* « *semble en nous défendant.* »

Est-il possible de voir rien de plus beau chez des hommes qui n'ont point d'armes, pas même un simple couteau, en face des baïonnettes nombreuses qui les attendent et les menacent?

Le 27 mai 1871, la mort planait sur nos têtes et s'agitait sous nos pieds! Dieu fut invoqué; le prêtre et le soldat se confondirent dans les mêmes sentiments, et il se produisit alors ce qu'on verra toujours sur les champs de bataille, quand la croix et l'épée se réuniront.

(1) Voir pages 96 et suivantes, et la lettre du caporal Arnoux, page 187.

Telle est l'heure solennelle du 27 mai 1871, et cette heure là méritait d'être signalée ; elle fut suivie de quatorze heures de défense ; une panique indescriptible s'empara des assassins armés, et les quatorze heures s'écoulèrent assez paisiblement jusqu'au lendemain matin, sous l'égide tutélaire que tenait une main invisible, parmi les sinistres lueurs de l'incendie ou les coups redoublés du canon et de la mitraille.

Enfin, l'aurore de la Pentecôte jeta ses premiers feux, et avec eux apparut l'armée française. Nous étions sauvés. — Nous descendîmes et nous vîmes avec douleur des traces de sang. C'était le sang des victimes du 24 mai, parmi lesquelles l'Archevêque de Paris.

Le souvenir des quarante-sept autres victimes du 26 mai s'offrit aussi à nos regards attristés. Nous ignorions la mort de plusieurs qui furent massacrés la veille, à côté de nous, sur la place de la Roquette.

— Nous avons voulu, après plusieurs années, rendre, pour ainsi dire, les derniers devoirs à ces chers compagnons de notre captivité en fai-

sant l'histoire de leurs tombeaux, car nous avons l'intime conviction qu'un jour, lorsque nous ne serons plus de ce monde, plusieurs de ces tombeaux deviendront glorieux.

Peut-être dans un avenir qui n'est pas très-éloigné, la voix de l'Église se fera-t-elle entendre pour honorer quelques-uns des martyrs dont nous avons parlé. Ce serait pour nous une douce consolation et une grande récompense, si nous avions la certitude d'avoir rendu le plus léger service à cette grande cause qui intéresse l'Église et la France.

Pauvre France, elle a subi de rudes épreuves, mais la force et la vie lui reviennent. Le jour où tous ses soldats tomberont à genoux devant Dieu, comme quelques-uns le firent le 27 mai 1871, elle aura retrouvé sa grandeur, et elle étonnera le monde par la force de sa vitalité et le courage indomptable de ses enfants.

Malgré toutes ses défaillances, elle est encore et nous espérons qu'elle sera toujours la fille aînée et bien-aimée de l'Église.

Rectification ou Réponse à des récits erronés, publiés de bonne foi sur notre défense et notre délivrance de la troisième section.

Dans la *Revue des Deux-Mondes*, on a publié au commencement d'octobre 1877, un récit détaillé sur notre défense et notre délivrance de la Roquette (1).

Nous rendons justice aux bonnes intentions de de l'auteur et nous le remercions de consacrer son talent à la défense de la bonne cause, mais nous le prions de vouloir bien accepter une rectification très-importante, que d'ailleurs il provoque lui-même, pages 546 et 547.

Il s'agit de la troisième section de la prison, celle où furent faites des barricades et où l'on se défendit vaillamment contre les assassins, en implorant publiquement le secours de Dieu.

On attribue principalement la gloire et le succès de cette défense à un gardien de la prison, M. Pinet.

(1) Nous avons la conviction que l'écrivain distingué qui a écrit ce récit aime et recherche la vérité; assurément il sera heureux de la connaître.

Voici les faits tels qu'ils se sont passés sous mes yeux, et j'ai en main des lettres de plusieurs otages qui confirment ce que je vais dire.

L'honneur de cette défense appartient après Dieu, à nos 82 jeunes soldats et à quelques sergents de ville (1), tous otages avec nous.

Quand les barricades étaient faites et le succès à peu près obtenu par eux, M. Pinet arriva le dernier, trouvant des amis parmi nous. Sa présence et ses renseignements contribuèrent sans doute à raffermir quelques otages dans la résolution de se défendre et nous lui en sommes reconnaissants, mais il serait injuste de lui attribuer la part principale et l'initiative de la défense.

J'entre dans quelques détails pour que désormais on ne renouvelle plus ces récits erronés qui enlèvent aux jeunes militaires et aux sergents de ville l'honneur qui leur est dû et ne laissent qu'une faible part à l'action extraordinaire de la Providence.

Lorsque les barricades étaient faites et que tous les otages de la troisième section se trouvaient dans le corridor en état de défense, nous entendîmes crier à la porte du petit escalier (2). C'était

(1) Parmi les sergents de ville, nous citons volontiers Laurent Soissong. Pour les militaires, voir pages XIV, 187, 192.

(2) Voir le plan, page 149.

quelqu'un qui demandait à entrer; je me rendis là avec plusieurs militaires otages qui se refusaient énergiquement à ouvrir la porte et se montraient indignés contre tous les employés de la prison.

M. Pinet protestait de ses bonnes intentions et ses cris nous persuadèrent qu'il courait les plus grands dangers, à cause de la fureur de Ferré et de François qui ne s'expliquaient pas notre résistance.

J'engageai les jeunes militaires qui se trouvaient à mes côtés à entrebailler seulement la porte pour donner ensuite passage à ce gardien si vraiment il avait de bonnes intentions, ce qui jusque-là nous était inconnu dans notre section.

Ils y consentirent avec hésitation. Alors les obstacles jetés là pour la barricade furent précipitamment retirés, la porte fut assez entr'ouverte pour livrer passage à un seul homme et M. Pinet se glissant à mes côtés entra le dernier, quand toutes les barricades étaient faites et la défense organisée.

Il déploya ensuite de l'énergie et du courage comme nous l'avons raconté, mais, en vérité, nous étions sauvés quand il arriva et sauvés sans le concours d'aucun employé de la prison.

Il serait d'une injustice révoltante de lui attribuer la gloire due à ces 82 jeunes gens que la Commune

avait faits prisonniers et qui restèrent fidèles à leur devoir.

On a prêté quelquefois aux jeunes détenus un rôle de protection qu'ils n'ont pas exercé à notre égard; quelques-uns mirent le feu à notre barricade, nous menacèrent de coups de fusils et voulurent nous forcer à descendre sur les ordres de Ferré et de François; les autres s'échappèrent de la prison et se dispersèrent de tous côtés. Si des gardiens de la prison les ont argumentés en notre faveur, nous n'avons pas eu lieu de nous en apercevoir.

Le tumulte des jeunes détenus, la panique générale d'un grand nombre de fédérés armés et convoqués pour le massacre, le cri *les Versaillais*, le départ des chefs de la Commune, la sortie d'un grand nombre d'otages qui étaient dans le bâtiment en face du nôtre dans la même prison; tout cela s'est accompli à la suite de la construction de nos barricades énergiquement défendues.

Sans ces barricades suivies d'une résistance qui n'entraîna aucune effusion de sang les massacres auraient été inévitablement exécutés.

Tous les témoignages s'accordent sur ce point. Il est donc important de savoir quand et comment ces barricades commencèrent.

Dans l'intérêt de la vérité nous avons au moins le droit de ne pas tolérer qu'on en attribue leur com-

mencement à un homme qui n'y était pas, lorsque déjà elles étaient finies (1).

Le lendemain matin, 28 mai, jour de la Pentecôte, tous les otages de la deuxième et de la troisième section sortaient de la Roquette sous la protection de l'armée française.

Ceux qui sont venus là, le 29 mai, pour recueillir des renseignements après notre départ n'ont pu y trouver que des dires sujets à contrôle.

Les choses étant telles que nous les avons publiées, comment donc se fait-il que certains otages, fort dignes de respect, aient accrédité une version différente relativement à M. Pinet?

La réponse est très-facile.

Le corridor est long; il y avait deux barricades, l'une du côté du grand escalier, c'était la principale, et l'autre, du côté du petit escalier, c'était celle qui exigeait le moins de monde (2).

Évidemment ceux qui se trouvaient loin du petit escalier et au milieu du bruit inusité de la grande barricade qu'on achevait précipitamment, n'ont pu voir et entendre ce qui se faisait à l'autre extrémité.

Pour moi, j'affirme ce que j'ai vu et d'autres otages l'affirment avec moi.

(1) Voir pages 83, 104 et 105.
(2) Voir le plan, page 149.

J'invite ceux qui auraient encore quelques doutes à interroger les témoins qui ont bien vu tout ce qui s'est passé. Parmi ces témoins dont les témoignages s'accordent avec le nôtre, je cite un prêtre assurément très-grave, très-consciencieux et bien connu du clergé de Paris. C'est M. l'abbé Bacuez, Directeur au Séminaire Saint-Sulpice.

Avant son introduction dans notre section, M. Pinet ne nous avait rien dit qui pût nous faire soupçonner ses bons sentiments et il est trop honnête pour vouloir accepter seul la gloire due à 82 autres pour la journée du 27 mai 1871.

Qu'on l'interroge lui-même. Son honnêteté ne lui permettra certainement pas d'affirmer que nos barricades ont été commencées sur son invitation, car il était absent quand on les faisait et il les trouva faites en rentrant dans notre section.

On nous a quelquefois objecté que nous avions tort d'insister tant sur ce fait, nous répondons que ce fait intéresse la vérité et qu'il n'est pas à dédaigner pour l'histoire de France et celle de l'Église.

En conséquence, nous ne pouvons supporter qu'on écrive cette histoire contrairement à la vérité et nous ne craignons pas un contrôle puisque nous avons cité en 1871, les noms et les adresses de cent cinquante-deux témoins.

Quant à l'importance du fait voici des considérations qui nous paraissent avoir une valeur.

N'est-ce pas dans la Roquette qu'ont été massacrés quatre prêtres avec l'Archevêque de Paris et le premier Président de la Cour de Cassation?

N'est-ce pas de là que sont sorties, le 26 mai, les 47 victimes massacrées à la rue Haxo?

N'est-ce pas à côté de nous dans la petite Roquette qu'il y avait environ onze cents soldats otages qu'on voulait mettre à mort et qui furent sauvés?

N'est-ce pas sur la place de la Roquette que le premier archidiacre de Paris fut massacré et qu'un grand nombre d'autres victimes furent immolées?

N'est-ce pas dans la Roquette que furent emprisonnés deux vicaires généraux de Paris, le secrétaire général de l'Archevêché, plusieurs curés et vicaires et des prêtres de diverses Congrégations religieuses?

Enfin, n'est-ce pas à la Roquette que les chefs de la Commune s'étaient retirés à la dernière heure, pour y établir le centre de leur gouvernement?

Comment des hommes religieux pourraient-ils oublier que dans cette prison Dieu fut invoqué publiquement et solennellement en face des massacreurs dont la rage resta impuissante?

Et si cette impuissance se produisit d'une manière inattendue et extraordinaire, pourquoi ne le dirions-nous pas? Et si quelqu'un veut s'attribuer à lui seul

l'honneur principal de cette délivrance qui en a produit tant d'autres, pourquoi ne lui ferions-nous pas remarquer qu'il est dans l'erreur et qu'il offense la vérité historique?

Nous avons sagement évité de caractériser le fait de notre délivrance, mais dussions-nous en souffrir encore, nous ne tolérerons jamais qu'on le réduise aux simples proportions d'un fait vulgaire qu'un homme prépare d'avance comme un capitaine prépare une compagnie sous ses ordres.

Le capitaine en ce temps-là était invisible, il l'est encore aujourd'hui.

Terminons cette rectification par une dernière considération qui prouvera combien elle était nécessaire.

Vers la fin de septembre 1875, plusieurs journaux publièrent un récit anonyme intitulé : *152 otages sauvés par un seul.* Cette fois c'était M. C***, qui avait sauvé tout le monde. — L'*Univers* du 8 octobre 1875, réduisit à néant cette publication faite de bonne foi. Aujourd'hui, ce n'est plus M. C***, c'est M. P*** qui est notre sauveur. Une autre fois, c'était M. H***.

Où donc nous arrêterons-nous? Peut-être finirions-nous par épuiser les 152 noms. — Comment expliquer ce phénomène? C'est que tous se conduisirent

si bien que chacun aurait pu croire qu'il avait la part principale.

Mais demandez-leur quel fut le commencement de tout, vous arriverez nécessairement aux faits que nous avons publiés immédiatement après les événements, quand tous les témoins étaient encore présents à Paris. Tous reçurent et lurent notre récit. — Un rapport secret, s'il y en a eu quelqu'un, ne saurait infirmer de pareils témoignages. Je regrette, à ce point de vue, que les conseils de guerre n'aient pas eu à juger cette question. La vérité en ressortirait éclatante comme le soleil. Nos jeunes militaires désiraient vivement cet interrogatoire judiciaire....

Est-ce que les gardiens les mieux intentionnés ont pu empêcher les massacres du 24 et du 26 mai?.... Pour nous sauver, il a fallu un concours de circonstances providentielles.

Aucun employé de la prison n'est venu à l'heure décisive, nous signaler le danger; aucun n'est venu nous dire : Commencez! Barricadez-vous! Aucun ne nous a procuré ni des armes ni d'autres moyens de défense.

Ceux qui ont commencé les barricades ne l'ont pas fait par suite d'un avis quelconque provenant des employés. Au contraire, ils ont commencé ces barricades quand l'ordre de descendre leur a été signifié.

Telle est la vérité historique, la seule qui mérite

d'être maintenue. — Ceux qui ne seraient pas suffisamment convaincus peuvent voir ci-après, page 385 et suivantes de nouvelles pièces justificatives.

Qu'il y ait eu des employés bien intentionnés et désireux de conserver la vie des otages, nous ne le contestons pas.

Le bibliothécaire était bon et bien intentionné. MM. Pinet et Bourguignon pareillement, la bonne femme qu'on avait réquisitionnée pour cantinière et qui nous vendait des vivres n'était pas cruelle et méchante; j'ai vu des larmes dans ses yeux le 27 mai de midi à une heure. Il y avait probablement d'autres braves gens dans le nombre des employés, mais qu'auraient-ils pu faire, pour nous délivrer si nous n'avions pas dressé des barricades et déconcerté par là les fédérés et les chefs de la Commune?

Nous n'avons jamais affirmé qu'il y ait eu un miracle, mais nous affirmons hautement que personne, ni parmi les otages ni parmi les autres, n'a préparé les circonstances qui nous ont sauvés du massacre.

Après avoir suivi attentivement ces douloureux événements, il me semble que je serais coupable devant Dieu si je n'avais pas le courage de dire avec l'illustre général Appert, président des Conseils de guerre, *qu'un concours de circonstances providentielles put seul nous sauver.*

D'où vient que plusieurs otages prétendent avoir eu la part principale dans la défense?

Nous connaissons plusieurs autres otages de la troisième section qui crurent de bonne foi avoir eu la part principale dans la défense.

Il y a là un fait psychologique à expliquer.

Dans un moment d'enthousiasme, l'homme entraîné par son ardeur, brave tous les dangers, brise tous les obstacles, surmonte toutes les difficultés. Ne regardant plus personne parmi ceux qui l'entourent, et n'écoutant personne, il devient son chef à lui-même, il trouve dans son âme des éclairs d'intelligence et dans son corps, une force, une souplesse et une énergie qu'il n'y soupçonnait pas. C'est l'élan, c'est l'enthousiasme à son apogée humain. Supposez dans cet état, cinquante ou quatre-vingts hommes en face de la mort dont ils sont menacés et jetez au milieu d'eux un prêtre plein de foi qui purifie leurs consciences et leur persuade que le ciel est à eux s'ils meurent en se défendant, vous aurez le sublime de l'enthousiasme divin ajouté au sublime de l'enthousiasme humain.

Demandez ensuite à chacun de ces hommes quel est celui qui mérite la part principale. La modestie mise à part, vous en trouverez plus de dix qui diront tout bas : c'est moi. Et aucun d'eux ne mentira, car chacun parle selon sa conviction.

Nous espérons que cette explication sera accueillie favorablement par ceux qui désirent se rendre compte des différentes versions publiées sur ce sujet.

Pièces Justificatives.

Dans la *Rectification* précédente nous avons voulu simplement maintenir la vérité historique, telle que nous l'avons publiée au lendemain des événements.

Nous ne mettons nullement en doute l'entière bonne foi et la parfaite loyauté de l'écrivain distingué qui a écrit l'article de la *Revue des Deux-Mondes*.

Il déclare lui-même qu'il y a deux versions énergiquement soutenues sur le commencement des barricades et il évite de se prononcer. Cependant son récit est opposé au nôtre.

Nous affirmons nous, qu'il n'y a qu'une seule version véritable, et nous en avons déjà donné des preuves.

Le lecteur en trouvera d'autres dans les pièces justificatives suivantes.

Il nous paraît évident qu'il a dû y avoir pour l'imprimeur une confusion dans les citations, car on prête au gardien Bourguignon un discours adressé aux *sergents de ville* qui étaient dans la deuxième

section, et un peu plus loin, on ajoute, que *les détenus l'acclamèrent* (page 546 et 547). Or les détenus étaient loin de la deuxième section et ils n'y vinrent pas.

Cependant le récit de la *Revue* demeure imprimé et il a été lu de toutes parts. Nous sommes donc obligé de faire une rectification au point de vue de l'histoire et de la vérité.

Témoignage de M. WALBERT, *Officier de Paix en retraite.*

« M. Pinet n'était pas présent dans la troisième section quand nous avons construit les barricades.

« Pour lui donner entrée sur ses vives instances, il a fallu lui ouvrir un passage à travers la barricade du côté du petit escalier.

« Aucun gardien, aucun employé de la prison n'est venu nous informer du danger que nous courions quand l'heure de nous en informer était bien arrivée.

« Tandis que nos barricades se construisaient vers trois heures et demie dans la troisième section, un gardien insistait vivement pour nous faire descendre; tous les otages ont énergiquement refusé de lui obéir.

« En ces commencements décisifs pour notre salut, nous n'avons ni vu ni entendu M. Pinet qui est arrivé plus tard.

« WALBERT,

« Officier de Paix en retraite, rue de Babylone, 58.

« 22 octobre 1877. »

Témoignage du Caporal ARNOUX.

« Aucun gardien, aucun employé de la prison ne nous a suggéré l'idée de nous défendre, elle est venue des otages.

« Les barricades étaient faites avant l'arrivée de M. Pinet; elles étaient même complétement terminées.

« C'est moi-même qui ai enlevé les matelas et autres obstacles formant la barricade du côté du petit escalier; j'ai tenu de mes mains la porte entr'ouverte et M. Pinet a pu rentrer ainsi, en *passant sous mon bras* et *avec peine* à cause de l'étroitesse du passage. En ce moment, M. l'Abbé Amodru était à ma gauche et il nous conseillait de lui ouvrir sans quoi nous aurions eu beaucoup de peine à nous

y décider. M. Pinet criait et priait avec instance pour qu'on lui ouvrît la porte; je le crus en danger.

« Le récit publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, le 1er octobre 1877, pages 546 et 547 ne concorde pas du tout avec mes souvenirs. Tout ces faits qui se sont passés sous mes yeux sont parfaitement présents à ma mémoire. Nous avons été sauvés sans aucun concours des gardiens de la prison.

« Aucun d'eux ne s'est sacrifié pour nous, aucun ne nous a fourni des moyens de défense.

« Quant au mot de passe, *Marseille* il n'a jamais passé dans notre section, il n'est jamais venu à notre connaissance.

« Joseph ARNOUX (1),

« Ancien Sergent au 5e de Ligne; Ex-Caporal du 9e de Ligne.
« 32, rue de Verneuil, Paris.

« Paris, 22 octobre 1877. »

(1) C'est le caporal Arnoux qui, le matin, 25 mai 1871, traça sur le mur une croix très-visible, là où Mgr l'Archevêque avait été fusillé la veille 24 Mai.

Félix Teyssier sergent au 1er des tirailleurs d'Afrique travailla aux barricades dès le commencement.

C'est par une erreur involontaire que certains récits le font arriver plus tard dans notre section.

Témoignage de M. l'Abbé Bacuez, *Directeur au Séminaire Saint-Sulpice.*
M. l'Abbé Lamazou, *affirme-t-il le contraire?*

1° M. l'abbé Bacuez affirme dans une lettre imprimée en 1871, L'EXACTITUDE DES DÉTAILS que nous avons publiés. (Voir page XII de ce livre.)

On peut lire une autre lettre de ce vénérable ecclésiastique, page 193.

Enfin, après le récit publié dans la *Revue des Deux-Mondes,* M. l'abbé Bacuez nous a écrit de nouveau que ses souvenirs concordent avec les nôtres relativement à M. Pinet.

Qu'on interroge donc ce vénérable ecclésiastique et on verra s'il est possible de donner une version opposée à la nôtre.

2° Pour soutenir une partie du récit de la *Revue des Deux-Mondes*, on a coutume d'invoquer le témoignage de M. l'abbé Lamazou, dont l'amitié me sera toujours chère et dont le talent d'écrivain ne saurait être contesté.

Or, son témoignage est nul sur le point qui nous occupe. Lisez attentivement la 15e édition de *La Place Vendôme et la Roquette,* pages 290 à 295, l'auteur ne dit pas comment M. Pinet est entré dans

notre section; il ne dit ni à quelle heure, ni de quel côté, ni par quel moyen il y est entré; en un mot, il garde un complet silence sur cette question.

Son témoignage ne saurait donc être invoqué contre notre narration sur ce point important.

J'ai accordé et j'accorde encore volontiers des éloges à M. Pinet. J'avoue qu'une fois parmi nous sa conduite fut admirable. Mais ce n'est pas lui qui a commencé la défense; les barricades étaient faites quand il arriva. Or, sans ces barricades faites en un instant, nous aurions tous été massacrés. Les circonstances exceptionnelles survenues à la même heure ou successivement n'étaient pas préparées par lui. — Ce n'est pas lui, par exemple, qui a empêché les boulets d'être de calibre; ce n'est pas lui qui a fait pousser ce cri : *les Versaillais!* Ce ne sont pas non plus les otages. — Que ceux qui veulent tout expliquer en dehors de la protection de Dieu, nous disent donc le nom de celui qui a préparé et exécuté tous les détails de cette délivrance inespérée.

Pour nous témoins oculaires, désireux de maintenir la vérité, nous citerons de nouveaux témoinages, pris parmi les sergents de ville de la deuxième section.

Témoignage du Sous-Brigadier Rougé, *des gardiens de la paix.*

« Le discours prêté à Bourguignon s'adressant aux sergents de ville, tel qu'il est rapporté dans la *Revue des Deux-Mondes*, pages 546 et 547, n° du 1er octobre 1877, ne nous a jamais été tenu.

« M. Bourguignon n'est pas venu nous avertir comme le suppose ce discours.

« Le sort des otages n'a pas dépendu de M. Bourguignon ni de M. Pinet.

« J'ai même insisté pour obtenir de Bourguignon, une bombe Orsini qu'il avait dans sa poche à midi et je n'ai pu l'obtenir. C'était bien à midi le 27 mai. Depuis ce moment je ne l'ai plus revu et certainement il n'est pas venu ni lui ni aucun gardien nous prévenir du danger qui nous menaçait vers trois heures et demie.

« En ce moment, vers trois heures et demie un gardien est venu nous signifier de descendre, nous avons répondu en construisant immédiatement des barricades ; de là, ce même gardien est monté à la troisième section où les otages ont répondu de même en faisant des barricades.

« Tout cela s'est fait sans le concours d'aucun employé de la prison. Aucun d'eux ne s'est sacrifié pour nous. Aucun d'eux ne nous a fourni des moyens de défense. Nous devons notre salut au courage de tous les otages qui s'est produit instantanément.

« Le prétendu mot de passe *Marseille*, m'est inconnu.

« ROUGÉ Antoine,

« Sous-Brigadier des gardiens de la paix,
rue du Faubourg Saint-Martin, 142.

« Paris, 22 octobre 1877. »

Quant au discours prêté à M. Bourguignon, s'adressant aux sergents de ville, le brigadier Cuénot qui était le plus élevé en grade parmi les sergents de ville, répond en ces termes :

« Ce discours de Bourguignon n'a pas été prononcé dans notre section et nous n'avons jamais connu ce mot de passe *Marseille*. »

La *Revue des Deux-Mondes* ayant dit que MM. Pinet et Bourguignon s'étaient sacrifiés avec nous et pour nous, le brigadier Cuénot répond encore :

« Nous ne partageons pas ce sentiment. MM. Pinet et Bourguignon ne se sont pas sacrifiés avec nous et pour nous.

« CUÉNOT. »

« Le projet de nous défendre a été conçu par nous sergents de ville et militaires dans la deuxième section et non par des employés de la prison. Dans tous les cas, j'atteste que la défense a commencé et que les barricades ont été faites sans l'intervention d'aucun employé de la prison.

« J'ajoute qu'un gardien est venu vers trois heures et demie nous signifier de descendre au greffe et que l'ayant poursuivi en lui disant d'y descendre lui-même, nous avons aussitôt commencé les barricades qui ont été établies en quelques minutes.

« Aucun gardien de la prison n'était là et aucun ne nous a parlé ni secondé en aucune manière; le fait est capital car notre salut a dépendu de là.

« CUÉNOT, brigadier dans la 2e section. »

La *Revue des Deux-Mondes* dit :

« Les otages ont-ils commencé à se barricader sur l'injonction de Pinet; avaient-ils commencé à se barricader avant l'arrivée de celui-ci? C'est là une question à laquelle il nous est impossible de répondre, les deux versions ont été soutenues énergiquement, il y a autant de probabilités en faveur de l'une qu'en faveur de l'autre et le FAIT EST EN LUI-MÊME TROP PEU IMPORTANT. »

Réponse des témoins oculaires :

« Ce fait est capital. Quelques minutes perdues et nous étions inévitablement perdus, car François et les siens nous auraient forcés à descendre pour être fusillés, si les barricades n'avaient pas été construites avec une grande rapidité.

« CUÉNOT, brigadier en retraite.
« ROUGÉ, sous-brigadier.
« ARNOUX, caporal.
« Etc., etc.

« 22 octobre 1877. »

C'est aussi notre avis. CE FAIT EST CAPITAL, car tout dépendait de ce commencemnet que la Providence a fait naître au moment précis.

Nous pourrions citer d'autres témoignages non moins formels, mais il nous semble que ceux-ci suffisent à maintenir la vérité.

Note relative à la délivrance du clergé et à la mise en liberté de Mlle DARBOY, *sœur de l'Archevêque.*

Aux pages 5, 6 et 7 nous avons raconté comment Mlle Darboy, sœur de Mgr l'Archevêque, fut mise en liberté.

La vérité nous fait un devoir de dire que M. l'abbé Lagarde, archidiacre de Paris, avait approuvé et même conseillé toutes nos démarches tendant à la mise en liberté de Mlle Darboy et à la délivrance du clergé de Paris.

Mlle Darboy sortant de prison et me présentant directement deux cartes de la part de ceux qui l'avaient mise en liberté reconnaissait par là-même que les efforts de M. l'abbé Lagarde n'avaient pas été inutiles. Ah! si les démarches avaient été faites dix jours plus tôt!!

Nous nous abstenons de toute réflexion en ce qui nous concerne personnellement, mais nous croyons qu'il est juste de rappeler cette bonne action d'un archidiacre.

Le public connaîtra un jour d'autres détails intéressants.

Rendons un dernier hommage à Notre-Dame des Victoires, en publiant la lettre qui nous fut écrite, en 1871, par un pieux ecclésiastique otage de la Roquette.

Lettre de M. l'Abbé DEPONTAILLIER, *nommé premier Vicaire de Notre-Dame des Victoires, à M. l'Abbé* AMODRU, *Sous-Directeur général de l'Archiconfrérie.*

« Paris, 4 novembre 1871.

« Mon cher ami,

« Je me suis présenté chez vous et n'ayant pas été assez heureux pour vous rencontrer, permettez-moi de vous adresser ces quelques lignes. . . . .

. . . .

. . . .

« Il vous en souvient, dans les heures pleines d'angoisses de notre captivité à la Roquette, que de fois notre cœur s'est tourné vers le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, que de fois vous nous en avez parlé, avec une si pieuse et si vive instance qu'un d'entre nous crut devoir la modérer; mais nous comprîmes bien tous que s'il était dans le monde d'autres sanctuaires privilégiés de Marie, pour nous Parisiens, Notre-Dame des Victoires, invoquée chaque jour par les trente millions d'associés de l'Archiconfrérie devait être notre plus puissante sauvegarde.

« Vous nous avez tous consacrés à elle, je le sais, tous prêtres et soldats, en présence d'une mort presque certaine et alors que de si nombreuses et de si nobles victimes avaient été immolées; NOUS L'AVONS INVOQUÉE ET TOUS NOUS AVONS ÉTÉ SAUVÉS.

« Fasse notre Seigneur que je ne sois pas un ouvrier trop indigne de ce champ si fertile où il m'envoie travailler et avant de vous y retrouver, je me recommande à vos bonnes prières.

« Votre bien affectionné et très-dévoué confrère,

« L. DEPONTAILLIER (1). »

(1) Curé de Saint-Maur-les-Fossés, près Paris.

CHAPITRE XIV

TABLES

Pour faciliter les recherches et abréger le travail du lecteur, nous ajoutons à la table des matières une table alphabétique des noms propres dont il est question dans ce volume.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DONT IL EST QUESTION DANS CE VOLUME

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

P

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE Ier.

MASSACRES DU 24 MAI DANS LA PRISON DE LA ROQUETTE.

CHAPITRE II.

JOURNÉE DU 25 MAI.

CHAPITRE III.

JOURNÉE DU 26 MAI.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

JOURNÉE DU 27 MAI.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

JOURNÉE DU 28 MAI (LA PENTECÔTE).

CHAPITRE IX.

DIVERSES LISTES CONTENANT LES NOMS DES OTAGES MORTS OU VIVANTS.

CHAPITRE X.

LETTRES ET DOCUMENTS HISTORIQUES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA ROQUETTE DANS LA JOURNÉE DU 27 MAI.

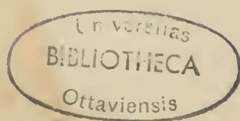
CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.





ERRATA

Page 48, ligne 2, au lieu de *onze à douze prêtres*, lisez : *dix prêtres ou ecclésiastiques.*

Page 71, ligne 9, au lieu de *baïonette*, lisez : *baïonnette.*

Page 140, ligne 8, au lieu de *appelerons*, lisez : *appellerons.*

Page 291, 1re colonne, au lieu de *Frizol*, lisez : *Frézal.*

Page 332, ligne 21, au lieu de *Assassinat*, lisez : *Massacre.*

Bourges, typ. E. Pigelet

Paris, le 1er juin 1871.

A Monsieur Amodru,
Vicaire à Notre Dame des Victoires.

Monsieur le Vicaire,

Au moment suprême où nous allions tous périr dans la prison de la Roquette, vous nous avez encouragés, vous nous avez bénis, vous avez ranimé notre foi et notre espérance.

En ce moment, le 27 mai, à 4 heures du soir, heure décisive, vous nous avez dit que nous allions écrire une des plus belles pages dans l'histoire de France.

Pas un d'entre nous n'a reculé, notre résistance a été louée dans tous les journaux, mais la page d'histoire n'est pas encore écrite, nous comptons sur vous pour l'écrire.

C'est un souvenir que nous tenons à conserver, nous désirons que tous les noms de chacun de nous demeurent inscrits à côté des noms de tous les prêtres qui appelèrent sur nous toutes les bénédictions de Dieu, lorsque nous en avions si grand besoin.

Comment se fait-il, Monsieur l'abbé, que pas un seul homme de notre Section n'ait péri, tandis que dans toutes les autres sections de l'infame prison il y a eu de si nombreuses victimes?

Monsieur l'abbé, vous nous le direz, en racontant le fait d'armes qui s'est accompli sous

vos yeux, sans que nous eussions d'autres armes que des épées de bois, ni d'autre rempart que des paillasses, des matelas et des planches.

Merci d'avance, Monsieur le digne prélat de Jésus-Christ, que nous aimons à considérer comme un ami et un brave compagnon d'infortune.

Vos défenseurs,

Gestien, S.-M.

Félix au 1er tirailleur afrique

L. Duponchel du 4e Zouaves

Jh. Arnoul caporal au 9e de ligne

Issoly brigadier d'artillerie

Moullette

archambeau

Hounemaghël Marechal d'artillerie

Lebanel



Martin

Paris 4 Avril 1872

Monsieur l'abbé

Vous m'avez demandé des détails précis sur le commencement de notre résistance dans la journée du 27 Mai à la roquette. Les voici :

Dès que nous sûmes à la 2me Section que le moment de nous fusiller était arrivé et qu'on nous commandait de descendre environ à 3 heures je franchis la grille de la 2me Section pour monter rapidement à la 3me et le long du grand escalier je rencontrai quelques uns des Soldats otages de la 3me Section qui commençaient à descendre conduits par le gardien Hofman et je leur dit : « remontez donc on va nous fusiller. »

En ce moment se produisit un mouvement dans les Cellules et le corridor de la 3me Section ; les otages se trouverent tous dans le Corridor ; les barricades commencerent comme vous l'avez raconté par écrit et chacun se défendit du mieux qu'il put.

Voila Monsieur l'exacte vérité. je devrais ajouter que je m'aidais immédiatement à construire les barricades pendant que vous nous encouragiez tous en nous parlant et nous donnant l'absolution.

Perdre la vie en ce moment, c'était pour nous le Ciel ouvert comme vous le disiez,

Au Reste il y a eue là un mouvement extraordinaire, tout s'est fait à la fois dans la 2me comme dans la 3me Section. C'est ce qui me parait étonnant encore aujourd'hui pour ne pas dire merveilleux. Nous étions si bien convaincus de la protection de la Sainte Vierge que le 28 nous voulions tous aller à notre dame des Victoires avec vous si l'église n'eut pas été profanée.

Veuillez agréer mes hommages et ma reconnaissance

Félix Eyssier
sous-officier au 42me de Ligne
votre compagnon de la Roquette

Monsieur l'abbé, Amodru.

Nous célébrerons bientôt l'anniversaire de nos fermeuses journées du 24, 25, 26, 27, 28, mai. Permettez moi de vous écrire à cette occasion. Non je n'oublierai jamais ce moment terrible où je me présentai à la porte de votre cellule que venait d'ouvrir le Caporal Arnaux, — une minute plus tard nous aurions tous été massacrés comme nos chers compagnons de la rue Haxo, jamais je n'ai mieux compris l'importance et l'utilité de la religion que dans ce moment suprême — Votre bénédiction nous porta bonheur et l'invocation de N. D. des Victoires nous valut une éclatante victoire dans les murs de la Roquette, puisque nous n'avons pas pu visiter l'Église de N. D. des Victoires le 28 mai 1871. Je veux du moins y aller le 28 mai 1872.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon profond respect et de vive reconnaissance de votre dévoué serviteur

Paris le 17 mai 1872.

Laurent Soissons
gardien de la Paix.

